

# Institut d'Aménagement, d'Urbanisme et de Géographie de Lille

Master 2 Sciences et Technologies, Mention Urbanisme et Aménagement

Parcours PROGRAM (Programmation, projet urbain et mobilités durables)

Option S2PU (Stratégie, Programmation et Projets Urbains)

## *La valorisation patrimoniale d'une petite ville : la signalétique urbaine comme moyen d'affirmer une identité territoriale et de promouvoir le tourisme, l'exemple de la commune de Noyon dans l'Oise*

Noyon, Oise, Hauts-de-France, France

Tutrice universitaire :

**Pauline Bosredon**

Tutrice professionnelle :

**Sylvie Vermersch**

Organisme :

**Communauté de Communes du Pays  
Noyonnais, Campus Économique Inovia**

**1435 Boulevard Cambronne,**

**Bâtiment 9, 60400 NOYON**



Le musée Jean Calvin, Camille Petitgenet, 25/05/2023

## Camille PETITGENET

Année universitaire 2022 - 2023

Faculté des sciences  
économiques, sociales  
et des territoires

 Université  
de Lille

 Pays Noyonnais  
Cœur de Picardie

# Remerciements

Mes premiers remerciements s'adressent à ma tutrice professionnelle Madame Sylvie Vermersch, chef du pôle urbanisme à la ville de Noyon et à la Communauté de Communes du Pays Noyonnais. Je la remercie de la confiance qu'elle m'a accordée durant toute la période de mon stage. Je lui suis reconnaissante de toutes les informations qu'elle a pu me confier me permettant de mener à bien la mission qui m'était confiée. Je souhaite remercier aussi Alexandre Grandière pour les conseils et le partage de nombreux documents, cela m'a grandement aidé pour la rédaction de mon mémoire. Je souhaite aussi remercier tous les autres collègues du service urbanisme puisqu'il était très agréable de travailler dans une ambiance aussi chaleureuse.

Ensuite, je tiens à remercier ma tutrice universitaire Madame Pauline Bosredon, Maîtresse de conférences en Urbanisme et Aménagement de l'espace à l'Université de Lille, pour la qualité de son suivi durant l'élaboration de mon mémoire. En effet, au travers des échanges que nous avons pu avoir elle a pu m'éclairer sur le sujet que je souhaitais traiter mais aussi me donner de nouvelles pistes pertinentes à envisager.

Puis, je souhaiterais remercier toutes les personnes que j'ai pu rencontrer durant la période de mon stage et qui ont su m'apporter les informations dont j'avais besoin : Véronique Pereira (Directrice de l'Office de tourisme du Pays Noyonnais en Vallées de l'Oise), Camille Teirlynck (Chargée de promotion et de communication à l'Office de tourisme du Pays Noyonnais en Vallées de l'Oise), Aude Landelle (Coordinatrice du Pays de Sources et Vallées), Isis Didier (Animatrice Eau & Agriculture au Pays des Sources et Vallées), Florence Godefroy et Marion Bacquet du service patrimoine de la ville de Noyon, Cécile Maillard-Pétigny (Directrice des musées de Noyon) et Arnaud Prévost (Responsable voirie à la ville de Noyon).

Je remercie aussi vivement tous les élus que j'ai pu rencontrer ainsi que Madame Sandrine Dauchelle, Maire de Noyon et Présidente de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.

Enfin, mes derniers remerciements iront à mes proches et plus particulièrement à ma maman pour le temps passé à relire mon mémoire. Je lui en suis très reconnaissante et la remercie pour sa patience.

# Sommaire

<b>Remerciements.....</b>	<b>1</b>
<b>Sommaire.....</b>	<b>2</b>
<b>Préambule.....</b>	<b>4</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre 1 : La valorisation touristique d'une petite ville par le patrimoine.....</b>	<b>9</b>
1. L'ambivalence des petites villes aujourd'hui : perte de dynamisme d'un côté et regain d'intérêt de l'autre.....	10
1.1. Petites villes : définitions et contexte scientifique.....	10
1.2. Une dévalorisation et un déclin à nuancer.....	14
1.3. Des leviers de redynamisation à actionner.....	27
2. La mobilisation du patrimoine pour le développement d'une petite ville.....	32
2.1. Le patrimoine : définition et mécanismes d'inventaire et de protection...32	
2.2. La nécessité de valoriser le patrimoine.....	35
2.3. La valorisation patrimoniale pour l'attractivité des petites villes.....	45
3. La mise en valeur d'un territoire par la signalétique : la signalétique patrimoniale et touristique comme outil de communication permettant la promotion d'une identité territoriale spécifique.....	52
3.1. Signalétique, de quoi parle-t-on ?.....	52
3.2. Focus : la signalétique patrimoniale et touristique.....	59
3.3. L'importance d'instaurer une signalétique complète, adaptée et attrayante en centre-ville.....	63
<b>Chapitre 2 : La mise en place d'une stratégie d'amélioration de la signalétique patrimoniale et touristique à Noyon.....</b>	<b>68</b>
1. Le contexte de l'étude en cours.....	69
1.1. Noyon, une petite ville à l'histoire riche mais qui accumule certaines difficultés.....	69
1.2. Des réflexions portées au sujet de la mise en place d'une stratégie d'amélioration de la signalétique.....	80
1.3. Méthodologie de l'étude et délimitation d'un périmètre.....	85
2. Diagnostic de la signalétique patrimoniale et touristique en place dans le secteur étudié.....	88
2.1. Etat des lieux de l'existant.....	88
2.2. Bilan du diagnostic.....	99
3. La proposition d'une stratégie d'amélioration de la signalétique à Noyon :	

inspirations et propositions concrètes dans le but d'affirmer la richesse patrimoniale et le potentiel touristique de la ville.....	104
3.1. La mise en place d'une stratégie.....	104
3.2. Des propositions concrètes pour Noyon : vers la mise en oeuvre opérationnelle.....	111
<b>Conclusion.....</b>	<b>123</b>
<b>Bibliographie/ Sitographie.....</b>	<b>125</b>
<b>Table de sigles.....</b>	<b>137</b>
<b>Table des figures.....</b>	<b>139</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>145</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>153</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>156</b>

# Préambule

J'ai réalisé mon stage de fin d'études au sein du service urbanisme de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais, du lundi 17 avril 2023 au vendredi 15 septembre 2023. La principale mission qui m'était donnée était la réalisation d'une étude sur la signalétique patrimoniale, touristique et commerciale dans le cadre du programme Petites Villes de Demain et des nombreux projets en lien avec le tourisme, qui naissent dans la ville et aux alentours. L'étude s'est focalisée uniquement sur le centre-ville et s'organise en diverses parties : mise en contexte, état des lieux de la signalétique en place, mise en place d'une stratégie organisée en plusieurs axes et illustrée grâce à des exemples réussis dans d'autres territoires, formulation de propositions concrètes de visuels de panneaux et de sites d'implantation. Cela a mené à la réalisation d'un prototype de panneau directionnel à destination des piétons. Je n'ai malheureusement pas eu le temps d'aller jusqu'au lancement d'un marché pour l'installation de panneaux par une entreprise. Cela constitue la prochaine étape à engager. Le document réalisé est un document de référence et un plan directeur qui sera transmis à l'entreprise choisie, ce qui facilitera son travail. L'étude réalisée a été présentée devant des élus et des techniciens de la collectivité, le jeudi 14 septembre 2023.

# Introduction

Le 23 mai 2023 a eu lieu au palais des Congrès à Paris l'ANCTour. Une journée de rencontre entre techniciens élus et partenaires des programmes nationaux portés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires destinés aux petites et moyennes villes : Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain. Durant toute la journée se sont succédé : tables rondes, retours d'expériences de territoires pionniers et îlots thématiques avec des ateliers et conférences. Depuis les années 2010, les petites villes gagnent l'intérêt des chercheurs. Alors que durant les années 1990 et les années 2000 l'attention s'est portée quasi exclusivement sur les métropoles et le phénomène de métropolisation. Ainsi, depuis la fin des années 2010 et le début des années 2020 fleurissent des programmes émanant de l'Etat ou des régions en faveur de la redynamisation des petites et moyennes villes, les plus connus étant les deux précédemment cités. Le programme Action Cœur de Ville vient d'ailleurs d'être reconduit. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires entend bien renforcer l'action de l'ANCT en accentuant les "relations de proximité avec les élus locaux et en rendant plus lisible son ingénierie"<sup>1</sup> sur le territoire.

Le programme Petites Villes de Demain s'adresse aux petites villes pour lesquelles il est question d'apporter un soutien financier mais aussi en ingénierie. La "redynamisation" des centres-villes est au cœur de ces programmes. Le but est d'améliorer le cadre de vie pour y attirer de nouveaux habitants et accentuer le développement économique du territoire en question. Cela, en misant sur des actions en faveur du retour de commerces de qualité en cœur de ville, mais aussi à destination de l'amélioration de l'habitat et du développement des mobilités douces. Enfin, d'autres actions sont menées concernant la valorisation des richesses patrimoniales. Ainsi, de nombreux articles de presse sont publiés concernant ces projets globaux de revitalisation, de redynamisation des petites villes. Alors que le journal "La Montagne" parle de l'opération de revitalisation de territoire de Saint Flour Communauté<sup>2</sup>, "Le Télégramme" relate la tenue d'une réunion publique concernant le projet de réhabilitation d'une friche à Quimperlé<sup>3</sup>.

Les petites villes ont longtemps eu une mauvaise image : dynamiques démographiques en baisse, perte de commerces et services en cœur de ville, logements vétustes et inadaptés à des familles, faible efficacité des transports en commun, déserts médicaux. Cependant, si elles ont été fragilisées économiquement parlant durant la crise du coronavirus, elles en sont ressorties avec un regain d'intérêt de la part d'une partie de la population française. Cette période a fait vivre en certains le souhait de quitter la vie en ville et d'aspirer à plus d'espace ainsi qu'à une meilleure qualité de vie.

---

<sup>1</sup> Ministère de la Transition Écologique. (8 Février, 2023). *Christophe Béchu et Dominique Faure annoncent un renforcement des moyens d'ingénierie au service des collectivités*. Ministère de la Transition écologique.

URL:<https://www.ecologie.gouv.fr/christophe-bechu-et-dominique-faure-annoncent-renforcement-des-moyens-dingenierie-au-service-des> Consulté le 20 septembre 2023

<sup>2</sup> BAYSSAT, Yann. (11 Septembre, 2023). *Opération de Revitalisation du Territoire de Saint-Flour communauté : ce qu'il faut savoir - Saint-Flour (15100)*. La Montagne.

URL:[https://www.lamontagne.fr/saint-flour-15100/actualites/operation-de-revitalisation-du-territoire-de-saint-flour-communaute-ce-qu-il-faut-savoir\\_14367205/](https://www.lamontagne.fr/saint-flour-15100/actualites/operation-de-revitalisation-du-territoire-de-saint-flour-communaute-ce-qu-il-faut-savoir_14367205/) Consulté le 20 septembre 2023

<sup>3</sup> Le Télégramme. (20 Septembre, 2023). *Une réunion publique pour le projet final de réhabilitation de la friche urbaine à Quimperlé*. Le Télégramme.

URL:<https://www.letelegramme.fr/finistere/quimperle-29300/une-reunion-publique-pour-le-projet-final-de-rehabilitation-de-la-friche-urbaine-a-quimperle-6431980.php> Consulté le 20 septembre 2023

En plus d’offrir une qualité de vie supérieure, les petites villes regorgent souvent de richesses patrimoniales mais aussi touristiques. D’ailleurs, la question du patrimoine constituait l’une des thématiques d’animation à part entière lors de la journée ANCTour du 23 mai 2023. En outre, le label “Petites Cités de Caractère” rassemble plus de 200 petites villes qui possèdent un potentiel patrimonial à souligner. La protection et la valorisation du patrimoine constituent un véritable levier de développement pour les territoires. En plus de cela, les petites villes se révèlent comme étant des territoires d’innovation. Selon Christophe Béchu, président de l’association des Petites Villes de France, “les petites villes sont en première ligne de la transition écologique et numérique”<sup>4</sup>. Nombreuses sont celles qui élaborent des Contrats de Relance et de Transition Écologique. Dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette à horizon 2050, les petites villes ont aussi un rôle à jouer dans la réduction de l’artificialisation des sols. Alors que les grandes villes sont souvent considérées comme des territoires tendus, les petites villes peuvent accueillir des habitants en prenant garde à réaliser une urbanisation durable qui mêle : réutilisation des friches, des logements vacants, intensification des usages dans les sites sous utilisés et densification du bâti sans compromettre la qualité de vie.

Parmi les projets de revitalisation de territoire fleurissent de plus en plus des actions en faveur de la mise à jour ou de l’amélioration de la signalétique urbaine. De fait, les actions sur la signalétique peuvent englober la signalétique patrimoniale, commerciale, la signalétique concernant les mobilités ou encore une signalétique à destination des services. Elles peuvent aussi être thématiques et se focaliser sur un des points présentés. Dans un objectif de redynamisation de territoire, des projets globaux sont de plus en plus enclenchés dans des communes Petites Villes de Demain, c’est le cas de la commune de Rosières-en-Santerre dans la Somme mais aussi de Xertigny dans les Vosges. Ce projet vise à améliorer le cadre de vie des habitants mais aussi l’image et l’attractivité de la ville dans le but d’y accueillir davantage de touristes. La ville de Noyon a d’ailleurs engagé une réflexion à ce sujet.

Noyon est située au cœur de l’ancienne Région Picardie, au nord-est du département de l’Oise (figure 1). Ainsi, Noyon se situe à proximité immédiate de l’Aisne et de la Somme. La ville totalise en 2023 près de 13.000 habitants et peut donc être considérée comme une petite ville. La Communauté de Communes du Pays Noyonnais (CCPN) regroupe 42 communes sur une superficie de 267 km<sup>2</sup>. Noyon est d’ailleurs “le centre administratif” (Grandière, 2022, p. 6) et la commune la plus importante du territoire. La CCPN compte environ 32.000 habitants, est majoritairement rurale et s’organise autour de la ville de Noyon et du reste des communes dites rurales (figure 2). Néanmoins, certaines communes se distinguent comme étant des “pôles relais”. Il s’agit de Guiscard (1805 habitants), Carlepont (1500 habitants), Cuts (967 habitants) et Crisolles (908 habitants) (CRTE du Pays Noyonnais, 2022, p. 20). Ces communes possèdent des services et commerces qu’il n’y a pas dans les autres. Enfin, d’autres communes sont identifiées comme des bassins de vie : Catigny, Sermaize, Beaurains-lès-Noyon, Porquéricourt, Baboeuf et Appilly (CRTE du Pays Noyonnais, 2022, p. 20). La ville de Noyon a un poids important au sein de la collectivité puisqu’elle “rassemble 40% de la population du Pays Noyonnais” (Dossier de candidature de Noyon à l’AMI Redynamisation Centres-Villes et Centres-Bourgs de la Région Hauts-de-France, 2022, p.6). La collectivité est pourvue d’un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) ayant été approuvé le 29 novembre 2011 puis évalué et reconduit en 2017 (Synthèse des documents de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais, 2021, p. 1). De plus, un Plan Local de l’Habitat (PLH) “a été arrêté par les élus communautaires en

mars 2014” (Synthèse des documents de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais, 2021, p. 1). A l’échelle de Noyon, le Plan Local d’Urbanisme a été approuvé en 2010 puis modifié en 2014. Ainsi, un bon nombre de ces documents sont à réviser.

Noyon est concernée par deux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) : le Mont-Saint-Siméon et Beauséjour. Le quartier Beauséjour est concerné par un PRIR (Programme de Renouvellement Urbain d’Intérêt Régional) qui s’apprête à entrer en phase travaux et s’achèvera en 2026 (CRTE du Pays Noyonnais, 2022, p. 17). En 2020, la ville de Noyon est lauréate du programme Petites Villes de Demain. Plus récemment la ville a répondu à l’AMI Revitalisation Centres-Villes/Centres-Bourgs de la Région Hauts-de-France pour laquelle elle a été sélectionnée parmi les territoires éligibles, en juillet 2023. Cet accompagnement de la part de la région à destination des petites villes est principalement financier et s’élève à la somme d’un million d’euros maximum pour les communes désignées. Encore une fois, les projets financés entrent dans les thématiques de l’amélioration des espaces publics et de l’intégration de nouveaux commerces.



Figure 1 : Localisation des 42 communes de la CCPN dans le département de l’Oise

Source : CRTE du Pays Noyonnais, 2022, p.9.

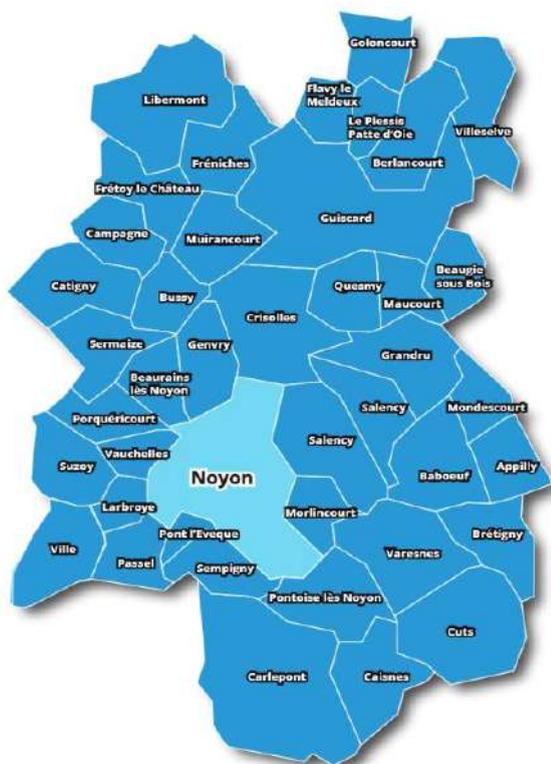


Figure 2 : Les 42 communes de la CCPN.

Source : CRTE du Pays Noyonnais, 2022, p.9.

Malgré une situation de déclin économique et démographique, depuis la fin des années 2000, la ville possède des richesses patrimoniales et touristiques liées à son histoire et à sa géographie, qui doivent être valorisées pour attirer des touristes. Néanmoins, le constat de manque d'une signalétique efficace et attractive est fait. La signalétique du centre-ville ne permet pas d'inciter la venue des touristes. Face à ce constat, la mise en place d'une action en faveur de l'amélioration de la signalétique patrimoniale et touristique semble indispensable.

Ainsi, cela amène à s'interroger sur la question suivante : De quelle manière la mise en valeur du patrimoine par l'intermédiaire d'une stratégie d'amélioration de la signalétique urbaine peut-elle permettre d'aboutir à une affirmation de l'identité de la ville de Noyon et à une amélioration de l'attractivité touristique du territoire ?

Afin de répondre à cette problématique, il conviendra d'analyser dans une première partie la manière dont le patrimoine peut constituer un outil de valorisation touristique des petites villes. Pour ce faire, il s'agira dans un premier temps d'analyser, grâce à une littérature variée, la situation contrastée des petites villes aujourd'hui. Puis ce sera l'occasion d'explicitier le fait que le patrimoine est une ressource à valoriser et à mobiliser pour l'amélioration de l'attractivité d'une petite ville. Enfin, dans un troisième temps, c'est l'utilisation de la signalétique pour mettre en valeur une ville et promouvoir une identité territoriale particulière, qui retiendra notre attention. Il conviendra de s'intéresser plus spécifiquement à la signalétique patrimoniale et touristique. La seconde partie du développement s'intéressera spécifiquement au cas Noyonnais et à l'action de revitalisation par la signalétique patrimoniale et touristique que la ville est en train de mener. Après avoir analysé le contexte de l'étude qui justifie la nécessité de mettre en place une stratégie d'amélioration de la signalétique urbaine, il sera pertinent de réaliser un état des lieux de la signalétique en place afin d'en tirer un bilan. Enfin, la dernière sous partie consistera en l'élaboration d'une stratégie, en la formulation des pistes d'actions et la recherche de moyens de financement pour conduire le projet à l'opérationnalité.

# **Chapitre 1 : La valorisation touristique d'une petite ville par le patrimoine**

Cette première partie s'organise en trois sous parties. Il s'agit, dans un premier temps, de révéler la spécificité du contexte des petites villes aujourd'hui. Ensuite, d'expliquer comment la valorisation patrimoniale peut être utilisée comme un levier pour l'amélioration de l'image des petites villes mais aussi le développement du tourisme. Enfin, il s'agit d'exposer clairement le fait que la signalétique patrimoniale et touristique est un moyen de communication permettant de valoriser un territoire et que mettre en place une stratégie claire à ce sujet, donne la possibilité de développer le tourisme.

## **1. L'ambivalence des petites villes aujourd'hui : perte de dynamisme d'un côté et regain d'intérêt de l'autre**

### **1.1. Petites villes : définitions et contexte scientifique**

Afin de comprendre la spécificité des petites villes, il est tout d'abord nécessaire d'effectuer un travail de définition : de définir ce qu'est la "ville" tout d'abord puis d'analyser la manière de distinguer les "petites villes" des autres villes. Enfin, il paraît important de contextualiser la thématique des petites villes dans la recherche. Est-ce que l'attention portée aux petites villes est récente ? Au contraire, est-ce que celle-ci est plus ancienne qu'on ne pourrait le penser ?

#### **1.1.1. La ville**

Depuis la fin des années 2000, le pourcentage d'urbains dans le monde a dépassé celui des ruraux. En effet, depuis 2008, plus de 50% de la population mondiale vit dans les villes. Et ce phénomène prend et va prendre de plus en plus d'ampleur dans les années à venir puisqu'il est estimé que d'ici 2050, le chiffre pourrait fortement s'approcher des 65% (Grisot, 2021, p.25). Pendant des siècles, la ville n'a pas occupé cette place centrale. Jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, la part mondiale d'urbains ne dépassait pas les 10%. Aujourd'hui, les villes n'occupent que 2% de la surface de la planète. Le phénomène urbain est donc massif mais l'emprise spatiale des villes est assez limitée.

Définir la ville n'est pas chose aisée puisque l'opposition entre l'urbain et le rural n'est pas claire. Les définitions sur la ville sont nombreuses et le terme est constamment utilisé dans le "langage courant" (Géoconfluences, 2022). Le critère le plus souvent évoqué pour distinguer la ville de ce qui ne l'est pas est le critère statistique à travers le "seuil démographique"<sup>5</sup>. Néanmoins, pour plusieurs raisons, ce n'est pas forcément un critère adapté. Dans un premier temps, parce que celui-ci est différent d'un pays à l'autre du fait des réalités urbaines ainsi que des contextes culturels et politiques. Au Danemark, le seuil à partir duquel une commune est considérée comme urbaine est de 200 habitants alors qu'au Japon celui-ci est de 50.000 minimum (Géoconfluences, 2022). En France, c'est la définition de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui est retenue. La commune doit contenir "au moins 2000 habitants"<sup>6</sup>. De plus, elle doit respecter la

<sup>5</sup> Géoconfluences, (4 Février, 2022). *Ville*. Géoconfluences. Consulté le 12 juin, 2023.

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ville>

<sup>6</sup> INSEE. (9 Décembre, 2020). *Définition - Unité urbaine / Agglomération / Agglomération multicommunale / Agglomération urbaine / Agglomération / Agglomération multicommunale / Agglomération urbaine*. URL : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1501>  
Consulté le 16 juillet 2023

contrainte morphologique de continuité du bâti. Autrement dit, il ne faut pas qu'il y ait plus de 200 mètres entre deux constructions. Dans un second temps, on peut alors s'interroger sur la pertinence de cette distinction pour la raison suivante : une commune située légèrement en dessous du seuil est considérée comme rurale alors qu'une autre située légèrement au-dessus est jugée comme urbaine alors même que les réalités peuvent être identiques dans ces deux communes. De plus, une légère "variation de la population peut entraîner un changement de catégorie" (Géoconfluences, 2022).

La problématique de la définition de la ville est ancienne. Etymologiquement, le mot ville vient du latin "villa" qui signifie "exploitation agricole ou domaine foncier". Au Moyen-Âge, il n'y a pas de réelle différence entre une ville et un village. C'est plus tard que ce terme est associé à "un lieu de peuplement aggloméré" (Géoconfluences, 2022). Historiquement, les villes se sont distinguées des villages parce qu'il s'agissait de territoires dans lesquels l'accroissement des ressources a permis de "dégager des surplus pour des classes sociales non productives et donc stimuler les échanges" (Géoconfluences, 2022). En effet, certains ont pu s'affranchir des activités de production pour s'adonner aux activités commerciales.

Mais la ville ce n'est pas uniquement une forme et du bâti, il y a un aspect social très important. C'est ainsi qu'en 2003, le géographe Jacques Lévy définit la ville comme un "géotype de substance sociétale fondé sur la coprésence". C'est à dire qu'il s'agit d'un espace constitué par une forme géographique particulière qui fait société. En plus de cela, avec la notion de coprésence il y a cette idée de densité de population, de concentration et de polarisation des flux, des fonctions, des richesses et de la diversité sur un espace réduit. Cette capacité de centralité se traduit souvent matériellement et visuellement dans le paysage des villes. En cela, la ville se distingue de la campagne. Selon Jacques Lévy, l'urbanité, qui se rapporte à tout ce qui concerne la ville, diminue "selon un gradient centre-périphérie" (Géoconfluences, 2022). Par conséquent, plus on s'éloigne du centre-ville, moins le phénomène de concentration, de polarisation et d'interaction est fort. La ville a aussi un aspect politique important puisque c'est là où siègent les pouvoirs politiques. Au-delà des décisions politiques, la ville c'est aussi des habitants qui "pratiquent l'espace" (Géoconfluences, 2022) et font la ville. La ville possède ainsi plusieurs dimensions faisant référence au concept de "triplicité de l'espace" du philosophe Henri Lefebvre. La ville est un espace vécu, perçu et conçu. C'est un espace pratiqué au quotidien par les habitants qui en ont chacun une perception différente et qui résulte d'un ensemble de décisions.

Finalement, les villes interagissent entre elles et les critères pour évaluer l'influence d'une ville par rapport à son territoire ou par rapport à d'autres villes sont eux aussi divers et complexes (influence politique, économique ou encore culturelle).

### **1.1.2. Comment définir la petite ville ?**

Comme pour définir la ville, la distinction entre les petites, moyennes et grandes villes est floue et se fait généralement par rapport à un seuil démographique. Cependant, en fonction des acteurs celui-ci n'est pas le même. Si souvent, le seuil minimum évoqué pour être considéré comme une petite ville est de 2000 habitants, d'autres acteurs avancent parfois d'autres chiffres. C'est ainsi que les géographes peuvent parfois évoquer un seuil de 5000 habitants (Mainet, 2011, p. 77). Pour

l'Association des Petites Villes de France, la petite ville se définit par un nombre d'habitants compris entre 2.500 et 25.000 habitants. En revanche, l'Association des maires ruraux "permet l'adhésion aux communes jusqu'à 3500 habitants" (Brouard-Sala, 2023, p. 1). D'une certaine manière, cela signifie qu'en deçà de ce chiffre, les communes sont considérées comme rurales (Brouard-Sala, 2023, p. 1). Enfin, en ce qui concerne le programme Petites Villes de Demain, dont l'objectif sera expliqué dans une prochaine partie, il concerne uniquement les communes de "moins de 20.000" habitants (Brouard-Sala, 2023, p. 1). A l'échelle mondiale, les seuils ne sont pas non plus les mêmes en fonction des "hiérarchies urbaines" (Groupe Caisse des Dépôts, 2019, p. 4).

Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, cette approche par nombre d'habitants n'est pas forcément la plus pertinente. Elle est "très discuté(e) par les chercheurs" (Fol, 2020, p. 8) et peut être considérée comme obsolète. Tout d'abord, parce que l'approche par seuil amène à inclure les villes dans une catégorie particulière en fonction du nombre d'habitants. Par conséquent, les villes situées légèrement en dessous ou au-dessus du seuil ne sont pas caractérisées comme des petites villes alors que celles-ci ont de nombreuses autres caractéristiques communes avec les petites villes. Ensuite, parce que cette entrée ne permet pas la prise en compte des contextes territoriaux. Dans les territoires où le "réseau urbain est moins dense"<sup>7</sup>, les petites villes jouent un rôle de centralité et permettent de mailler le territoire. Au contraire, sur un territoire fortement urbanisé, la petite ville possède une moindre importance par rapport au reste du territoire qui offre déjà de nombreux commerces et services. Par exemple, sur la côte d'Azur, les "densités de population" et les "superficies communales" sont souvent fortes avec un minimum de "1000 habitants" (Jousseume et Talandier, 2016, p. 5). Ainsi, ces communes ne sont pas toutes considérées comme des "centre(s) de commerce(s) ou de service(s)" (Jousseume et Talandier, 2016, p. 5). En Normandie, la population dans les communes est souvent plus faible. De fait, lorsqu'une commune compte 1000 habitants en Normandie, elle apparaît déjà comme "un gros bourg commerçant qui rayonne" (Jousseume et Talandier, 2016, p. 5).

Au-delà de la définition d'une petite ville par le nombre d'habitants, d'autres critères peuvent aussi être évoqués. C'est le cas du nombre d'emplois. Jusqu'en 2020, "le zonage en aires urbaines" indiquait qu'une petite ville devait centraliser "au moins 1500 emplois" (Brouard-Sala, 2023, p. 1). Cette approche par l'emploi est intéressante toutefois elle ne permet pas de rendre compte de la totalité de la population puisqu'elle exclut plus de 50% des Français à savoir les retraités, enfants, étudiants et chômeurs (Jousseume et Talandier, 2016, p. 6). Mais la définition d'une petite ville peut aussi se faire par la présence de certains équipements spécifiques. Contrairement au bourg, les petites villes se distinguent par la présence de commerces, de services, d'équipements scolaires ou de santé (Jousseume et Talandier, 2016, p. 6). La présence d'un collège apparaît donc être un bon indicateur pour distinguer une petite ville (Brouard-Sala, 2023, p. 1). De plus, les commerces doivent être diversifiés : commerces spécifiques (des magasins de vêtements par exemple), supérettes, supermarchés, hypermarchés, etc. (Mainet, 2011, p. 77). La petite ville est aussi dotée de services divers : banque, assurance, bureau de poste (Mainet, 2011, p. 77). De ce fait, la petite ville se doit de satisfaire des besoins essentiels, de jouer un rôle en matière d'emplois et d'offre commerciale afin de favoriser la "consommation locale" et de générer un "accès aux services" (Fol, 2020, p. 23). Néanmoins, cette offre en équipements, en service, en commerces est moindre par rapport à d'autres plus grandes villes.

---

<sup>7</sup> Le Livre Scolaire. (n.d.). *Les villes petites et moyennes face à la métropolisation*. Lelivrescolaire.fr. Consulté le 13 Juin 2023. URL: <https://www.livrescolaire.fr/page/6628413>

Dans les petites villes il est aussi possible de retrouver des “éléments d’urbanité visibles dans les aménagements” (Mainet, 2011, p. 77) à savoir des trottoirs, du mobilier urbain mais aussi des espaces à destination des piétons uniquement, des rues commerçantes et une certaine “animation urbaine” (Mainet, 2011, p. 77). La présence d’une “place du marché” est souvent à notifier<sup>8</sup>. La petite ville se définit aussi par l’influence qu’elle a sur les territoires environnants<sup>9</sup>. Effectivement, celle-ci peut atteindre jusqu’à 20 kilomètres autour de la commune (Mainet, 2011, p. 77).

Les petites villes ne forment pas un groupe homogène et sont très diversifiées “en fonction de leur localisation régionale, de leur appartenance à un bassin productif ou de leur situation vis à vis des grandes villes” (Fol, 2020, p. 8). Selon le CGET (Commissariat Général à l’Egalité des Territoires), remplacé depuis le 1er janvier 2020 par l’ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires), les petites villes constituent un “maillon essentiel pour la cohésion des territoires” ainsi qu’un “maillon intermédiaire entre les métropoles et les territoires ruraux”<sup>10</sup> qui est largement plébiscité par les habitants. En effet, les petites villes offrent souvent un cadre de vie agréable ainsi qu’un juste milieu entre l’accès aux “ressources de la ville” et la “qualité de vie” offerte par les “attraits de la campagne” (Fol, 2020, p. 23). De plus, contrairement aux métropoles, les petites villes sont moins touchées par les “inégalités socio-spatiales” (Fol, 2020, p. 23). Par ailleurs, dans un contexte de “forte pression démographique” et de tension croissante sur les prix fonciers et immobiliers, les petites villes peuvent être considérées comme pouvant “jouer un rôle dans le rééquilibrage du territoire” (Fol, 2020, p. 27). Les petites villes représentent d’ailleurs un échelon très important en France puisque près d’ “un citadin sur deux vit dans une ville de moins de 100.000 habitants”<sup>11</sup>.

### 1.1.3. La petite ville dans la recherche scientifique

Comme nous l’avons vu, les chercheurs ne s’accordent pas sur une manière unique de définir la petite ville. Quelques critères sont évoqués : un nombre d’habitant suffisant avec un seuil qui dépend des acteurs, la présence d’équipements, de commerces, de services ainsi que la présence de lieux de “sociabilité” (Mainet, 2011, p. 79). Mais finalement, la préoccupation de la part des chercheurs pour l’analyse des problématiques spécifiques aux petites villes est assez récente.

En 1955, l’Etat lance les programmes d’Action Régionale (Jousseume et Talandier, 2016, p. 3). Conjointement à ce programme, les chercheurs vont s’intéresser aux petites villes. En effet, leurs recherches vont s’inscrire “dans un lien étroit avec les politiques d’aménagement du territoire de l’Etat” (Jousseume et Talandier, 2016, p. 3). Ces politiques étant soutenues par la DATAR (Délégation interministérielle à l’Aménagement du Territoire et à l’Attractivité Régionale), elles se focalisent en premier lieu sur les “grandes villes”, en second lieu sur les “villes moyennes” et enfin sur les “petites villes” (Jousseume et Talandier, 2016, p. 3). De nombreuses thèses vont donc être publiées au sujet des petites villes. Le géographe et sociologue français Bernard Kayser va énormément s’intéresser à

<sup>8</sup> Groupe Caisse des Dépôts. (Mai, 2019). *Villes petites et moyennes, évolutions et stratégies d’action*. Groupe Caisse des Dépôts, 12p. URL: [https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/01\\_cahiers\\_de\\_rech\\_0719def\\_0.pdf](https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/01_cahiers_de_rech_0719def_0.pdf) Consulté le 7 juin 2023

<sup>9</sup> Ibid

<sup>10</sup> Le Livre Scolaire. (n.d.). *Les villes petites et moyennes face à la métropolisation*. Lelivrescolaire.fr. Consulté le 13 Juin 2023. URL: <https://www.lolivrescolaire.fr/page/6628413>

<sup>11</sup> Ibid

ces territoires (Jousseume et Talandier, 2016, p. 3). Dans les années 1950/1960, les chercheurs s'intéressent donc déjà aux petites villes. Néanmoins, les travaux réalisés sur ces territoires ne correspondent qu'à des "monographies" régionales et rurales dans lesquelles les chercheurs analysent les problématiques très localement à travers une approche "ville-campagne" (Edouard, 2012, p. 35).

Selon le géographe Pierre George, "l'attention des géographes, comme celle des économistes, des sociologues, des urbanistes s'est surtout portée vers les "monstres" ou les "villes modèles"" George (1968, p. 744) cité par Edouard (2012, p. 25). Cela signifie que l'attention scientifique a longtemps été portée vers les métropoles, et "la petite ville est longtemps apparue comme un objet de second rang, une forme "minimale" d'urbanité en géographie et plus largement dans le champ des sciences sociales" (Edouard, 2012, p. 25). En effet, depuis les années 1990 les travaux sont très centrés sur les métropoles et la métropolisation (Fol, 2020, p. 7). Même s'il est vrai qu'il y a eu des travaux sur les petites villes dans les années 1990 (Jousseume et Talandier, 2016, p. 3), les recherches sont centralisées autour de la question de la "concentration des fonctions métropolitaines et des ressources" mais aussi sur le rôle des "pôles urbains, des pôles de compétitivité, ou encore des pôles universitaires" (Fol, 2020, p. 7) que sont ces grandes villes. La thèse défendue dans ces travaux est que pour "produire efficacement de la richesse" il est nécessaire d'"atteindre une taille critique" à partir de laquelle il est possible d'avoir de l'influence sur les autres territoires (Fol, 2020, p. 7).

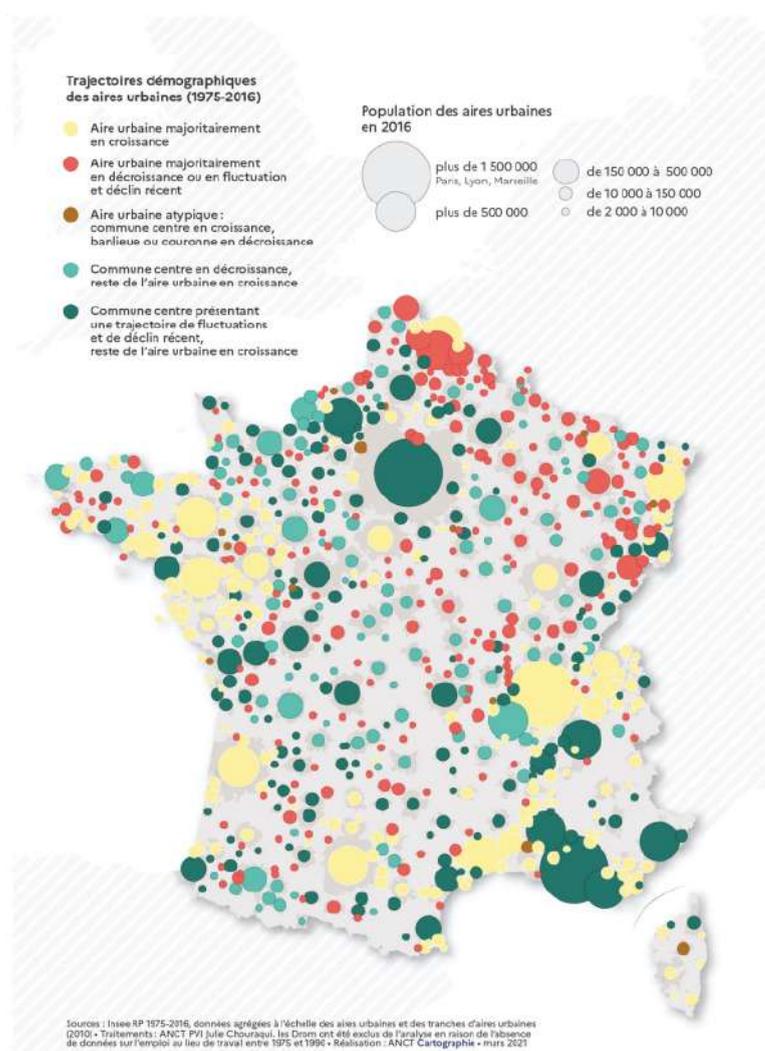
Aujourd'hui, le programme de recherche POPSU (Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines) du PUCA (Plan Urbanisme Construction et Architecture) lancé en 2018, a pour objectif de rassembler "des chercheurs, des acteurs locaux, et des élus pour la réalisation d'études de cas au sein de petites villes et de territoires ruraux" (Fol, 2020, p. 6). Par conséquent, l'intérêt porté vers ces territoires est désormais réel. Les petites villes deviennent les terrains d'études ne relevant plus de la simple monographie régionale mais elles font l'objet d'études poussées et deviennent des "observatoires" (Edouard, 2012, p. 37) pour comprendre les dynamiques et la géographie actuelle du pays. De plus, la petite ville n'est plus vue comme un objet "unique" (Edouard, 2012, p. 30) puisqu'il est question de s'intéresser "à une échelle territoriale qui permet une approche plus complète des phénomènes observés" (Edouard, 2012, p. 26). Malgré ce regain d'intérêt du monde scientifique pour les petites villes, les travaux réalisés s'attardent à évoquer "les problèmes" auxquels ces villes font face (Fol, 2020, p. 8). Il est donc vrai que très souvent, dans la littérature scientifique, les écrits indiquent que les petites villes sont associées à des "espaces en voie de régression" et fragiles (Edouard, 2012, p. 26).

## **1.2. Une dévalorisation et un déclin à nuancer**

Comme nous l'avons vu précédemment, les petites villes sont souvent citées par les chercheurs comme étant des espaces en déclin. En plus d'être dotées de peu d'ingénierie technique contrairement aux plus grandes villes, celles-ci sont confrontées à de multiples difficultés. Nous allons pouvoir dans un premier temps décrypter les situations dans lesquelles sont ces villes

aujourd'hui ainsi que la manière dont elles ont pu en arriver là. Dans un second temps il conviendra de nuancer ces propos en expliquant que certaines petites villes peuvent se retrouver dans de bonnes situations. Et dans un troisième temps, ce sera l'opportunité d'analyser le cas de certaines villes de l'Oise, dont Noyon.

### 1.2.1. Des petites villes confrontées à de multiples difficultés...



Les problématiques auxquelles sont confrontées les petites villes sont nombreuses et sont souvent rappelées dans les écrits scientifiques mais aussi dans la presse. Tout d'abord, le premier facteur identifié est celui de la baisse de la population. Comme nous pouvons le voir sur la figure 3, la majorité des petites et moyennes villes (de 2.000 à 150.000 habitants) connaissent des situations de déclin démographique, parfois récentes. Dans le cas de certaines villes, il s'agit des centres-villes qui sont majoritairement touchés; tandis que les périphéries sont en croissance (cercle bleu clair et bleu plus foncé). Les petites villes les plus touchées par cette baisse de population sont majoritairement localisées dans le nord-est de la France et au sein des anciennes régions industrielles. Les villes de l'arc Méditerranéen présentent des situations plus favorables.

Figure 3 : Carte des trajectoires d'évolution démographique des aires urbaines françaises  
Source : Chouraqui, Julie. (Juillet, 2021). *La décroissance urbaine : enjeux, clés d'analyse et*

*action publique.* Agence nationale de la cohésion des territoires. p.21.

URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance\\_ANCT\\_VF.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance_ANCT_VF.pdf)  
Consulté le 28 août 2023

Cette situation se confirme dans le graphique présenté ci-dessous (figure 4). Les centres-villes des petites villes sont à 75% dans des situations de décroissance ou de fluctuation/déclin récent. C'est aussi le cas des moyennes villes (jusqu'à 150.000 habitants) et des villes plus importantes (jusqu'à 500.000 habitants). Néanmoins, la situation est d'autant plus préoccupante dans les petites villes puisque les banlieues et couronnes sont aussi très touchées.

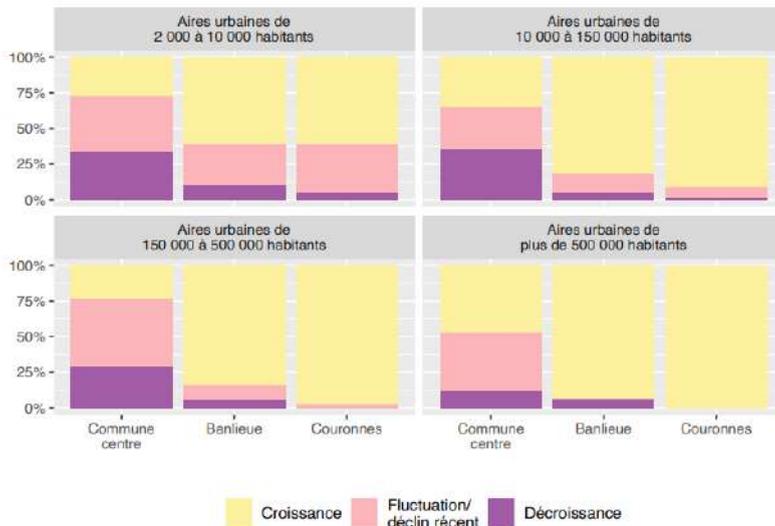
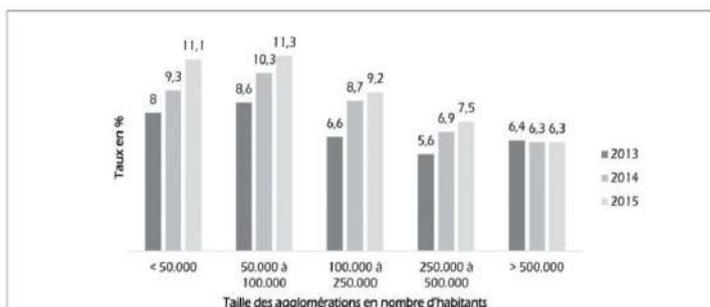


Figure 4 : Les trajectoires démographiques des communes centres, banlieues et couronnes des aires urbaines  
 Source : Chouraqui, Julie. (Juillet, 2021). *La décroissance urbaine : enjeux, clés d'analyse et action publique*. Agence nationale de la cohésion des territoires. p.19.

Source : INSEE, RP ; Réalisation : J. Chouraqui

URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance\\_ANCT\\_VF.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance_ANCT_VF.pdf)  
 Consulté le 28 août 2023

Une autre problématique qui est souvent avancée est celle de la “dévitalisation des centres villes des petites villes”, qui n’a de cesse que de s’accroître “ces dernières années”<sup>12</sup> alors que dans les métropoles on assiste à “un retour au centre” des fonctions commerciales ou encore récréatives<sup>13</sup>. Cela se traduit tout d’abord par un “déclin commercial” (Edouard, 2012, p. 5) avec un taux de vacance commerciale en centre-ville particulièrement élevé, voir par la présence de “friches commerciales”<sup>14</sup>. Il est estimé que le taux de vacance commerciale en France est passé d’environ 8% à 11% dans les petites et moyennes villes entre 2013 et 2015 (figure 5).



Sources : données Codata 2015 retraitées par Procos

Figure 5 : Evolution du taux moyen de vacance commerciale en centre-ville, selon la taille des agglomérations (unités urbaines)  
 Source : Bicard, Daniel. (23 Juin, 2016). *La vacance commerciale dépasse les 15% dans plus de 20 centres-villes en France*. LSA.

URL: <https://www.lsa-conso.fr/la-vacance-commerciale-depasse-les-15-dans-plus-de-20-centres-villes-en-france.241251>  
 Consulté le 28 août 2023

<sup>12</sup> Vie Publique. (22 Mars, 2021). *Villes petites et moyennes : des centres-villes en souffrance*. Vie publique.

URL: <https://www.vie-publique.fr/eclairage/277179-villes-petites-et-moyennes-des-centres-villes-en-souffrance> Consulté le 14 juin 2023

<sup>13</sup> Groupe Caisse des Dépôts. (Mai, 2019). *Villes petites et moyennes, évolutions et stratégies d'action*. Groupe Caisse des Dépôts, 12p.

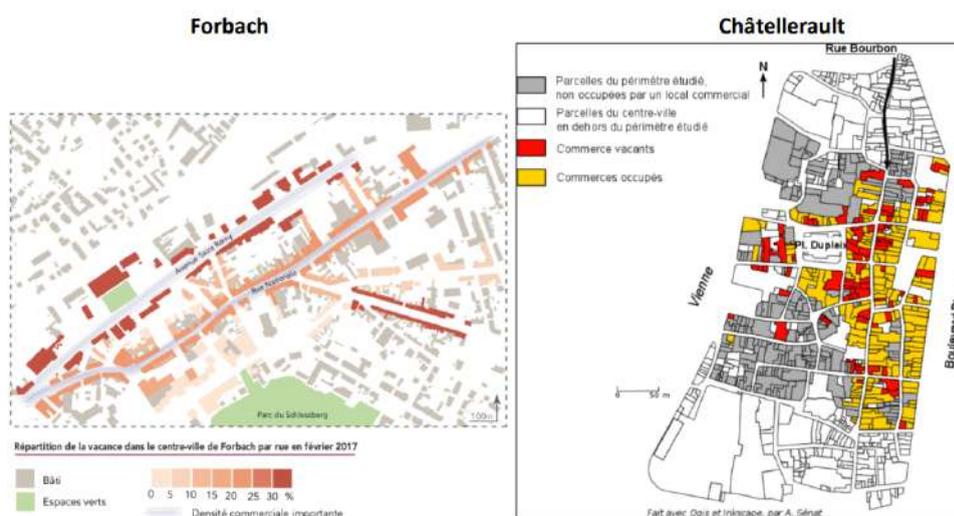
URL: [https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/01\\_cahiers\\_de\\_rech\\_0719def\\_0.pdf](https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/01_cahiers_de_rech_0719def_0.pdf) Consulté le 7 juin 2023

<sup>14</sup> REGNIER, M. (19 Janvier, 2020). *La place des villes petites et moyennes dans la métropolisation* - Prem's.

URL: <https://www.prem.grweb.fr/2020/01/19/b-la-place-des-villes-petites-et-moyennes-dans-la-metropolisation/> Consulté le 14 juin 2023

Cette problématique de vacance commerciale se voit dans les villes et notamment à Forbach (21.000 habitants) et Châtelleraut (35.000 habitants) qui font partie des villes les plus touchées par ce phénomène (figure 6).

Figure 6 : La répartition de la vacance commerciale dans les centres-villes de Forbach (Source : Chouraqui et al., 2017, p.27) et Châtelleraut (Source : Sénat, 2018, p.45)



Source : Chouraqui, Julie. (Juillet, 2021). *La décroissance urbaine : enjeux, clés d'analyse et action publique*. Agence nationale de la cohésion des territoires. p, 30.

URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance\\_ANCT\\_VF.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance_ANCT_VF.pdf)

Consulté le 28 août 2023

D'autres indicateurs concernant les logements peuvent aussi venir traduire la dévitalisation des centres-villes des petites villes. En effet, les logements situés en centre ville subissent eux aussi une vacance importante. De plus, ils sont souvent décrits comme étant en mauvais état<sup>15</sup> et inadaptés à la population qui souhaite s'installer en ville. En effet, les logements disponibles en centre-ville sont souvent de petites surfaces (T1 ou T2), ne favorisant pas l'installation de familles. Dans les petites villes, le taux de vacance des logements est plus élevé que dans les moyennes et grandes villes. En effet, 50% des petites villes possèdent un taux élevé de vacance des logements depuis 1990 (en s'intéressant aux communes centres) (figure 7). Le taux grimpe à 75% lorsque l'on prend en compte les augmentations de vacances récentes. Pour les grandes villes, seules 30 % d'entre elles sont en situation de vacance locative élevée depuis les années 1990.

<sup>15</sup> Vie Publique. (22 Mars, 2021). *Villes petites et moyennes : des centres-villes en souffrance*. Vie publique.

URL: <https://www.vie-publique.fr/eclairage/277179-villes-petites-et-moyennes-des-centres-villes-en-souffrance> Consulté le 14 juin 2023

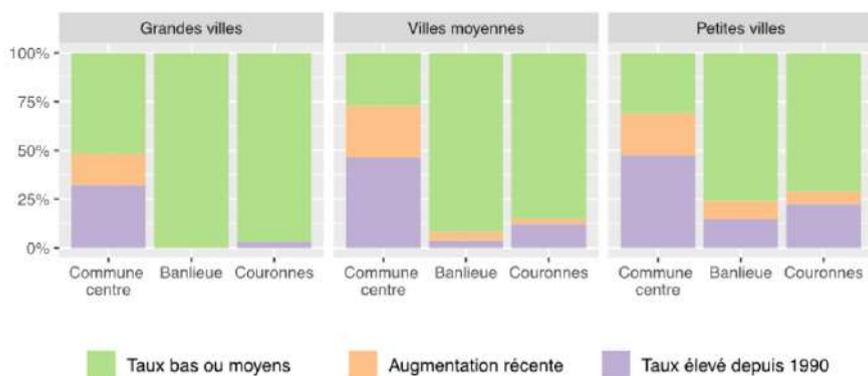


Figure 7 : Les trajectoires d'évolution du taux de vacance du logement dans les communes centres, banlieues et couronnes des agglomérations françaises depuis 1990

Source : CHOURAQUI, J., VERHAEGHE, L., de MARESCHAL, D., & LEMOULT, B. (2021, Février 22). *Dynamiques de déprise des villes moyennes françaises*. Groupe Caisse des Dépôts.

URL: <https://www.caissedesdepots.fr/blog/article/les-villes-moyennes-francaises-diversite-specificites>

Consulté le 28 août 2023

La perte de services et des équipements tels que les “bureaux de poste, écoles, tribunaux, hôpitaux” ou encore “cabinets de médecins généralistes, pharmacies, [...], cinémas, terrains de grands jeux, écoles maternelles et collèges”<sup>16</sup> mais aussi des casernes (Fol, 2020, p. 16), relatent aussi le déclin des petites villes. Enfin, les petites villes sont aussi confrontées à d'autres problématiques : perte de population, taux de chômage et de pauvreté élevé<sup>17</sup>. Il s'avère que “plus de deux tiers des aires urbaines en décroissance sont celles de petites villes” (Fol, 2020, p. 10). Cette situation n'est d'ailleurs pas exclusive à la France puisque dans d'autres pays européens voire dans d'autres pays du monde entier, certaines petites villes subissent aussi des situations de déclin par rapport aux métropoles. C'est le cas en Allemagne ou encore au Japon (Fol, 2020, p. 12). D'ailleurs, à l'échelle européenne, la “décroissance démographique” des petites villes s'est développée “après 2000 en Europe de l'Ouest, et après 2005 en Europe du Sud” (Fol, 2020, p. 13).

Les petites villes qui sont les plus touchées par ces situations de dévitalisation sont tout d'abord les villes “situées en dehors de l'influence forte d'une métropole” (Edouard, 2019, p. 1) puisqu'elles ne bénéficient pas de l'attractivité que peuvent jouer les métropoles. De fait, ces grandes villes attirent des habitants car elles offrent énormément d'emplois, mais aussi de nombreux loisirs et une offre de commerces plus que satisfaisante. Par conséquent, les individus travaillant dans ces villes peuvent décider de venir habiter dans une petite ville à proximité afin de profiter du cadre de vie permettant alors de stimuler l'économie. Cela est permis par la présence de réseaux de transports efficaces qui relient la petite ville à la métropole<sup>18</sup>. Force est de constater que les petites villes situées à proximité des métropoles captent “les classes supérieures” contrairement aux autres situées dans des territoires davantage ruraux (Fol, 2020, p. 11).

Puis, les petites villes les plus en déclin sont surtout localisées autour des anciennes régions industrielles, à savoir le Nord et l'Est de la France qui apparaissent comme étant en “net déclin

<sup>16</sup> Ibid

<sup>17</sup> Ibid

<sup>18</sup> Le Livre Scolaire. (n.d.). *Les villes petites et moyennes face à la métropolisation*. Lelivrescolaire.fr. Consulté le 13 Juin 2023. URL: <https://www.livrescolaire.fr/page/6628413>

démographique”<sup>19</sup>. Ces petites villes se sont largement développées “pendant plusieurs décennies” (Fol, 2020, p. 9) mais se retrouvent souvent dans des situations de déclin aujourd’hui. Les villes les plus touchées sont donc celles qui étaient dépendantes d’une seule et unique “activité aujourd’hui en déclin” (Fol, 2020, p. 10). Ensuite, les petites villes situées au sein de la diagonale du vide apparaissent dans une situation assez compliquée du fait d’un délaissement subi dans les années 1970 par rapport aux “grandes vallées industrielles et urbaines” (Edouard, 2019, p.5) françaises.

Enfin, les villes qui connaissent un “vieillissement de la population”<sup>20</sup> se retrouvent aussi davantage en difficulté. Ces villes sont situées dans des départements qui comptent en moyenne “30% de personnes de plus de 60 ans contre un peu plus de 25% en France métropolitaine”<sup>21</sup>. Il s’agit par exemple des départements de la Haute Marne, de l’Aisne, de la Creuse, de l’Orne, du Cantal ou encore des Vosges.

La situation de ces petites villes s’est surtout accentuée à partir des années 1990 (Brouard-Sala, 2023, p.1) à cause d’une “pluralité de facteurs”<sup>22</sup>.

D’abord, à cause du phénomène de métropolisation. La métropolisation peut être définie comme “un processus de concentration des populations, des activités et des valeurs dans des villes de grande taille”<sup>23</sup>. Ce processus, renforçant les villes situées en haut de la hiérarchie urbaine, se réalise au détriment de villes de niveau hiérarchique inférieur. En effet, la métropolisation est avant tout un processus de la mondialisation, elle est la conséquence spatiale de cette dernière. Elle est aussi la traduction spatiale du développement de l’économie libérale à partir des années 1980. La question de la métropolisation traite donc à la fois de la grande ville mais aussi du rôle qu’elle joue en matière d’organisation de son territoire. Les métropoles inscrites dans le processus de métropolisation cherchent donc à se démarquer et à atteindre un rayonnement international grâce à l’installation des grands sièges sociaux de multinationales, une concentration des formations dans le supérieur ainsi qu’une accessibilité en termes de transport. De ce fait, les petites villes ont subi ce phénomène de métropolisation “depuis plusieurs décennies”<sup>24</sup>. Les petites villes sont affaiblies par ces métropoles qui vont réellement concentrer énormément de flux et donc s’imposer face à des petites villes qui ne parviennent pas à être aussi attractives (Groupe Caisse des Dépôts, 2019, p.5).

Puis, les petites villes ont été largement fragilisées par la désindustrialisation qui opère en France à partir des années 1980. Il s’avère qu’entre 1970 et 2016, la “part de l’industrie dans le PIB est passée de 22,2 % à 11,4 %”<sup>25</sup>. Suite à la fermeture des industries, et donc à la perte d’emploi, une partie de la population la plus aisée quitte la ville pour retrouver du travail ailleurs. Les populations qui restent sont donc les plus pauvres et les moins diplômés. Cela provoque une “paupérisation” et

---

<sup>19</sup> Le Livre Scolaire. (n.d.). *Les villes petites et moyennes face à la métropolisation*. Lelivrescolaire.fr. Consulté le 13 Juin 2023. URL: <https://www.livrescolaire.fr/page/6628413>

<sup>20</sup> Zapalski, E. (29 Mars, 2021). *Dévitisation des centres de petites villes : une vingtaine de départements particulièrement fragiles*. Banque des territoires.

URL: <https://www.banquedesterritoires.fr/devitalisation-des-centres-de-petites-villes-une-vingtaine-de-departements-particulierement> Consulté le 14 juin 2023

<sup>21</sup> Ibid

<sup>22</sup> Groupe Caisse des Dépôts. (Mai, 2019). *Villes petites et moyennes, évolutions et stratégies d’action*. Groupe Caisse des Dépôts, 12p. URL: [https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/01\\_cahiers\\_de\\_rech\\_0719def\\_0.pdf](https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/01_cahiers_de_rech_0719def_0.pdf) Consulté le 7 juin 2023

<sup>23</sup> Géoconfluences. (23 janvier, 2023). *Métropolisation*. Géoconfluences. URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/metropolisation> Consulté le 19 juin 2023

<sup>24</sup> CEREMA. (15 Décembre, 2021). *Villes petites et moyennes : de la revitalisation à la résilience*. URL: <https://www.cerema.fr/fr/actualites/villes-petites-moyennes-revitalisation-resilience> Consulté le 19 juin 2023

<sup>25</sup> Zapalski, E. (29 Mars, 2021). *Dévitisation des centres de petites villes : une vingtaine de départements particulièrement fragiles*. Banque des territoires.

URL: <https://www.banquedesterritoires.fr/devitalisation-des-centres-de-petites-villes-une-vingtaine-de-departements-particulierement> Consulté le 14 juin 2023

parfois un “vieillissement de la population” (Brouard-Sala, 2023, p.9). Ce départ d’une grande partie de la population va contribuer à une vacance des logements et des commerces de plus en plus importante. En conséquence, le marché immobilier va subir “une baisse des prix provoquant l’arrivée d’une population plus modeste” (Brouard-Sala, 2023, p.9). Le départ des commerces, la vacance des logements au cœur du centre-ville va contribuer à la multiplication de vives critiques notamment de la part des personnes ayant vu les changements entre la période précédant et suivant la désindustrialisation (Brouard-Sala, 2023, p.10). De nombreuses petites villes se retrouvent ainsi dans une situation de perte d’emploi depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000 (figure 8). Finalement, il est possible de dire que la désindustrialisation est un facteur de dévitalisation des petites villes qui s’opère souvent selon de mêmes mécanismes dans de nombreuses villes concernées (figure 9).

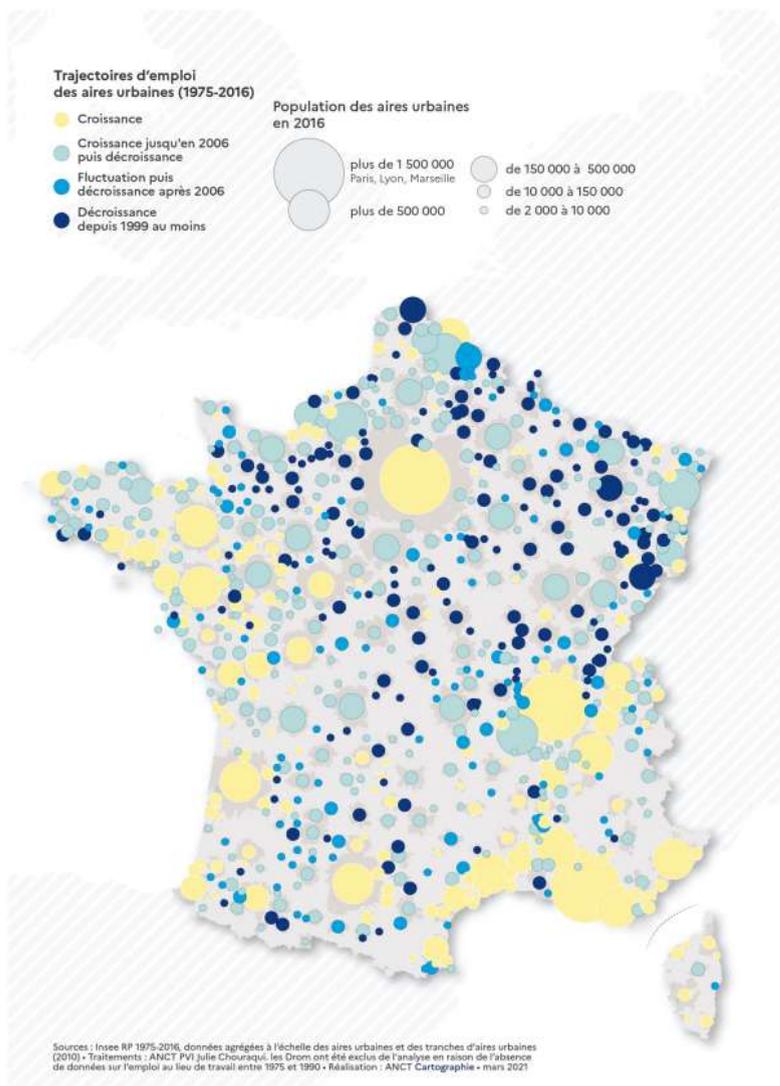
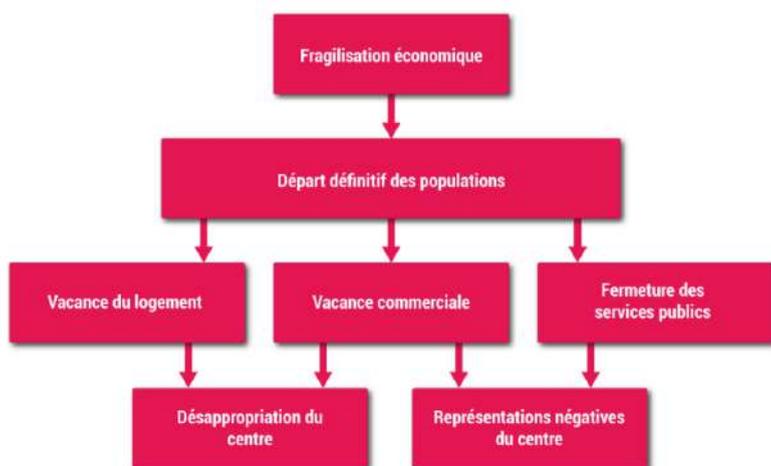


Figure 8 : Carte des trajectoires d’évolution d’emploi des aires urbaines françaises

Source : Source : Chouraqui, Julie. (Juillet, 2021). *La décroissance urbaine : enjeux, clés d’analyse et action publique*. Agence nationale de la cohésion des territoires. p, 30.

URL:[https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance\\_ANCT\\_VF.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance_ANCT_VF.pdf)

Consulté le 28 août 2023



Conception : Quentin Brouard-Sala, Géoconfluences, 2023.  
 Licence C.C. : attribution de l'auteur, usage non commercial, partage sous la même licence

Figure 9 : Les processus de dévitalisation d'une petite ville en France

Source : BROUARD-SALA Quentin. (Mars, 2023). *Dévitalisation et revitalisation des villes petites et moyennes en Normandie*, Géoconfluences, 24p.

URL: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/devitalisation-revitalisation-villes-petites-moyennes-normandie> Consulté le 13 Juin 2023.

Ensuite, le déclin des centres-villes des petites villes est aussi lié au phénomène de périphérisation de la ville (Brouard-Sala, 2023, p.10). Le développement de commerces et surtout de grandes surfaces et la construction de quartiers pavillonnaires fait de maisons individuelles à la périphérie des villes à partir des années 1960, a contribué au renforcement de la vacance en logements et commerciales des centres villes des petites villes (Groupe Caisse des Dépôts, 2019, p.6). Ces quartiers périphériques se sont énormément développés du fait du faible coût du foncier (Groupe Caisse des Dépôts, 2019, p.5). Mais aussi parce que la volonté des français a été de posséder son propre pavillon au détriment de logements plus vétustes en centre-ville. Ce processus a favorisé pendant longtemps ce modèle du "tout voiture" (Brouard-Sala, 2023, p.1) favorisant l'étalement urbain, qui n'est cependant plus celui qui est préconisé aujourd'hui dans le cadre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Aujourd'hui en France, 62% des achats se font encore dans les commerces localisés à la périphérie des villes (Groupe Caisse des Dépôts, 2019, p.6). Plus récemment, la crise du Covid en 2020 et le développement du e-commerce ont participé aussi à la baisse de fréquentation des commerces de centre-ville<sup>26</sup>.

D'autres éléments sont aussi à l'origine du déclin des petites villes, c'est le cas de "la mise en oeuvre de de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP)" (Fol, 2020, p.15) qui opère à partir de 2007 et qui "vise à rationaliser l'organisation des services de l'Etat dans un but de réduction des dépenses publiques" (Fol, 2020, p.16). La RGPP a notamment contribué à la "fermeture de tribunaux, de casernes, d'hôpitaux ou encore de sièges locaux de la Banque de France et ce particulièrement dans les villes petites et moyennes" (Fol, 2020, p.16). Pendant de nombreuses années, l'action publique a délaissé les petites villes au détriment des métropoles en mettant en place une politique "de rationalisation" (Fol, 2020, p. 16) et "d'austérité budgétaire" (Fol, 2020, p. 7). Entre 2018 et 2019, le mouvement des gilets jaunes traduit ce sentiment de délaissement ressenti par les habitants des petites villes. Les 70% des habitants des petites villes qui suivent ce mouvement

<sup>26</sup> Vie Publique. (22 Mars, 2021). *Villes petites et moyennes : des centres-villes en souffrance*. Vie publique.

URL: <https://www.vie-publique.fr/eclairage/277179-villes-petites-et-moyennes-des-centres-villes-en-souffrance> Consulté le 14 juin 2023

revendiquent la “concentration des activités au sein des métropoles”<sup>27</sup> ainsi que la disparition des emplois, commerces et services.

### 1.2.2. ...mais qui peuvent connaître une certaine attractivité

Comme nous l’avons vu précédemment, les petites villes offrent un cadre de vie souvent bien meilleur que dans les plus grandes villes. De ce fait, si certaines petites villes sont en situation de déclin, d’autres parviennent à attirer pour de multiples raisons. Il s’avère que les petites villes situées à proximité des métropoles parviennent à tirer profit de cette proximité, c’est le cas de la petite ville d’environ 5.000 habitants de Vic-le-Comte située dans “l’influence directe de Clermont Ferrand” (Edouard, 2019, p.5). En revanche, les petites villes plus éloignées n’en restent parfois pas moins attractives. Certains chercheurs comme Sylvie Fol mentionnent le fait que l’éloignement des grandes villes peut aussi être considéré comme un atout et qu’il existe un certain “effet protecteur de l’isolement pour certaines villes” (Fol, 2020, p.10). En effet, celles-ci conservent leur authenticité et représentent souvent de véritables centralités lorsqu’elles sont situées sur des territoires à dominante rurale.

Après la crise du Covid en 2020, les citoyens apprécient les petites villes “à taille humaine”<sup>28</sup> et souhaitent accéder à un confort de vie mêlant “proximité avec la nature et la campagne” et “relations sociales” (Edouard, 2019, p.6). En tout état de cause, la généralisation du télétravail a permis à un grand nombre d’habitants de s’éloigner des grandes villes considérées comme beaucoup trop denses. L’argument qui est avancé est aussi qu’il est possible d’avoir un logement plus grand pour moins cher avec une offre de service réduite à ce qui peut être offert dans une métropole, mais qui reste tout de même satisfaisante. Cet attrait pour les petites villes est aussi partagé chez les plus jeunes puisqu’il est estimé que “36% des jeunes de moins de 35 ans vivant en métropole” envisagent de partir pour s’installer sur des plus petites communes<sup>29</sup>. Aussi, d’après une étude Ipsos réalisée en 2022 et publiée en 2023, en France, “89% des jeunes de 16 à 30 ans disent avoir un regard positif sur les petites villes” alors que 52% “pensent que les petites villes vont connaître une dynamique positive”<sup>30</sup>.

Bien avant cette crise, certaines villes étaient déjà attrayantes auparavant et le sont encore aujourd’hui. A l’échelle de la France, les petites villes qui s’en sortent le mieux sont situées au sud ou à l’ouest du pays (Fol, 2020, p. 10). Celles situées sur les littoraux attirent des touristes mais aussi des habitants qui décident de s’installer en bord de mer pour toutes les aménités de cadre de vie que cela implique, c’est le phénomène de littoralisation (Brouard-Sala, 2023, p.4). C’est pourquoi certaines petites villes normandes situées à proximité du littoral apparaissent plus dynamiques que d’autres situées dans l’arrière pays, c’est le cas de la commune d’Agon-Coutainville de près de 3000 habitants, située dans le département de la Manche qui a vu sa population augmenter depuis 1968 (Brouard-Sala, 2023, p.7). Les petites villes situées à proximité d’une frontière jouissent aussi d’un

---

<sup>27</sup> Vie Publique. (22 Mars, 2021). *Villes petites et moyennes : des centres-villes en souffrance*. Vie publique.

URL: <https://www.vie-publique.fr/eclairage/277179-villes-petites-et-moyennes-des-centres-villes-en-souffrance> Consulté le 14 juin 2023

<sup>28</sup> Le Livre Scolaire. (n.d.). *Les villes petites et moyennes face à la métropolisation*. Lelivrescolaire.fr. Consulté le 13 Juin 2023. URL: <https://www.livrescolaire.fr/page/6628413>

<sup>29</sup> Vie Publique. (22 Mars, 2021). *Villes petites et moyennes : des centres-villes en souffrance*. Vie publique. URL: <https://www.vie-publique.fr/eclairage/277179-villes-petites-et-moyennes-des-centres-villes-en-souffrance> Consulté le 14 juin 2023

<sup>30</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (1er Février, 2023). *Baromètre des Petites villes de demain : le regard optimiste des jeunes*, Agence nationale de la cohésion des territoires. URL: <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/barometre-des-petites-villes-de-demain-le-regard-optimiste-des-jeunes-1043> Consulté le 19 juin 2023

dynamisme particulier. Certaines petites villes rayonnent aussi par la présence d'une histoire riche et donc des monuments patrimoniaux à visiter qui attirent de nombreux touristes (Edouard, 2019, p.6). C'est le cas de Figeac qui a été labellisée Ville d'Art et d'Histoire (VPAH) par le ministère de la culture en 1990 et qui rayonne par son "centre ancien" et grâce à la présence d'autres sites touristiques emblématiques tel que le "gouffre de Padirac" (Lugan, 2019, p.19). D'autres petites villes attirent aussi par la présence d'activités bien spécifiques comme l'artisanat de la coutellerie à Laguiole dans l'Aveyron. Enfin, dans les petites villes il est facile de réaliser des "actions visibles rapidement comme la végétalisation des rues" ou encore "la mise en place de boutique à l'essai"<sup>31</sup>. Elles sont aussi de véritables terrains pour la mise en place de "politiques" innovantes notamment en matière de gouvernance territoriale. Les élus de ces territoires sont souvent très enthousiastes à l'idée de mobiliser les habitants et autres acteurs et de co-construire des projets pour contenter les besoins de chacun et "changer l'image"<sup>32</sup> du territoire.

A l'échelle du département de l'Oise, certaines petites villes apparaissent comme plus en difficulté que d'autres. Dans la partie qui suit, il s'agira d'analyser rapidement les situations vécues par quelques-unes de ces villes et d'évoquer aussi le contexte particulier de Noyon.

### 1.2.3. Le cas des petites villes de l'Oise et de Noyon en particulier

Le département de l'Oise attire chaque année de plus en plus d'habitants. Contrairement aux autres départements de la région Hauts-de-France, l'Oise a gagné des habitants durant cette dernière décennie. Entre 2014 et 2020, le département de l'Oise a accueilli en moyenne 1800 habitants tous les ans. Au contraire, la région Hauts-de-France a, dans sa globalité, perdu environ 1400 habitants par an entre ces deux dates. Les deux départements qui semblent être les moins attractifs de la région sont l'Aisne et le Pas-de-Calais qui ont perdu en moyenne 1700 habitants par an<sup>33</sup>.

Certaines petites villes du sud de l'Oise profitent de l'attractivité de la capitale. Au contraire, les petites villes situées plus au nord du département, comme Breteuil, sont inscrites dans des territoires plus ruraux et ne font pas partie de l'aire d'influence de Paris et de la région Parisienne. Les petites villes de Senlis (13.385 habitants) et de Méru (14.354 habitants) sont localisées dans le sud de l'Oise, et peuvent être considérées comme étant "dans l'aire urbaine de de Paris"<sup>34</sup>. Si les deux villes ont des profils très différents notamment au niveau "de leurs paysages, de leur spécialisation économique comme du profil de leur population" (Berroir et al., 2017), elles ont toutes les deux des relations fortes avec la capitale. Les flux domicile-travail entre Paris et les deux petites villes sont très importants. Par exemple, "19% des flux sortants" réalisés par les "habitants du secteur de Méru" se font en direction de Paris (Berroir et al., 2017, p.74). Malgré ces fortes connexions, les petites villes périurbaines du sud de l'Oise jouent aussi un rôle de centralité. C'est d'autant plus vrai que dans les communes situées autour de Senlis, près d' "un actif sur trois" occupe un emploi à Senlis (Berroir et

<sup>31</sup> CEREMA. (15 Décembre, 2021). *Villes petites et moyennes : de la revitalisation à la résilience*. URL: <https://www.cerema.fr/fr/actualites/villes-petites-moyennes-revitalisation-resilience> Consulté le 19 juin 2023

<sup>32</sup> Ibid

<sup>33</sup> HAJZLER, Yacha. (17 Janvier, 2023). *Démographie : l'Oise, département le plus attractif d'une région en perte d'habitants*. France 3 Régions. URL: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/oise/demographie-l-oise-departement-le-plus-attractif-d-une-region-en-perte-d-habitants-2695558.html> Consulté le 20 juin 2023.

<sup>34</sup> Berroir, S., Delage, M., Fleury, A., Fol, S., Guérois, M., Maulat, J. & Viana Cerqueira, E. (2017). *Petites villes périurbaines et ancrage local des habitants. Les cas de Méru et Senlis dans l'Oise. Espaces et sociétés*, 168-169, 69-88. URL : [Petites villes périurbaines et ancrage local des habitants. Les cas de Méru et Senlis dans l'Oise | Cairn.info](https:// Cairn.info) Consulté le 20 juin 2023

al., 2017, p.75). De plus, l'offre en services, commerces et loisirs est aussi très satisfaisante. Les habitants de ces deux villes pratiquent leurs villes et y sont d'ailleurs très attachés puisqu'elles offrent à la fois un "cadre de vie" et des qualités urbaines (Berroir et al., 2017, p.83). Finalement ces villes peuvent être caractérisées de "points relais de la périurbanisation" dans lesquels "l'ancrage local" est présent (Berroir et al., 2017, p.83). De surcroît, les petites villes de l'Oise comme celle de Senlis étant bien reliées à la capitale et étant dotée d'un patrimoine riche, attirent des parisiens qui cherchent parfois à habiter dans le département ou uniquement à y séjourner pour les vacances ou le weekend. Cela s'est accentué depuis la crise du covid et la recherche d'un cadre de vie meilleur que dans la capitale pour de nombreux franciliens.

La ville de Noyon est aussi très bien reliée à Paris. Elle se situe à environ 1h15 de Paris en voiture grâce à l'autoroute A1 (figure 10). Il est aussi facile de rejoindre Paris en train depuis Noyon, en moins d'une heure grâce à deux lignes de TER (K13 et K14). Noyon n'est pas considérée comme étant dans l'air d'attraction de Paris mais elle noue plutôt des relations fortes avec la ville de Compiègne située à 25 kilomètres au sud-ouest et qui comptabilise environ 40.000 habitants.



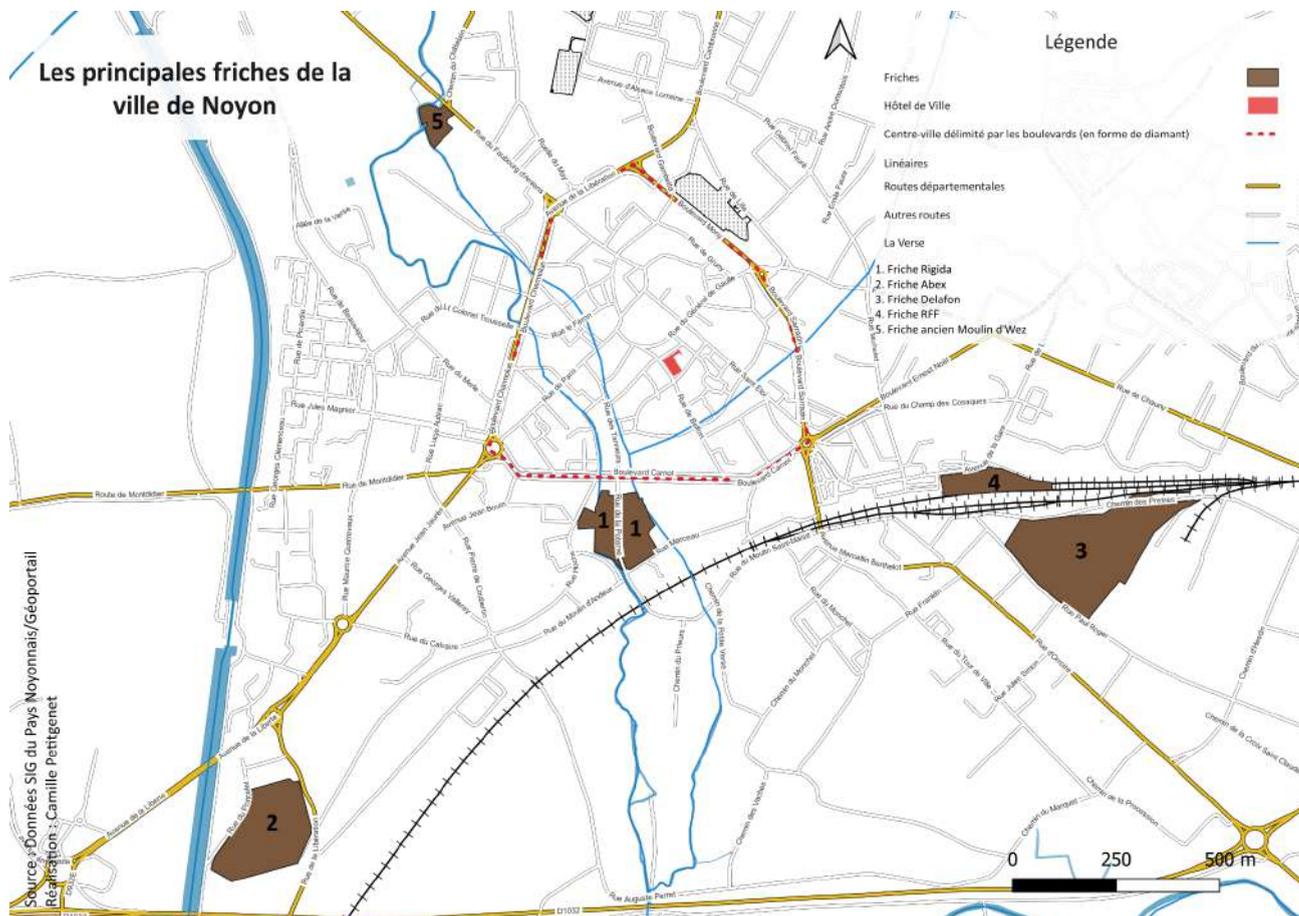
Figure 10 : Situation géographique de Noyon dans l'ancienne région Picardie.

Source : SCOT du Pays Noyonnais, 2011.

Malgré cette position, la ville peine à attirer depuis la fin des années 2000. Noyon a subi, comme de nombreuses autres villes françaises et européennes, la fermeture de plusieurs usines dans les années 2000, contribuant alors à la multiplication de friches. En effet, l'usine Rigida qui a fermé ses portes en 2009, mais aussi Jacob Delafon en 2006 (Contrat de Relance et de Transition Écologique, Pays Noyonnais, 2022, p.12). Ces friches, qui peuvent être considérées à la fois comme de véritables "verrues visuelles" mais aussi comme des espaces à enjeux, sont parfois situées à proximité immédiate du centre-ville : c'est le cas de la friche Rigida (figure 11). Entre 2008 et 2018, la ville a perdu presque 600 habitants, majoritairement dans le centre-ville (figure 12). Cela est fortement lié à la fermeture des fleurons industriels précédemment cités mais aussi au transfert du siège de Brézillon de Noyon à Compiègne au début des années 2010 alors que l'entreprise employait 750 personnes et était présente depuis 1920 (Contrat de Relance et de Transition Écologique, Pays

Noyonnais, 2022, p.22). Enfin, en juillet 2010, c'est le Régiment de Marche du Tchad (RMT) qui quitte Noyon et l'actuel site Inovia avec 1200 militaires, dans le cadre de "la réforme de l'Armée" (Réponse à l'Appel à Manifestation d'intérêt : Redynamisation Centres-Villes et Centres-Bourgs, Noyon, 2023, p.7). Pour le territoire, cela représente une perte de 400 familles.

Figure 11 : Carte des friches les plus importantes de la commune de Noyon



Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail  
Réalisation : Camille Petitgenet, M2 Urbanisme et Aménagement, IAUGL, 28/08/2023

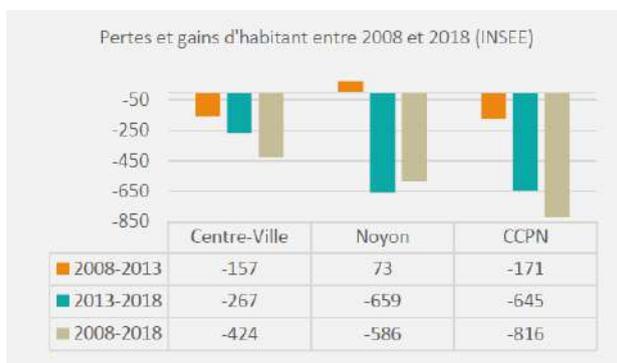


Figure 12: Graphique montrant les pertes et gains d'habitants entre 2008 et 2018 dans le centre-ville de Noyon, à Noyon de manière générale et dans la CCPN

Source : Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022, p.6.

Aujourd'hui, l'image de la ville de Noyon s'est dégradée et les avis négatifs sur le centre-ville affluent : commerces fermés en centre-ville et logements en mauvais état. En effet, dans le diagnostic réalisé en vue de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) dans le cadre du programme Petites Villes de Demain piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires,

l'agence d'urbanisme Oise les Vallées a bien identifié la problématique de la vacance commerciale et de la vacance des logements, nous aurons l'occasion d'y revenir plus largement dans le second chapitre.

Malgré tout cela, la ville de Noyon, qui a été labellisée "Ville d'art et d'histoire" en 1998 par le ministère de la culture, possède un passé historique riche, de nombreux édifices patrimoniaux (la cathédrale Notre Dame de Noyon , le cloître de l'Hôtel Dieu, etc...) et un potentiel touristique fort qui n'est pas mis en avant à sa juste valeur, nous aurons l'occasion d'y revenir plus précisément par la suite (figure 13). Actuellement traversée par le Canal du Nord, la ville sera aussi traversée à l'horizon 2030 par le futur Canal Seine Nord Europe (CSNE) qui constitue une opportunité pour le développement économique et touristique du territoire. La présence de la trans'oise au bord du Canal représente déjà aujourd'hui un axe touristique important d'autant plus qu'elle sera aussi reportée sur le futur Canal Seine Nord Europe.

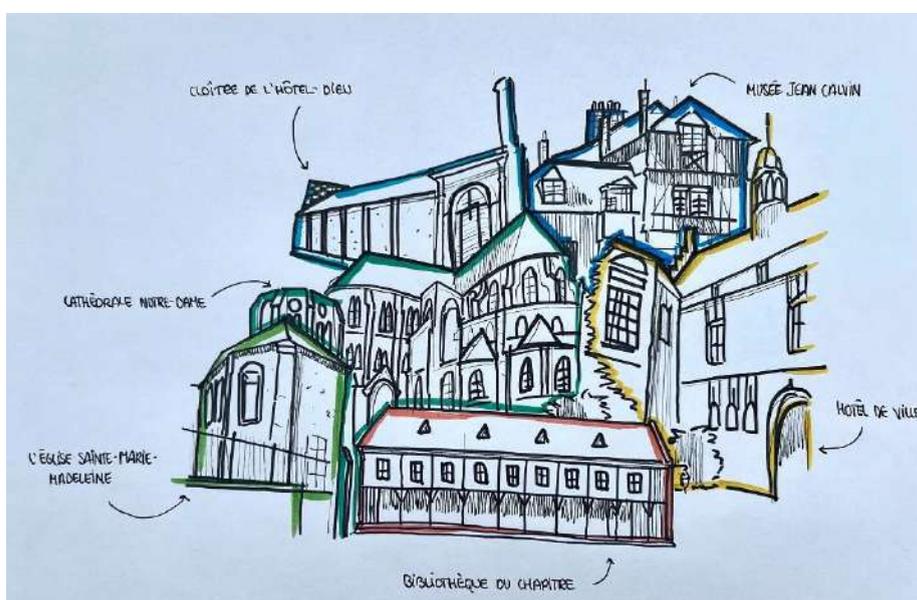


Figure 13 : Croquis de représentation des principaux sites patrimoniaux noyonnais.

Auteur : Julie Lepeltier

Source : Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022.

### 1.3. Des leviers de redynamisation à actionner

Pour faire face aux problématiques auxquelles sont confrontées des petites villes, des leviers peuvent être actionnés. L'objectif défendu est celui de la revitalisation du territoire. Après avoir vu les différents programmes instaurés par l'action publique, il sera intéressant d'analyser les actions à mener pour parvenir à l'objectif souhaité.

#### 1.3.1. Les petites villes et l'action publique

Comme évoqué précédemment, la préoccupation de la part de l'État envers les petites villes est plutôt récente puisque l'attention a longtemps été portée sur les métropoles avec cette idée qu'elles sont plus productives, attractives et représentent un intérêt plus conséquent puisqu'elles créent "des richesses, des emplois" et peuvent offrir de nombreux services de qualité "aux citoyens" (Fol, 2020, p. 7). Ainsi, "les investissements" de l'action publique ont été focalisés sur ces villes avec la théorie que ceux-ci seraient davantage rentables "dans les espaces fortement agglomérés" (Fol, 2020, p. 14). Ainsi, "si les principes d'égalité territoriale ont été régulièrement réaffirmés", dans la réalité jusqu'à la fin des années 2000 les petites villes apparaissent comme "des territoires délaissés par l'action publique" (Fol, 2020, p. 14). La création du CGET en 2014 réactualise la nécessité d'agir de manière égalitaire avec les différents territoires. Peu à peu différents acteurs comme "le mouvement HLM", l'association "Villes de France" ont mis en lumière différentes problématiques, celle de la vacance commerciale mais aussi celle de la "vacance" et de "dévalorisation" de certains "parcs de logements" au sein de "territoires dits détendus" (Fol, 2020, p. 17). La sphère politique s'est donc emparée de cette question en mettant en place différents programmes de revitalisation.

Le premier programme réalisé est un programme dit "expérimental" nommé "Centres-villes de Demain" initié par "la Caisse des Dépôts et des Consignations" (Fol, 2020, p. 18). Puis, ont suivi d'autres programmes. Dans un ordre chronologique, il convient de citer l'Appel à Manifestation d'Intérêt Revitalisation Centre-Bourgs (2014), Action Cœur de Ville (2018), et Petites Villes de Demain (2020).

Au total, 54 communes ont été lauréates de l'AMI "Revitalisation des Centres-Bourgs". Les communes sélectionnées sont toutes des petites villes comprises entre 2.000 et 10.000 habitants, localisées dans des secteurs principalement ruraux (Brouard-Sala, 2023, p.13). En tout, c'est 230 millions d'euros qui sont consacrés à ce programme (Brouard-Sala, 2023, p.14). Les actions sont concentrées sur l'amélioration de l'habitat ancien et la lutte contre "la vacance résidentielle" avec la mise en place de nombreuses OPAH (Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat) (Brouard-Sala, 2023, p.14). Les démarches mises en place par les villes lauréates sont facilitées par le subventionnement d'un "poste de chef de projet" à 75% du début du programme jusqu'à la fin du programme qui s'est achevé en 2020 (Brouard-Sala, 2023, p.13).

En ce qui concerne le programme Action Cœur de Ville (ACV) créé en 2018, il est destiné aux villes moyennes. Les villes sélectionnées sont très diversifiées. De fait, elles peuvent aussi bien compter "moins de 20.000 habitants", comme la ville de Vire en Normandie (10.000 habitants), que plus de 50.000 habitants, comme Pau dans les Pyrénées Atlantiques (77.000 habitants) (Brouard-Sala, 2023, p.15). Les actions sont focalisées sur le centre-ville avec des thématiques diverses : commerce, rénovation urbaine, habitat, tourisme, cadre de vie, mobilités actives, activités économiques, culture et patrimoine. Le programme Action Cœur de Ville est "portée par le

ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et mis en oeuvre par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires<sup>35</sup> et labellise aujourd'hui 242 villes. Le but de ce programme est d'allouer des financements à des projets structurants permettant de renforcer la position de centralité de ces villes et de "faire revenir les ménages dans le centre"<sup>36</sup>. Le programme a d'ailleurs été reconduit en 2022 pour quatre nouvelles années avec pour objectif de se pencher davantage sur la question "du changement climatique" (Brouard-Sala, 2023, p.15).

Le programme Petites Villes de Demain (PVD) a été lancé en 2020. C'est un programme national mais déconcentré puisqu'il doit être validé localement par les préfets de département. Il est destiné aux petites villes puisqu'il "concerne les communes de moins de 20.000 habitants" qui exercent "des fonctions de centralité sur leur bassin de vie montrant des signes de vulnérabilité" (Brouard-Sala, 2023, p.15). L'objectif fixé est encore une fois la revitalisation axée centre-ville à travers différentes thématiques : commerce, logement, mise en valeur patrimoniale et touristique, amélioration du cadre de vie. Il concerne plus de 1600 communes en France dont 13 petites villes de l'Oise (figure 14). Il permet à nouveau le financement d'un poste de chef de projet à hauteur de 75%, mais facilite aussi le recrutement d'un manager de commerce. Le programme PVD donne la possibilité de réaliser une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) dans le but de définir les objectifs et enjeux afin d'élaborer une stratégie. Avec l'instauration d'une ORT il est possible d'avoir accès à la "défiscalisation Denormandie pour les opérations de réhabilitation des logements en centre ancien et permet de mieux maîtriser les implantations commerciales en périphérie, tout en facilitant leurs autorisations en centre-ville"<sup>37</sup>.

Plus récemment, la région Hauts-de-France a lancé au début de l'année 2023, un Appel à Manifestation d'Intérêt revitalisation centres-villes et centres-bourg dans le but de financer à nouveau des projets de redynamisation des petites villes de la région qui sont pour certaines en difficulté. La ville de Noyon a d'ailleurs candidaté et fait partie des lauréates de ce programme.

Il est possible de remarquer que tous ces programmes sont basés sur l'instauration de "bonnes pratiques" telle que la mise à disposition d'une "ingénierie technique et financière" (CEREMA, 2021). En revanche, il est possible de se questionner sur l'efficacité de ces programmes. Le géographe Quentin Brouard-Sala s'interroge d'ailleurs sur le rôle d' "effet de levier" de la mise en place d'un "investissement public". Selon lui, il est possible que les territoires pour lesquels la revitalisation est à l'œuvre désormais seraient des secteurs dans lesquels "la reprise" était déjà en mouvement avant l'arrivée des financements qui sont intervenus uniquement dans un rôle d'appui (Brouard-Sala, 2023, p.16).

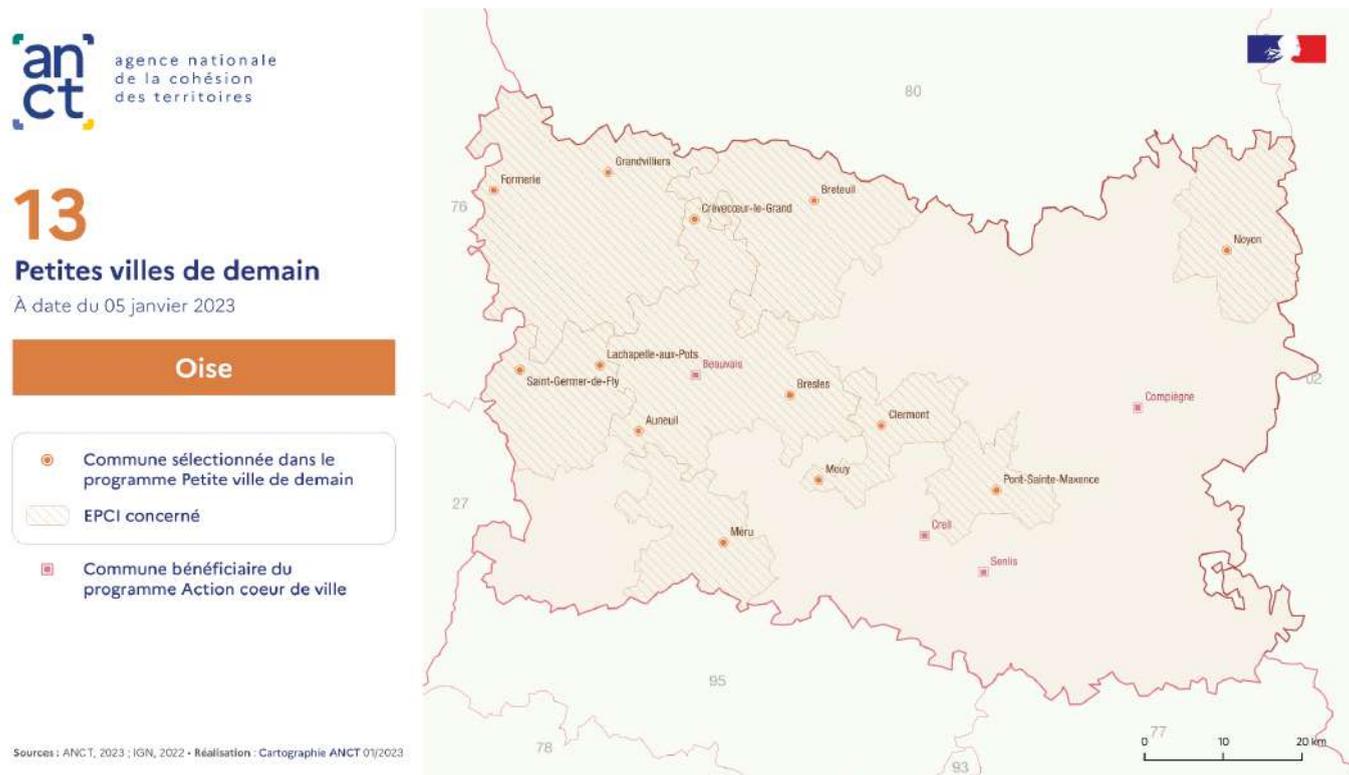
---

<sup>35</sup> Vie Publique. (22 Mars, 2021). *Villes petites et moyennes : des centres-villes en souffrance*. Vie publique. URL: <https://www.vie-publique.fr/eclairage/277179-villes-petites-et-moyennes-des-centres-villes-en-souffrance> Consulté le 14 juin 2023

<sup>36</sup> Ibid

<sup>37</sup> CEREMA. (15 Décembre, 2021). *Villes petites et moyennes : de la revitalisation à la résilience*. URL: <https://www.cerema.fr/fr/actualites/villes-petites-moyennes-revitalisation-resilience> Consulté le 19 juin 2023

Figure 14 : Les 13 communes lauréates du programme Petites Villes de Demain dans l'Oise (au 5 janvier 2023)



Source : ANCT, 2023.

Les différents programmes précédemment cités ont tous comme objectif “la revitalisation des centres” dans le but d’accentuer l’“attractivité” (CEREMA, 2021). Par conséquent, il est possible d’observer “une standardisation dans la méthode” (Brouard-Sala, 2023, p.16) de revitalisation (figure 7). A partir des années 2010 et en lien avec les différents programmes nationaux, des “stratégies de revitalisation” avec des séries “d’orientations, d’actions ou de priorités” à traiter se sont instaurées (Groupe Caisse des Dépôts, 2019, p.8). L’objectif est de travailler au renforcement des “centres” tout en prenant garde à ne pas laisser de côté le reste du territoire avec qui il est possible de mener des projets en commun et notamment l’implantation d’“équipements publics” mutualisés (CEREMA, 2021). Il est aussi important d’impulser des démarches globales liant plusieurs thématiques : environnement et cadre de vie, habitat, activités économiques, mobilités, culture patrimoine et tourisme. Pour ce faire, les projets nécessitent une “mise en réseau des acteurs” (Brouard-Sala, 2023, p.12) puisque ceux-ci doivent être concertés entre élus et habitants, associations, commerçants et entreprises (figure 7) (Groupe Caisse des Dépôts, 2019, p.10).

Les différentes actions en faveur de l’amélioration de l’habitat s’organisent en “trois axes principaux” : la réhabilitation, la démolition, la patrimonialisation. Le premier consiste en l’instauration de “politiques incitatives” par le biais de la mise en place d’OPAH, qui permettent notamment aux propriétaires privés de rénover énergétiquement leurs biens. Le second, s’intéresse plutôt à la destruction d’immeubles “populaires” dégradés. Pour ce qui est de la patrimonialisation en revanche, celle-ci concerne la conservation et la valorisation d’immeubles anciens (Brouard-Sala, 2023, p.17). Concernant le commerce, les interventions sont aussi nombreuses. Pour attirer des commerces en centre-ville, les collectivités peuvent proposer aux commerçants des locaux

commerciaux à tarifs réduits. Néanmoins, elles ont aussi un pouvoir de “contrôler le type” de commerce qui s’installe et le comportement des commerçants qui deviennent ainsi des “promoteurs de la ville” ainsi que des “ambassadeurs de la ville” (Brouard-Sala, 2023, p.19). En tout état de cause, elles peuvent aussi “contrôler” l’esthétique “des devantures et enseignes” (Brouard-Sala, 2023, p.19). Puis, comme nous le verrons ensuite, la valorisation du patrimoine par la mise en tourisme et la création d’une véritable identité territoriale constituent un bon moyen de parvenir à une revitalisation des petites villes. En effet, le tourisme permet des retombées économiques importantes d’autant plus qu’il ne se limite plus à la visite de “lieux extraordinaires” mais “de plus en plus sur des lieux ordinaires” pratiqués au quotidien par les habitants (Brouard-Sala, 2023, p.20).

En plus d’agir en faveur du commerce, de l’habitat, du tourisme et du patrimoine, d’autres sujets sont aussi traités dans le cadre de la mise en place d’une stratégie de revitalisation. De fait, le développement des circuits courts, l’accentuation de l’offre de service avec la mise en place de Maisons France Services, l’amélioration de l’accès au centre-ville par les piétons et les cyclistes, la végétalisation des rues<sup>38</sup>, et l’organisation d’événements, sont des questions de plus en plus prises en compte dans les projets de revitalisation. L’accent est aussi de plus en plus mis sur l’urbanisme circulaire et la nécessité de reconstruire la ville sur la ville en réhabilitant les friches mais aussi les locaux commerçants et logements vacants. De plus il convient d’intensifier les usages (Grisot, 2021, p. 80) dans les différents bâtiments en faisant en sorte de construire des nouveaux équipements en centre-ville qui peuvent servir à de multiples usages<sup>39</sup>. Finalement, la mise en relation de tous ces projets a pour but d’attirer ou de maintenir une certaine population par le biais de l’amélioration de “l’image de la ville” de la “réappropriation du centre” (figure 15) par les populations (Brouard-Sala, 2023, p.12).

---

<sup>38</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (Septembre, 2021). *Petites villes et santé environnementale : quelles attentes, quelles mutations, quelles ressources ?*

URL: <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-09/FP%20PVSE-%20synth%C3%A8se%204%20pages%20VF2.pdf>

Consulté le 21 juin 2023

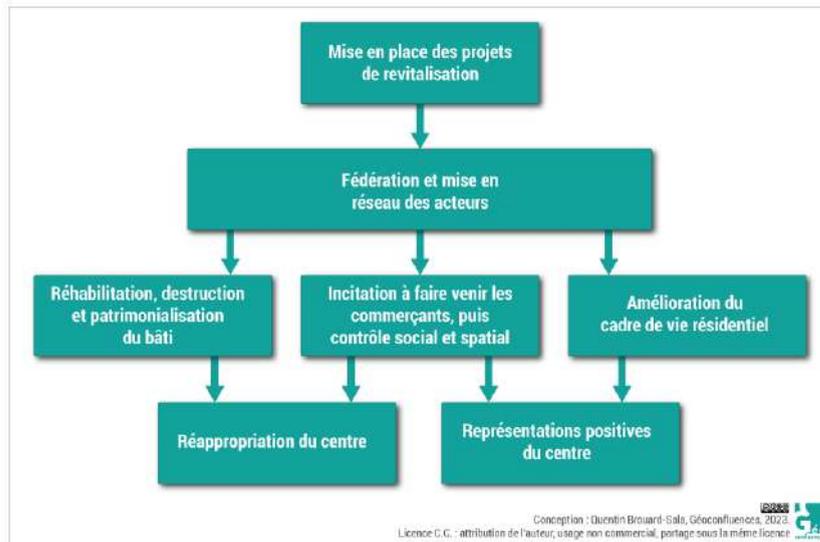
<sup>39</sup> Zapalski, E. (29 Mars, 2021). *Dévitisation des centres de petites villes : une vingtaine de départements particulièrement fragiles.*

Banque des territoires.

URL: <https://www.banquedesterritoires.fr/devitalisation-des-centres-de-petites-villes-une-vingtaine-de-departements-particulierement>

Consulté le 14 juin 2023

Figure 15 : Le processus de revitalisation d'une petite ville en France



Source : BROUARD-SALA Quentin. (Mars, 2023). *Dévitilisation et revitalisation des villes petites et moyennes en Normandie*, Géoconfluences, 24p. Consulté le 13 Juin 2023.

URL:<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/devitalisation-revitalisation-villes-petites-moyennes-normandie>.

Finalement, cette “standardisation” dans la mise en place d’actions pose cependant question. La géographe et urbaniste Sylvie Fol rappelle d’ailleurs que ces programmes nationaux sont standardisés et “essentiellement calés sur un agenda métropolitain”. Pour elle, toutes ces “politiques urbaines” prônent ce “modèle métropolitain de l’attractivité” alors qu’il n’est pas forcément adapté à tous les territoires. Dans le cas de certaines petites villes, il est nécessaire de penser la “décroissance” (Fol, 2020, p. 25). Pour les petites villes qui sont concernées par “un cumul de difficultés”, la “mise en place de politiques urbaines s’appuyant sur les ressources locales et tournées vers les habitants “déjà-là” plutôt que vers un hypothétique retour à l’attractivité pourrait constituer une perspective à la fois plus réaliste et plus intéressante” (Fol, 2020, p. 24). La ville de Vitry-le-François dans la Marne est un exemple à ce sujet. En partenariat avec une organisme HLM, la ville a réussi à instaurer un projet de “reconversion énergétique au bénéfice de l’emploi local des habitants” (Fol, 2020, p. 25).

Ainsi, après avoir analysé la situation des petites villes aujourd’hui, les politiques mises en place et les actions permettant la redynamisation et revitalisation des centres, il s’agira dans la prochaine partie de développer un des leviers essentiel, celui de la mobilisation du patrimoine pour l’attractivité et le développement d’une petite ville.

## **2. La mobilisation du patrimoine pour le développement d'une petite ville**

Comme nous l'avons vu précédemment, les petites villes sont parfois dotées d'un patrimoine riche lié à leur histoire. Le patrimoine apparaît d'ailleurs comme une ressource à placer au cœur des projets de territoire. De fait, dans une première partie il conviendra de s'intéresser à la définition du patrimoine et aux mécanismes d'inventaire et de protection qu'il existe à propos de celui-ci. Dans un second temps il s'agira d'analyser la manière dont peut être valorisé le patrimoine ainsi que son inscription dans les documents réglementaires. Enfin, dans la troisième et dernière partie il sera question de voir comment et pourquoi le patrimoine peut constituer une ressource pour la redynamisation des centres-villes des petites villes à travers l'accentuation de l'attractivité touristique et l'amélioration de l'image du territoire.

### **2.1. Le patrimoine : définition et mécanismes d'inventaire et de protection**

Avant d'analyser les différentes manières de valoriser le patrimoine et le but de cette valorisation, il est intéressant de définir le patrimoine et d'analyser l'évolution de sa protection depuis la Révolution française.

#### **2.1.1. Le patrimoine, les patrimoines**

Le patrimoine vient du terme latin "patrimonium", qui signifie, "ce qui est hérité du père" (Géoconfluences, 2023). En ce sens, le patrimoine peut être considéré comme "les héritages du passé existant aujourd'hui et jugés dignes d'être conservés en l'état pour l'avenir, dans une société donnée à une époque donnée" (Géoconfluences, 2023). En d'autres termes, le patrimoine correspond à "ce qui est censé mériter d'être transmis du passé, pour trouver une valeur dans le présent" (Lazarotti, 2003, cité par Bonerandi, 2005, p.3). De fait, à travers le patrimoine c'est la notion de passé, de présent mais aussi de futur qui transparaît avec un aspect de "valorisation" pour les générations futures (Bonerandi, 2005, p.1). Cependant, cet aspect de la définition du patrimoine par l'héritage n'est pas suffisante. En effet, le patrimoine est aussi un objet politisé (Bonard et Felli, 2008, p.1). Le patrimoine constitue donc un "objet produit en fonction d'objectifs plus ou moins explicites" (Bonard et Felli, 2008, p.1). Il s'agit d'une "construction sociale" (Baud, 2013, p.504). De fait, dans la notion de patrimoine il existe un aspect sentimental à travers "la relation de l'individu à son environnement" (Bonard et Felli, 2008, p.2). Aussi, en fonction des individus, le patrimoine revendiqué n'est pas le même. Dès lors, alors que le patrimoine peut être synonyme d'une "mémoire collective", il peut être aussi un "objet de conflits" (Bosredon et Grégoris, 2020, p.3).

La question du patrimoine est large et peut être saisie à travers différents angles d'approches. Il faut par exemple distinguer le patrimoine culturel et le patrimoine naturel. D'une part, le "patrimoine culturel" s'est "popularisé" dans les années 1980 puisqu'il a été l'objet de nombreuses recherches scientifiques (Van Geert, 2022). Il peut d'ailleurs être défini comme "l'ensemble des biens transmis par les générations passées, ayant une valeur ou témoignage

artistique ou historique, appartenant soit à une entité privée soit à une entité publique”<sup>40</sup>. D’autre part, le patrimoine naturel est lié aux “formations physiques, biologiques et géologiques remarquables” mais aussi aux “habitats d’espèces animales et végétales menacées” (Géoconfluences, 2023). Concrètement, préserver le patrimoine naturel pour les générations futures peut se rapporter à la conservation de “l’homogénéité paysagère d’une région” (Bonerandi, 2005, p.5). D’ailleurs, au sein même du patrimoine naturel, il est possible de se rendre compte que certains paysages “sont bien plus valorisés” (Bonerandi, 2005, p.5) que d’autres. Par exemple, c’est le cas des grandes régions forestières (Bonerandi, 2005, p.5). Il est aussi possible d’effectuer une distinction entre le patrimoine bâti et le patrimoine non-bâti. Comme nous le verrons ensuite, le patrimoine bâti est souvent le plus investi dans les processus de valorisation. De fait, celui-ci se rapporte à un objet concret “visible”, “localisable”, “observable” qui, par “sa seule présence”, constitue une “preuve intangible” (Bonerandi, 2005, p.5). En cela, le patrimoine peut être aussi matériel ou immatériel. De fait, le patrimoine s’apparente aussi à des “savoirs-faire” et “modes de vie” vernaculaires qui doivent être enseignés aux générations futures. On distingue aussi le patrimoine remarquable du patrimoine ordinaire. Le patrimoine remarquable correspondant à des hauts lieux religieux, des édifices anciens à l’architecture monumentale ou encore à des sites naturels d’exception. Le patrimoine ordinaire, quant à lui, peut correspondre à des bâtiments plus récents ayant servi durant la période industrielle et possédant un intérêt de conservation. Par ailleurs, comme nous aurons l’occasion de le développer dans la prochaine partie, le patrimoine peut faire l’objet d’inventaires ou de mécanismes de protection et de labellisation, longtemps destinés au patrimoine remarquable pour lequel “l’ancienneté” constitue “un gage d’authenticité” (Géoconfluences, 2023). Ainsi, le patrimoine n’est pas “figé” dans le temps (Géoconfluences, 2023). Finalement, la diversité du patrimoine est telle qu’il est opportun de parler “des patrimoines” plutôt que “du patrimoine”.

Quoi qu’il en soit, le patrimoine possède donc une “valeur transversale”<sup>41</sup>. Le patrimoine est partout. Il s’agit d’ “un élément clé du cadre de vie”<sup>42</sup> qui doit être intégré dans tous les projets de redynamisation des petites villes. Il “fait partie intégrante de ce qui constitue un quartier : immeubles et maisons, espaces et équipements publics, trames viaires et parcelles, parcs et jardins, patrimoine naturel”<sup>43</sup>. De plus, le patrimoine fait consensus. Il peut être assimilé “à l’idée de bien public voire de bien commun”<sup>44</sup>. Par conséquent, les habitants et autres acteurs sont souvent impliqués dans la volonté de préserver le patrimoine. Il convient donc de les impliquer dans les différents projets.

---

<sup>40</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p. URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoine\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoine_web-vdef.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>41</sup> Sites et Cités Remarquables de France. (Mai, 2020). *Patrimoine et Petites Villes de Demain*. Sites et Cités Remarquables de France, 18 p. URL : [https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure\\_PetitesVillesdeDemain.comp\\_-1.pdf](https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure_PetitesVillesdeDemain.comp_-1.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>42</sup> SANDER, Eric. (2021). *Le programme Petites Ville de Demain et patrimoine (PVD)*. Portail du Patrimoine. URL : <https://www.portailpatrimoine.fr/resource/866/programme-petites-villes-de-demain#!> Consulté le 4 juillet 2023

<sup>43</sup> Ordre des architectes. (18 Octobre, 2020). *La valorisation du patrimoine, stratégie de revitalisation des centres-villes*. Ordre des architectes. URL: <https://www.architectes.org/actualites/la-valorisation-du-patrimoine-strategie-de-revitalisation-des-centres-villes> Consulté le 4 juillet 2023

<sup>44</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p. URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoine\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoine_web-vdef.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

### 2.1.2. Inventaire et protection du patrimoine

Afin de transmettre le patrimoine aux prochaines générations, il est nécessaire de réaliser un travail d'inventaire et de protection de celui-ci. C'est à la fin du XVIIIème siècle que ces mécanismes s'instaurent en France. Une série de lois vont être appliquées pour parvenir à la connaissance et à la protection du patrimoine naturel et culturel.

A la Révolution Française, de nombreux "vestiges monumentaux et artistiques" sont détruits. Ces actes sont dénoncés en 1794 dans un rapport de l'abbé Grégoire nommé : "Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme, et sur les moyens de les réprimer" (Van Geert, 2022). Ainsi, au XIXème siècle et jusqu'à la seconde moitié du XXème siècle, les mesures de protection sont réalisées à destination du patrimoine "au caractère monumental" et exceptionnel qu'il a été jugé nécessaire "de conserver" (Van Geert, 2022). Afin de suivre la "conservation" de ces éléments, est créé un "corps administratif chargé de l'identification et de la conservation des monuments historiques" (Van Geert, 2022). En 1830, "un poste d'inspecteur général des bâtiments historiques" (Van Geert, 2022) est instauré. En 1842, Prosper Mérimée est nommé inspecteur général des monuments historiques. C'est à partir de là que vont apparaître les premiers inventaires et classements concernant les monuments historiques, dans le but de les identifier et de les protéger. Si le premier inventaire des monuments historiques date de 1887, il a été modifié par la loi du 31 décembre 1913 en prenant en compte les modifications liées à la loi de 1905 (Van Geert, 2022). Le but recherché est d'identifier les monuments mais aussi de les protéger. Durant les années 1850, des photographes, comme Gustave Le Gray, vont alors être missionnés pour parcourir la France et photographier des monuments historiques, c'est la mission héliographique. A cette époque les monuments sont protégés de manière unitaire. En d'autres termes, l'espace situé à proximité de ces édifices n'est pas compris dans la protection.

Après la Seconde Guerre Mondiale et la loi sur les monuments historiques de 1913, le nombre de monuments historiques va exploser. De fait, après les nombreux dégâts qu'ont causés les combats, il y a une prise de conscience de la nécessité de protéger le patrimoine, de le restaurer et de le mettre en valeur (Van Geert, 2022). En mai 1930 est créée la loi sur les Sites. Elle a pour but non plus de protéger des objets ponctuels mais plutôt de protéger des sites dans leurs ensembles. Cela peut correspondre à la protection de parcs, de villages, de forêts, lorsqu'ils ont un intérêt particulier. Avec la loi du 25 février 1943, une zone de protection de 500 mètres autour des monuments historiques est instaurée. En juillet 1962, André Malraux, alors Ministre de la Culture d'un ministère créé en 1959, prononce un discours à l'Assemblée Nationale. Il y exprime la nécessité de protéger les sites en lien avec leur environnement proche afin de conserver l'authenticité du lieu (Van Geert, 2022). A la suite de ce discours est promulguée le 4 août 1962, la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés. C'est une loi contraignante qui vise à conserver "le caractère et l'unicité architecturale" (Van Geert, 2022) d'un site historique dans son ensemble par l'instauration d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV). En 1964 un travail colossal est réalisé avec la création de "l'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France" (Van Geert, 2022). Cet inventaire ne correspond pas à un classement et ne donne pas lieu à des mécanismes de protection. En effet, il existe dans le but de "recenser", "étudier" et "faire connaître" la totalité "des éléments patrimoniaux du pays" qu'il s'agisse d'une "petite cuillère" ou d'une "cathédrale" (Heinich, 2009). En 1980, cet inventaire est d'ailleurs renommé "inventaire général du patrimoine culturel" (Van Geert,

2022). Durant cette même année, le gouvernement instaure “une année du patrimoine” afin de faire comprendre aux Français les enjeux liés au patrimoine mais aussi de pousser les collectivités à se saisir de la question et à penser des moyens de valorisation de celui-ci (Van Geert, 2022). En 1983, sont créées les ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager). Il s’agit d’un dispositif de protection qui privilégie l’établissement d’une zone cohérente plutôt que celle de 500 mètres prévue dans la loi du 25 février 1943 sur les abords des monuments historiques. En 2010, les ZPPAUP sont remplacées par les AVAP (Aire de Valorisation de l’Architecture et du Patrimoine). Cependant, certaines ZPPAUP déjà en place vont tout de même persister jusqu’en 2016.

En 2016, les ZPPAUP et les AVAP sont remplacées par un dispositif unique, le SPR (Site Patrimonial Remarquable), par la “loi relative à la liberté de la création, à l’architecture et au patrimoine (LCAP)” du 7 juillet 2016<sup>45</sup>. Cette loi permet à la fois “le classement parmi les monuments historiques” et “l’inscription à l’inventaire supplémentaire des monuments historiques”<sup>46</sup>. En plus de cela, les SPR sont des outils qui donnent la possibilité de protéger les sites patrimoniaux par le biais d’une réglementation concernant de potentiels travaux. C’est aussi un outil permettant la mise en valeur du patrimoine.

Ainsi, à partir du début des années 2000, un nouveau dynamisme s’opère autour de la question du patrimoine. D’ailleurs, le nombre de “monuments historiques inscrits et classés” augmente considérablement à cette période (Van Geert, 2022). Les éléments protégés ne sont plus uniquement bâtis, monumentaux et extraordinaires. Dès les années 1970, les gares et anciens sites industriels sont définies comme des éléments de patrimoine à protéger. Aujourd’hui, certaines barres d’immeubles des années 1960 sont en cours de classement, c’est le cas à Reims. Le patrimoine constitue donc une notion fluctuante. C’est lorsque certains objets s’avèrent menacés qu’une protection est envisagée. En outre, on assiste à l’élargissement de la définition du patrimoine et à la protection d’un patrimoine “immatériel” (Van Geert, 2022). De surcroît, la gastronomie fait aujourd’hui partie du patrimoine. Néanmoins, certains acteurs attirent l’attention sur “une ouverture incontrôlée du patrimoine” pouvant conduire à une “hyperpatrimonialisation” (Van Geert, 2022).

## 2.2. La nécessité de valoriser le patrimoine

Comme nous l’avons vu précédemment, les petites villes sont souvent dotées d’un patrimoine riche qu’il convient de connaître et de protéger mais aussi de mobiliser dans le cadre d’un projet de revitalisation du centre-ville. La valorisation du patrimoine s’opère pour différents objectifs : développement de l’attractivité touristique et économique, amélioration de l’image de la ville et création d’une identité propre au territoire. La mise en valeur du patrimoine s’intéresse donc à l’idée suivante : “sortir de l’oubli ou de la banalité, donner ou restituer un sens à l’espace ou à un objet paysager ou monumental” en remplaçant “l’objet dans son contexte historique et géographique” ainsi qu’en démontrant “les qualités” du site (Bonard et Felli, 2008). Le patrimoine peut donc être

---

<sup>45</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p. URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoine\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoine_web-vdef.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>46</sup> Ibid

assimilé à un “élément levier dans les projets de redynamisation des centres des petites villes”<sup>47</sup> et de manière générale, dans les projets de territoire au même titre que la mobilité, l’habitat ou encore le commerce<sup>48</sup>. Ainsi, dans la partie suivante, il est question de développer les différentes manières de valoriser le patrimoine mais aussi la possibilité d’inscrire ces actions dans des documents réglementaires.

### 2.2.1. La valorisation patrimoniale par le biais d’actions en faveur du bâti et des espaces publics

Au sujet de la valorisation patrimoniale des petites villes, des actions peuvent être menées au niveau des édifices qui présentent un intérêt patrimonial et qui sont idéalement situés dans les centres-villes des petites villes. La réhabilitation et la rénovation du patrimoine bâti constituent une des mesures à appliquer pour contribuer à la redynamisation de centres-villes des petites villes. C’est d’autant plus vrai que même si les collectivités possèdent “une richesse patrimoniale de grande ampleur”<sup>49</sup>, elles doivent fréquemment faire face à la forte dégradation des bâtiments qui conduisent à une mauvaise image du centre-ville. A l’image du travail réalisé dans les anciens quartiers de centres-villes de certaines grandes villes (quartier Saint-Leu à Amiens et quartier du vieux-lille à Lille) durant la deuxième moitié du XXème siècle, la question de la “requalification” de certains quartiers (Bonard et Felli, 2008, p.7) à intérêt patrimonial se pose. En effet, depuis les années 1980, il existe une “multiplication des opérations d’aménagement fondées sur le patrimoine et ses valeurs” (Périgois, 2008, p.23).

Les actions menées sur le bâti peuvent être plus ou moins fortes. De fait, si la réhabilitation consiste en la réalisation de travaux sans toucher à la structure initiale du bâti, la rénovation correspond à un processus de destruction puis de reconstruction. Un dernier terme concernant le sujet peut aussi être évoqué : la restauration des bâtiments. La restauration peut être définie comme une “intervention intégrale sur un édifice par la réfection, la réparation ou l’amélioration d’un bâtiment endommagé, altéré ou vétuste en respectant l’état ou le style primitif, dominant ou le plus significatif”<sup>50</sup>. Ainsi, la réhabilitation permet une action plus légère sur le bâti que la restauration. De la même manière, la restauration ne s’apparente pas à une destruction totale du bâti contrairement à la rénovation. Finalement, ce qu’il est opportun d’initier c’est le renouvellement urbain qui mêle des actions de réhabilitation et de rénovation. Lors des travaux, les qualités architecturales et patrimoniales des édifices anciens doivent être préservées.

Pour ce faire, les collectivités ont la possibilité d’invoquer des dispositifs incitatifs ou parfois coercitifs en faveur de la réhabilitation des logements anciens. La mise en place des Opérations Programmées d’Amélioration de l’Habitat en 1977, témoigne de cette volonté déjà à l’époque de

<sup>47</sup> HARZO, Aliénor. (9 Juillet, 2020). *Le patrimoine pour revitaliser les petites villes*. Patrimoine Architecture Jardin. URL: <https://www.paj-mag.fr/2020/07/09/revitaliser-les-petites-villes-de-demain-grace-au-patrimoine/> Consulté le 5 juillet 2023

<sup>48</sup> Petites villes de demain. (5 juillet, 2021). *Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire*. Youtube. URL : (26) [Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2023

<sup>49</sup> Le Renard, Sophie. (11 Avril, 2022). *Le patrimoine, trésor des petites villes de demain*. La Gazette des communes. URL: <https://www.lagazettedescommunes.com/799797/le-patrimoine-tresor-des-petites-villes-de-demain/> Consulté le 5 juillet 2023

<sup>50</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (n.d.). *Action Cœur de ville - Pour les patrimoines*. ANCT URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV\\_patrimoine\\_complet.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV_patrimoine_complet.pdf) Consulté le 10 juillet 2023

travailler sur l'amélioration de la qualité des logements (Périgois, 2008, p. 26). L'instauration d'une OPAH permet d'allouer des financements à des propriétaires privés notamment pour la rénovation énergétique et la mise aux normes des logements. L'OPAH doit d'ailleurs faire l'objet de la signature d'une convention entre la collectivité, l'État et l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Néanmoins ce n'est pas un dispositif coercitif, mais plutôt incitatif. Au contraire, des actions plus coercitives peuvent être engagées lorsque la collectivité n'a pas la maîtrise foncière, c'est le cas des ORI (Opérations de Restauration Immobilière) ou encore de l'établissement de "campagnes de ravalement de façade"<sup>51</sup>. Grâce à ce dispositif, les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) sont donc en capacité de "contraindre les propriétaires d'un immeuble dégradé à rénover leur bien ou à le vendre à un investisseur qui s'engage à réaliser des travaux"<sup>52</sup>. En plus, des actions en faveur du bâti "non protégé"<sup>53</sup>, il est important d'apporter un soin particulier à la restauration des "Monuments Historiques", sachant que 83% des Petites Villes de Demain en possède au moins un<sup>54</sup>. Celle-ci est facilitée grâce à de nombreux financements provenant de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). La réhabilitation concerne souvent les quartiers centraux historiques. Néanmoins, les autres quartiers ne sont pas mis de côté. Effectivement, de plus en plus d'anciens quartiers industriels, qui ont acquis une valeur patrimoniale au fil de temps, font l'objet d'une réhabilitation. Enfin, le petit patrimoine rural est désormais jugé comme étant important<sup>55</sup>.

De plus, la réhabilitation ne doit pas concerner uniquement le bâti et des "édifices ponctuels et remarquables" (Bonard et Felli, 2008, p.1), mais plutôt bénéficier "à des quartiers entiers [qui] font désormais l'objet de stratégies d'embellissement ayant pour finalité d'augmenter leur attractivité" (Bonard et Felli, 2008, p. 1). Conjointement, le bâti et les espaces publics font donc l'objet de projets de réhabilitation. Les espaces publics deviennent ainsi les terrains de jeux des urbanistes qui travaillent à la valorisation de ceux-ci afin "qu'ils deviennent plus propices aux balades urbaines, mais aussi plus attrayants pour la fonction résidentielle et pour les activités commerciales, culturelles et touristiques" (Bonard et Felli, 2008, p.2). Les espaces publics sont de véritables atouts des "coeurs des villes" et "le support privilégié des actions à caractère patrimonial"<sup>56</sup>. Ce sont aussi des espaces de rencontres qu'il convient de valoriser. Ainsi, des actions en faveur du développement des mobilités douces, ou encore du stationnement "sont pensé[s] en lien avec les enjeux patrimoniaux"<sup>57</sup>. Comme nous le verrons ensuite, la mise en place d'une signalétique spécifique en faveur du patrimoine et du tourisme n'est pas à négliger pour valoriser le patrimoine et attirer davantage de touristes. Ainsi, de nombreux projets de "requalification des espaces publics" (Périgois, 2008, p.26) sont initiés avec notamment des actions en faveur "d'aménagements piétonniers" (Périgois, 2008, p.26). En plus de cela, il est possible de réaliser ces nouveaux aménagements en

---

<sup>51</sup> Petites villes de demain. (6 juillet, 2021). *Le Club des PVD | 06/07/2021 | Quels leviers utiliser pour agir sur l'habitat patrimonial ?*. Youtube, 1h09. URL : [\(26\) Le Club des PVD | 06/07/2021 | Quels leviers utiliser pour agir sur l'habitat patrimonial ? - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2023

<sup>52</sup> Decazeville Communauté. (18 Août, 2020). *Enquête Publique : opération de restauration immobilière*. URL: <https://www.decazeville-communaute.fr/actualites/enquete-publique-operation-de-restauration-immobiliere/> Consulté le 10 juillet 2023

<sup>53</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p. URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines_web-vdef.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>54</sup> Petites villes de demain. (5 juillet, 2021). *Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire*. Youtube. URL : [\(26\) Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2023

<sup>55</sup> Ibid

<sup>56</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (n.d.). *Action Cœur de ville - Pour les patrimoines*. ANCT URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV\\_patrimoine\\_complet.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV_patrimoine_complet.pdf) Consulté le 10 juillet 2023

<sup>57</sup> Ibid

utilisant des matériaux anciens “renvoyant à des imaginaires du passé urbain” (Périgois, 2008, p.27). Un soin particulier est adressé au mobilier urbain qualitatif avec l’installation de “candélabres de style” et de “bornes en fonte” (Périgois, 2008, p.27). Il est aussi important d’être vigilant concernant les couleurs utilisées aussi bien sur le bâti que dans l’espace public. Ainsi, il est possible d’affirmer que les espaces publics “participent à la mise en scène” (Périgois, 2008, p.27) de l’histoire des villes. Les habitants doivent donc être associés à ces projets d’aménagements dans le cadre de temps de concertations citoyennes. Finalement, des actions sont menées en faveur du commerce et notamment de l’esthétique des devantures commerciales. Par ailleurs, la conservation de la qualité de ce patrimoine architectural et paysager constitue “un élément déclencheur à la réappropriation du centre ancien par les habitats” (Harzo, 2020). Cela permet de changer l’image de la ville et ainsi d’attirer des touristes qu’ils soient français ou étrangers (Jacquot, 2015, p.10).

Ces réhabilitations et restaurations conduisent souvent à rendre fonctionnel un lieu qui ne l’était plus et pouvait être qualifié de friche. En plus de satisfaire un besoin de résorption des friches, ce travail est l’occasion de convertir l’usage d’un lieu et d’intégrer de nouvelles fonctions dans les villes<sup>58</sup>. La nouvelle fonction présente dans le bâti n’est pas nécessairement la même qu’auparavant. Certains bâtis ayant une valeur architecturale forte et étant idéalement situés dans le cœur des villes peuvent accueillir des nouvelles fonctions en lien avec l’activité touristique : mise en place d’un CIAP (Centre d’Interprétation de l’Architecture et du Patrimoine) ou encore installation de nouveaux musées. A la demande de nombreux touristes il est aussi possible de voir se développer des projets d’hébergements dans des lieux “chargés d’histoire”<sup>59</sup>. Il est cependant essentiel de mixer les fonctions. Ces lieux réhabilités peuvent donc aussi accueillir des commerces, ou encore des tiers-lieux. Dans le but d’attirer une population habitante plus aisée, les reconversions sont parfois l’occasion d’installer des “logements haut de gamme” (Bonard et Felli, 2008, p.4). Des difficultés techniques se posent parfois quant à la reconversion des lieux, le bâti ayant été construit à la base pour un usage en particulier.

La réalisation de toutes ces actions fait écho au phénomène de “patrimonialisation” qui peut être défini comme le “processus de création et de fabrication du patrimoine” (Bourgeat et Bras, Géoconfluences, 2021). La patrimonialisation s’appuie sur la recherche de la “valeur” d’un lieu par “le monde savant” et la “classe politique” dans le but de faire du patrimoine une ressource et “une marchandise à valoriser” économiquement parlant (Bonard et Felli, 2008, p.3) dans le cadre d’une “mise en tourisme” (Bonard et Felli, 2008, p.8). La ville est ainsi “mise en scène” avec cet objectif d’attirer toujours davantage de touristes que les autres villes. Force est de constater qu’à partir de 1970 le phénomène prend de l’ampleur et “on assiste à une mondialisation progressive des préoccupations patrimoniales” avec l’instauration du “statut de “patrimoine mondial de l’humanité” par l’UNESCO” en 1972 (Bourgeat et Bras, Géoconfluences, 2021). Le risque de ce phénomène est “celui de la muséification qui tend à figer toute évolution” (Baud, 2013, p.504). Au contraire, les villes doivent vivre à l’année<sup>60</sup>.

---

<sup>58</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (n.d.). *Action Cœur de ville - Pour les patrimoines*. ANCT  
URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV\\_patrimoine\\_complet.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV_patrimoine_complet.pdf) Consulté le 10 juillet 2023

<sup>59</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p.  
URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines_web-vdef.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>60</sup> Petites villes de demain. (6 juillet, 2021). *Le Club des PVD | Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ? + atelier*.  
Youtube, 1h21. URL : (26) [Le Club des PVD | Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ? + atelier - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2023

Il s'avère d'ailleurs qu'un courant tend à naître : celui de la dépatrimonialisation. Il "met l'accent sur les limites du processus de patrimonialisation" et se positionne en contradiction avec le "tout patrimoine" et la "mise sous cloche des territoires"<sup>61</sup>.

### 2.2.2. L'importance de la mise en animation et de la promotion du patrimoine

Au-delà des actions en faveur de l'amélioration du bâti patrimonial et des espaces publics, il s'avère nécessaire d'agir sur l'animation et la promotion du patrimoine pour sa valorisation. De fait, si le patrimoine peut être appréhendé par le bâti et "du point de vue de l'aménagement urbain", il constitue aussi "un élément capable de mobiliser les habitants qui se réapproprient ainsi leur territoire"<sup>62</sup>. De plus, l'animation et la promotion du patrimoine sont une étape essentielle de la mise en tourisme d'un territoire.

Pour ce faire, la démarche de labellisation constitue un bon moyen de valoriser l'image de son territoire mais c'est aussi l'occasion de promouvoir des actions d'animation à destination d'un public varié autour de la question patrimoniale. Si les labels sont souvent vus comme des exigences supplémentaires, ils jouent un rôle important pour l'attractivité touristique d'une ville ou d'un territoire<sup>63</sup>.

En premier lieu, il est nécessaire de citer le label Villes et Pays d'art et d'Histoire (VPAH), créé en 1985 par l'Etat. Ce label concerne de nombreuses villes en France, qu'elles soient considérées comme des grandes, moyennes ou petites (figure 16). Mais ce label ne concerne pas uniquement des villes mais aussi des territoires plus élargis : des EPCI ou encore des groupements de plusieurs EPCI, avec le Pays d'Art et d'Histoire. D'ailleurs, en ce qui concerne les villes du programme Action Cœur de Ville, destiné aux villes moyennes, 96 d'entre-elles "portent le label Villes et Pays d'art et d'histoire"<sup>64</sup>. Le label est destiné aux villes et territoires "qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie"<sup>65</sup>. Pour qu'un territoire soit labellisé il se doit de réaliser un dossier de candidature dans lequel sont indiqués différents éléments :

- Le contexte territorial, l'histoire et les spécificités liées aux questions patrimoniales, architecturales et patrimoniales du territoire avec un périmètre bien défini
- L'engagement politique du territoire en faveur du patrimoine et de la culture
- Les ressources humaines, matérielles et financières de la collectivité pour mener à bien les objectifs inscrits dans la convention et les "moyens mis en œuvre par la

---

<sup>61</sup> Géoconfluences. (8 Décembre, 2021). *Dépatrimonialisation*. Géoconfluences.

URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/depatriomonalisation> Consulté le 11 juillet 2023

<sup>62</sup> Le Renard, Sophie. (11 Avril, 2022). *Le patrimoine, trésor des petites villes de demain*. La Gazette des communes.

URL: <https://www.lagazettedescommunes.com/799797/le-patrimoine-tresor-des-petites-villes-de-demain/> Consulté le 5 juillet 2023

<sup>63</sup> Petites villes de demain. (5 juillet, 2021). *Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire*. Youtube, 1h01. URL : (26) [Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2023

<sup>64</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (n.d.). *Action Cœur de ville - Pour les patrimoines*. ANCT

URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV\\_patrimoine\\_complet.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV_patrimoine_complet.pdf) Consulté le 10 juillet 2023

<sup>65</sup> Ministère de la Culture. (n.d.). *Label « Ville et Pays d'art et d'histoire »*. Ministère de la Culture.

URL: <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire#Qu'est-ce%20Que%20Le%20Label%20C2%AB%20Ville%20Ou%20Pays%20D'art%20et%20D'histoire%20C2%BB%20?> Consulté le 12 juillet 2023

collectivité candidate pour assurer la connaissance, la conservation, la protection et la valorisation du paysage, de l'architecture et du patrimoine"<sup>66</sup>

## Les Villes et Pays d'art et d'histoire en 2020

Figure 16 : Cartographie des villes et territoires labellisés "Villes et Pays d'Art et d'Histoire en 2020"

Source : Sites de Cités Remarquables de France, Villes et Pays d'Art et d'Histoire. URL: [villes-et-pays-d-art-et-d-histoire-sites-et-cites-sites-cites.fr](http://villes-et-pays-d-art-et-d-histoire-sites-et-cites-sites-cites.fr) Site Internet Consulté le 6 septembre 2023



<sup>66</sup> Ibid

Finalement, c'est le Ministère de la Culture qui décide de labelliser ou non un territoire en consultant l'avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire. Le territoire désormais labellisé doit cependant respecter certaines conditions. Par exemple, il doit recruter un animateur du patrimoine mais aussi s'engager à la mise en place d'un CIAP. Les CIAP sont des lieux privilégiés pour la sensibilisation aux questions patrimoniales auprès d'un public varié. C'est un lieu dans lequel peuvent prendre place des expositions et un lieu d'accueil pour les artistes<sup>67</sup>.

Il doit aussi s'attacher à mettre en œuvre des actions pour accueillir du public sur son territoire; qu'ils soient touristes, visiteurs plus locaux ou habitants, jeunes ou plus âgés; en s'entourant de guides et de personnels qualifiés agréés par le Ministère de la Culture. Le territoire labellisé fait ainsi partie d'un réseau national et bénéficie de la promotion nationale autour du label. En lien avec ce label, il est aussi possible d'utiliser des techniques de marketing territorial par le biais de l'édition de brochures promotionnelles du territoire.

Aussi, d'autres labels existent, c'est le cas du label "Petites Cités du Caractère" discerné à des communes de moins de 6.000 habitants, "dotées d'un patrimoine architectural de qualité et cohérent"<sup>68</sup>, par l'association qui porte le même nom. Enfin, il est possible de citer le réseau des plus beaux villages de France, qui labellise aujourd'hui plus de 170 communes de moins de 2000 habitants.

Qu'elles soient labellisées ou pas, les petites villes se doivent de faire vivre le patrimoine en le mettant en scène. Tout d'abord, en initiant des visites guidées dans la ville à destination des touristes, habitants et des scolaires. Puis, en créant des boucles de promenades piétonnes thématiques dans le but de promouvoir le patrimoine à la fois naturel ou culturel de la ville. Les circuits du patrimoine sont notamment très appréciés et se développent de plus en plus dans les villes depuis le début des années 1990 (Périgois, 2008, p.26). Les villes doivent aussi s'appuyer sur la présence de leurs musées et les promouvoir car ils participent grandement à attirer des touristes.

De plus, il est intéressant de jouer sur l'événementiel en participant notamment aux Journées Européennes du Patrimoine qui ont lieu tous les ans au mois de septembre (figure 17).

Figure 17 : Le programme des visites guidées des Journées Européennes du Patrimoine 2023 à Noyon

Source : Guide Journées Européennes du Patrimoine à Noyon - 16 et 17 Septembre 2023, 16p. URL : [jep.2023.noyon.pdf](http://jep.2023.noyon.pdf)  
Consulté le 6 septembre 2023

<sup>67</sup> Petites villes de demain. (7 juillet, 2021). *Le Club des PVD | Le patrimoine, un facteur d'attractivité pour les économies locales*. Youtube, 41 min. URL : [26LeClubdesPVD | Le patrimoine, un facteur d'attractivité pour les économies locales - YouTube](https://www.youtube.com/watch?v=26LeClubdesPVD)  
Consulté le 11 juillet 2021

<sup>68</sup> France Voyage. (n.d.). *Petites cités de caractère - Labels nationaux et communes classées*. France Voyage. URL : [https://www.france-voyage.com/villes-villages/cites\\_caractere-label.htm](https://www.france-voyage.com/villes-villages/cites_caractere-label.htm)  
Consulté le 12 juillet 2023

Il est aussi possible d'initier des "saisons touristiques"<sup>69</sup> pour lesquelles une brochure comportant toutes les animations de la période est produite. Régulièrement, il est important de mettre en œuvre des événements plus particuliers et spécifiques au contexte territorial. En ce qui concerne la ville de Noyon, l'organisation du marché aux fruits rouges en lien avec la fête médiévale constitue une occasion de promouvoir le patrimoine noyonnais par le biais de l'organisation de visites et d'animations dans le centre-ville, tous les ans durant le premier weekend du mois de juillet.

### 2.2.3. L'intégration des questions patrimoniales dans un SPR ainsi que dans d'autres documents

Pour participer au développement de l'attractivité d'une petite ville, le patrimoine doit faire l'objet d'une valorisation par l'amélioration du bâti et des espaces publics mais aussi par la mise en tourisme, l'animation et la promotion de celui-ci. En parallèle de cela, le patrimoine doit apparaître au sein des outils "de gestion et de protection [du] territoire" (Harzo, 2020). De fait, après avoir vu cela, il s'agit d'analyser la manière dont le patrimoine peut apparaître dans les différents documents réglementaires ou pas.

Tout d'abord, les SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables) sont des outils efficaces pour protéger et valoriser des secteurs précis à fort enjeux patrimoniaux. Comme nous l'avons vu précédemment, les SPR ont été créés en juillet 2016 par l'instauration de la loi LCAP relative à la Liberté de Création, à l'Architecture et au Patrimoine. Ils remplacent alors les AVAP, ZPPAUP et secteurs sauvegardés<sup>70</sup>. Par conséquent, en 2016, c'est "plus de 800 sites patrimoniaux remarquables"<sup>71</sup> qui ont été créés en remplacement des anciens dispositifs. Le SPR correspond à "une ville, un village ou un quartier dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, du point de vue architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public"<sup>72</sup>. Il est donc un secteur d'intervention ciblé susceptible d'intervenir sur les communes et les espaces alentour avec qui il forme "un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur"<sup>73</sup> (figure 18). Souvent, il opère sur les centres anciens. Le site patrimonial remarquable est un document réglementaire qui "a le caractère juridique d'une servitude d'utilité publique affectant l'utilisation des sols"<sup>74</sup>. Néanmoins, c'est aussi un outil partenarial qui comprend aussi un volet "médiation et participation citoyenne"<sup>75</sup>. Les SPR sont soutenus et financés par la DRAC à hauteur de 50%, la plupart du temps. L'ABF (Architecte des

<sup>69</sup> Sites et Cités Remarquables de France. (Mai, 2020). *Patrimoine et Petites Villes de Demain*. Sites et Cités Remarquables de France, 18 p. URL : [https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure\\_PetitesVillesdeDemain.comp\\_-1.pdf](https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure_PetitesVillesdeDemain.comp_-1.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>70</sup> Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France. (2019). *Site Patrimonial Remarquable et Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine : Procédure de création et de suivi*. 22p. Consulté le 12 juillet 2023

<sup>71</sup> Ministère de la Culture. (n.d.). *Les sites patrimoniaux remarquables*. Ministère de la Culture. URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux/Les-sites-patrimoniaux-remarquables#DocumentUrbanisme> Consulté le 12 juillet 2023

<sup>72</sup> Ministère de la Culture. (n.d.). *Monuments historiques & sites patrimoniaux*. Ministère de la Culture. URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux> Consulté le 12 juillet 2023

<sup>73</sup> Ministère de la Culture. (n.d.). *Les sites patrimoniaux remarquables*. Ministère de la Culture. URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux/Les-sites-patrimoniaux-remarquables#DocumentUrbanisme> Consulté le 12 juillet 2023

<sup>74</sup> Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France. (2019). *Site Patrimonial Remarquable et Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine : Procédure de création et de suivi*. 22p. Consulté le 12 juillet 2023

<sup>75</sup> Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France. (2019). *Site Patrimonial Remarquable et Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine : Procédure de création et de suivi*. 22p. Consulté le 12 juillet 2023

Bâtiments de France) est aussi un bon partenaire puisque c'est lui qui va émettre des avis et des prescriptions sur les permis de construire, de démolir et les déclarations préalables, situés dans le périmètre du SPR. Force est de constater que seul 16% des communes PVD possèdent un SPR. Pourtant, le programme Petites Villes de Demain incite et favorise l'instauration des SPR grâce à des fonds supplémentaires qui peuvent être débloqués. Les villes qui possèdent déjà un SPR peuvent entamer des procédures de révision. Encore une fois, dans le cadre du programme PVD ces révisions sont favorisées par "le financement pour les études de création ou de révision" et par la "mise à disposition d'experts"<sup>76</sup>. Les SPR sont utiles à la collectivité. En plus de protéger le caractère patrimonial d'un site, ils certifient "la reconnaissance, le rayonnement et l'avenir du patrimoine protégé"<sup>77</sup>. C'est un "outil de développement local" qui permet "d'associer la population au projet de la collectivité"<sup>78</sup>. L'instauration d'un SPR est aussi le symbole de la reconnaissance et de l'engagement d'une collectivité envers la question patrimoniale. C'est d'autant plus vrai que le SPR est aussi "un outil au service des politiques urbaines et patrimoniales menées par les élus"<sup>79</sup>. Le SPR nécessite la mise en place, d'un PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur) et/ou d'un PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine). La différence entre ces deux plans existe par le fait que le PSMV permet une protection plus complète intégrant "les décors architecturaux situés à l'intérieur des immeubles"<sup>80</sup>. Ainsi, il est possible d'appliquer un PSMV dans certains secteurs particuliers du SPR. Le reste du territoire compris dans le SPR sera couvert par le PVAP (Olei, 2020). En plus de compléter le PLU, "le SPR est opposable au droit des sols"<sup>81</sup>. Il comporte souvent plusieurs documents : "un rapport de présentation", "un diagnostic architectural, urbain paysager et environnemental", des cartes et enfin "un règlement"<sup>82</sup>. Si les documents doivent aborder la préservation du patrimoine, ils doivent aussi intégrer les questions liées aux problématiques des logements et des commerces.

---

<sup>76</sup> Sites et Cités Remarquables de France. (Mai, 2020). *Patrimoine et Petites Villes de Demain*. Sites et Cités Remarquables de France, 18 p. URL : [https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure\\_PetitesVillesdeDemain.comp\\_-1.pdf](https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure_PetitesVillesdeDemain.comp_-1.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>77</sup> Ville de Caen. (18 Novembre, 2022). *SPR : protéger et valoriser | Caen.fr*. Ville de Caen. URL : <https://caen.fr/spr-protger-et-valoriser> Consulté le 12 juillet 2023

<sup>78</sup> Sites et Cités Remarquables de France. (Mai, 2020). *Patrimoine et Petites Villes de Demain*. Sites et Cités Remarquables de France, 18 p. URL : [https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure\\_PetitesVillesdeDemain.comp\\_-1.pdf](https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure_PetitesVillesdeDemain.comp_-1.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>79</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (n.d.). *Action Cœur de ville - Pour les patrimoines*. ANCT URL : [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV\\_patrimoine\\_complet.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV_patrimoine_complet.pdf) Consulté le 10 juillet 2023

<sup>80</sup> Ministère de la Culture. (n.d.). *Protéger au titre des sites patrimoniaux remarquables*. Ministère de la Culture. URL : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Interventions-demarches/Protger-un-objet-un-immeuble-un-espace/Protger-au-titre-des-sites-patrimoniaux-remarquables> Consulté le 12 juillet 2023

<sup>81</sup> Ville de Caen. (n.d.). *NOTRE PATRIMOINE DOIT ÊTRE PLUS QU'UN SOUVENIR ! MODE D'EMPLOI*. Ville de Caen. URL : [https://caen.fr/sites/default/files/2021-01/presentation\\_SPR\\_web.pdf](https://caen.fr/sites/default/files/2021-01/presentation_SPR_web.pdf) Consulté le 12 juillet 2023

<sup>82</sup> Ibid

## PLAN DU PÉRIMÈTRE

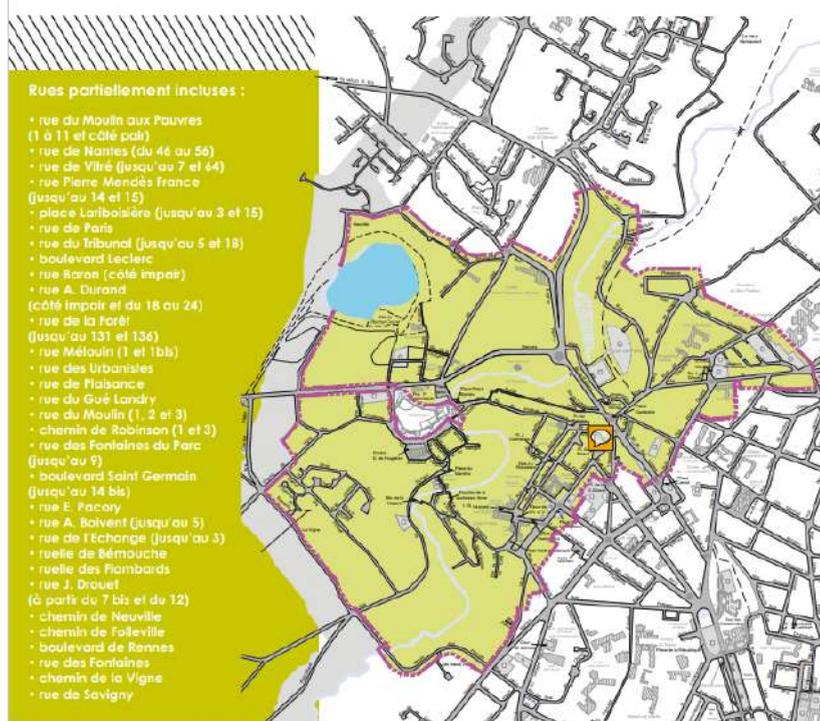


Figure 18 : Périmètre du SPR de la ville de Fougères en Bretagne (20.000 habitants)

Source : Ville de Fougères. (n.d.). *Site Patrimonial Remarquable*. Ville de Fougères.

URL :

<https://fougeres.fr/vie-quotidienne/urbanisme/aides-a-la-renovation/site-patrimonial-remarquable/>. Consulté le 1er septembre 2023

De manière générale, il est important d'intégrer les questions patrimoniales au sein des documents de planification. En effet, les différentes collectivités doivent se saisir de "l'enjeu patrimonial à l'échelle local" (Bosredon et Grégoris, 2020) en dehors des dispositifs de protection déjà en place à l'échelle nationale. Il revient notamment à la collectivité concernée le soin de conserver les espaces naturels ayant un intérêt patrimonial plutôt que d'inciter à la densification dans ces secteurs. Le patrimoine fait partie intégrante du SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) et du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ils font souvent l'objet d'une partie conséquente dans les rapports de présentation. Ils peuvent aussi constituer une partie des axes évoqués dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), démontrant alors l'intérêt politique envers la question. Le PADD du PLU de Fougères, entré en vigueur en 2013 indique notamment divers objectifs en faveur du patrimoine tel que la préservation de "l'écrin paysager autour du château", la préservation du "patrimoine bâti". Le PADD prône aussi l'adaptation des "outils juridiques de préservation du patrimoine"<sup>83</sup>. Enfin, il est aussi possible d'ajouter au PLU des OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) thématiques et notamment patrimoniales dans le but d'axer davantage le document d'urbanisme sur un point d'intérêt particulier en lien avec le patrimoine. Ces OAP patrimoniales constituent de véritables outils qui permettent d'assurer "la conservation, la mise

<sup>83</sup> Agence d'Urbanisme de Rennes. (Avril, 2013). *Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme de Fougères*. URL : [Le bocage rennais a été en grande partie façonné aux XVIIIème et XIXème siècles \(fougeres.fr\)](https://fougeres.fr/le-bocage-rennais-a-ete-en-grande-partie-faconnee-aux-xviiieme-et-xixieme-siecles) Consulté le 13 juillet 2023

en valeur ou la requalification des éléments et ensembles bâtis ou naturels présentant un intérêt culturel, historique, architectural ou écologique, après identification et localisation de ces derniers”<sup>84</sup>.

Enfin, d’autres documents peuvent être susceptibles d’intégrer le patrimoine. C’est le cas du “plan guide de réaménagement des espaces publics à Limoges, du schéma directeur de mobilité à Laon, du schéma de développement touristique à Charleville-Mézières, de la charte d’élégance urbaine à Fougères”<sup>85</sup> ou encore la charte des devantures et enseignes commerciales de Chantilly (figure 19). Enfin, les collectivités ont aussi la possibilité de réaliser des inventaires du patrimoine à l’instar de Montélimar qui a travaillé à l’élaboration d’un “inventaire du patrimoine bâti ancien et/ou de la reconstruction”<sup>86</sup>.

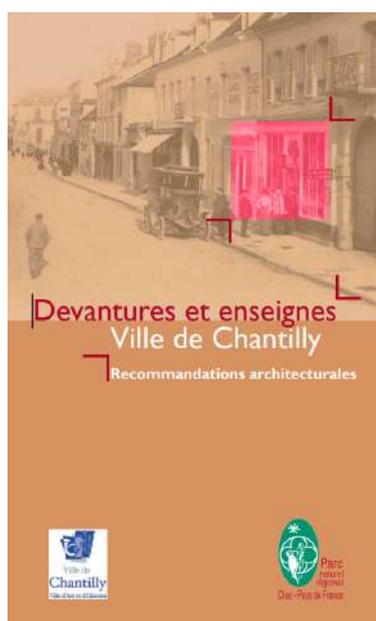


Figure 19 : Charte des devantures et enseignes, Ville de Chantilly.

Source : Parc Naturel Régional Oise - Pays de France. (n.d.). *Ville de Chantilly Devantures et enseignes*. Parc Naturel Régional Oise - Pays de France.

URL:[https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/wp-content/uploads/publications//Cahier\\_de\\_recommandations/CdR\\_devantures-enseignes\\_Chantilly.pdf](https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/wp-content/uploads/publications//Cahier_de_recommandations/CdR_devantures-enseignes_Chantilly.pdf)

Consulté le 1er Septembre 2023

### 2.3. La valorisation patrimoniale pour l’attractivité des petites villes

Le patrimoine doit donc être protégé et inventorié. Il doit aussi faire l’objet d’une valorisation et d’une mise en tourisme par le biais d’actions d’animation. C’est un outil pour la redynamisation des centres-villes. De nombreuses petites et moyennes villes inscrites dans des programmes nationaux s’intéressent donc au patrimoine et mettent en place une stratégie à ce sujet avec de nombreuses interventions (directement sur le bâti ou en matière d’animation et de promotion). Pour ce faire, ils peuvent s’entourer de divers acteurs. Comme nous le verrons, ces actions permettent de

<sup>84</sup> Ministère de la Transition Ecologique. (n.d.). *Fiche Technique 5 : Les orientations d’aménagement et de programmation*. URL:<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Fiche%205%20-%20Les%20orientations%20d%27am%C3%A9nagement%20et%20de%20programmation%20%28OAP%29.pdf> Consulté le 13 juillet 2023

<sup>85</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (n.d.). *Action Cœur de ville - Pour les patrimoines*. ANCT URL:[https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV\\_patrimoine\\_complet.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV_patrimoine_complet.pdf) Consulté le 10 juillet 2023

<sup>86</sup> Ibid

créer une véritable identité de la ville tout en redorant son image en améliorant l'attractivité touristique.

### 2.3.1. Le patrimoine comme levier pour la redynamisation des centres-villes des petites villes dans les programmes nationaux

La prise en compte du patrimoine dans les différents programmes nationaux, comme Action Cœur de Ville (ACV) ou Petites Villes de Demain (PVD) est bien réelle. C'est d'autant plus vrai qu'il est estimé que "la moitié des projets ACV comportent des actions à caractère patrimonial"<sup>87</sup>. Ces programmes ont pour ambition de concentrer les projets dans les centres des villes afin d'attirer la population en ville plutôt qu'en périphérie. Les programmes permettent donc de procurer un "coup d'accélérateur"<sup>88</sup> aux actions développées. Les projets instaurés sont "innovants" et associent "objectifs de développement et mise en valeur du patrimoine" (Bosredon et Grégoris, 2020). Ils sont intégrés de manière globale aux objectifs "de requalification urbaine et de développement économique"<sup>89</sup>. Le patrimoine est "non délocalisable". Il constitue alors un levier pour la redynamisation des centres-villes des petites villes. D'autant plus qu'elles possèdent souvent un patrimoine riche et protégé mais dont la mise en valeur apparaît comme fragile. Il s'avère que "55% des édifices protégés sont situés dans des communes de moins de 2000 habitants" (Sander, 2021).

En ce qui concerne le programme Action Cœur de Ville, les axes en faveur du "champ patrimonial" sont nombreux. Ils privilégient notamment des actions en faveur de la réhabilitation du bâti et de la mise en valeur de l'espace public. Effectivement, "28% des actions prévues dans les projets ACV" concernent "la restauration et la réhabilitation" du bâti. A Mont-de-Marsan, dans les Landes, un projet de réhabilitation des Nouvelles Galeries a été lancé (figure 20). Ce site, inutilisé depuis près de 20 ans, conservera sa fonction commerciale en accueillant plusieurs exploitants dans un espace modulable. La fin des travaux est prévue pour 2025.

---

<sup>87</sup> Ordre des architectes. (18 Octobre, 2020). *La valorisation du patrimoine, stratégie de revitalisation des centres-villes*. Ordre des architectes. URL:<https://www.architectes.org/actualites/la-valorisation-du-patrimoine-strategie-de-revitalisation-des-centres-villes> Consulté le 4 juillet 2023

<sup>88</sup> Ibid

<sup>89</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p. URL:[https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoine\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoine_web-vdef.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

Figure 20 : Photographie et projection du projet de réhabilitation des “Nouvelles Galeries” à Mont-de-Marsan



Vue en 2019

Vue projetée

Source : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville.* ANCT, 61 p. URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines_web-vdef.pdf). Consulté le 4 juillet 2023

Les actes “de reconversion” du patrimoine bâti en un autre usage qu’il possédait auparavant s’adressent à 13% des actions (figure 21) alors que l’ajout des “enjeux patrimoniaux” aux “documents d’urbanisme, de planification et d’orientations stratégiques” s’appliquent à 16% des actions. Enfin, de manière minoritaire mais pas négligeable, les actes en faveur de l’animation représentent moins de 10% des actions<sup>90</sup>.

Figure 21 : Photographie et projection du projet de transformation d’un ancien site religieux inutilisé en un CIAP à Bergerac



Vue avant les travaux (2021)

Vue projetée après le travaux (le site a ouvert à durant l’été 2022)

Source : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville.* ANCT, 61 p. URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines_web-vdef.pdf). Consulté le 4 juillet 2023

<sup>90</sup> Ordre des architectes. (18 Octobre, 2020). *La valorisation du patrimoine, stratégie de revitalisation des centres-villes.* Ordre des architectes. URL: <https://www.architectes.org/actualites/la-valorisation-du-patrimoine-strategie-de-revitalisation-des-centres-villes>. Consulté le 4 juillet 2023

Comme vu précédemment, le programme PVD incite et aide à la création ou à la révision des SPR. En revanche, ce n'est pas le seul point sur lequel il est possible d'agir dans le cadre du programme. La réhabilitation du bâti patrimonial est aussi favorisée. C'est le cas de la commune de Joinville, une ville de 3000 habitants de Haute-Marne et labellisée Petites Villes de Demain, qui œuvre à l'amélioration du bâti patrimonial à la fois public ("église, chapelle, château") et à la fois privé ("maison à pans de bois ou hôtels particuliers du XVIe au XIXe siècle") (Le Renard, 2022). Ce patrimoine est présent dans toute la ville et "constitue entre 80% et 90% du bâti" (Le Renard, 2022). C'est pourquoi, la ville a décidé de miser sur tous les types de patrimoine (bâti ou non, classé ou pas, naturel ou culturel, etc...) comme "fil rouge" pour les projets (Le Renard, 2022). Dans les Vosges, à Plombières-les-Bains (1700 habitants), le projet urbain révèle le patrimoine. La collectivité mise en effet sur l'utilisation de l'histoire thermale de la ville comme "fil conducteur". Des sentiers pédagogiques ont d'ailleurs été instaurés autour de la question de la présence de l'eau sur le territoire. De plus, l'unique musée de la ville, le musée du paysage, a rouvert ses portes au début des années 2020. Ces actions en faveur de la valorisation patrimoniale constituent aussi un moyen de développer les mobilités douces dans le centre-ville<sup>91</sup>.

### 2.3.2. Des acteurs à solliciter

Au-delà de l'Etat et de la Région qui financent les programmes et plusieurs fonds pour "la réhabilitation du bâti d'intérêt patrimonial à finalité touristique"<sup>92</sup>, les petites villes ont aussi la possibilité de s'entourer de divers acteurs qui ont la capacité de les aider à valoriser le patrimoine. Dans le cadre des programmes nationaux, l'ANCT, ou encore la Banque des Territoires apparaissent comme des interlocuteurs privilégiés à solliciter. Alors que l'ANCT facilite les besoins nécessaires en ingénierie pour faire naître les projets dans les Petites Villes de Demain, la Banque des Territoires peut apporter son expertise pour aider dans les "premières réflexions" mais aussi pour la réalisation d'"études préalables"<sup>93</sup>. L'ANAH représente aussi un acteur à solliciter puisqu'elle finance en grande partie les OPAH. Dans le cadre du programme Action Coeur de Ville, le Groupe Action Logement est aussi à intégrer pour les "projets de réhabilitation et de rénovation du patrimoine"<sup>94</sup>. Les associations sont aussi très importantes. C'est le cas de l'association Sites et Cités Remarquables de France qui, depuis l'an 2000, "regroupe les villes et ensembles de communes porteurs d'un Site patrimonial remarquable (SPR), et les villes et pays signataires de la convention «Villes & Pays d'art et d'histoire»" (Harzo, 2020). Son rôle est notamment d'aider les collectivités en ce qui concerne la revitalisation des centres-anciens "par le prise du patrimoine"<sup>95</sup> en assistant à l'élaboration de SPR. Elle facilite aussi la "rénovation énergétique et patrimoniale de bâtiments remarquables"<sup>96</sup>. Ensuite, l'association nationale Petites Cités de Caractère peut être mobilisée pour la conception d'un "projet de territoire" qui intègre la question patrimoniale comme étant le "centre de la revitalisation du territoire" (Sander, 2021). La fondation du patrimoine peut aussi aider les communes à valoriser leur

<sup>91</sup> Petites villes de demain. (5 juillet, 2021). *Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire*. Youtube, 1h01. URL : [\(26\) Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2023

<sup>92</sup> Sites et Cités Remarquables de France. (Mai, 2020). *Patrimoine et Petites Villes de Demain*. Sites et Cités Remarquables de France, 18 p. URL : [https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure\\_PetitesVillesdeDemain.comp\\_-1.pdf](https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure_PetitesVillesdeDemain.comp_-1.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>93</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p.

<sup>94</sup> Ibid

<sup>95</sup> Sites et Cités Remarquables de France. (n.d.). *Revitalisation des villes et territoires - Sites & Cités*. Sites et Cités. URL :

<https://www.sites-cites.fr/thematiques/revitalisation-des-villes-et-territoires/> Consulté le 15 juillet 2023

<sup>96</sup> Ibid

patrimoine. Elle propose des formations mais soutient aussi régulièrement des “projets de restauration de biens privés” dans une centaine de communes Petites Villes de demain<sup>97</sup>. De manière générale, les CAUE (Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement) peuvent être mobilisés. Ce sont des structures pluridisciplinaires qui ont pour but de former et de sensibiliser les particuliers et les collectivités aux divers sujets liés à l’urbanisme et à l’architecture. Ils sont aussi en possibilité d’élaborer des plans guides, des feuilles de route puisqu’ils ont cette capacité à avoir une vision large<sup>98</sup>. Puis, les EPF (Établissements Publics Fonciers), jouent un rôle déterminant. Ils doivent être considérés comme une ingénierie foncière et immobilière très importante. Ils peuvent intervenir pour le compte des collectivités et notamment pour les villes Petites Villes de Demain en réalisant des acquisitions, du portage foncier et des actions de dépollution du bâti. En somme, ils peuvent agir sur les biens et commerces vacants des centres-villes. Finalement, l’EPF peut agir en faveur du financement de la programmation de projet sur certains grands sites<sup>99</sup>. Les étudiants des écoles d’architecture et d’urbanisme peuvent aussi être mobilisés pour apporter leur regard sur le territoire et leur expertise. Puis, l’école de Chaillot, qui forme des “architectes du patrimoine” et des “spécialistes des bâtis anciens”, peut aussi créer des partenariats avec des communes du programme PVD. Les communes situées au sein du périmètre d’un parc naturel régional peuvent mobiliser la fédération des parcs régionaux. En plus d’agir sur des périmètres protégés délimités, l’ABF peut aussi accompagner des projets en donnant son avis de la même manière que les architectes et paysagistes conseils de l’Etat. Finalement, d’autres acteurs peuvent aussi jouer un rôle déterminant, c’est le cas des DRAC ou encore des agences d’urbanismes.

### 2.3.3. La valorisation patrimoniale pour le développement de l’attractivité touristique et l’affirmation d’une identité territoriale

La mise en place d’une stratégie en faveur du patrimoine est essentielle à la mise en valeur du territoire. En effet, se fonder “sur les qualités patrimoniales du territoire” accorde “une véritable valeur ajoutée”<sup>100</sup>. La valorisation du territoire par le prisme du patrimoine se joue à plusieurs niveaux : l’amélioration de l’image de la ville, la création d’une identité particulière au territoire concerné, le développement de l’attractivité touristique et enfin, le développement socio-économique. De fait, miser sur la promotion “d’un passé mythifié sert à produire des éléments d’identité locale, mais constitue aussi une source de profit” (Bonard et Felli, 2008, p.5).

Premièrement, le patrimoine apparaît comme une ressource qui permet d’attirer des touristes et donc d’influencer de manière positive, les retombées économiques pour le secteur. En France, le patrimoine est l’une des premières sources de motivation des touristes pour se déplacer dans un lieu. Il s’avère que Martin Marly, président de l’association Sites et Cités remarquables de

---

<sup>97</sup> Petites villes de demain. (5 juillet, 2021). *Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire*. Youtube, 1h01. URL : [\(26\) Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2023

<sup>98</sup> Petites villes de demain. (6 juillet, 2021). *Le Club des PVD | Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ? + atelier*. Youtube, 1h21. URL : [\(26\) Le Club des PVD | Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ? + atelier - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2023

<sup>99</sup> Petites villes de demain. (6 juillet, 2021). *Le Club des PVD | Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ? + atelier*. Youtube, 1h21. URL : [\(26\) Le Club des PVD | Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ? + atelier - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2023

<sup>100</sup> Sites et Cités Remarquables de France. (n.d.). *Revitalisation des villes et territoires - Sites & Cités*. Sites et Cités. URL : <https://www.sites-cites.fr/thematiques/revitalisation-des-villes-et-territoires/> Consulté le 15 juillet 2023

France, évoque en 2020 que c'est "le patrimoine", "la culture et "les espaces naturels qui expliquent largement l'attractivité de la France est l'importance de son tourisme" (Harzo, 2020). Selon lui, "50 % de la fréquentation touristique y trouve sa motivation" (Harzo, 2020). L'impact du tourisme sur l'attractivité de l'économie locale est fort. Il permet de stimuler le nombre d'emplois. Il est estimé que les métiers en lien avec le patrimoine sont au nombre de 500.000 sur le territoire français<sup>101</sup>. Les domaines qui profitent le plus de ces bénéfices sont les secteurs de l'hébergement et de la restauration. Les ressources liées aux billetteries des sites touristiques apportent des retombées plus limitées (Sibertin-Blanc, 2008, p.8). Mais les retombées économiques sur les territoires ne sont pas uniquement dues au secteur du tourisme. En effet, le secteur du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) profite aussi des retombées, dans le cadre des chantiers de réhabilitation du bâti patrimonial. Ainsi le patrimoine n'est pas un élément à négliger au sein d'une collectivité. Malheureusement, c'est un élément "important que les politiques décident trop souvent de sacrifier, pensant privilégier l'économie" (Harzo, 2020). De fait, si "la dimension historique, culturelle,[et] éducative" du patrimoine s'est imposée dès le XIXe siècle, ce n'est que plus récemment que sa "dimension économique"<sup>102</sup> est devenue évidente. De manière générale, le tourisme est un vecteur idéal pour "revitaliser les centres-anciens"<sup>103</sup> qui sont parfois des secteurs dans "un contexte socio-économique fragile" (Bonerandi, 2005, p.7). L'engouement envers les territoires ruraux et petites villes suite à la crise du coronavirus invite à penser un développement accru de certaines formes de tourisme dans ces territoires (slow tourisme, tourisme durable, etc).

Deuxièmement, la valorisation du patrimoine bâti ou non est un bon moyen de construire l'identité d'une petite ville (Périgois, 2008, p.24). Il permet à la fois de conter l'histoire du territoire tout en dorant son image. Ainsi, ils constituent donc de véritables "atout[s] pour les cœurs de villes"<sup>104</sup>. Ces lieux qui ont marqué l'histoire "religieuse, civile, militaire ou industrielle"<sup>105</sup> sont souvent synonymes d'attachement, d'appartenance et d'appropriation pour de nombreux habitants. Ce sont des lieux centraux qui sont "des repères pour la population"<sup>106</sup>. Ils peuvent aussi correspondre à des lieux qui permettent d'identifier immédiatement un territoire. En effet, le patrimoine légitime, balise et donne une réalité à un territoire (Bonerandi, 2008, p.1). Le patrimoine peut aussi être utilisé comme un outil de marketing urbain dans des panneaux de promotion touristiques. L'exposition de l'histoire de la commune facilite ainsi la légitimation et façonne l'identité d'un territoire (Mainet, 2011, p. 80).

Troisièmement, il ne faut pas oublier la dimension sociale et humaine du patrimoine. Tout d'abord, c'est un élément fédérateur. Il invite à "construire une image forte et simplifiée d'un passé commun à un groupe" sur un territoire défini (Bonerandi, 2008, p.4). Enfin, les chantiers de

---

<sup>101</sup> Petites villes de demain. (7 juillet, 2021). *Le Club des PVD | Le patrimoine, un facteur d'attractivité pour les économies locales*. Youtube, 41 min. URL: [\(26\) Le Club des PVD | Le patrimoine, un facteur d'attractivité pour les économies locales - YouTube](#) Consulté le 11 juillet 2021

<sup>102</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p.

URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines_web-vdef.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>103</sup> Sites et Cités Remarquables de France. (Mai, 2020). *Patrimoine et Petites Villes de Demain*. Sites et Cités Remarquables de France, 18 p. URL: [https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure\\_PetitesVillesdeDemain.comp\\_-1.pdf](https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure_PetitesVillesdeDemain.comp_-1.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>104</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (n.d.). *Action Cœur de ville - Pour les patrimoines*. ANCT

URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV\\_patrimoine\\_complet.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV_patrimoine_complet.pdf) Consulté le 10 juillet 2023

<sup>105</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p. URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines_web-vdef.pdf) Consulté le 4 juillet 2023

<sup>106</sup> Ibid

réhabilitation peuvent faire l'objet d'une participation citoyenne et donc "favoriser l'emploi et l'insertion"<sup>107</sup>.

Après avoir cerné les enjeux liés à la protection et à la valorisation du patrimoine dans les petites villes, il convient de se concentrer sur un autre axe : celui de la signalétique et plus particulièrement, de la signalétique patrimoniale et touristique. En effet, le patrimoine lorsqu'il est présent dans une ville doit bénéficier d'une mise en avant par la biais d'une signalétique qualitative et variée. Comme nous allons le voir, elle est à destination des visiteurs extérieurs et même des habitants et a pour but d'améliorer l'expérience de visite. De nombreuses villes ne possèdent pas une signalétique efficace pourtant celle-ci est essentielle : elle donne une valeur ajoutée au patrimoine, renforce l'attractivité des centres-villes en améliorant son image.

---

<sup>107</sup> Ibid

### **3. La mise en valeur d'un territoire par la signalétique : la signalétique patrimoniale et touristique comme outil de communication permettant la promotion d'une identité territoriale spécifique**

Dans un premier temps, il s'agira de préciser ce terme de signalétique en montrant la diversité des typologies qu'il peut exister. Dans un second temps, il sera important de se focaliser sur la signalétique patrimoniale et touristique qui nous intéresse tout particulièrement ici. Et enfin, dans un troisième temps il conviendra de voir tout l'intérêt d'améliorer la signalétique déjà existante dans les petites villes.

#### **3.1. Signalétique, de quoi parle-t-on ?**

##### **3.1.1. Qu'est ce que la signalétique ?**

La signalétique peut être définie comme "l'ensemble des éléments permettant de guider, d'informer et de diriger les usagers d'un espace"<sup>108</sup>. En d'autres termes, il s'agit de "l'étude des systèmes de signes agissant au sein de la vie sociale" (Talion et Jeudy, 1977, p.33) ainsi qu'une "science qui permet de se mouvoir dans la ville plus aisément par le biais d'un langage, d'icônes ou de pictogrammes"<sup>109</sup>. La signalétique est donc indispensable dans une ville puisqu'elle répond à des besoins essentiels (indication des lieux d'intérêt et des directions à prendre). Elle est présente dans l'espace public, le plus souvent posée sur des panneaux mais aussi sur des totems et plaques qui peuvent être portés par "un ou deux mâts" ou encore collés au "bâti"<sup>110</sup>. Elle peut aussi être intégrée au mobilier urbain ou directement peinte/ancrée sur le sol. La signalétique apparaît sous forme d'un "message à lire ou à voir" avec la présence de mots et/ou de symboles. Ces différents symboles choisis pour la signalétique apparaissent comme "standardisés". Une bonne signalétique doit donc comporter des éléments qui sont reconnus et partagés par un maximum de public, quel que soit l'âge, l'origine ou encore la situation de handicap. Le but de la signalétique est de faciliter les cheminements en ville et de les rendre plus "agréables" et "sécuritaires"<sup>111</sup>.

La signalétique ne doit pas être confondue avec la signalisation. La signalisation renvoie plutôt au domaine du technique et plus particulièrement de la sécurité routière et du code de la route. La signalisation est l'ensemble des codes conventionnels qui sont établis à l'échelle nationale, c'est la signalisation de police. Elle existe pour "faciliter le parcours de l'automobiliste" (Pages, 1995, p. 2) tout en répondant "à une logique de circulation" (Pages, 1995, p. 2). En ce qui concerne la signalisation, il n'est en aucun cas question de donner des informations sur le territoire traversé. Au contraire, la signalétique s'attache à "valoriser ou à spécifier un lieu ou un espace dans une fin première de communication" (Pages, 1995, p. 2). Ainsi, la signalétique ne répond pas uniquement à un objectif premier d'orientation. En effet, elle doit "rendre visible" (Pages, 1995, p. 2) et mettre en

---

<sup>108</sup> Concept Signalétique. (n.d.). *Redynamiser un centre-ville grâce à la signalétique : les meilleures ...* concept-signalétique.fr. URL:<https://www.concept-signalétique.fr/comment-redynamiser-un-centre-ville-grâce-a-la-signalétique/> Consulté le 7 août 2023

<sup>109</sup> LDV Studio Urbain. (2019, Octobre 14). *Quel avenir pour la signalétique en ville ?* Demain La Ville. URL:<https://www.demainlaville.com/quel-avenir-pour-la-signalétique-en-ville/> Consulté le 7 août 2023

<sup>110</sup> Place du Pro. (26 Mai, 2020). *Quand la signalétique dynamise la ville.* Placedupro.com. URL:<https://www.placedupro.com/articles/460/redynamiser-la-ville-par-la-signalétique-> Consulté le 7 août 2023

<sup>111</sup> Concept Signalétique. (n.d.). *Redynamiser un centre-ville grâce à la signalétique : les meilleures ...* concept-signalétique.fr. URL:<https://www.concept-signalétique.fr/comment-redynamiser-un-centre-ville-grâce-a-la-signalétique/> Consulté le 7 août 2023

scène la ville selon des choix établis. Pour faire simple, le commanditaire qui va décider de la mise en place d'une signalétique va le faire en répondant à une "intention stratégique" (Pages, 1995, p. 8) préalablement fixée, contrairement à la signalisation. La signalétique est donc conçue et installée de manière réfléchie à certains endroits stratégiques et dans le but de toucher une population variée. Ainsi, la signalétique génère sur le visiteur un "sentiment d'appartenance" (Pages, 1995, p. 11). Il est libre de découvrir le territoire et peut se l'approprier comme il le souhaite (Pages, 1995, p. 5). De plus, il possède une "vision globale et synthétique" de "l'environnement" dans lequel il se situe (Pages, 1995, p. 4). Par conséquent, la signalétique rend meilleure l'expérience pour l'individu concerné et à donc une mission à accomplir en matière d' "appréciation de la ville"<sup>112</sup>.

La signalétique s'est surtout développée à partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle avec pour objectif de rendre "plus intelligibles" des espaces mis de côté "en leur redonnant si ce n'est du sens du moins de la signification" (Pages, 1995, p. 4). Si auparavant il s'agissait plutôt d'utiliser majoritairement une symbolique universelle, de plus en plus il est question pour la signalétique d'incarner "l'esprit des lieux et espaces qu'elle investit"<sup>113</sup>. Les fonctions de la signalétique se sont diversifiées depuis cette période. Comme nous le verrons ensuite, la signalétique se veut esthétique dans le but de ne pas nuire à la qualité des paysages. Elle est de plus en plus utilisée pour "revaloriser certains espaces urbains"<sup>114</sup>. En revanche, elle ne doit pas promouvoir une quelconque publicité. La signalétique se doit de respecter un principe de neutralité.

Finalement, pour être efficace, la signalétique doit respecter plusieurs critères. Puisqu'elle contribue "à l'esthétique de la ville"<sup>115</sup>, il est nécessaire qu'elle puisse être claire, attractive et surtout "bien entretenue". Elle doit être design, moderne, pratique, pédagogique voir participative et interactive pour une meilleure implication du visiteur. Puisque la signalétique est vouée à s'adapter aux divers changements, il faut qu'elle soit modulable et remplaçable facilement<sup>116</sup>. Il est aussi possible de jouer sur les couleurs pour faire ressortir des thématiques différentes dans ce qui est montré. De plus, il faut qu'elle soit de bonne qualité pour résister aux intempéries<sup>117</sup>. Pour finir, il est possible d'avoir une "approche métropolitaine" de la signalétique en initiant une certaine unité entre plusieurs communes appartenant à un territoire définie (EPCI, parc naturel régional, département, etc..).

### 3.1.2. Les différents types de signalétique

La signalétique peut être classée en trois grandes catégories. On distingue la signalétique directionnelle, la signalétique d'information et enfin la signalétique d'interprétation.

La signalétique directionnelle a pour but d'indiquer la direction d'un lieu (communes, équipements, commerces, lieux patrimoniaux et touristiques, autres,..) sur des panneaux souvent montés sur un mât. La direction est indiquée, dans la plupart du temps, par la présence d'une flèche

---

<sup>112</sup> LDV Studio Urbain. (2019, Octobre 14). *Quel avenir pour la signalétique en ville ?* Demain La Ville. URL: <https://www.demainlaville.com/quel-avenir-pour-la-signalétique-en-ville/> Consulté le 7 août 2023

<sup>113</sup> Ibid

<sup>114</sup> Ibid

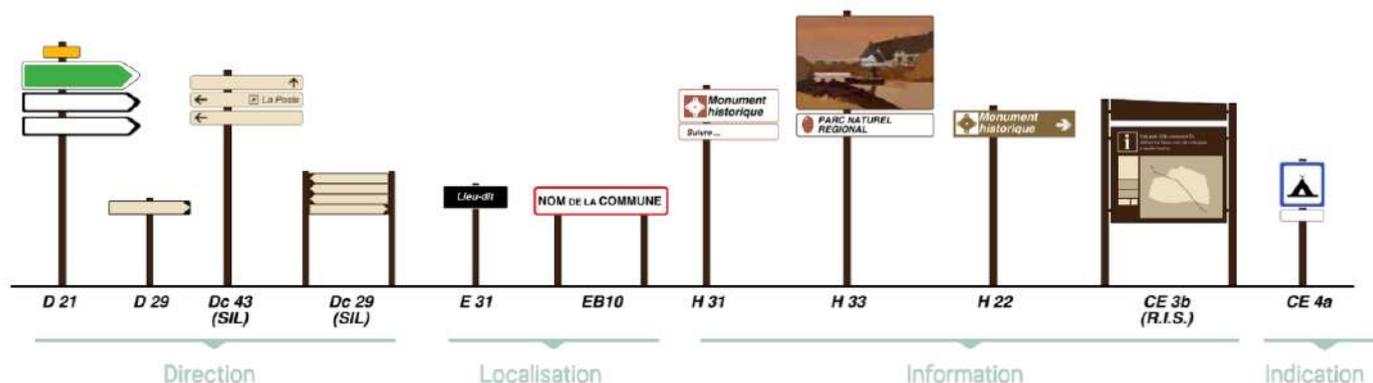
<sup>115</sup> Concept Signalétique. (n.d.). *Redynamiser un centre-ville grâce à la signalétique : les meilleures ...* concept-signalétique.fr. URL: <https://www.concept-signalétique.fr/comment-redynamiser-un-centre-ville-grâce-a-la-signalétique/> Consulté le 7 août 2023

<sup>116</sup> Place du Pro. (26 Mai, 2020). *Quand la signalétique dynamise la ville.* Placedupro.com. URL: <https://www.placedupro.com/articles/460/redynamiser-la-ville-par-la-signalétique-> Consulté le 7 août 2023

<sup>117</sup> Office Français de la Biodiversité. (n.d.). *2.1 - Trois sortes de signalétique.* Pratique de la signalétique d'interprétation. URL : <http://ct54.espaces-naturels.fr/node/1623> Consulté le 8 août 2023

écrite directement sur le panneau ou matérialisée par la forme du panneau. Les panneaux directionnels sont “des outils de jalonnement routier”<sup>118</sup> qui sont implantés directement sur le domaine routier (figure 22).

Figure 22 : Ensemble de panneaux de jalonnement routier



Source : Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume.* Parc naturel régional de la Sainte-Baume. URL : [https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte\\_signalétique\\_partie1\\_bd.pdf](https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte_signalétique_partie1_bd.pdf) Consulté le 8 août 2023

Ils ont pour but d' “assurer le guidage et la sécurité des usagers” qui sont le plus souvent des automobilistes. Néanmoins, il faut que certains panneaux de signalétique directionnels soient à destination des autres modes de déplacement (cyclistes et piétons plus particulièrement). Nous le verrons, la signalétique à destination de ce public est souvent faible voir absente dans certaines communes. La signalétique directionnelle est plus ou moins réglementée à l'échelle nationale (indication des communes, autoroutes, autres routes) mais aussi à l'échelle départementale. Ainsi, le message transmis est clair et “sans aucune interprétation possible”<sup>119</sup>. Les panneaux doivent être facilement identifiables de loin puisqu'ils n'ont pas pour vocation d'être consultés sur place. De plus, ils sont le plus souvent à destination des automobilistes et doivent être d'une hauteur et taille suffisante. La signalétique directionnelle est installée à des endroits stratégiques. De fait, il existe des “panneaux de pré-signalisation”, c'est à dire en amont du carrefour, mais aussi des panneaux de signalisation de position, c'est à dire “à l'endroit où l'utilisateur effectue sa manœuvre”<sup>120</sup>. Il existe différentes typologies de panneaux directionnels : D21, D29, Dc43 et Dc29 (figure 22). Les deux dernières catégories correspondent à ce qui est appelé la SIL (Signalétique d'Information Locale). Il s'agit de panneaux qui ont pour but de diriger les automobilistes vers diverses activités :

<sup>118</sup> Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume.* Parc naturel régional de la Sainte-Baume. URL : [https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte\\_signalétique\\_partie1\\_bd.pdf](https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte_signalétique_partie1_bd.pdf) Consulté le 8 août 2023

<sup>119</sup> Office Français de la Biodiversité. (n.d.). 2.1 - *Trois sortes de signalétique.* Pratique de la signalétique d'interprétation. URL : <http://ct54.espaces-naturels.fr/node/1623> Consulté le 8 août 2023

<sup>120</sup> Parc Naturel Régional Normandie-Maine. (Août, 2015). *Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique.* URL : [La publicité et les paysages - Parc Naturel Régional Normandie-Maine \(parc-naturel-normandie-maine.fr\)](http://la-publicité-et-les-paysages-parc-naturel-normandie-maine.fr) Consulté le 8 août 2023

“hébergements, équipements publics et équipements culturels, commerces”<sup>121</sup>. Ces éléments doivent être identifiés au préalable de la réalisation des panneaux, par la collectivité qui a aussi le rôle de déterminer la future localisation des panneaux. Ce sont des éléments réglementés par le code de la route. Un guide du CEREMA concernant la SIL vient aussi appuyer cette réglementation. Cette réglementation est d’autant plus importante que toutes les activités ne sont pas “éligibles” à ce type de panneau. Par exemple, c’est le cas des “coiffeurs, fleuristes, banques, assurances”<sup>122</sup>. En effet, le but n’est en aucun cas de faire de la publicité. Afin de permettre une bonne compréhension de l’information, les panneaux ne doivent pas être surchargés d’inscriptions (figure 23). De plus, pour renforcer cela, il est intéressant d’instaurer un code couleur en fonction de la thématique concernée. Les parcs naturels régionaux (PNR) et certains départements établissent parfois des chartes de signalétique en préconisant notamment des couleurs du nuancier RAL pour les panneaux avec pour objectif premier de conserver l’esthétique et la qualité des paysages<sup>123</sup> (figure 24).



Figure 23 : Photographie d’une SIL utilisant le code couleur de la Charte du PNR Normandie-Maine

Source : Parc Naturel Régional Normandie-Maine. (Août, 2015). *Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique*.

URL : [La publicité et les paysages - Parc Naturel Régional Normandie-Maine \(parc-naturel-normandie-maine.fr\)](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

Consulté le 8 août 2023

URL:[https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide\\_pratique\\_sentier\\_PNRA.pdf](https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide_pratique_sentier_PNRA.pdf)

Consulté le 8 août 2023

<sup>121</sup> Ibid

<sup>122</sup> Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume*. Parc naturel régional de la Sainte-Baume. URL : [https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte\\_signalétique\\_partie1\\_bd.pdf](https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte_signalétique_partie1_bd.pdf) Consulté le 8 août 2023

<sup>123</sup> Parc Naturel Régional Normandie-Maine. (Août, 2015). *Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique*. URL : [La publicité et les paysages - Parc Naturel Régional Normandie-Maine \(parc-naturel-normandie-maine.fr\)](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr) Consulté le 8 août 2023

**PRÉCONISATION DU PARC POUR LES COULEURS DE SIL**  
**Nancier RAL correspondant au territoire et exemples réussis déjà en place:**

- rouges/bordeaux pour le fer;
- vert olive/vert foncé et bleu-gris (schistes, horizons bleus, végétation);
- blanc, couleurs claires évoquant le calcaire et la chaux.

	ORNE	MANCHE	SARTHE	MAYENNE
Hébergements/ restauration	6005	1014	1014	8002
Services			9003	
Commerces	6021		6021 7001 6033	6032
Fabrication/ bâtiment			9018	
Loisirs	8015 3005		1019	2010

On pourra utiliser ces tonalités également pour les pré-enseignes dérogatoires, avec des fonds plus clairs dans les mêmes tons et ces teintes pour les lettres et symboles par exemple.

Figure 24 : Préconisations en matière de coloris des panneaux de signalétique directionnelle pour les communes du Parc Naturel Régional Normandie-Maine

Source : Parc Naturel Régional Normandie-Maine. (Août, 2015). *Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique*. URL : [La publicite et les paysages - Parc Naturel Régional Normandie-Maine \(parc-naturel-normandie-maine.fr\)](http://La publicite et les paysages - Parc Naturel Régional Normandie-Maine (parc-naturel-normandie-maine.fr)) Consulté le 8 août 2023

La signalétique d'information quant à elle s'intéresse à une indication des sites in situ, c'est-à-dire sur le lieu immédiatement concerné (figure 24). Elle a pour but de " nommer, mais aussi et surtout de rendre visibles et facilement identifiables les lieux publics et semi-publics nécessaires à la vie quotidienne, comme les mairies, les écoles ou encore les hôpitaux"<sup>124</sup>. Mais pas seulement, ils peuvent indiquer l'entrée dans des parcs (figure 25). L'indication du nom de la commune et des labels associés à celle-ci font partie de la signalétique d'information. Contrairement à la signalétique directionnelle, les panneaux sont faits pour être consultés de manière rapprochée. Finalement, les Relais Information Service (RIS) (figure 26) correspondent aussi à une signalétique d'information. Il s'agit d'une typologie de mobilier urbain implanté dans l'espace public. C'est un panneau bien souvent monté sur deux mâts et qui propose une cartographie d'un secteur délimité dans le but d'y montrer les activités, services, commerces et autres éléments proposés sur le territoire. Tout comme la SIL, le RIS est réglementé par le code de la route. Globalement, c'est "un pôle d'information et un outil de communication destiné à promouvoir la commune, valoriser ses acteurs économiques, ses équipements et faire connaître les services indispensables au bon déplacement de l'utilisateur"<sup>125</sup>. Puisque le visiteur peut consulter cette carte avec attention, l'information présentée doit être la plus actualisée et la plus exhaustive possible. Pour finir, il est important d'implanter ces panneaux de manière stratégique à des endroits de passages (gare), ou des lieux de stationnement, mais aussi à proximité de "sites emblématiques"<sup>126</sup>. Les RIS possèdent aussi très souvent des éléments d'interprétation situés sur l'autre face du panneau tels que des éléments patrimoniaux concernant le lieu en question.

<sup>124</sup> LDV Studio Urbain. (2019, Octobre 14). *Quel avenir pour la signalétique en ville ?* Demain La Ville.

URL: <https://www.demainlaville.com/quel-avenir-pour-la-signalétique-en-ville/> Consulté le 7 août 2023

<sup>125</sup> Parc Naturel Régional Normandie-Maine. (Août, 2015). *Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique*.

URL : [La publicite et les paysages - Parc Naturel Régional Normandie-Maine \(parc-naturel-normandie-maine.fr\)](http://La publicite et les paysages - Parc Naturel Régional Normandie-Maine (parc-naturel-normandie-maine.fr)) Consulté le 8 août 2023

<sup>126</sup> Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume*. Parc naturel régional de la Sainte-Baume. URL : [https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte\\_signalétique\\_partie1\\_bd.pdf](https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte_signalétique_partie1_bd.pdf) Consulté le 8 août 2023

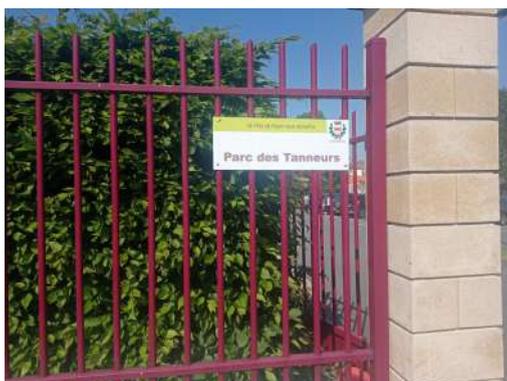


Figure 25 : Signalétique d'information à Noyon (indication des équipements municipaux)

Réalisation : Camille Petitgenet, Master UA IAUGL 2022-2023, 25/05/2023.

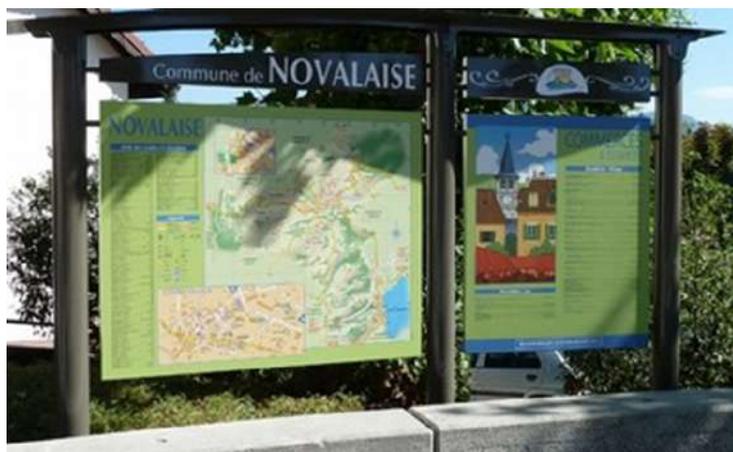


Figure 26 : Relais Information Service dans la commune de Novalaise (73)

Source : DREAL Grand Est, Les Relais Informations Services (RIS). URL : [Les Relais Informations Service \(RIS\) | DREAL Grand Est \(developpement-durable.gouv.fr\)](https://developpement-durable.gouv.fr/developpement-durable/les-relais-informations-services-ris)

Consulté le 30 août 2023

La signalétique d'interprétation a pour but d'aider "les visiteurs à mieux comprendre le site"<sup>127</sup> et sa valeur. C'est un outil de communication qui vise à "faire découvrir/ressentir au visiteur l'attrait d'un site"<sup>128</sup>. De fait, il s'agit de solliciter les cinq sens des visiteurs en faisant "vivre l'émotion et l'imaginaire par le visuel, mais aussi le toucher, l'odorat et l'ouïe"<sup>129</sup>. Tout cela dans une vision pédagogique des choses. C'est prouvé, le cerveau humain retient à 90% les choses directement faites<sup>130</sup>. Le site devient ainsi le témoin d'une histoire contée dans des panneaux d'interprétation (figure 27). Des informations sur les milieux naturels sont aussi souhaitables sur certains sites. La signalétique d'interprétation peut aussi être ludique et prendre la forme de jeux en bois à destination d'un public plus jeune mais toujours avec pour objectif de donner des informations et de qualifier un site. Elle existe donc sous formes de panneaux, de totems, de plaques qui sont soit posés sur du bâti, indiqués au sol ou encore sur un mât. Les tables d'orientations font partie de ce type de signalétique. Le type de support de l'information est ainsi choisi en fonction du public visé et des éléments que le commanditaire souhaite faire apparaître. Ces éléments doivent être identifiés bien en amont car ils nécessitent un travail de recherche. Les matériaux utilisés sont divers : bois, métal,

<sup>127</sup> Office Français de la Biodiversité. (n.d.). 2.1 - *Trois sortes de signalétique*. Pratique de la signalétique d'interprétation. URL : <http://ct54.espaces-naturels.fr/node/1623> Consulté le 8 août 2023

<sup>128</sup> Parc Naturel Régional des Ardennes. (Juin, 2015). *Concevoir un sentier d'interprétation - Guide pratique*. Parc Naturel Régional des Ardennes. URL : [https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide\\_pratique\\_sentier\\_PNRA.pdf](https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide_pratique_sentier_PNRA.pdf) Consulté le 8 août 2023

<sup>129</sup> Parc Naturel Régional des Ardennes. (Juin, 2015). *Concevoir un sentier d'interprétation - Guide pratique*. Parc Naturel Régional des Ardennes. URL : [https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide\\_pratique\\_sentier\\_PNRA.pdf](https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide_pratique_sentier_PNRA.pdf) Consulté le 8 août 2023

<sup>130</sup> Ibid

éléments minéraux, plastiques. Cependant, ils doivent être de qualité et durables. C'est une signalétique qui est destinée à être lue sur place dans des sites pratiqués par les piétons. Les informations ne doivent donc pas être exhaustives mais ont pour but de susciter la curiosité du visiteur. De plus, ces informations doivent être accessibles à la compréhension de divers types de visiteurs. Effectivement, la signalétique d'interprétation "cherche à marier le plaisir de la découverte et la satisfaction de comprendre"<sup>131</sup> qui peut générer un sentiment d'attachement au site pour le visiteur tout en valorisant l'image de celui-ci. La signalétique d'interprétation est présente à la fois en milieu urbain mais aussi rural. Dans ces deux milieux, il est possible de réaliser ce qu'on appelle des sentiers d'interprétation dont il conviendra de développer l'intérêt touristique dans la prochaine partie. Il est important de mentionner le fait que ces sentiers peuvent contenir des "éléments d'orientation et d'information"<sup>132</sup>. La signalétique d'interprétation n'est pas uniquement à destination du touriste, mais aussi à celle de l'habitant qui peut parfois ignorer certaines informations concernant le territoire sur lequel il réside. A ce sujet, il est important d'impliquer les locaux dans la démarche de réalisation de ce type de signalétique. Force est de constater que "l'interprétation doit être une démarche réfléchie qui prend en compte le site à aménager, les acteurs locaux (habitants, associations...) et la stratégie d'accueil (public visé, schéma d'aménagement...)"<sup>133</sup>. L'intégration des habitants au projet sert aussi à une meilleure "acceptation" et de ce fait, à "son maintien en état"<sup>134</sup>.



Figure 27 : Signalétique d'interprétation historique et patrimoniale à Clermont-de-l'Oise (60)

Source : InterSignal, Signalétique patrimoine. URL : [InterSignal - Signalétique patrimoine](#).

Site consulté le 31 août 2023

<sup>131</sup> Ibid

<sup>132</sup> Parc Naturel Régional Normandie-Maine. (Août, 2015). *Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique*.

URL : [La publicité et les paysages - Parc Naturel Régional Normandie-Maine \(parc-naturel-normandie-maine.fr\)](#) Consulté le 8 août 2023

<sup>133</sup> Parc Naturel Régional des Ardennes. (Juin, 2015). *Concevoir un sentier d'interprétation - Guide pratique*. Parc Naturel Régional des Ardennes. URL : [https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide\\_pratique\\_sentier\\_PNRA.pdf](https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide_pratique_sentier_PNRA.pdf) Consulté le 8 août 2023

<sup>134</sup> Ibid

## 3.2. Focus : la signalétique patrimoniale et touristique

### 3.2.1. Les différentes manières de valoriser le patrimoine par une signalétique

La thématique en matière de signalétique qui nous intéresse plus particulièrement ici est celle de la signalétique patrimoniale et touristique. Celle-ci peut constituer un outil pour la revitalisation des petites villes possédant un potentiel patrimonial, nous le verrons ensuite. La signalétique patrimoniale “regroupe des outils divers destinés à orienter et renseigner les usagers d’un site ou d’un territoire à l’aide d’informations synthétiques en vue de favoriser la découverte et la compréhension”<sup>135</sup>. Le patrimoine naturel est ainsi à valoriser au même titre que le patrimoine culturel. La signalétique patrimoniale et touristique s’intéresse finalement à l’implantation de tout type de signalétique visant à “valoriser les patrimoines existants ou potentiels, dynamiser l’activité commerciale et touristique, organiser les déplacements et la découverte”<sup>136</sup>. Son but est de valoriser le territoire et le patrimoine local en favorisant l’accueil des touristes et la sensibilisation du public aux questions patrimoniales.

Elle s’est développée à partir des années 1970 en priorité dans “les villes anciennes à forte valeur patrimoniale” (Pages, 1995, p.8) en profitant d’une période de “réaménagement de leurs centres anciens” (Pages, 1995, p.8). C’est un type de signalétique dite “de valorisation” qui ne nécessite pas “une réglementation spécifique”<sup>137</sup>. L’ABF est cependant susceptible de donner son avis, notamment dans des secteurs protégés par un SPR. Comme nous l’avons vu précédemment, certains territoires décident de mettre en place une charte signalétique afin de créer une certaine unité et de préserver les paysages. Dans le cadre des territoires labellisés “Villes et Pays d’Art et d’Histoire” il est aussi possible d’initier une certaine unité dans la signalétique patrimoniale et touristique proposée.

Ainsi, la signalétique patrimoniale et touristique existe à travers les trois types de signalétique précédemment cités : directionnelle, d’information et d’interprétation. Elle est donc présente sur du mobilier urbain divers. D’une part, les principaux lieux touristiques sont souvent présents sur des panneaux directionnels. Si cette signalétique est destinée plutôt aux automobilistes, il est important que la signalétique directionnelle patrimoniale et touristique apparaissent sur des panneaux à destination des piétons. D’autre part, la signalétique d’information peut se résumer à des panneaux d’indication de la présence de monuments historiques, aux panneaux “marrons” présents sur le bord des routes (figure 28) ou encore aux RIS qui indiquent bien souvent les sites touristiques.

---

<sup>135</sup> Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume*. Parc naturel régional de la Sainte-Baume. URL : [https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte\\_signalétique\\_partie1\\_bd.pdf](https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte_signalétique_partie1_bd.pdf) Consulté le 8 août 2023

<sup>136</sup> Ibid

<sup>137</sup> Ibid

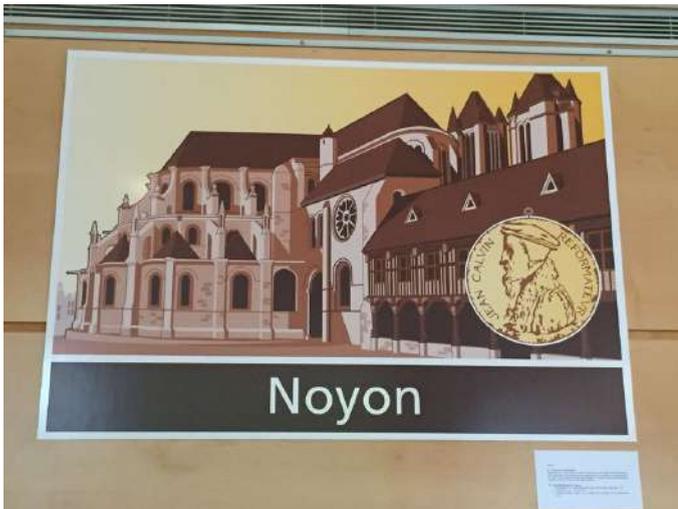


Figure 28 : Panneau marron concernant la ville de Noyon installé sur l'autoroute A1

Source : FROMENTY, Hélène. (12 Juin, 2019). *EN IMAGES - Découvrez les nouveaux "panneaux marrons" en cours d'installation sur l'autoroute A1, en Picardie.* France Bleu.

URL:<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/en-images-decouvrez-les-nouveaux-panneaux-marrons-en-cours-d-installation-sur-l-autoroute-a1-en-1560352313>

Consulté le 6 septembre 2023.

Des éléments relevant de la signalétique d'information peuvent être présents au sol. C'est le cas des clous qui peuvent matérialiser des parcours touristiques en ville ou encore de "tracé au sol" permettant de mettre en valeur le patrimoine naturel en matérialisant le passage en souterrain d'une rivière. Les plaques de rues indiquant le nom des anciennes rues font aussi partie de ce type de signalétique. Finalement, en ce qui concerne la signalétique patrimoniale et touristique, elle est très riche et variée. Ce type de signalétique permet de mettre en valeur des sites ou des monuments (classés ou non) en y exposant l'histoire et les caractéristiques patrimoniales tout en maintenant "un lien entre des lieux et cette histoire"<sup>138</sup> dans le but de captiver l'attention du visiteur. Les plaques commémoratives installées sur les façades rappelant un événement en particulier ou "des personnages ayant marqué l'histoire locale"<sup>139</sup> font partie de ce type de signalétique. Elles permettent de "commémorer l'histoire" (Pages, 1995, p.8). Les RIS, qui peuvent prendre forme d'un totem ou d'un panneau à deux mâts, possèdent aussi souvent un aspect interprétatif en donnant souvent quelques indications sur l'histoire de la commune (figure 29). Nous pouvons aussi citer la présence de panneaux muraux, totems ou pupitres (figure 27) présents dans les rues et qui ont pour but de donner des informations patrimoniales sur les lieux<sup>140</sup>. Ces panneaux peuvent avoir ou non des liens entre eux. S'ils ont des liens, ils peuvent former un parcours patrimonial. Celui-ci aura la possibilité d'être accompagné d'une brochure. Enfin, les tables d'orientations sont aussi considérées comme des éléments d'interprétations ayant "une position inclinée en forme de pupitre pour dégager la vue sur le paysage ou le site"<sup>141</sup>. Tous ces éléments peuvent être intégrés au sein de sentiers d'interprétation.

<sup>138</sup> Office Français de la Biodiversité. (n.d.). 2.1 - *Trois sortes de signalétique*. Pratique de la signalétique d'interprétation.

URL : <http://ct54.espaces-naturels.fr/node/1623> Consulté le 8 août 2023

<sup>139</sup> Ibid

<sup>140</sup> Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume*. Parc naturel régional de la Sainte-Baume. URL :

[https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte\\_signalétique\\_partie1\\_bd.pdf](https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte_signalétique_partie1_bd.pdf) Consulté le 8 août 2023

<sup>141</sup> Office Français de la Biodiversité. (n.d.). 2.1 - *Trois sortes de signalétique*. Pratique de la signalétique d'interprétation.

URL : <http://ct54.espaces-naturels.fr/node/1623> Consulté le 8 août 2023

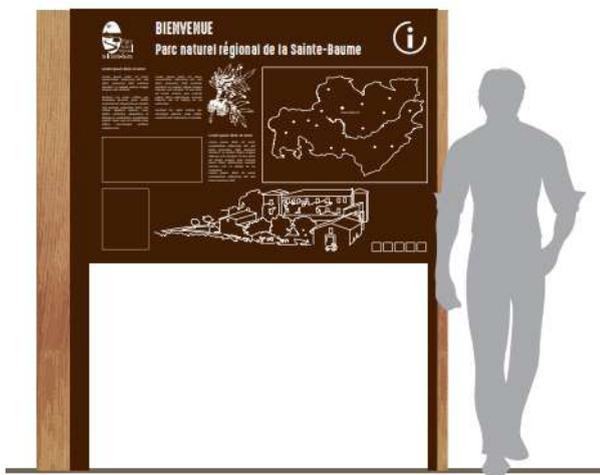


Figure 29: Exemple de RIS comportant des informations patrimoniales

Source : Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume*. Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

URL : [https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte\\_signalétique\\_partie1\\_bd.pdf](https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte_signalétique_partie1_bd.pdf)  
Consulté le 8 août 2023

### 3.2.2. L'importance des sentiers d'interprétation

Les sentiers d'interprétation appelés aussi sentiers de découverte sont définis de la manière suivante : il s'agit d'une "infrastructure touristique se présentant sous la forme d'un sentier généralement relativement court équipé de panneaux"<sup>142</sup> qui prennent place en milieu urbain ou non (figure 30). La signalétique utilisée est donc diverse et mêle les trois typologies de panneaux vues précédemment. Les panneaux d'interprétation, les panneaux directionnels et la signalétique au sol doivent avoir un lien entre eux. Il s'agit d'une véritable "mise en scène"<sup>143</sup> ludique du territoire qui s'articule autour d'une thématique spécifique qui doit être assez ciblée pour ne pas perdre l'attention du spectateur. Les thématiques abordées sont diverses : particularités physiques et biologiques du milieu concerné, "données culturelles" indiquant l'historique du milieu ou les mythes associés<sup>144</sup>. Le contenu doit être pédagogique et s'adresser à tout type de visiteurs. L'objectif est de "permettre aux usagers de connaître et surtout décrypter les milieux qu'ils traversent"<sup>145</sup> mais aussi de "faire réfléchir et peut être modifier [le] regard et [la] perception" du site. Le visiteur devient alors "acteur de la gestion du patrimoine"<sup>146</sup>.

<sup>142</sup> Wikipédia. (10 Mai, 2022). *Sentier d'interprétation* — Wikipédia. Wikipédia.

URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier\\_d%27interpr%C3%A9tation](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier_d%27interpr%C3%A9tation) Consulté le 9 août 2023

<sup>143</sup> Office Français de la Biodiversité. (n.d.). 2.1 - *Trois sortes de signalétique*. Pratique de la signalétique d'interprétation.

URL : <http://ct54.espaces-naturels.fr/node/1623> Consulté le 8 août 2023

<sup>144</sup> Ibid

<sup>145</sup> Wikipédia. (10 Mai, 2022). *Sentier d'interprétation* — Wikipédia. Wikipédia.

URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier\\_d%27interpr%C3%A9tation](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier_d%27interpr%C3%A9tation) Consulté le 9 août 2023

<sup>146</sup> IEREMIADIS, Katina. (1er Août, 2010). *Définition d'un sentier d'interprétation* | Coop'ICEM. ICEM-Pédagogie Freinet.

URL : <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/9224> Consulté le 9 août 2023

Ce parcours, d'une distance comprise entre un et quatre kilomètres, est jalonné de plusieurs étapes<sup>147</sup> comprenant une dizaine de panneaux d'interprétation. Le but premier est d'accentuer la fréquentation touristique d'un site dans des secteurs déjà "à fort potentiel" matérialisés par la beauté des paysages et par la richesse patrimoniale<sup>148</sup>. Aussi, les sentiers prennent place dans des lieux qui possèdent déjà une certaine notoriété qu'il convient d'accentuer. En plus de l'implantation d'une signalétique variée, le site doit être aménagé pour l'accueil du public. Au sein des parcs régionaux, les sentiers d'interprétation peuvent être aménagés à proximité d'écomusée. Le prix d'un sentier varie en fonction des matériaux utilisés et de l'importance du circuit. Il peut être compris entre 10.000 et 300.000 euros<sup>149</sup>. Finalement, ces circuits sont des outils fédérateurs qui permettent la "protection" et la "transmission du patrimoine aux générations futures".

Figure 30 : Brochure accompagnant les panneaux d'interprétation du circuit du patrimoine de Chantilly



Source : Chantilly Senlis Tourisme, Circuit d'interprétation du Patrimoine de Chantilly. [Circuit d'interprétation du Patrimoine de Chantilly - Chantilly Senlis Tourisme \(chantilly-senlis-tourisme.com\)](http://chantilly-senlis-tourisme.com). Consulté le 31 août 2023

### 3.2.3. L'intérêt croissant pour le numérique

Depuis quelques années, la signalétique prend un nouveau tournant en intégrant le numérique. Le numérique permet de rendre la ville plus dynamique, intelligente et innovante. Cela en améliorant l'expérience du visiteur et en attirant une population plus jeune ou en bousculant les habitudes des autres usagers (De Bideran et Fraysse, 2015, p. 80). Au sein des villes, on voit notamment se multiplier des panneaux lumineux d'information qui laissent passer en continu des messages concernant la collectivité. Le mobilier urbain connecté se développe aussi dans les plus grandes villes. On peut citer les bancs connectés ou encore les panneaux connectés sur lesquels il est

<sup>147</sup> Wikipédia. (17 Mars, 2023). *Sentier du patrimoine* — Wikipédia. Wikipédia.  
URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier\\_du\\_patrimoine](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier_du_patrimoine) Consulté le 9 août 2023

<sup>148</sup> Office Français de la Biodiversité. (n.d.). *2.1 - Trois sortes de signalétique*. Pratique de la signalétique d'interprétation.  
URL : <http://ct54.espaces-naturels.fr/node/1623> Consulté le 8 août 2023

<sup>149</sup> Parc Naturel Régional des Ardennes. (Juin, 2015). *Concevoir un sentier d'interprétation - Guide pratique*. Parc Naturel Régional des Ardennes. URL: [https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide\\_pratique\\_sentier\\_PNRA.pdf](https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide_pratique_sentier_PNRA.pdf) Consulté le 8 août 2023

possible de faire différentes recherches (commerces, lieux de restaurations, sites à visiter, etc)<sup>150</sup>. Cela passe aussi par l'indication des places de parking encore disponibles ou encore de l'heure d'arrivée du bus<sup>151</sup>. Si le numérique est utile pour tout un tas d'usages en ville, il l'est d'autant plus pour ce qui est de la mise en valeur du patrimoine pour le tourisme. Le numérique apparaît pertinent lorsqu'il a pour but d'optimiser le "parcours du visiteur" habitant ou touriste<sup>152</sup>. La mise en place d'applications touristiques proposant des parcours patrimoniaux dans la ville renforce les "dispositifs de médiation" (De Bideran et Fraysse, 2015, p. 79) déjà en place en ville et permet à l'utilisateur de réaliser des visites à toute heure et étant autonome et en s'appropriant davantage des lieux. Auparavant, ces applications étaient essentiellement présentes dans les musées, aujourd'hui c'est l'espace urbain entier qui est concerné (De Bideran et Fraysse, 2015, p. 79). L'utilisation de QR code est aussi de plus en plus plébiscitée. Les QR code sont des outils peu coûteux, facile à générer et qui peuvent être déchiffrés par toute personne possédant un téléphone portable<sup>153</sup>. Ces éléments sont en mesure d'être inscrits directement sur des panneaux patrimoniaux d'interprétation permettant le renvoi sur un site internet donnant des informations plus complètes sur le site en question. Cela permet alors de "requalifier" certains espaces auparavant délaissés (De Bideran et Fraysse, 2015, p. 79). Ainsi, les effets sont multiples : l'augmentation du flux touristique entraîne des retombées économiques en matière "de développement territorial" (De Bideran et Fraysse, 2015, p. 88).

### **3.3. L'importance d'instaurer une signalétique complète, adaptée et attrayante en centre-ville**

#### **3.3.1. La signalétique pour la redynamisation des petites villes**

L'amélioration de la signalétique est développée dans de nombreux projets de revitalisation des villes. Si certaines villes moyennes comme Chambéry se lancent dans des stratégies de mise à jour de la signalétique, des petites villes initient aussi ce type de projet. Cette stratégie est portée par plusieurs communes "Petites Villes de Demain". C'est le cas de la ville de Xertigny dans les Vosges. Tous les projets ne sont pas nécessairement centrés sur la signalétique patrimoniale et touristique mais ils abordent la question de manière globale à travers l'amélioration de l'accès des commerces, aux parkings, aux sites patrimoniaux et touristiques. Mais aussi au signalement des services et divers équipements (culturels, sportifs, etc...). La signalétique en faveur de l'événementiel est aussi essentielle dans les projets de revitalisation. Les actions de mise à jour de la signalétique sont donc à destination des touristes mais aussi des habitants. Les projets sont géographiquement localisés dans les centres-villes. De fait, ce sont de véritables lieux de vie dans lesquels se mêlent commerces, services, sites patrimoniaux et touristiques<sup>154</sup>. Agir en faveur de la mise à jour de la signalétique

---

<sup>150</sup> LDV Studio Urbain. (2019, Octobre 14). *Quel avenir pour la signalétique en ville ?* Demain La Ville.  
URL: <https://www.demainlaville.com/quel-avenir-pour-la-signalétique-en-ville/> Consulté le 7 août 2023

<sup>151</sup> AMOS Signalisation. (n.d.). *Signalisation numérique et connectée*. AMOS signalisation.  
URL : <https://www.amos-signalisation.fr/smart/>. Consulté le 9 août 2023.

<sup>152</sup> Ibid

<sup>153</sup> Ibid

<sup>154</sup> Concept Signalétique. (n.d.). *Redynamiser un centre-ville grâce à la signalétique : les meilleures ...* concept-signalétique.fr.  
URL: <https://www.concept-signalétique.fr/comment-redynamiser-un-centre-ville-grâce-a-la-signalétique/> Consulté le 7 août 2023

urbaine c'est renforcer "l'attractivité des centres urbains"<sup>155</sup> et les rendre "compétitifs"<sup>156</sup> en améliorant leur image et en mettant en avant leurs atouts. Force est de constater que la signalétique peut "embellir la ville"<sup>157</sup>. Avec une signalétique, la ville devient davantage "accueillante" et les balades en ville sont agréables. La signalétique devient alors un véritable levier dans le cadre des programmes nationaux (Petites Villes de Demain et Action Cœur de Ville). Des bureaux d'études se spécialisent d'ailleurs dans la signalétique avec comme objectif d'accompagner les communes à définir les enjeux, la stratégie et à faire des propositions concrètes de panneaux (directionnels, d'informations, d'interprétation) pour répondre aux besoins du territoire.

La signalétique n'est cependant pas l'unique moyen de mettre en valeur le patrimoine dans une petite ville. A Orbec, dans le Calvados, la stratégie adoptée est plutôt celle de la piétonisation de certains axes afin de permettre une meilleure circulation de tous les usagers et donc un accès plus confortable aux différents sites touristiques<sup>158</sup>. De manière générale cela passe aussi par la végétalisation des rues, la mise en place de bancs, d'arceaux de stationnement pour les cyclistes, et enfin par l'agrandissement des trottoirs lorsque la piétonisation n'est pas souhaitée ou souhaitable<sup>159</sup>.

### 3.3.2. Les signalétique pour le développement des mobilités douces

Cette stratégie en faveur d'une nouvelle signalétique s'accompagne souvent d'une politique de valorisation des mobilités douces comme nous l'avons vu précédemment. Alors que les villes se sont développées au cours du 20ème siècle pour l'automobile, aujourd'hui les mobilités douces sont plébiscitées en raison de la pollution et de la congestion dans certaines grandes villes<sup>160</sup>. Une ville qui partage l'espace public en offrant des espaces de circulation à destination des piétons et des cyclistes apparaît comme plus attrayante pour les touristes. Cela permet aussi d'accentuer la flânerie en centre-ville en invitant alors l'utilisateur à se rendre dans des lieux qu'il n'avait pas initialement prévu de fréquenter. Cela peut engendrer des retombées économiques pour le territoire. Afin d'améliorer l'accès aux centres-villes pour les piétons et cyclistes certaines villes se dotent de stratégies de signalétique à destination de ces modes de déplacement, c'est le cas de Lille, Paris, Nancy, Lyon, Marseille ou encore Nice (Schultz, 2014, p. 95). Néanmoins, des petites villes développent ce type de réflexion, c'est le cas de la petite ville de Péronne dans la Somme (7.500 habitants). Dans cette ville, la problématique a été mise en avant durant l'année 2022 lors de l'organisation de réunions de travail organisées par la Région Hauts-de-France. Favoriser les mobilités douces dans les petites villes constitue un des enjeux majeurs de ces territoires pour les années à venir. Récemment, le

---

<sup>155</sup> Place du Pro. (26 Mai, 2020). *Quand la signalétique dynamise la ville*. Placedupro.com.

URL: <https://www.placedupro.com/articles/460/redynamiser-la-ville-par-la-signalétique> Consulté le 7 août 2023

<sup>156</sup> AMOS Signalisation. ( 14 Janvier, 2021). *La signalisation au programme des petites villes de demain - Amos*. AMOS signalisation.

URL: <https://www.amos-signalisation.fr/etude-signalétique/la-signalétique-au-programme-des-petites-villes-de-demain-avec-amos-signalisation/> Consulté le 10 août 2023

<sup>157</sup> LDV Studio Urbain. (2019, Octobre 14). *Quel avenir pour la signalétique en ville ?* Demain La Ville.

URL: <https://www.demainlaville.com/quel-avenir-pour-la-signalétique-en-ville/> Consulté le 7 août 2023

<sup>158</sup> Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (29 Mars, 2023). *Revitalisation du centre historique et commerçant d'Orbec*. Agence nationale de la cohésion des territoires. URL :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/revitalisation-du-centre-historique-et-commerçant-dorbec-1091> Consulté le 10 août 2023

<sup>159</sup> Techni.Cités. (Novembre 2020). In *Aménagement : La ville s'ouvre aux piétons* (Vol. N°337, p. 22).

<sup>160</sup> Hauts-de-France 2040. (2023). *Gérer les déplacements : Utiliser la signalétique pour favoriser les déplacements actifs*.

URL : [Hauts-de-France 2040 \(hautsdefrance.fr\)](https://hauts-de-france-2040.hautsdefrance.fr) Consulté le 10 août 2023

gouvernement à annoncer investir “2 milliards d'euros avec le plan “Vélo et marche 2023-2027”, à destination en priorité des villes petites et moyennes et de la ruralité”<sup>161</sup>.

Il est important de notifier le fait que la signalétique constitue “un des outils existants pour favoriser le report modal de la voiture vers les mobilités actives”<sup>162</sup>. Cela passe par l’installation de panneaux divers : panneaux indiquant la priorité pour les piétons sur certaines rues très fréquentées du centre ville, plans de situation avec des temps de parcours, panneaux directionnels avec un logo “marche” ou “vélo” indiquant les temps de parcours, signalétique au sol pour indiquer une zone dédiée aux piétons et aux cyclistes (figure 31). L’intérêt d’indiquer les temps de parcours est clair. Il s’agit “de faire prendre conscience des courtes distances qu’il est possible de réaliser à pied dans le tissu urbain” (Schultz, 2014, p. 95).

La signalétique piétonne doit être apposée dans des secteurs accessibles aux PMR et sécurisés pour les piétons (Schultz, 2014, p.64). En ce qui concerne la signalétique cyclable, elle est très réglementée<sup>163</sup>. Néanmoins, avec du simple marquage au sol, des pistes peuvent déjà apparaître la signalétique peut permettre de créer des pistes cyclables facilement avec du marquage au sol (Jouenne, 2012, p. 3) (figure 32). Les itinéraires piétons et cyclables en ville peuvent être intégrés au RIS mais aussi faire l’objet de plans piétons ou vélos. De plus en plus de villes se lancent dans l’instauration de ces plans. Ils indiquent des itinéraires possibles, et les temps d’accès pour rejoindre les différents points d’intérêts. Ces plans peuvent matérialiser des circuits touristiques à faire à pied. Pour faciliter le cheminement des touristes vers le centre-ville, les plans piétons et vélos peuvent indiquer des itinéraires entre la gare et le centre<sup>164</sup>.



Figure 31 : Signalétique directionnelle piétonne à Amiens (80), devant la cathédrale Notre-Dame d’Amiens

Source : Somme Tourisme, Transport et accès. URL : [Transport et accès | www.somme-tourisme.com](http://Transport-et-access-80.somme-tourisme.com). Site consulté le 30 août 2023



Figure 32 : Signalétique vélo au sol

Source : Agence d’Urbanisme Oise les Vallées. (12 octobre, 2022). *Programme Petites Villes de Demain Ville de Noyon : Diagnostic et Enjeux en vue de l’élaboration d’une Opération de Revitalisation des Territoires*, 56 p.

<sup>161</sup> Agenda Hauts-de-France 2020-2040. (Mai, 2023). La signalétique pour favoriser le vélo : une application des politiques temporelles. Lettre d’information n°17. Consulté le 11 août 2023

<sup>162</sup> Ibid

<sup>163</sup> Vélo et Territoires. (2022). Jalonnement des réseaux et itinéraires cyclables - Guide Technique. 78p. URL : [ALRIC-IDD.pdf\(velo-territoires.org\)](http://ALRIC-IDD.pdf(velo-territoires.org)). Consulté le 11 août 2023

<sup>164</sup> Hauts-de-France 2040. (2023). *Gérer les déplacements : Utiliser la signalétique pour favoriser les déplacements actifs*. URL : [Hauts-de-France 2040\(hautsdefrance.fr\)](http://Hauts-de-France-2040(hautsdefrance.fr)) Consulté le 10 août 2023

### 3.3.3. La signalétique comme outil de communication et de promotion du territoire

Au-delà de la simple mission d'orientation et d'information, la signalétique possède aussi un véritable rôle de communication et de promotion du territoire et de son identité. A Pau, à travers la signalétique c'est une véritable stratégie de communication qui est instaurée. La chaîne des Pyrénées a été choisie par la municipalité comme étant le symbole de la ville (figure 33). La signalétique permet alors de qualifier la ville de Pau comme la "Porte des Pyrénées" (Cozzolino, 2016, p. 81). C'est un outil de marketing territorial qui permet aux touristes de s'accaparer "cette représentation identitaire du territoire" (Cozzolino, 2016, p.81). Le visiteur identifie alors immédiatement la ville de Pau à cet objet "chaîne de montagne" qui parle alors immédiatement à tous (Cozzolino, 2016, p. 81). Ainsi, la signalétique et les brochures touristiques sont réalisées dans le but de rappeler l'image des Pyrénées (Cozzolino, 2016, p.83). Pour l'occasion, un graphiste a d'ailleurs été mentionné pour réaliser tout ce travail (Cozzolino, 2016, p. 83). Cette stratégie relève d'un "discours" politique (Cozzolino, 2016, p. 75). En effet, la municipalité souhaite qu'en quittant la ville, l'image des montagnes soit celle retenue par les visiteurs. Le souhait de signaler un lieu plutôt qu'un autre renvoie à la volonté politique de transmettre une certaine image (Cozzolino, 2016, p. 76). La signalétique relève ainsi "d'une volonté de reterritorialisation" (Pages, 1995, p.3) en affirmant une identité propre au territoire. D'ailleurs, d'après le géographe Michel Lussault, "l'identité d'un espace n'existe pas sui generis mais est construite, collectivement, par les acteurs d'une société donnée" (Lussault, 2003, p. 450). De plus, c'est ce qui la distingue des autres (Mallet, 2009, p. 3). La signalétique constitue aussi un outil de marketing pour vendre le territoire. Citons l'exemple des panneaux marrons sur le bord des routes. Il s'agit d'un "outil de communication" qui permet d'indiquer une particularité d'un territoire défini (monuments historiques, gastronomie, passage d'un cours d'eau, etc). S'ils ont été instaurés par l'Etat en 1975 dans un but de sécurité routière pour "rompre la monotonie" (Mallet, 2009, p. 8) des automobilistes, ils jouent un rôle en matière d'attractivité touristique. Avec la présence de ces panneaux, le touriste peut être tenté de s'arrêter dans la commune en question. Finalement, la signalétique rend la ville plus esthétique "au profit du tourisme". Elle contribue à améliorer l'image de la ville (Gravari-Barbas, 1998, p. 180). Lorsqu'ils sont conçus avec "des matériaux de qualité" les différents panneaux peuvent être considérés "comme de beaux objets" et pas uniquement "comme des supports d'information" (Gravari-Barbas, 1998, p. 186).

Figure 33 : Panneau de signalétique patrimoniale à Pau avec le "A" en forme de montagne, qui rappelle la proximité avec les Pyrénées.



Source : SEURIN, Thibault. (2 Mai, 2022). *Pau : une nouvelle signalétique pour le patrimoine*. Sud Ouest.

Nous avons vu que les petites villes aujourd’hui pouvaient être dans des situations diverses. Si certaines s’en sortent plutôt bien grâce à leur localisation géographique ou à leur potentiel touristique, d’autres se trouvent dans des situations de déclin. Pour gagner en attractivité, les petites villes peuvent user de leur potentiel patrimonial et valoriser la qualité architecturale du bâti en ville mais aussi en actionnant l’animation autour des sites patrimoniaux à visiter et qui trouvent un intérêt chez les touristes. Cette valorisation n’est d’ailleurs pas possible sans des mesures de protection du patrimoine. Jouer sur la signalétique peut représenter un levier pour augmenter l’attractivité touristique d’une ville grâce au patrimoine et aux divers atouts touristiques de la ville.

La “Petite Ville de Demain” qu’est Noyon a récemment souhaité engager ce type d’action pour la revitalisation du centre-ville. Le projet est tourné vers l’amélioration de la signalétique patrimoniale touristique, commerciale mais aussi concernant les divers équipements du centre-ville. Le patrimoine n’est donc pas la seule entrée de cette action même s’il constitue l’axe principal. Comme nous l’avons vu précédemment, la ville possède un potentiel patrimonial non négligeable qui n’est pas valorisé à sa juste valeur au sein d’une signalétique. Afin de rendre plus concret ce qui a été évoqué dans le premier chapitre, le deuxième chapitre s’intéresse ainsi à une présentation du contexte noyonnais, de l’état des lieux existant de la signalétique patrimoniale et touristique à l’énonciation de la stratégie menée actuellement à ce sujet, à Noyon.

## **Chapitre 2 : La mise en place d'une stratégie d'amélioration de la signalétique patrimoniale et touristique à Noyon**

## 1. Le contexte de l'étude en cours

Cette première partie s'organise en trois sous parties. Premièrement, il s'agira d'analyser la situation du territoire et son potentiel touristique qui justifie l'intérêt de mener une réflexion sur l'amélioration de la signalétique à Noyon. Cet axe s'inscrit dans la stratégie plus globale de revitalisation du centre-ville dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, c'est ce qu'il conviendra d'analyser dans une seconde partie. Enfin, la troisième partie consistera en la précision des objectifs et du périmètre de l'étude en fonction du contexte noyonnais.

### 1.1. Noyon, une petite ville à l'histoire riche mais qui accumule certaines difficultés

#### 1.1.1. Un centre-ville emprunt à la dévitalisation : quelques indicateurs sociaux économiques et autres caractéristiques

Comme nous l'avons vu précédemment, la ville de Noyon a perdu un bon nombre d'habitants suite à la fermeture de certaines usines importantes mais aussi à la délocalisation d'autres activités. Cela a conduit aussi à la multiplication de friches qui doivent aujourd'hui être considérées comme des opportunités foncières non négligeables dans le cadre du ZAN. Le centre-ville de Noyon apparaît donc comme étant en déclin. De fait, malgré une présence des commerces et équipements variés dans le centre-ville de Noyon (figure 34) et plus particulièrement dans la rue de Paris, la "vacance commerciale" reste "importante" et atteint les 20%. D'ailleurs, on constate un phénomène de "remplacement des commerces par les services", élément caractéristique d'un centre-ville en déclin (Réponse à l'AMI Revitalisation Centres-Villes Centres-Bourgs, Noyon, 2022, p. 10).

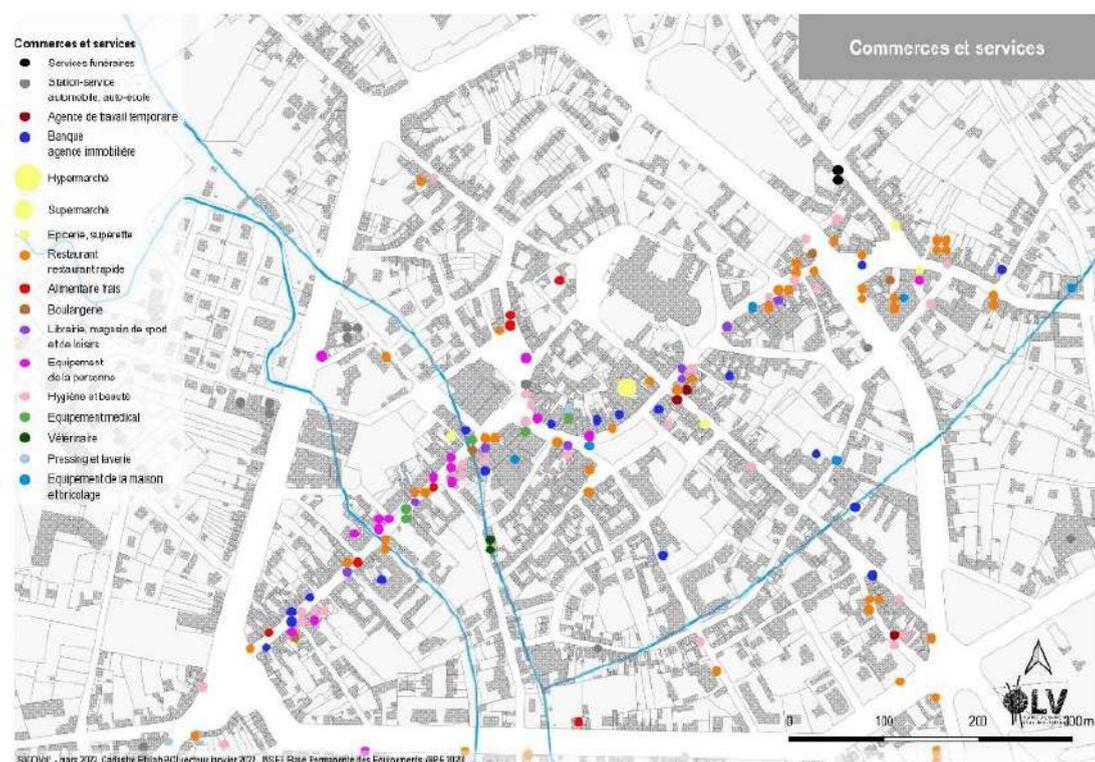


Figure 34: Localisation des commerces et services du centre-ville de Noyon. Source : Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme

En matière de commerce, il n'existe pas de réelle "locomotive commerciale" qui permettrait d'attirer des consommateurs et ainsi faire du centre-ville une "destination d'achat" (Réponse à l'AMI Revitalisation Centres-Villes Centres-Bourgs, Noyon, 2022, p. 10). Il est cependant possible de notifier le potentiel qu'il existe avec la présence de places et linéaires qui pourraient être rendus plus attractifs : c'est le cas de la place Bertrand Labarre, de la place Aristide Briand ou encore de la rue de Paris.

Cette problématique de vacance n'est pas exclusive aux commerces puisque les logements du centre ville sont aussi touchés. Si la vacance des logements du centre-ville était d'environ 10 % en 2008, en 2021 le chiffre atteint les 23%. Il s'avère que la plupart des logements vacants sont situés au cœur du "diamant" qui délimite et entoure le centre-ville et plus particulièrement le long des axes commerçants (Rue de Paris, Rue du Général de Gaulle), mais aussi autour de la place de l'Hôtel de Ville (figure 35). Cette vacance est due à la vétusté des logements du centre-ville mais aussi parce qu'ils ne sont pas adaptés à la demande des familles et des jeunes actifs. De fait, seuls 22% des logements du centres-villes possèdent cinq pièces et plus. De plus, 53% des deux pièces, 59% des trois pièces et 40% des quatre pièces de la ville appartiennent au parc social. Ainsi, ils permettent d'offrir des logements plus adaptés à des familles ou jeunes couples. Néanmoins, ces logements ne sont pas destinés à tous les types de population. Force est de constater que "70% de la baisse de population à Noyon se situe dans le centre-ville" (Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022, p. 6). Entre 2008 et 2018, la population du centre-ville de Noyon a baissé de 18,19 % (figure 36). Cela renforce le sentiment de dévitalisation du centre-ville et son délaissement par les habitants.

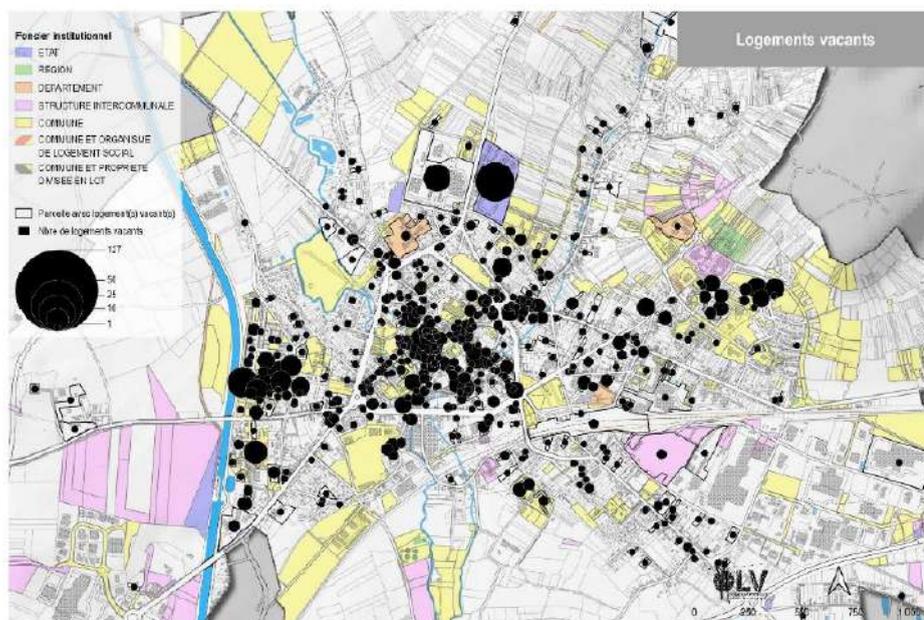


Figure 35 : Localisation des logements vacants à Noyon. Source : Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022.

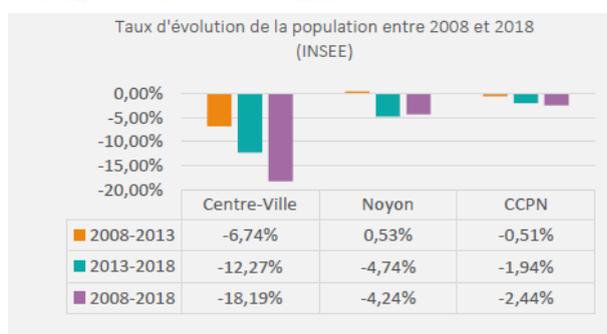


Figure 36 : Taux d'évolution de la population entre 2008 et 2018, dans le centre-ville de Noyon, à

La ville de Noyon peine à attirer des familles. Le centre-ville perd peu à peu les couples ayant des enfants (-37% entre 2008 et 2018). Cela peut s'expliquer en partie par le manque de logements d'une taille plus importante comme nous l'avons vu précédemment mais aussi tout simplement par "un désintérêt des ménages" vis à vis d'une installation dans le centre-ville (Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022, p. 12). Cela peut aussi traduire la paupérisation de la population noyonnaise. Le taux de pauvreté atteint les 28,5 %, ce qui est largement plus élevé que dans le reste de la communauté de communes (18,5%). En 2016, le taux de chômage est aussi très haut puisqu'il avoisine les 26% contre 12% au niveau national (Synthèse des documents de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais, CEREMA, 2021). Enfin, la population est aussi vieillissante, en témoigne l'évolution de 21% du nombre de personnes âgées de 60 à 74 ans entre 2008 et 2018.

Il est aussi nécessaire d'analyser le cadre de vie car il participe grandement à l'attractivité d'une ville. Le centre-ville de Noyon apparaît comme très minéral. Alors que la végétation est un élément essentiel du cadre de vie et un élément utilisé pour contrer les îlots de chaleur urbain, elle est quasiment absente des rues commerciales du centre-ville. Sur la figure 37 on voit apparaître des tâches de végétation au niveau des parcs et square du centre-ville (parcs des Tanneurs, Square Gropsiron, Square Ducloux). Néanmoins, la majorité de la nature se trouve au sein des espaces privés et non dans l'espace public. De plus, la ville est traversée par la Verse qui ne bénéficie pas d'une mise en valeur optimale. L'eau est souvent un vecteur d'attractivité pour une ville mais à Noyon la Verse est enterrée, par endroit, et laissée de côté dans d'autres.



Parc des  
Tanneurs

Boulevards,  
« diamant »

Figure 37 : La végétation dans le centre-ville de Noyon. Source : Réponse à l'AMI Revitalisation Centres-Villes Centres-Bourgs, Noyon, 2022, p. 11. Réalisation: Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022.

Place de la nature en centre-ville

A Noyon, les mobilités douces sont délaissées au profit de la voiture. Les équipements à destination de ces modes sont insuffisants, en témoigne le manque d'arceau à vélo, de bancs, etc.... Même si plusieurs lignes de bus gratuits desservent la ville, la voiture reste le moyen de transport plébiscité. Au total, plus de 600 places gratuites sont offertes aux automobilistes à moins de 5

minutes à pied de l'hôtel de ville. La facilitation de la circulation pour les piétons et cyclistes constitue pourtant un enjeu important pour l'accentuation de la fréquentation des commerces mais aussi des lieux culturels, patrimoniaux et autres. La circulation des piétons mériterait d'être facilitée d'autant plus que la totalité du centre-ville élargi est accessible aux piétons à moins de 10 minutes à pied de l'hôtel de ville. De plus, comme nous le verrons ensuite, des chemins de randonnées et itinéraires cyclables passent d'ailleurs par le centre-ville.

Si le centre-ville de Noyon semble être dans une situation peu confortable, il est aussi doté d'un potentiel patrimonial et touristique riche dont il faut se saisir pour accentuer l'activité touristique.

### 1.1.2. Noyon, une ville d'art et d'histoire au potentiel touristique fort

La ville de Noyon possède un passé historique riche. La ville existe depuis l'Antiquité. Elle portait le nom de "Noviomagus" et a "probablement été créée au 1er siècle par les Romains le long de la voie d' Agrippa" (Parcours Noyon, Service animation du patrimoine de la ville de Noyon, 2015, p.5). A l'époque, la ville était commerçante. Le terme Noviomagus est d'ailleurs issu du latin "novius" qui signifie nouveau et du mot gaulois "mago" qui correspond au terme de marché. La ville va se parer dès le IIIème siècle après J.C de remparts pour former "une ville fermée de 2,4 hectares" (Parcours Noyon, Service animation du patrimoine de la ville de Noyon, 2015, p.5). Au Moyen-Age la ville devient très puissante et se développe davantage. Un nouveau rempart est ainsi créé à cette époque. Il est d'ailleurs toujours visible aujourd'hui puisqu'il reprend presque parfaitement la délimitation formée par les actuels boulevards (figure 38).

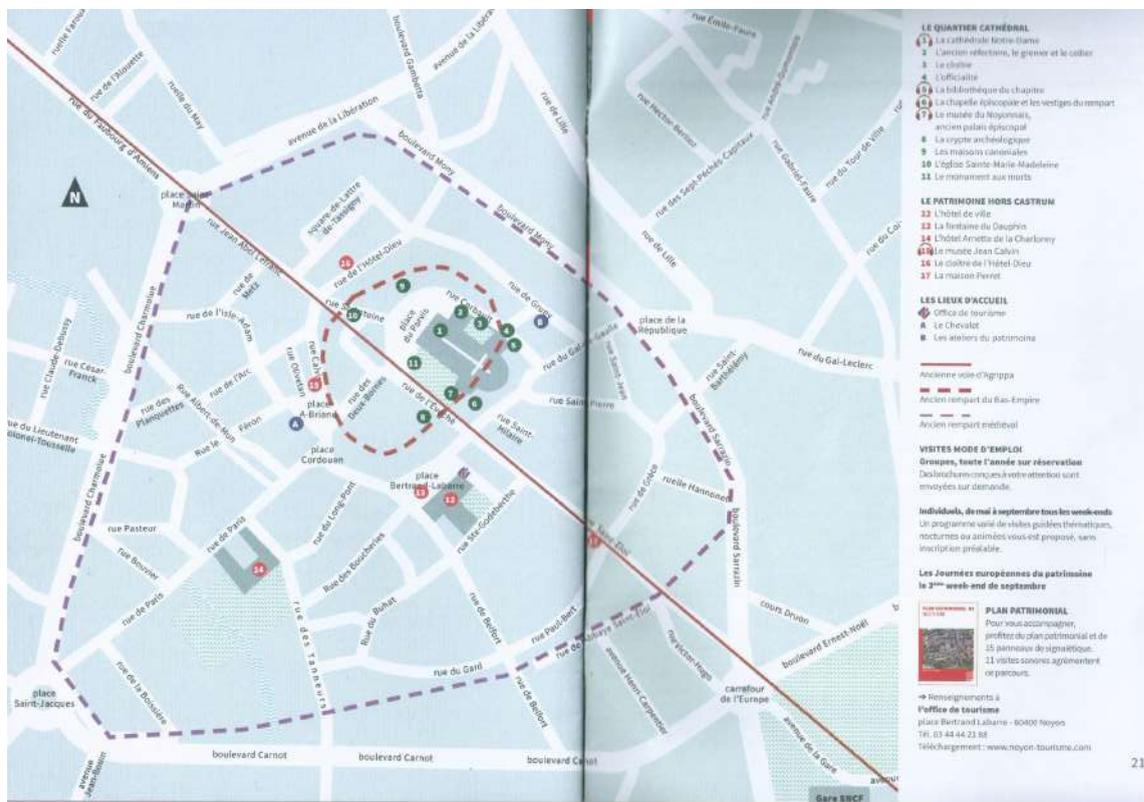


Figure 38 : Carte du centre-ville de Noyon présentant la délimitation de l'ancien rempart du Bas Empire (en pointillé rouge), de l'ancien rempart médiéval (en pointillé violet) et de l'ancienne voie d'Agrippa (ligne droite rouge)

Source : Parcours Noyon, Service animation du patrimoine de la ville de Noyon, 2015, p. 20-21.

Au Moyen-Age la ville va confirmer son caractère commerçant et c'est à cette période que la tradition du marché franc chaque premier mardi matin du mois est instaurée. Celle-ci est encore présente aujourd'hui. Les produits vendus sont divers et apparaissent dans le nom de rues et places : place du marché aux volailles, place du marché au blé, place du marché au lin. Comme nous le verrons ensuite, ces toponymes apparaissent dans la signalétique actuelle. L'actuel marché aux fruits rouges qui a lieu tous les ans chaque premier weekend de juillet ne remonte cependant pas à l'époque médiévale puisqu'il a été créé au XIXème siècle. Aussi, l'artisanat se développe au Moyen-Âge, en témoigne l'actuelle rue des Tanneurs et rue des Boucheries.

C'est la ville dans laquelle Charlemagne est couronné roi des Francs en 768. Hugues Capet y est aussi sacré roi des Francs en 987. A l'époque médiévale la ville devient "le siège épiscopal local". En 531, l'évêché de Saint Quentin est déplacé à Noyon. L'évêque est alors entouré de chanoines qui vont s'installer dans des bâtisses situées autour de la cathédrale. En 1131, la cathédrale romane de Noyon est détruite dans un incendie. C'est alors qu'est construite au XIIème siècle la cathédrale de Noyon. Il s'agit d'une des plus anciennes cathédrales gothiques du Nord de la France. Toujours au Moyen-Age, la ville est surnommée "Noyon, la bien sonnée" du fait de la présence de 10 églises dans la ville, en très grande partie détruites lors de la Révolution française. Sur la figure 39, on peut aisément apercevoir le linéaire de l'ancienne voie romaine d'Agrippa, un relief plus important au niveau de la cathédrale matérialisant l'ancien quartier canonial et enfin, les actuels boulevards qui matérialisent les anciens remparts médiévaux ayant été entièrement supprimés au XIXème siècle.

La ville de Noyon est aussi la ville qui a vu naître Jean Calvin, important réformateur protestant connu en Europe et dans le monde entier. A l'endroit "présumé de la maison natale de Jean Calvin" est construit en 1930, le bâtiment qui accueille l'actuel Musée Jean Calvin, qui retrace l'histoire du réformateur.

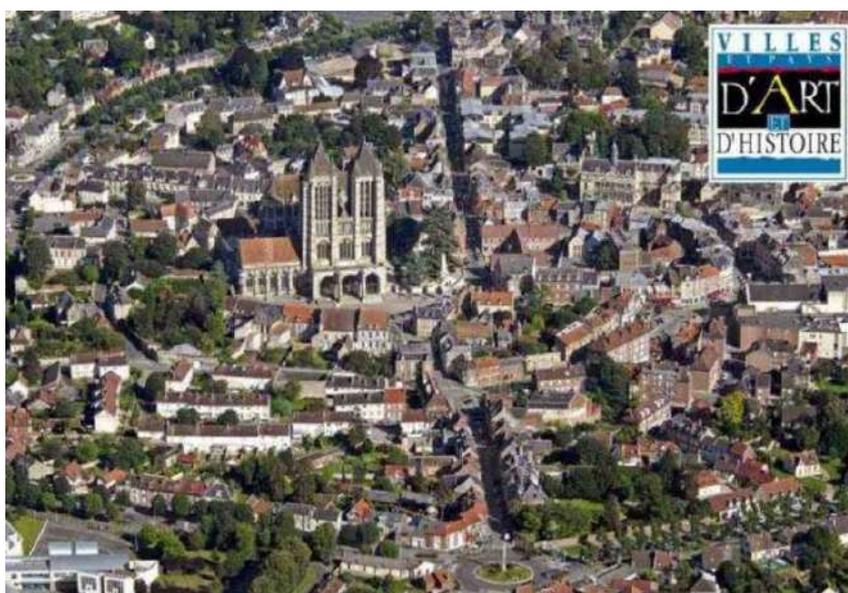


Figure 39 : Vue aérienne du centre-ville de Noyon.

Source : Réponse à l'AMI Revitalisation Centres-Villes Centres-Bourgs, Noyon, 2022, p. 6

Avant la guerre, l'architecture était variée, mêlant maisons en pans de bois, en torchis ou bien en briques. Mais il existait aussi des hôtels particuliers, comme l'Hôtel Arnette de la Charlonny, construit à la fin du XVIIIème siècle et qui existe encore aujourd'hui. Néanmoins, durant la Première Guerre mondiale, la ville "est détruite à 80%" (figure 40). En effet, "sur 1800 immeubles comptés avant guerre, il n'en reste que 23 habitables en l'état : 927 sont endommagés et 850 sont détruits" (Reconstructions à Noyon, balade découverte à travers la ville, Journées Européennes du Patrimoine à Noyon, 15 et 16 septembre 2001). C'est alors que la municipalité va décider de reconstruire la ville durant la période de l'entre-deux guerres. Certains édifices vont être reconstruits à l'identique, c'est le cas de l'Hôtel de Ville, du palais épiscopal, ou encore de la cathédrale (Parcours Noyon, Service animation du patrimoine de la ville de Noyon, 2015, p.6). Il reste encore aujourd'hui de nombreuses traces de cette période de reconstruction dans les bâtiments de la ville. Un des bâtiments les plus emblématique est très certainement la gare de Noyon, détruite en 1917 et reconstruite en 1930 par l'architecte Urbain Cassan (figure 41) (Reconstructions à Noyon, balade découverte à travers la ville, Journées Européennes du Patrimoine à Noyon, 15 et 16 septembre 2001).



Figure 40 : La place de l'hôtel de Ville après les bombardements de 1918.

Source : Parcours Noyon, Service animation du patrimoine de la ville de Noyon, 2015, p.6.

Collection photographique de Gérard Dehorde



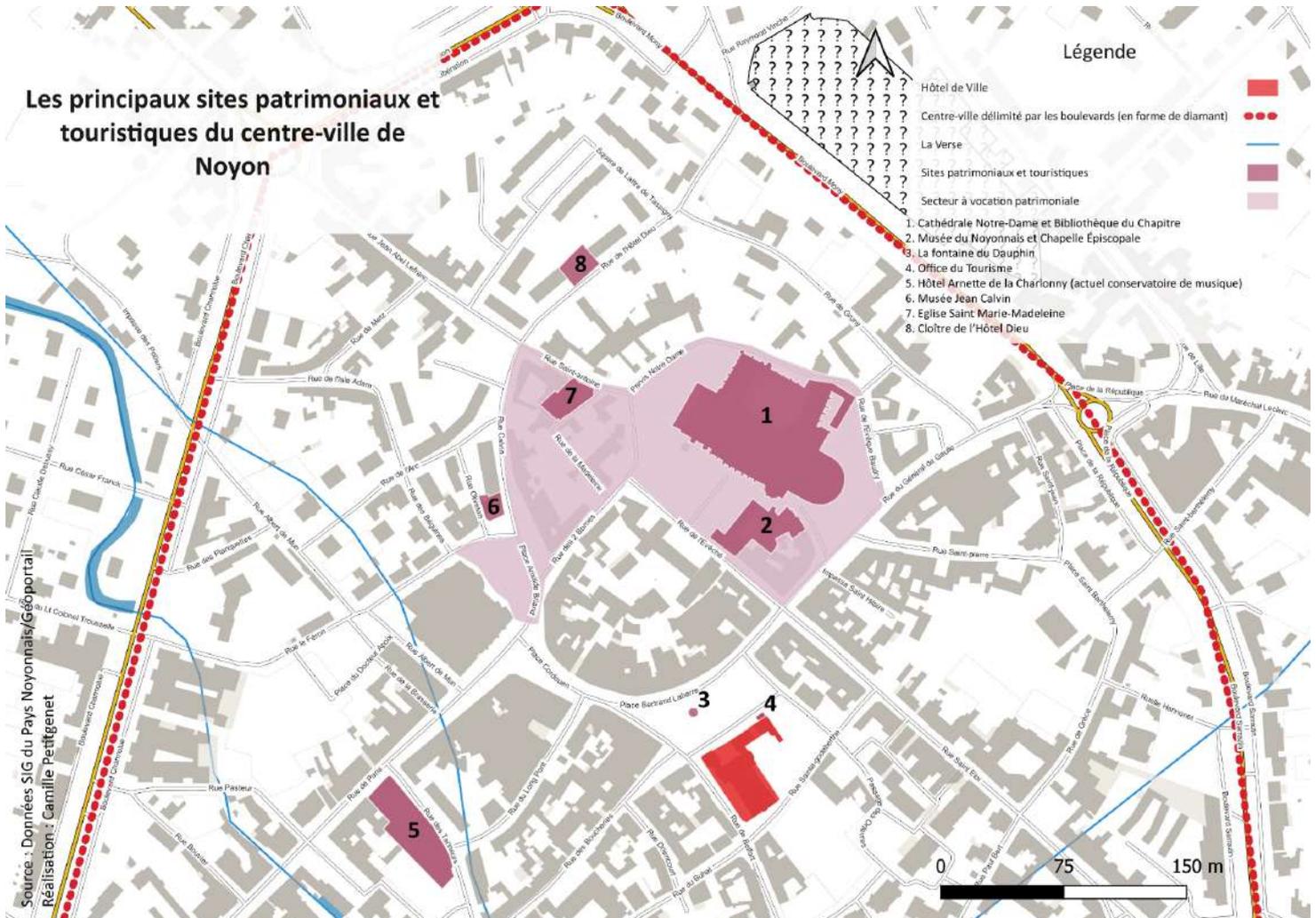
Figure 41 : La gare de Noyon, reconstruite en 1930 par l'architecte Urbain Cassan.

Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL 2022/2023, 05/06/2023

L'histoire riche de Noyon a laissé des traces encore très visibles aujourd'hui (figure 42). La bibliothèque du Chapitre, construite au XVIème siècle en pans de bois et juxtaposée à la cathédrale, est encore très bien conservée. Une grande partie du quartier canonial épiscopal l'est aussi. Comme nous l'avons vu précédemment, le palais épiscopal a été reconstruit après la première guerre mondiale. Il accueille aujourd'hui le musée du Noyonnais qui retrace principalement l'histoire et le

développement de Noyon (figure 43). De plus, il reste encore des traces de la Chapelle épiscopale et des anciennes “maisons des chanoines, reconstruites au XVII et XVIIIème siècle” (Parcours Noyon, Service animation du patrimoine de la ville de Noyon, 2015, p.13).

Figure 42 : Les principaux sites patrimoniaux et touristiques du centre-ville de Noyon



Source : Données SIG du Pays Noyonnais/Géoportail  
 Réalisation : Camille Petitgenet, 31/08/2023.

Figure 43 : Photos des principaux sites patrimoniaux et touristiques du centre-ville de Noyon

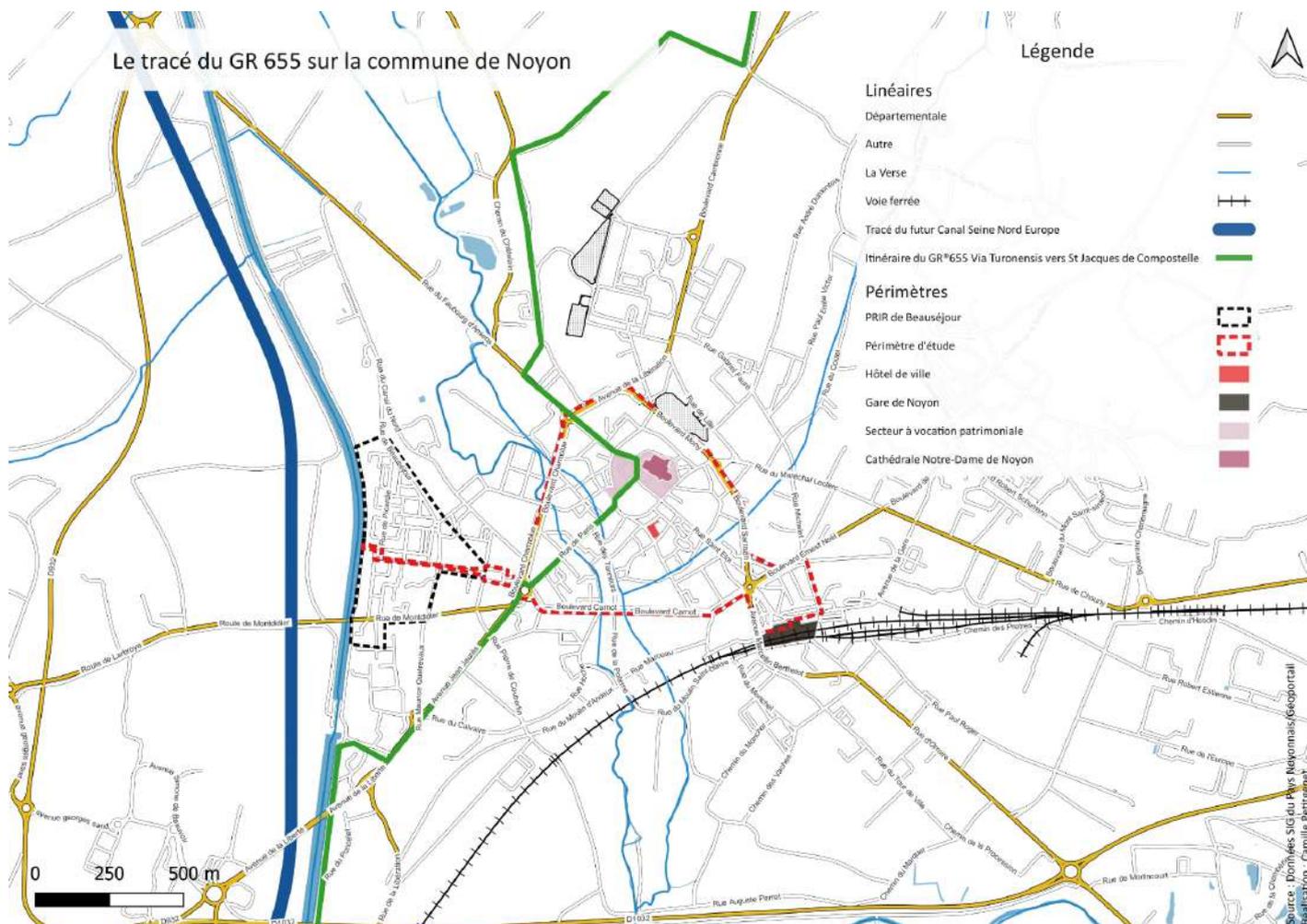
<p>1. Cathédrale Notre-Dame de Noyon</p> 	<p>5. Hôtel Arnette de la Charlonny</p> 
<p>2. Musée du Noyonnais</p> 	<p>6. Musée Jean Calvin</p> 
<p>3. La fontaine du Dauphin</p> 	<p>7. Eglise Sainte-Marie-Madeleine</p> 
<p>4. Office du Tourisme</p> 	<p>8. Cloître de l'Hôtel-Dieu</p> 

Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 08/09/2023

En 1992, une étude de valorisation du patrimoine de Noyon est lancée avec le partenariat de la DRAC. Durant cette même année, un service archéologique municipal, une conservation des musées et une direction des affaires culturelles sont créés à Noyon. Grâce à son riche patrimoine, la ville de Noyon est labellisée "Ville d'Art et d'histoire" en 1998 par le Ministère de la culture. Ce label reconnaît la richesse patrimoniale du territoire et permet à la ville de recruter un animateur du patrimoine qui "coordonne les initiatives de Noyon "Ville d'art et d'histoire" (Parcours Noyon, Service animation du patrimoine de la ville de Noyon, 2015, quatrième de couverture). Le service Animation du patrimoine à la ville est chargé d'éditer régulièrement des brochures, guides et documents à destination des habitants et visiteurs concernant l'histoire de la ville ou à travers l'élaboration de points thématiques sur des périodes/sites patrimoniaux en particulier. De plus, il doit organiser régulièrement des ateliers à destination du jeune public en lien avec l'Education Nationale. De la même manière, des visites tout public sont organisées toute l'année afin de sensibiliser la population. Les thématiques abordées sont diverses : quartier canonial, cloître de l'Hôtel Dieu, la première guerre mondiale et la reconstruction dans le Noyonnais, Noyon "la bien sonnée", sur les pas de Jean Calvin, etc... Les visites sont réalisées par des guides conférenciers formés et agréés par le Ministère de la Culture (Convention Ville d'art et d'histoire de Noyon avec le Ministère de la Culture, 1998). Cette mission d'animation du patrimoine se joue aussi lors d'événements ponctuels : journées européennes du patrimoine au mois de septembre, fête médiévale et marché aux fruits rouges en juillet.

La ville de Noyon possède alors un potentiel touristique très intéressant et lié à son histoire. Néanmoins, le potentiel touristique de la ville ne réside pas uniquement dans la richesse de ses édifices patrimoniaux. La ville de Noyon est située sur le passage d'itinéraires cyclistes et pédestres qui attirent des touristes. C'est le cas de l'Eurovéloroute 3, dite l'Eurovéloroute des Pèlerins ou "Scandibérique" qui débute à proximité de la ville de Trondheim en Norvège et mène à Saint-Jacques de Compostelle en Espagne. Cet itinéraire est largement emprunté par de nombreux européens et ne passe pas directement dans Noyon mais passe à quelques kilomètres au sud de Noyon. Cet itinéraire représente un potentiel touristique important pour la ville de Noyon. En effet, les cyclotouristes peuvent consommer, dormir à Noyon et même visiter les sites touristiques qu'offrent la ville. En plus de l'Eurovéloroute, des itinéraires piétons et cyclistes ont pour point de départ un site précis dans Noyon (gare, parvis de la cathédrale, place de mairie, etc). Il existe par exemple une boucle cyclotouristique de 55 kilomètres nommée "Au pays des fruits rouges" au départ de la cathédrale de Noyon. Ensuite, le circuit pédestre de 2,5 kilomètres "Noyon et la grande guerre" commence son tracé à partir de la place de l'Hôtel de ville. Ensuite, un itinéraire nommé "randonnée du Mont Saint Siméon" débute au niveau de l'office du tourisme de Noyon. Enfin, un itinéraire GR, le 655 passe à Noyon et plus précisément au niveau du parvis de la cathédrale puis dans la rue de Paris avant de rejoindre le Canal du Nord juste avant le pont Avenue de la Liberté (figure 44).

Figure 44 : Le tracé du GR 655 sur la commune de Noyon



Source : Données SIG du Pays Noyonnais/Géoportail  
Réalisation : Camille Petitgenet, 17/07/2023.

### 1.1.3. Une opportunité à saisir pour le territoire : le futur Canal Seine Nord Europe

Actuellement traversée par le Canal du Nord, la ville sera aussi traversée à l’horizon 2030 par le futur Canal Seine Nord Europe (CSNE). Il a pour intérêt de laisser passer des péniches à gros gabarits, ce qui est actuellement impossible avec le Canal du Nord. Le but est de compléter le chéneau manquant entre Compiègne (Oise) et Aubencheul-en-Bac (Nord), afin de relier Paris à Amsterdam (figure 45). Le CSNE constitue donc une opportunité pour le développement économique du territoire puisque le noyonnais accueillera l’un des quatre ports intérieurs prévus sur le tracé. De plus, les travaux du Canal vont nécessiter de la main d’œuvre et donc engendrer une stimulation des emplois sur le secteur mais laisse aussi penser que des familles vont venir s’installer sur le territoire. Enfin, le futur Canal Seine Nord Europe représente aussi une opportunité pour développer le tourisme sur le territoire. Effectivement, il est prévu que 10% de la circulation sur ce nouveau canal soit destiné aux péniches à vocation touristique. L’ancien Canal du Nord sera donc délaissé au profit du CSNE. Néanmoins, la Trans’Oise, qui est un réseau de voies de circulations douces départementales aménagées demeurera le long du Canal du Nord. Elle sera aussi reportée sur le

futur Canal Seine Nord Europe. Les deux réseaux de voies douces seront donc parallèles l'un à l'autre et pourront donc être mis en relation pour de véritables boucles de promenades. Enfin, à Noyon, une écluse visitable est projetée, cela accentue encore une fois le potentiel touristique de la ville. L'arrivée du CSNE est porteuse d'espoir pour le territoire. En effet, durant la période du chantier et grâce au futur port intérieur qui sera localisé à proximité de Noyon, de nombreux travailleurs vont venir s'installer sur le territoire avec leurs familles. Il est estimé que 1500 emplois vont être créés sur le territoire grâce à ce projet. Il est possible d'imaginer que l'arrivée de cette nouvelle population pourra engendrer des effets sur le développement économique du secteur.

Figure 45 : L'insertion du futur Canal Seine Nord Europe dans le réseau de voies Navigables Seine Escaut



Source : Voies Navigables de France.

Malgré le sentiment de déclin et de dévitalisation du centre-ville, la richesse patrimoniale et le potentiel touristique justifient la nécessité d'agir en faveur de l'amélioration de la signalétique patrimoniale et touristique. De plus, comme vu précédemment, la signalétique peut aussi être un moyen pour redynamiser un territoire. Comme nous le verrons, la collectivité engage des actions en faveur du développement touristique et profite de l'intérêt croissant de porteurs de projets privés pour le Noyonnais. Le manque d'efficacité de signalétique a été pointée dans divers documents et études menées au sein de la collectivité, c'est ce qu'il convient d'analyser à présent.

## 1.2. Des réflexions portées au sujet de la mise en place d'une stratégie d'amélioration de la signalétique

### 1.2.1. Noyon, lauréate du programme Petites Villes de Demain

En 2020, la ville de Noyon est lauréate du programme Petites Villes de Demain de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. L'objectif est de travailler à la revitalisation du centre-ville sur différentes thématiques (redynamisation commerciale, valorisation patrimoniale et touristique, amélioration des espaces publics, rénovation de l'habitat). Le secteur ciblé pour le cas de Noyon correspond au centre-ville encerclé des boulevards ainsi qu'un élargissement à d'autres secteurs à enjeux dont la liaison entre le centre-ville et le Canal-Seine-Nord-Europe. La ville a signé en juillet 2021, la convention d'adhésion avec l'Etat. Ensuite, une Opération de Revitalisation du Territoire "a été lancée en Mars 2022 de façon à concrétiser les projets PVD" (CRTE du Pays Noyonnais, 2022, p. 17). La convention cadre pour valider l'ORT s'apprête d'ailleurs à être signée en septembre 2023. Le projet de revitalisation du territoire se structure en cinq axes qui sont les suivants :

1. Faire revenir les habitants et les familles au centre-ville, développer l'habitat et résorber les friches
2. Redynamiser le commerce et redonner l'attractivité économique
3. Apaiser le centre-ville, animer les espaces publics et faciliter les circulations actives
4. Mettre en valeur le centre ancien et son patrimoine et développer le tourisme
5. Renaturer le centre-ville et ses abords

Chacuns de ces cinq axes sont déclinés en plusieurs orientations stratégiques afin de préciser à chaque fois les actions à mener (annexe 1). Ainsi, la valorisation patrimoniale dans un but touristique représente un élément essentiel de la stratégie de revitalisation du centre-ville. Les autres axes de travail ont aussi pour but d'améliorer le cadre de vie pour attirer davantage d'habitants et de touristes. En ce qui concerne les orientations en lien avec l'axe 4 sur le patrimoine, elles sont au nombre de quatre (figure 46).

Figure 46 : Extrait du tableau récapitulatif des axes et orientations stratégiques du projet de revitalisation de Noyon.

<b>4. Mettre en valeur le centre ancien et son patrimoine et développer le tourisme</b>
OS 4.1: Mettre en valeur, protéger et ouvrir l'accès à toutes les richesses patrimoniales et culturelles et refonder la stratégie de valorisation du patrimoine de Noyon
OS 4.2: Renouveler le cadre réglementaire de protection du patrimoine et du paysage (ex-ZPPAUP)
OS 4.3: Saisir l'opportunité de la construction du futur Canal Seine-Nord Europe et de l'écluse visitable pour renforcer Noyon comme un pôle de loisirs, de découverte et de tourisme
OS 4.4: Explorer toutes les pistes qui pourront raviver le secteur du tourisme à Noyon

Source : Convention Cadre Petites Ville de Demain pour la commune de Noyon, Août 2023, p. 16.

Cependant d'autres orientations peuvent aussi entrer dans le cadre de la valorisation patrimoniale du territoire. C'est le cas de l'orientation stratégique 1.1 de l'axe 1 "Réhabiliter l'habitat ancien, vacant, dégradé ou indigne du centre-ville tout en incitant aux rénovations de qualités". D'ailleurs la ville de Noyon est couverte dans sa globalité par un SPR. Ensuite, l'orientation stratégique 2.3 de l'axe 2 relate cette volonté de changer l'image de la ville et plus particulièrement du centre-ville pour attirer davantage : "Engager une stratégie de marketing territorial et de valorisation du centre-ville. Enfin, l'orientation stratégique 5.1 de l'axe 5 s'intéresse plus particulièrement à la valorisation du patrimoine naturel noyonnais et notamment des cours d'eau qui traversent la ville : "Renaturer la Verse et la Goele dans leur traversée du centre-ville de Noyon".

Ces orientations stratégiques se concrétisent plus particulièrement au sein de fiches actions. Elles sont au nombre de 34 et permettent de préciser les objectifs cités en expliquant des projets concrets de la collectivité plus ou moins avancés en lien avec le programme Petites Villes de Demain. Chaque fiche se réfère à un axe et à une orientation de la stratégie. En ce qui concerne le patrimoine une fiche action concernant la révision du SPR a par exemple été rédigée. Nous aurons l'occasion de détailler davantage les projets menés par la collectivité en lien avec le tourisme et le patrimoine dans la prochaine partie. Les projets et sites à enjeux sont répertoriés dans le cadre de l'ORT au sein d'une cartographie récapitulative (annexe 2).

Le programme Petites Villes de Demain a d'ailleurs permis de mettre en lumière la problématique de la signalétique urbaine et plus précisément de la signalétique patrimoniale et touristique. Elle est peu présente et ne permet pas une mise en valeur optimale des lieux patrimoniaux de Noyon. La mise en place d'une signalétique patrimoniale et touristique représente pourtant une opportunité de valorisation du patrimoine naturel et culturel dans le but d'accentuer l'activité touristique et de confirmer le potentiel de la ville. La signalétique est aussi un moyen d'affirmer et de développer l'identité d'une ville et d'améliorer l'image de celle-ci. C'est un élément de marketing territorial permettant d'attirer un public extérieur. La problématique est largement mentionnée dans le diagnostic en vue de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires réalisée en octobre 2022 par l'Agence d'Urbanisme Oise les Vallées. Dans ce document il est mentionné "une signalétique patrimoniale timide", "peu visible" qui donne "peu d'indications sur les équipements culturels et le patrimoine" ainsi qu'une absence de signalétique à destinations des "mobilités actives"(Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022, p. 20). Mais la question est aussi soulevée dans d'autres documents en lien avec le programme Petites Villes de Demain ou non. Le manque de signalétique est indiqué dans :

- Dans la stratégie de revitalisation du Programme Petites Villes de Demain et dans les fiches actions de Petites Villes de Demain
- Dans les ateliers réalisés avec les élus sur des thématiques différentes (tourisme et patrimoine notamment) dans le cadre du programme Petites Villes de Demain
- Dans le travail de mémoire de fin d'études réalisé en 2022 par Alexandre Grandière (aujourd'hui Chef de projets Petites Villes de Demain) sur la valorisation touristique du Canal du Nord en vue de l'arrivée du CSNE
- Dans le CRTE du Pays Noyonnais

- Dans la réponse à l'AMI Revitalisation centre-ville et centre-bourgs de la commune de Noyon
- Dans les fiches projets CTD (Contrat Territorial de Développement) en lien avec le CSNE et les mesures compensatoires possibles pour les communes impactées par le futur Canal

Dans la réponse à l'AMI Revitalisation centres-villes et centres-bourgs auquel la ville a candidaté au début de l'année 2023 et a été reçue comme lauréate en juin 2023 il est indiqué que "la signalétique urbaine" est "particulièrement obsolète" et offre "une image désuète de la ville". L'omniprésence de cette problématique dans les documents précédemment cités a généré une prise de conscience de la part des élus et techniciens de la collectivité sur la nécessité d'agir sur une amélioration de la signalétique. La signalétique est vue comme un outil de revitalisation du territoire qui a sa place au sein des actions menées avec PVD. Elle permet aussi de se démarquer, de se distinguer des autres villes et donc d'être plus compétitive. C'est ainsi qu'une fiche action dans le cadre de PVD a été rédigée et est entièrement dédiée à ce projet (annexe 3). La fiche action se nomme "Mise à jour de la signalétique". Elle précise le descriptif de l'action à mener ainsi que son niveau de priorité et son impact sur la revitalisation du centre de Noyon. Mais aussi les partenaires à mobiliser dans le projet, les dépenses à prévoir ainsi qu'un plan de financement prévisionnel. Une partie des financements qui seront donnés par le région grâce à l'AMI Revitalisation centres-villes et centres-bourgs pourront d'ailleurs être mobilisés pour ce projet. Le but de l'action sur la signalétique est l'accentuation de l'attractivité touristique de la ville et plus particulièrement du centre-ville. L'objectif est l'amélioration de l'image de la ville et l'affirmation de son identité dans le but d'y attirer des touristes (locaux ou non) dans le centre-ville depuis la gare, la trans'oise et les axes routiers structurants.

Une action sur l'amélioration de la signalétique patrimoniale et touristique est d'autant plus nécessaire que la collectivité développe actuellement de nombreux autres projets en lien avec le développement de l'attractivité touristique du territoire et la valorisation du patrimoine.

### **1.2.2. D'autres projets en réflexion pour l'amélioration de l'attractivité touristique de la ville**

L'arrivée du futur Canal Seine Nord Europe représente un potentiel touristique important en plus du potentiel induit par la richesse du patrimoine en centre-ville. Des projets de développement du tourisme sur le secteur sont déjà en cours. Dans le but de s'intéresser aux futurs délaissés du Canal du Nord, la CCPN a lancé une étude d'opportunité d'un projet visant à concevoir un espace tourisme-loisirs sur les futurs délaissés du Canal du Nord. A ce sujet, un projet de développement d'une base nautique est déjà en cours de réflexion, sur l'ancien Canal du Nord à proximité du quartier prioritaire de Beauséjour qui fait l'objet d'un Programme de Renouvellement urbain d'Intérêt Régional (PRIR) depuis 2016 (annexe 2). Cette future nouvelle offre de loisirs sera couplée avec l'écluse visitable, comme nous l'avons vu précédemment.

Il y a toute une dynamique qui se développe autour du Canal du Nord sur le territoire et des acteurs du monde du tourisme s'intéressent au potentiel touristique du Noyonnais. C'est le cas de

CroisiEurope, n°1 de la croisière fluviale en Europe, qui a choisi le port de Pont-L'Évêque comme lieu d'amarrage. A cette occasion, les croisiéristes fortunés et souvent de nationalités étrangères ont l'opportunité de visiter, lors de leur séjour, les lieux emblématiques de Noyon et notamment la cathédrale. Cela représente une opportunité de développement du port de Pont-L'Évêque. D'autres porteurs de projets s'intéressent à d'autres communes traversées par le Canal afin de développer des projets d'hébergements touristiques insolites notamment dans la commune de Sermaize (figure 47).

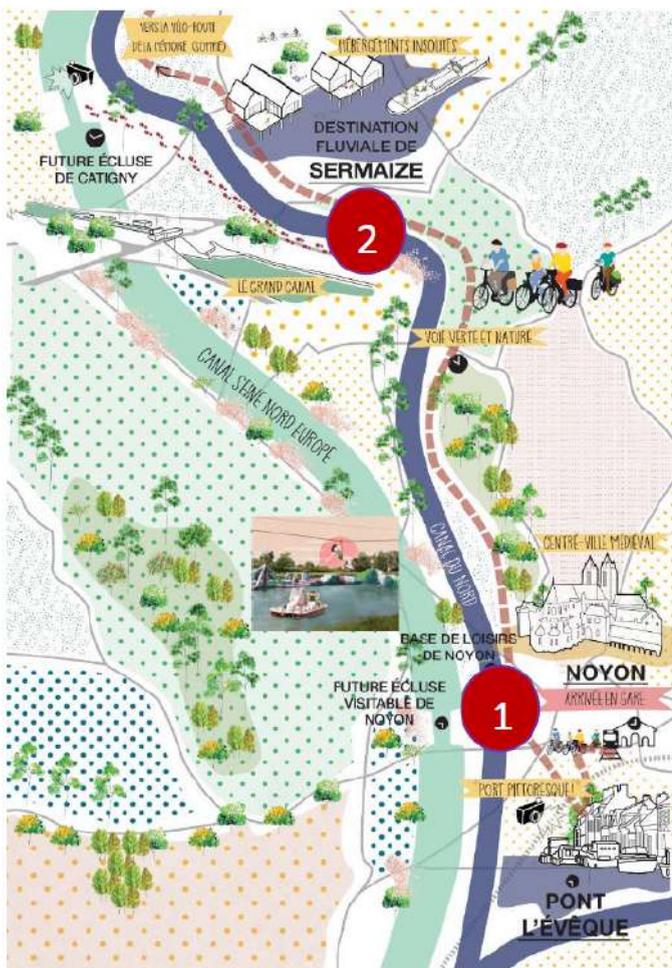


Figure 47 : Cartographie démontrant une projection concernant des projets touristiques autour du Canal de la Seine-Nord-Europe

Réalisation : Oise Tourisme, 2022.



Figure 48 : Image de projection sur le tourisme à Noyon dans les années à venir

Réalisation : Oise Tourisme, 2022.

L'ambition de la collectivité est claire. Il s'agit de miser sur l'attractivité touristique comme levier de développement économique du territoire en profitant des atouts du territoire : le potentiel avec le futur CSNE et le potentiel déjà existant avec le Canal du Nord et ses délaissés futurs, la richesse patrimoniale du centre-ville (figure 48).

En plus du projet de base nautique, d'autres projets sont actuellement portés dans le cadre de programme PVD et ont pour but d'améliorer le cadre de vie pour attirer davantage. C'est le cas du projet de refonte du parc des Tanneurs qui a pour ambition de faire du parc le plus vaste du centre-ville, un espace vert qualitatif dans lequel tous les habitants puissent y trouver un intérêt tout en redonnant une place importante à la Verse et en valorisant cet espace pour l'accueil d'événements ponctuels. Ensuite, une autre ambition est celle du développement des mobilités douces. L'objectif fixé est de développer davantage de pistes cyclables (notamment entre la sortie de Noyon et le campus Inovia, ainsi que sur les boulevards encerclant le centre-ville). En effet, c'est un élément essentiel. Agir en faveur des piétons et cyclistes c'est offrir une ville plus accueillante. En ce qui concerne le commerce, un projet de marché couvert situé au cœur du centre-ville est porté. Enfin, un projet global est porté sur la rue de Paris concernant la valorisation des espaces publics. La qualité et la mise en avant des commerces est aussi très importante pour rendre l'expérience de visite plus agréable.

Enfin, en plus de l'action sur la signalétique, des projets en lien avec la valorisation du patrimoine sont en cours. C'est le cas de la révision du SPR qui participera "à la mise en avant des monuments et de l'histoire de la ville" de manière plus réglementaire (Convention cadre Petites Villes de Demain pour la commune de Noyon, 2023, p.11). Récemment, la création d'une Charte des Devantures Commerciales permet aussi d'inciter au respect de certaines règles pour conserver la qualité architecturale du centre-ville. La création d'un CIAP à Noyon est aussi à penser, en lien avec le Label Ville d'Art et d'Histoire afin d'accueillir des expositions et ainsi d'attirer du public. Puis, pour accentuer l'animation autour des projets du centre-ville, l'accueil des visiteurs et la concertation, l'implantation d'une maison de projets est souhaitée. Elle permettrait de faire le lien entre le PRIR de Beauséjour, le programme PVD et le futur CSNE. Elle pourrait trouver sa place en centre-ville et, de ce fait, attirer des visiteurs. Ensuite, la délocalisation de l'office du tourisme est en projet. Celui-ci est actuellement situé dans un secteur excentré des flux et dans des locaux trop étroits qui ne leur permettent pas de commercialiser assez d'objets souvenirs. L'idée serait de les replacer dans des locaux plus grands et mieux situés de tel sorte à ce qu'il soit facilement accessible aux visiteurs. Afin d'attirer du monde régulièrement en augmentant les événements (marchés, fêtes, etc). Enfin, de nombreux sites patrimoniaux ne sont pas ouverts au public. C'est le cas de l'Eglise Sainte Marie Madeleine idéalement située à proximité de la cathédrale mais aussi de la prison de la cathédrale. Ces sites nécessitent tout de même quelques travaux au préalable.

La ville de Noyon est ainsi dotée d'un potentiel touristique riche avec la présence d'un certain nombre de sites patrimoniaux et l'existence du Canal du Nord et dans quelques années du futur CSNE. La municipalité s'engage de plus en plus dans une stratégie de valorisation touristique du territoire. Un point noir est cependant indiqué à de nombreuses reprises, il s'agit du manque de mise en avant de tout ces éléments à l'aide d'une signalétique. C'est ainsi que dans le cadre de mon stage de fin d'études, j'ai pu travailler à la réalisation d'un diagnostic de la signalétique existante, puis d'une stratégie d'amélioration.

## 1.3. Méthodologie de l'étude et délimitation d'un périmètre

### 1.3.1. L'étude en question

L'étude réalisée a donc eu pour but d'effectuer dans un premier temps, un diagnostic sur l'état actuel de la signalétique patrimoniale, touristique, commerciale et concernant les divers autres équipements, principalement dans le secteur du centre-ville de Noyon ainsi que dans le secteur de la gare. Le but était ensuite, dans un second temps, de proposer une stratégie d'amélioration de cette signalétique en s'appuyant sur le bilan du diagnostic précédent, sur ce qui a été fait dans d'autres communes et en réalisant des propositions concrètes de visuels de panneaux. Cette stratégie est élaborée dans le but d'accentuer la fréquentation touristique de Noyon en valorisant les lieux patrimoniaux et touristiques, les équipements culturels et les commerces du centre-ville. Une attention particulière est portée à la mise en place d'une signalétique à destination des modes doux afin de favoriser ce type de circulation en centre-ville. L'étude a donc eu pour but de traiter la signalétique urbaine dans son ensemble et non pas uniquement la signalétique patrimoniale et touristique. Dans la suite du développement il s'agit d'analyser uniquement le travail réalisé sur la signalétique patrimoniale et touristique.

Afin de réaliser cette étude, un important travail de terrain s'est imposé avec un relevé de tous les types de signalétique du secteur étudié. De plus, pour l'élaboration de la stratégie il a fallu prendre contact avec des personnes ressources concernées : Véronique Pereira (directrice de l'Office de tourisme du Pays Noyonnais en Vallées de l'Oise) et Camille Teirlynck, Aude Landelle (Coordinatrice du Pays de Sources et Vallées) et Isis Didier (Animatrice Eau & Agriculture au Pays des Sources et Vallées), Florence Godefroy, Cécile Maillard-Pétigny et Marion Bacquet du service patrimoine. Mais aussi Sylvie Vermersch (chef du pôle urbanisme) et Alexandre Grandière (chargé de missions « Petites Villes de Demain »).

En 2013, le bureau d'étude Signétudes a réalisé une étude centrée sur la signalétique directionnelle à Noyon (avec un périmètre comprenant le centre-ville et un élargissement sur les quartiers situés à la périphérie du centre-ville). Cette étude s'intéresse principalement à l'identification des équipements à signaler en indiquant une priorisation sur ces derniers. Puis, elle dresse un certain nombre de cartes analysant les circulations et itinéraires de dessertes (piétons ou à destination des automobilistes) pour les équipements identifiés auparavant. Ensuite, l'étude propose des visuels concernant la mise en place d'une signalétique directionnelle et d'information. Cette étude n'a néanmoins eu aucune opérationnalité et n'a pas donné lieu à la mise en place de nouveaux panneaux. De plus, la vocation de cette étude n'est pas de développer l'aspect touristique sur le centre-ville de Noyon. Par conséquent, dans le cadre de l'élaboration du diagnostic de l'étude, il a été intéressant de consulter ce document à titre d'information. Même s'il a été possible de s'appuyer, sur certains points, à quelques éléments de cette étude, le travail de diagnostic a dû être totalement actualisé et adapté aux enjeux souhaités ici. De plus, ce document ayant été réalisé il y a 10 ans, de nombreux éléments n'étaient plus d'actualité.

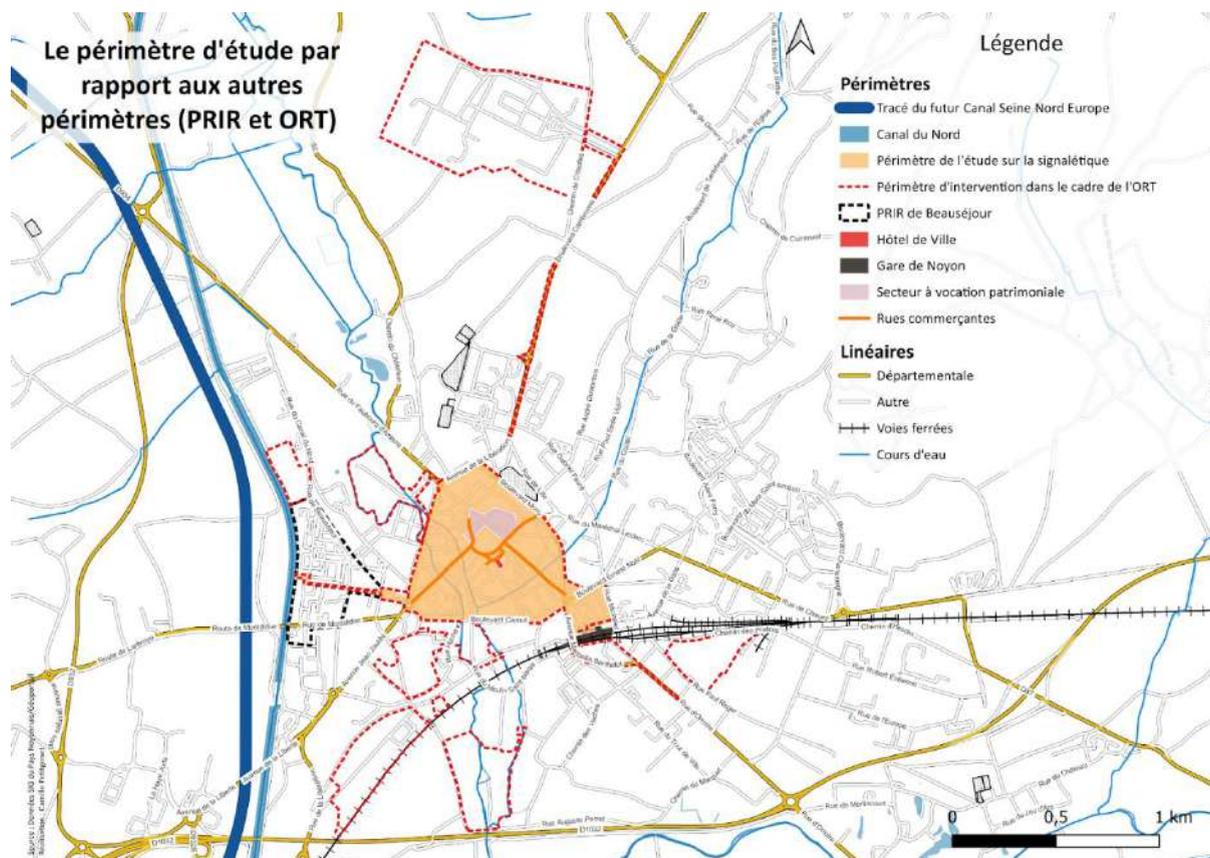
### 1.3.2. Délimitation du périmètre de l'étude

Le périmètre choisi pour la réalisation du diagnostic apparaît sur la carte ci-dessous en beige (figure 49). Ce périmètre s'articule avec d'autres périmètres déjà délimités (celui du PRIR de Beauséjour) ou encore en réflexion mais globalement identifiés pour ce qui est du périmètre d'intervention de l'ORT dans le cadre du programme Petites Villes de Demain à Noyon. Ce périmètre découle des projets précédemment cités. Il n'a pas été choisi par hasard et se centre autour des principaux secteurs à enjeux touristiques de la ville :

- Le "diamant" du centre-ville : Il comprend les principales rues commerçantes, le quartier canonial et donc de nombreux sites patrimoniaux, équipements culturels et services. Il contient aussi l'hôtel de ville qui apparaît en rouge sur la carte. Ce secteur est celui qui concentre le plus d'enjeux et le plus de potentiel touristique.
- La gare et les abords de la gare : Ce secteur est aussi essentiel puisqu'il est intimement lié au centre-ville de par sa localisation. De plus, en matière de tourisme, ce secteur est très important. La mise en place d'une signalétique à la gare est essentielle pour guider le touriste vers les lieux incontournables du centre-ville.
- Les boulevards : C'est aussi un secteur fléché dans l'étude et qui présente aussi de forts enjeux. Signaler les lieux à visiter ou encore les commerces de Noyon depuis les boulevards est indispensable. De plus, le projet de création de voies douces au niveau des contre-allées des boulevards invite à les intégrer dans la réflexion du projet de mise à jour de la signalétique.
- Le lien entre le Canal du Nord et le centre-ville : Il s'agit du dernier secteur intégré dans la réalisation du diagnostic. C'est un secteur à enjeux touristiques avec la présence de la trans'oise. Ainsi il est important de réfléchir à une manière plus efficace d'indiquer la présence de la Trans'Oise depuis le centre-ville de Noyon et sur le cheminement menant au Canal et inversement d'indiquer la présence de commerces, services et lieux touristiques du centre-ville, dès la sortie de la Trans'Oise. Le secteur analysé sera donc l'avenue Max Brézillon et dans la continuité, la rue Jules Magnier, qui mène à l'entrée de la trans'oise. Dans le cadre du PRIR, la mise en place d'une signalétique dans ce secteur est aussi importante.

Finalement, il s'agit de se centrer sur le centre-ville en y intégrant les artères dynamiques et secteurs à enjeux touristiques. Le périmètre choisi corrèle aussi énormément avec le périmètre défini actuellement dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire. Ainsi, il s'agit aussi d'intégrer en partie les secteurs identifiés dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

Figure 49 : Le périmètre d'étude pour la signalétique du centre-ville par rapport aux autres périmètres (PRIR et ORT)



Source : Données SIG du Pays Noyonnais/Géoportail  
Réalisation : Camille Petitgenet, 17/07/2023.

Après avoir analysé le contexte qui justifie la mise en place d'une stratégie d'amélioration de la signalétique urbaine à Noyon, il s'agit désormais d'explicitier l'état des lieux de la signalétique en place pour en faire ressortir les points forts et les points faibles. Mais aussi, analyser les éléments occultés afin d'y remédier ensuite.

## 2. Diagnostic de la signalétique patrimoniale et touristique en place dans le secteur étudié

Dans une première partie, il s'agira de réaliser un état des lieux de la signalétique en place. En effet, c'est ce qui permettra, ensuite, de dresser un bilan de ce diagnostic. Ce bilan constitue le point de départ de la réflexion autour d'une stratégie d'amélioration.

### 2.1. Etat des lieux de l'existant

#### 2.1.1. Des lieux d'intérêts à identifier

Comme nous l'avons vu précédemment, la ville de Noyon possède un patrimoine culturel bâti riche qu'il convient de mettre en valeur pour améliorer l'attractivité touristique du territoire. La ville est aussi dotée d'un potentiel touristique riche, qui dépasse la simple présence des sites patrimoniaux. Le patrimoine naturel est aussi à valoriser (passage de la Verse dans la commune, patrimoine lié aux fruits rouges dans le Noyonnais).

De nombreux éléments sont donc à valoriser dans la signalétique. Certains sont plus à valoriser que d'autres. De fait, l'église Sainte-Marie Madeleine fait partie des éléments patrimoniaux du centre-ville. Néanmoins, celle-ci n'est pas visitable, est en mauvais état et est actuellement utilisée pour réaliser du stockage. Au contraire, les deux musées de Noyon (musée Jean Calvin et musée du Noyonnais) ont besoin d'une visibilité importante puisque ce sont de véritables moteurs pour le tourisme de la ville. La cathédrale de Noyon est l'élément qui attire, sans doute, le plus de visiteurs. Il y a donc une certaine nécessité à la signaler. En revanche, elle est visible de loin. Il est donc plus aisé de se rendre facilement à la cathédrale sans une signalétique efficace. Le cloître de l'Hôtel Dieu est aussi un site qui nécessite un signalement qui doit rester moins important que celui des musées. L'office du tourisme est un élément incontournable à signaler très en amont du site. De manière générale, le quartier canonial est un secteur à identifier depuis les boulevards extérieurs qui délimitent le centre-ville. De la même manière, le signalement des sites est parfois à faire plutôt en amont du site ou plutôt localement. Dans le tableau ci-dessous (figure 50), il est possible d'apercevoir les éléments à signaler de manière prioritaire et bien en amont du site au sein d'une signalétique directionnelle (en rouge). En orange, ce sont des sites qui possèdent une nécessité d'être signalés à proximité du site. Enfin, les éléments à signaler localement apparaissent en jaune.

Figure 50 : Tableau récapitulatif des sites à signaler en fonction de leur importance de signalement

Eléments à signaler	Importance de signalement
Cathédrale Notre-Dame de Noyon	
Bibliothèque du Chapitre	
Cloître de l'Hôtel Dieu	
Eglise Saint Marie-Madeleine	

Office du Tourisme	
Musée Jean Calvin	
Musée du Noyonnais	
Chapelle Épiscopale	
La fontaine du Dauphin	
Secteur à vocation patrimoniale (quartier canonial)	
Hôtel Arnette de la Charlonny (actuel Conservatoire de musique)	

Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 11/09/2023.

### 2.1.2. La signalétique directionnelle

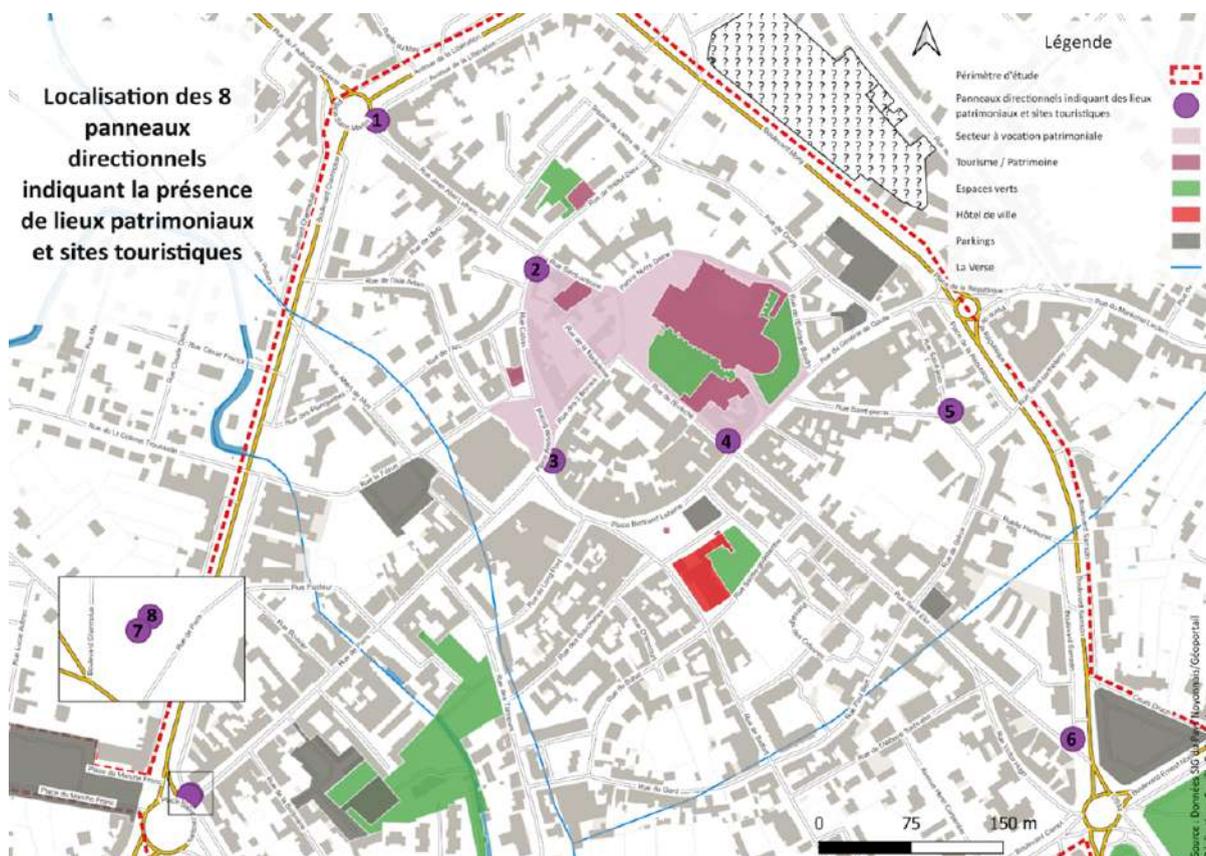
La signalétique directionnelle à destination de la signalétique patrimoniale et touristique est apposée sur des panneaux blancs avec des écritures noires, qui sont implantés sur des hauts mâts (figure 51). Ceux-ci sont uniquement dédiés aux automobilistes. Tout d’abord, parce que ceux-ci sont situés au niveau des boulevards, des ronds-points, axes et carrefours principaux. Ensuite, parce que leurs écritures sont telles qu’elles sont visibles par les automobilistes. Enfin, parce que la hauteur de certains panneaux laisse penser qu’ils sont présents pour des automobilistes et non des piétons ou des cyclistes. Il existe 42 panneaux de ce type sur le secteur étudié. Néanmoins, seuls huit panneaux indiquent au moins à une reprise, un site patrimonial (figure 52). Les autres éléments indiqués sont alors les suivants : lieux importants du centre-ville (gare, hôtel de ville), équipements sportifs et culturels, parkings, services, équipements scolaires, différents quartiers et zones d’activités de la ville, hôtels et certains restaurants, autres communes.



Figure 51 : Photographie d’un exemple de panneaux de signalétique directionnelle à destination des automobilistes dans le centre-ville de Noyon

Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 28/04/2023

Figure 52 : Localisation des 8 panneaux directionnels indiquant la présence de lieux patrimoniaux et sites touristiques



Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail  
 Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA, IAUGL, 07/06/2023

Les sites qui sont indiqués sur ces panneaux sont les suivants : la Cathédrale, musées, musée Jean Calvin, bibliothèque du Chapitre, musée du Noyonnais, office du tourisme, cloître de l’Hôtel Dieu. Sur certains panneaux, le logo qui correspond aux monuments historiques est présent (figure 51). Cela permet à l’automobiliste de repérer immédiatement les lieux d’intérêts.

L’indication “musées” est apposée sur certains panneaux directionnels. Cela permet de préciser, de manière générale, la présence de ces sites. En revanche, il n’existe aucun panneau permettant de délimiter l’entrée dans le quartier canonial. Certains sites sont mieux indiqués que d’autres. La cathédrale est le monument qui est le mieux indiqué (à cinq reprises). Le panneau “musées”, quant à lui, apparaît quatre fois. La Bibliothèque du Chapitre est indiquée deux fois tout comme le musée du Noyonnais et l’office du tourisme. Enfin, le musée Jean Calvin et le Cloître de l’Hôtel-Dieu sont présents chacun sur un panneau.

### 2.1.3. La signalétique d’interprétation

La mise en valeur du patrimoine est favorisée par une signalétique directionnelle mais aussi par un signalétique d’interprétation. Celle-ci est indispensable puisque c’est elle qui vient nourrir la curiosité des visiteurs en les éclairant sur les caractéristiques des différents sites.

Tout d’abord, celle-ci se matérialise par l’installation, en mai 2011, de quinze panneaux d’interprétation positionnés au niveau des sites patrimoniaux (figure 53). Ils prennent des formes diverses en fonction des sites sur lesquels ils prennent place : plaque apposée au mur, totem, plaque au sol soutenue par deux mâts bas (figure 53). Les panneaux sont d’une couleur gris foncé et possèdent des écritures blanches. La taille de l’écriture démontre qu’il s’agit d’un type de signalétique à destination des piétons. Les panneaux ont été réalisés grâce aux partenariats avec divers acteurs : la ville de Noyon, le Pays d’Art et d’Histoire, le ministère de la Culture, le département de l’Oise et enfin, le Rotary club de Noyon. Ils sont tous situés dans un périmètre de moins de cinq minutes de marche autour de la Cathédrale (excepté peut être celui de la gare) ce qui peut représenter un point intéressant pour la réalisation de balades autour du cœur historique Noyonnais (figure 54).

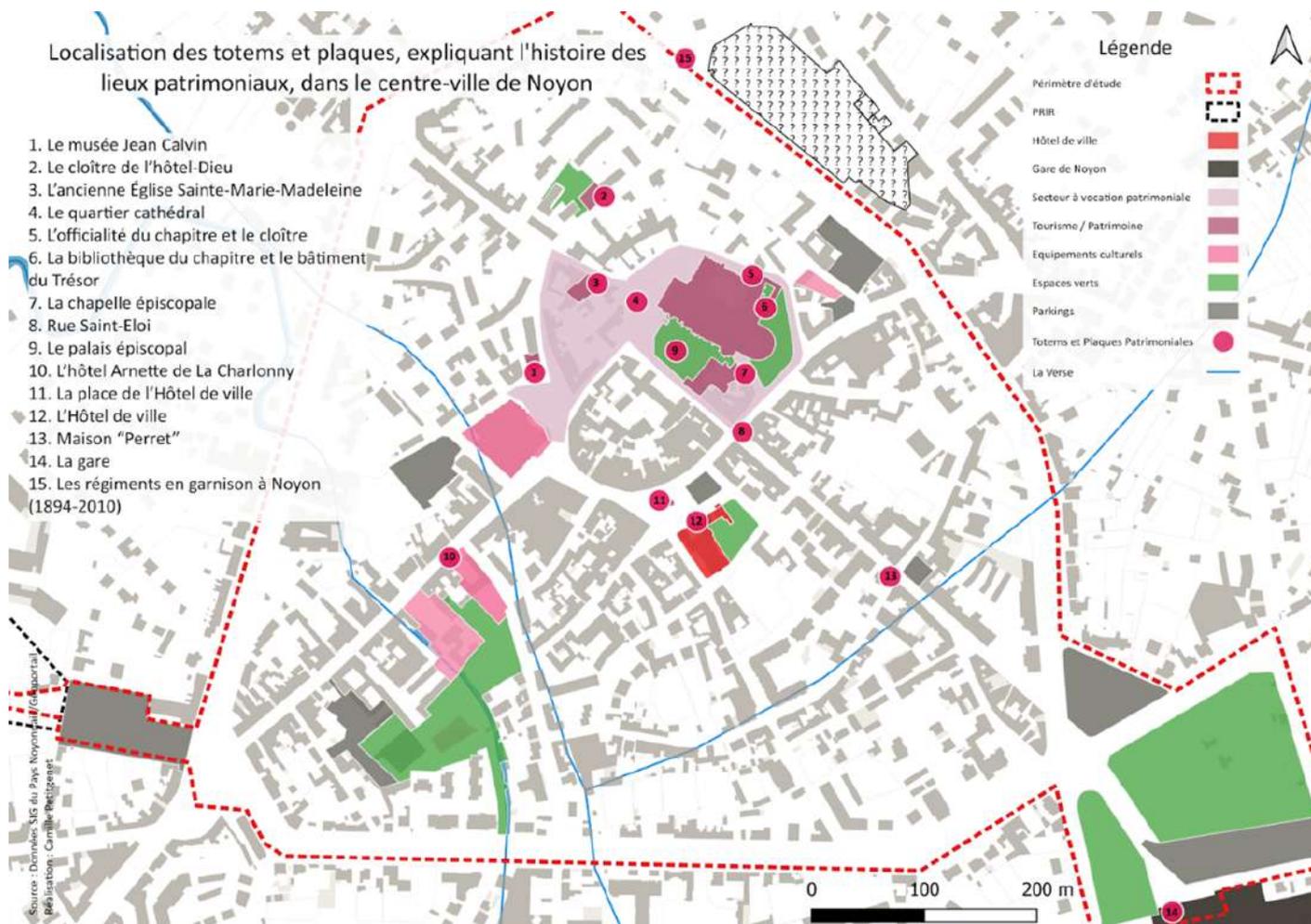
Figure 53 : Exemple de trois panneaux patrimoniaux d’interprétation sur les quinze existants



Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 04/05/2023.

Les différents éléments signalés sont présentés au sein de la figure 54. Si ces plaques ont toutes été installées au même moment, elles n’ont pas de lien entre elles. Celles-ci peuvent être consultées individuellement sans avoir besoin de toutes les avoir à disposition. Elles ne font pas l’objet d’un parcours de visite établi. Cette signalétique n’est pas à destination d’une période en particulier de l’histoire de Noyon. Au contraire, ces panneaux ont pour but de donner des informations historiques sur les principaux lieux d’intérêts patrimoniaux et monuments du centre-ville de Noyon. Ainsi, en consultant ces panneaux, on parvient à parcourir les siècles et l’histoire de Noyon à travers des lieux. Les éléments qui font l’objet d’une plaque d’interprétation ne sont pas forcément tous bâtis. En plus de l’indication du patrimoine culturel bâti on possède aussi des informations sur l’histoire de la rue Saint Eloi ou encore sur l’histoire militaire de Noyon. On passe alors, de la période médiévale (cloître de l’hôtel Dieu, quartier épiscopal, Cathédrale Notre-Dame de Noyon) au 18ème siècle (place de l’Hôtel de Ville, Hôtel Arnette de la Charlony) jusqu’à la période de la Reconstruction (gare, hôtel de ville, maison Perret) et à une période plus contemporaine (régiments en garnison à Noyon jusqu’à 2010).

Figure 54 : Localisation des totems et plaques expliquant l'histoire des lieux patrimoniaux, dans le centre-ville de Noyon



En plus de la présence de totems et plaques évoquant l'histoire de certains lieux patrimoniaux Noyonnais, il a été possible de recenser 16 plaques qui sont situées dans le centre-ville et qui ont pour but de rendre compte d'événements, de faits particuliers et d'éclairer l'histoire de certaines personnalités (Jean Calvin, par exemple) en lien avec la ville (figure 55). Ainsi, elles ont la qualité de pouvoir renseigner le visiteur sur certains points particuliers sans qu'il ne soit trop engagé dans un parcours patrimonial. Les plaques ne sont pas toutes faites de la même manière. Si elles sont en pierre, elles n'ont pas forcément la même couleur. Ainsi, on peut imaginer que ces plaques n'ont pas été posées toutes à la même période. Elles apportent des informations sur différentes périodes de l'histoire (Moyen-Age, guerres du XXème siècle, etc). Elles permettent d'éclairer le visiteur sur des faits particuliers et sont toutes situées à moins de cinq minutes de la cathédrale.



Figure 55 : Plaque concernant la lutte contre l'armée allemande en 1940

Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 28/04/2023.

Finalement, depuis 2019 et dans le cadre des travaux de l'Hôtel de ville, des panneaux d'interprétation ont été posés tout autour des grilles de la mairie et du square Ducloux (figure 56). L'exposition a pour but de présenter l'histoire de Noyon, de l'Hôtel de ville et de la place de l'Hôtel de ville depuis le 12<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la période de la reconstruction dans les années 1930. Ce sont 17 panneaux qui ont donc été installés. Ils possèdent un fond noir ainsi que des textes explicatifs blancs. Des photos viennent aussi nourrir l'exposition. Ces panneaux sont qualitatifs et permettent aux visiteurs d'avoir accès facilement à une exposition en plein air au cœur du centre-ville.



Figure 56 : Photographie d'un panneau de l'exposition temporaire prenant place autour des grilles de l'Hôtel de ville

Auteur : Camille Petitgenet M2 UA IAUGL, 28/04/2023

#### 2.1.4. La signalétique d'information

Il est aussi possible d'évoquer la présence d'une signalétique d'information autour de la question du patrimoine. Celle-ci se matérialise de différentes manières dans le secteur d'étude.

Tout d'abord, concernant le patrimoine bâti, notons la présence de deux plaques attestant de la période de la Reconstruction sur la façade de deux bâtiments du secteur étudié, à savoir, l'Hôtel de ville et l'habitation située au 81 rue de Paris (figure 57). Il semblerait que ces deux plaques soient issues d'un parcours de 22 sites, établis en 2001 à l'occasion des journées du patrimoine des 15 et 16 septembre. Aujourd'hui, il n'en reste que deux. Il ne s'agit pas d'une signalétique d'interprétation mais plutôt d'information puisque la vocation n'est pas de conter l'histoire du lieu.

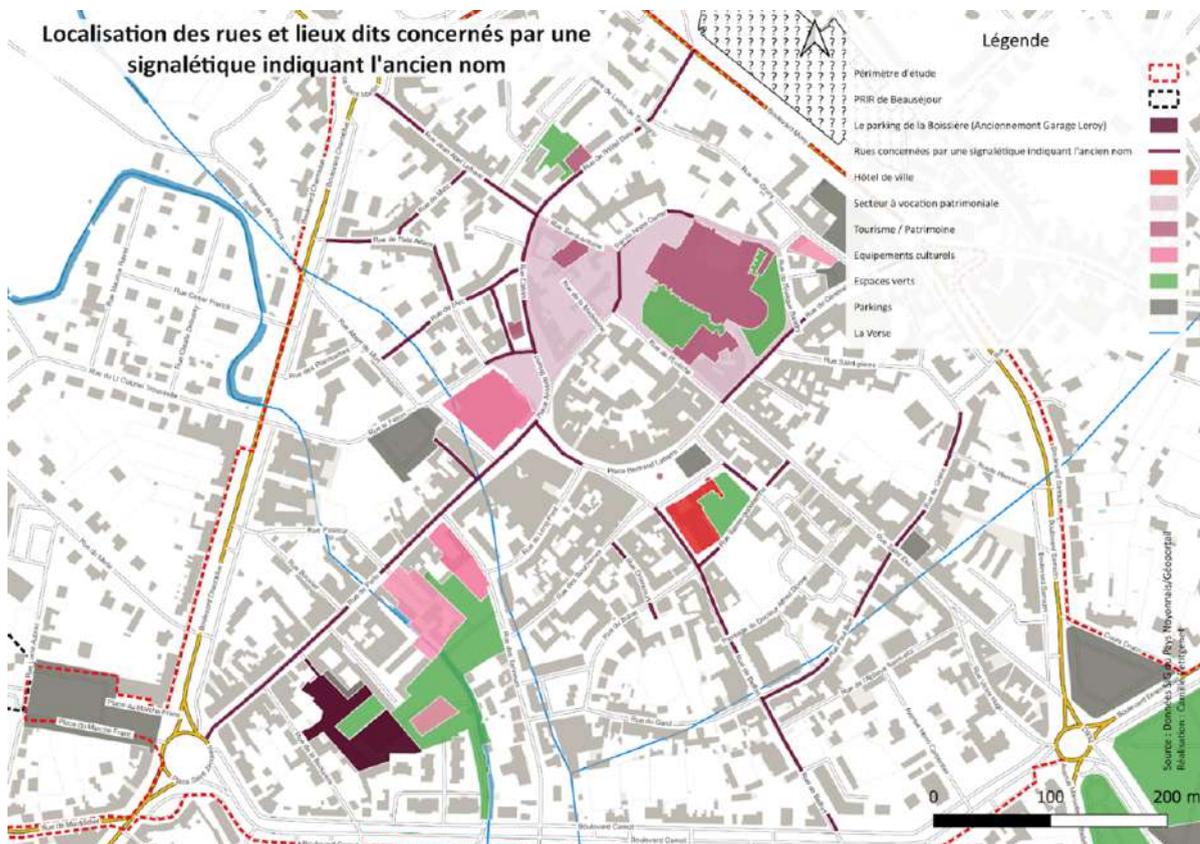


Figure 57 : Plaque “Reconstruction” située sur la façade du 81 rue de Paris

Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 25/05/2023

Ensuite, il existe des plaques qui indiquent l’ancien nom de certaines rues mais aussi de lieux dits (ex: Parking de la Boissière). Ils n’ont pas le même visuel que les autres panneaux d’indication des rues. Ce style particulier avec un effet « vieilli » renforce le caractère historique de ces panneaux (figure 55). Ils permettent en quelque sorte de conter l’histoire de la ville, notamment en lien avec les différents marchés qui prenaient place dans la ville. Il est par exemple important de noter la présence d’une place du marché au blé au niveau de l’actuelle place Aristide Briand, d’une place du marché aux volailles sur l’actuel parvis Notre-Dame ou encore d’une place du marché au lin sur l’actuelle place Saint-Médard (figure 58).

Figure 58 : Localisation des rues et lieux dits concernés par une signalétique indiquant l’ancien nom



Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 15/06/2023

Si la signalétique valorisant le patrimoine culturel bâti ou non est assez présente, celle à destination du patrimoine naturel l'est beaucoup moins. Premièrement, la signalétique concernant la Verse sur le secteur étudié se résume à l'indication de deux uniques panneaux se faisant face (figure 59).



Figure 59 : Panneau d'indication de la Verse dans le secteur étudié

Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/06/2023

Deuxièmement, une zone a été ciblée pour le dispositif « une naissance un arbre » : le long du boulevard Mony, du côté du cimetière et derrière les arbres plantés le long de la route (figure 60). Ce dispositif consiste en la plantation d'un arbre fruitier, dans un secteur identifié de Noyon, pour les nouveau-nés habitants à Noyon. Devant l'arbre planté est apposé un panneau qui comporte le prénom, la date de naissance de l'enfant et l'espèce d'arbre. Le dispositif est implanté sur d'autres secteurs dans Noyon : au niveau des champs captants et à proximité de la croix Saint-Claude, le long de la piste cyclable. Au niveau des champs captants, le dispositif est couplé à la mise en place d'un verger conservatoire.



Figure 60 : Le dispositif une naissance / un arbre sur le secteur étudié

Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/06/2023

### 2.1.5. La signalétique par secteurs

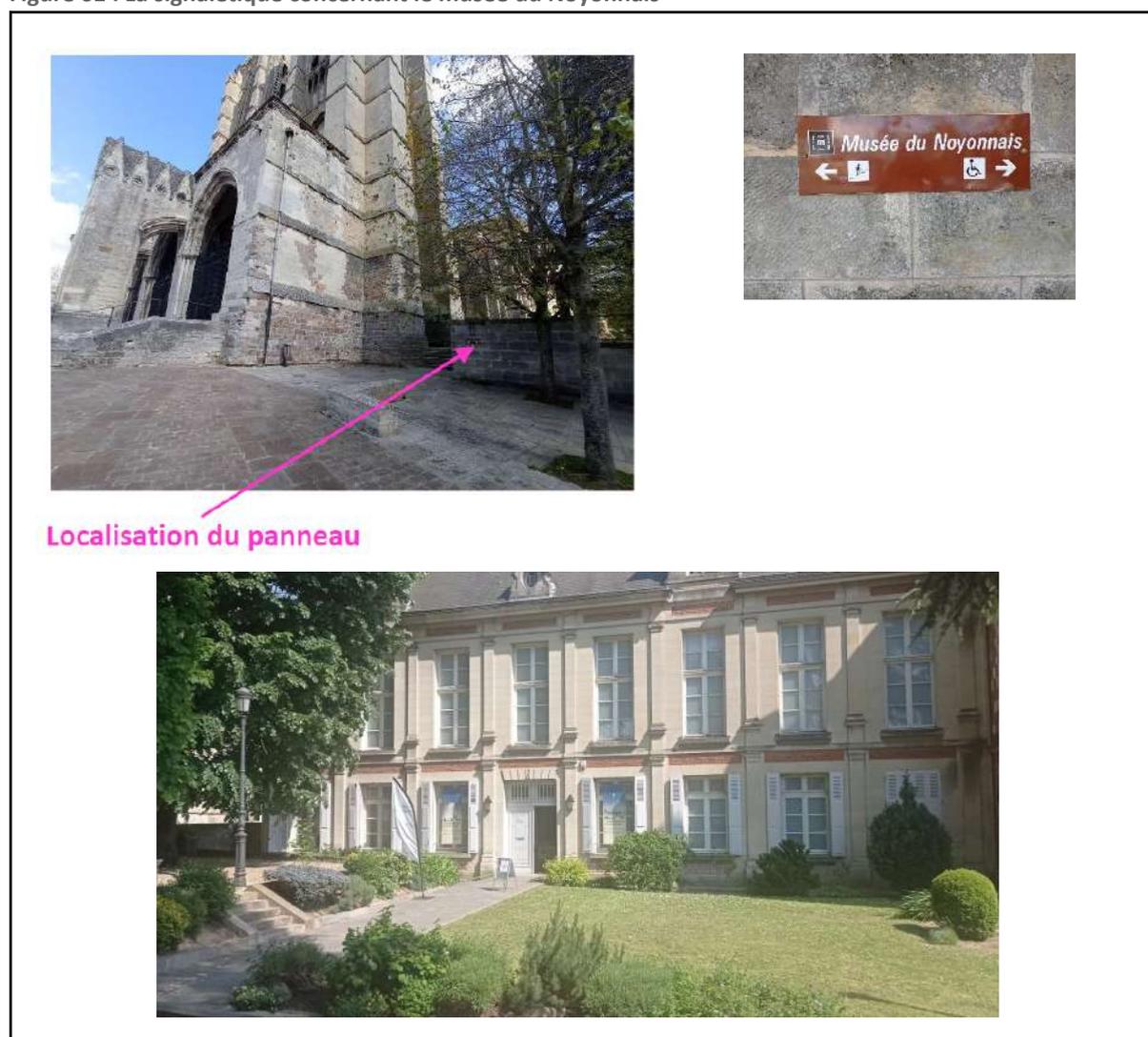
Désormais, il s'agit de s'intéresser à l'état des lieux ciblés de la signalétique dans quatre secteurs :

- La signalétique spécifique au musée du Noyonnais

- La signalétique spécifique au musée Jean Calvin (sur le site et aux abords du site)
- La signalétique spécifique au secteur gare
- La signalétique entre le Canal du Nord et le centre-ville

Comme nous l'avons vu précédemment, le musée du Noyonnais est indiqué sur des panneaux de signalétique directionnelle à destination des automobilistes. Plus localement il est signalé par deux petits panneaux directionnels positionnés dans des espaces cachés, peu visibles du public (figure 61). Devant le musée du Noyonnais, des banderoles de promotion du musée et un trépied d'information sont installés.

Figure 61 : La signalétique concernant le musée du Noyonnais



Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/06/2023

Le musée Jean Calvin est doté d'une plaque présentant l'histoire de Jean Calvin et de son musée (dans le cadre des 15 plaques et totems installés sur des sites patrimoniaux dans le centre-ville de Noyon). Trois plaques en pierre sont aussi présentes : naissance de Jean Calvin, création du musée et commémorations pour l'anniversaire de Jean Calvin. Tout comme le musée du Noyonnais, le musée Jean Calvin est pourvu d'un trépied qui sert à y afficher des événements à venir.

Un trépied de la même sorte est aussi installé devant l'office du Tourisme. Enfin, d'autres banderoles et plaques font la promotion du musée (figure 62).



Figure 62 : Photographie de l'avant du musée Jean Calvin

Auteur : Camille Petitgenet, 05/06/2023.

La signalétique patrimoniale et touristique dans le secteur gare se matérialise par la présence d'une plaque historique posée sur la façade. Celle-ci constitue l'une des quinze plaques patrimoniales de Noyon. Enfin, à proximité de la gare et à l'entrée du square Franklin Roosevelt est implanté un panneau d'interprétation à deux mâts (figure 63). Il possède deux faces. L'une raconte l'histoire de la ligne rouge pendant la première guerre mondiale dans la Somme, l'Oise et l'Aisne. L'autre conte l'histoire de Noyon durant cette même guerre.



Figure 63 : Panneau d'interprétation bi-mât sur la première guerre mondiale à Noyon et dans la région

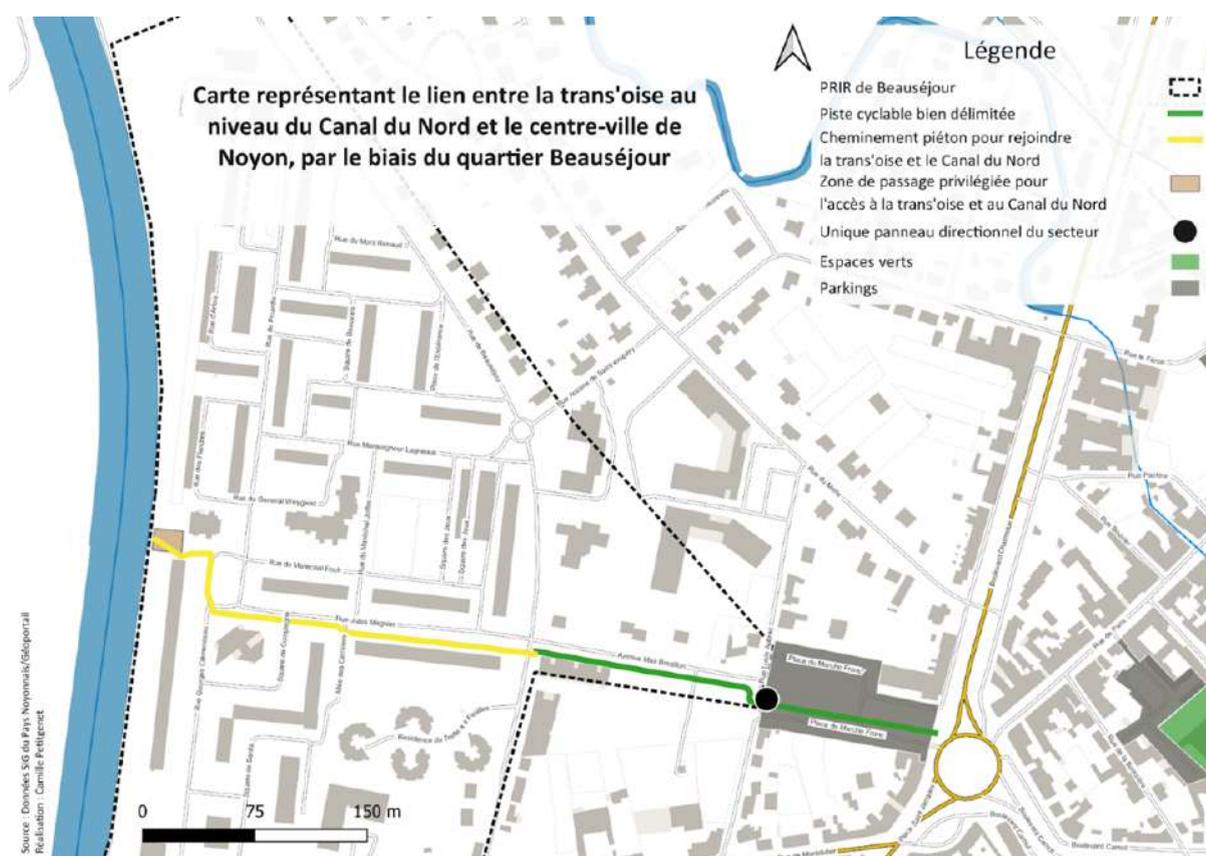
Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/06/2023

Finalement, il convient de s'intéresser à la signalétique présente entre le centre-ville et le Canal du Nord, via le quartier Beauséjour et l'avenue Max Brézillon. Prêter attention à la signalétique dans ce secteur s'avère essentiel pour l'amélioration de l'attractivité touristique du territoire. De fait, la Trans'Oise est un élément incontournable qu'il convient de signaler depuis le centre-ville. De la

même manière, le centre-ville doit être indiqué depuis la Trans'Oise, de telle sorte à inviter le cycliste ou le marcheur à entrer dans la ville et ainsi visiter et consommer dans le centre.

Entre le parking place du marché franc et l'accès à la Trans'Oise depuis le quartier Beauséjour et la rue Jules Magnier la circulation des cyclistes est compromise. En effet, une piste cyclable avec une signalétique au sol existe sur le parking et se prolonge jusqu'à la fin de l'avenue Max Brézillon. Néanmoins, elle n'est ensuite plus présente. Le cycliste est donc ainsi obligé de circuler sur la route. Le trottoir prévu à la circulation des piétons est par ailleurs assez dégradé. L'accès à la Trans'Oise existe quant à lui uniquement grâce au passage successif des habitants et passants (figure 64). Aucune entrée officielle sécurisée, permettant le passage des cyclistes, n'est réalisée. De la même manière, il n'existe aucun panneau directionnel (excepté celui indiquant « Toutes directions » à proximité du parking). Il n'y a donc pas d'indication pour rejoindre le centre-ville depuis la Trans'Oise. De la même manière, la Trans'Oise n'est pas indiquée depuis le centre-ville. Force est de constater que le cheminement piéton et cyclable entre le centre-ville et la Trans'Oise s'avère de mauvaise qualité.

Figure 64 : Carte représentant le lien entre la Trans'Oise (au niveau du Canal du Nord et le centre-ville de Noyon, par le biais du quartier Beauséjour



Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail  
Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 10/07/2023

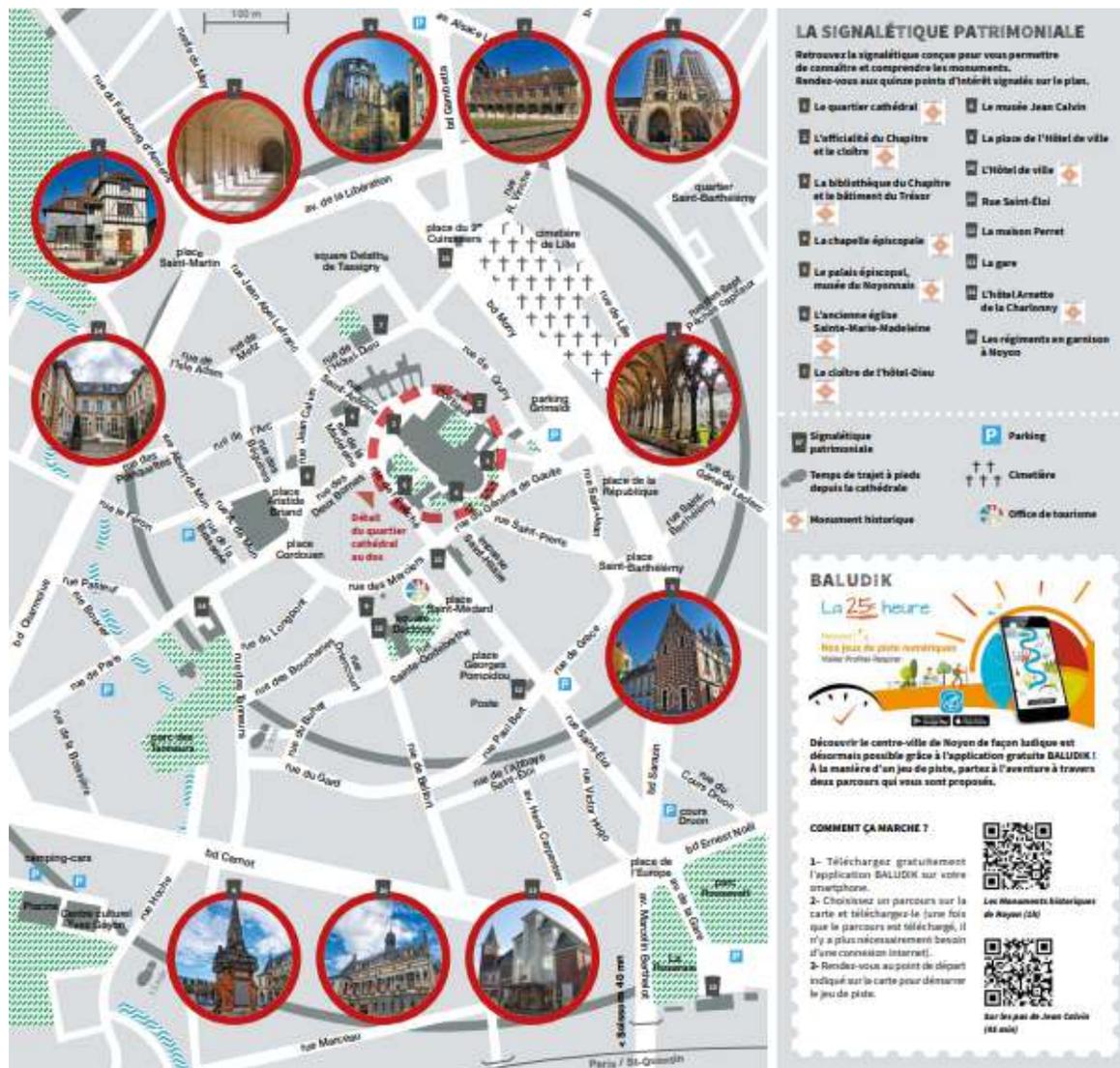
## 2.2. Bilan du diagnostic

La réalisation du diagnostic a permis la mise en avant de certains atouts mais aussi de certains défauts concernant la signalétique en place à Noyon. Il s'agit désormais de tirer un bilan de ce diagnostic en montrant les points forts puis les points faibles des dispositifs existants.

### 2.2.1. Des atouts

La signalétique patrimoniale et touristique possède des atouts qui sont à mentionner. Les totems et plaques contant l'histoire des sites patrimoniaux du centre-ville sont intéressants et sont pour la plupart en bon état (sauf celle du parvis de la cathédrale qui est dégradée). Les panneaux sont récents et harmonisés. De plus, ils sont esthétiquement plaisants. Ils permettent aux visiteurs d'en apprendre plus sur les sites touristiques de Noyon en se baladant dans le centre-ville. En outre, le plan patrimonial créé dans le cadre du label Ville d'Art et d'Histoire et distribué aux visiteurs contient une carte qui indique la présence de tous ces totems (figure 65).

Figure 65 : Plan du centre-ville de Noyon issu de la brochure nommée "Plan patrimonial"



Source : Ville de Noyon (2021). Plan Patrimonial.

Néanmoins, ils ne sont pas assez visibles du public et mériteraient davantage d'être valorisés. L'exposition temporaire autour de la mairie est aussi très intéressante et doit être conservée. Les plaques de rues indiquant le nom des anciens lieux et rues apportent un élément d'information supplémentaire qui peut être intéressant. Enfin, les plaques en pierre sont pertinentes même si l'écriture présente dessus n'est pas forcément toujours très bien visible et même si elles se fondent un peu dans le décor. La signalétique directionnelle patrimoniale à destination des automobilistes est complète et permet une indication des principaux sites, même si certains sont mieux indiqués que d'autres. Le panneau d'interprétation situé à proximité de la gare est qualitatif et permet d'éclairer le visiteur sur une période particulière de l'histoire de la ville et plus largement sur l'histoire de la région. Il est intéressant de mentionner la présence d'une signalétique d'information liée à la période de la Reconstruction. Celle-ci est cependant peu présente (uniquement deux panneaux). De plus, elle permet uniquement d'associer un bâtiment à cette période, sans donner de complément d'information. Les banderoles et trépieds de promotion positionnés devant les deux musées sont plus attrayants mais ne permettent pas un signalement en amont du site. Concernant le patrimoine naturel, l'initiative une naissance/ un arbre couplée au verger conservatoire est intéressante. Ce qui est regrettable, c'est le manque de panneaux d'interprétation à ce sujet.



En plus de la signalétique patrimoniale, des actions fleurissent afin de rendre les balades plus actives en créant des outils technologiques de type audio-guide et application mobile, ce qui contribue à impliquer le visiteur dans son parcours de visite. De fait, la ville a mis en place un parcours de visite avec audioguide en partenariat avec l'office du tourisme. Moyennant une somme de deux euros par personne, les touristes peuvent avoir accès aux dix pistes audios à écouter tout en parcourant le centre-ville (figure 66).

Figure 66 : Parcours audioguidé à Noyon

Source : Ville de Noyon (2013). Laissez-vous conter Noyon.

Mais ce n'est pas tout, il existe aussi une version plus moderne de ceci, à l'initiative de l'office du tourisme. A travers l'application "Baludik", qui est téléchargeable gratuitement, le visiteur a accès à deux parcours thématiques intitulés : sur les pas de Jean Calvin (1 km), les monuments historiques de Noyon (1,5 km). Si les deux parcours sont disponibles en français, le parcours

concernant Jean Calvin est disponible en coréen. Cela est lié à l’affluence de touristes coréens à Noyon qui sont attirés par la figure du protestantisme qu’est Jean Calvin. Pour profiter du contenu il suffit de télécharger l’application, puis de zoomer sur Noyon et de cliquer sur le parcours qui nous intéresse. Ensuite, l’application nous guide dans le parcours en proposant des étapes à réaliser. L’application met à disposition du visiteur des jeux ludiques à effectuer sur l’application qui nécessitent de se balader dans la ville sans avoir besoin de connexion internet, une fois le parcours téléchargé (figure 67). En plus de ces jeux, une multitude de contenus historiques sur la ville sont transmis.

Figure 67 : Captures d’écran issues de l’application Baludik, parcours “Les monuments historiques de Noyon



Source : Application mobile “Baludik”

Ces deux options sont intéressantes car elles peuvent satisfaire une typologie de public différente. Que l’on soit habile avec le numérique ou non, une option s’offre à nous. De plus, cela permet de renforcer la signalétique d’interprétation en place en venant nourrir le visiteur d’informations supplémentaires qui ne sont pas présentes sur les plaques et totems. Finalement, cela complète le travail d’animation du patrimoine que réalise le service patrimoine et l’office du tourisme, avec l’organisation des visites guidées. La ville devient donc un musée à ciel ouvert.

### 2.2.2. Des points négatifs

Malgré les points positifs que comporte la signalétique en place à Noyon, il est possible de noter plusieurs faiblesses.

La signalétique directionnelle à destination des automobilistes est plutôt de bonne qualité, même s'il existe certains panneaux qui ne sont plus à jour. En revanche, la signalétique directionnelle piétonne manque énormément dans le secteur étudié. Les panneaux directionnels démontrant la présence de sites patrimoniaux sont uniquement à destination des automobilistes. S'il existe deux panneaux à destination des piétons concernant le musée du Noyonnais, ceux-ci sont très peu visibles du public. Comme nous l'avons vu précédemment, la signalétique d'interprétation concernant les principaux sites patrimoniaux est plutôt qualitative. La stratégie d'amélioration de la signalétique à Noyon doit donc s'axer principalement sur l'instauration d'une signalétique directionnelle piétonne.

L'étude datant de 2013 réalisée par le bureau d'étude Signétudes et pilotée par le service communication le mentionnait déjà mais il existe un réel manque de plans de situations dans la ville. Bien qu'il existe une cartographie (figure 68) sur la façade de la gare, elle ne peut être considérée comme un plan de situation. De plus, elle est ancienne, n'a pas pour vocation d'indiquer la présence de lieux touristiques, démontre des lieux qui n'existent plus et ne donne pas envie aux visiteurs de la consulter. Elle donne, dès l'arrivée du visiteur en gare, une mauvaise image de la ville. Ainsi, c'est l'absence totale d'un RIS qui est à mentionner. Ils sont pourtant essentiels à l'accueil du touriste sur un territoire. De fait, ils permettent de rassembler des informations utilisées en un seul et même endroit stratégique (au niveau d'une gare, devant la mairie ou au cœur du quartier historique d'une ville). En un coup d'œil, le visiteur peut organiser son séjour et répondre aux questions suivantes : Où dormir ? Où manger ? Que faire, que visiter ? Ces éléments ne sont donc pas à négliger, d'autant plus qu'ils peuvent être utilisés pour indiquer les parcours de randonnées pédestres dans le secteur étudié (le GR 655, les parcours de l'amicale des randonneurs pédestres en Noyonnais, les parcours de visites initiés par l'office de tourisme ou le service patrimoine de la ville). Aussi, des parcours cyclables peuvent y être signalés en y notant le chemin à suivre pour rejoindre l'Eurovéloroute 3 et la Trans'Oise.



Figure 68 : Photographie d'une ancienne carte qui indique la présence de lieux communaux (école, gendarmerie, crèche, hôpital, théâtre)

Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL 05/06/2023.

Puis, nous pouvons remarquer le manque d'une signalétique au sol. Hormis une indication à destination des cyclistes (figure 69), aucun parcours touristique n'est matérialisé au sol. La présence de ce logo indique le chemin à suivre pour rejoindre l'Eurovéloroute 3. Cette information n'est indiquée qu'à un seul endroit du centre-ville, sur la place Aristide Briand, devant le théâtre du Chevalet.



**Figure 69 : Indications de l'Eurovéloroute 3 sur la place Aristide Briand à Noyon**

Auteur : Camille Petitgenet, M2  
UA IAUGL, 05/06/2023

Comme nous l'avons vu précédemment, la signalétique à destination du patrimoine naturel est très peu présente. Il s'agit uniquement d'une signalétique d'information ne visant pas à renseigner davantage sur le site en question. La Verse et les fruits rouges de Noyon ne sont pas mis en valeur grâce à une signalétique attirante.

Certains sites paraissent occultés. La signalétique est, en effet, totalement absente du quartier Beauséjour, dans le secteur faisant le lien entre le centre-ville et la Trans'Oise. Celui-ci est pourtant un secteur clé permettant aux cyclotouristes de rejoindre facilement le centre-ville pour profiter des commodités et saisir l'offre touristique. La zone de passage utilisée pour rejoindre la Trans'Oise sur le Canal du Nord a d'ailleurs été façonnée avec le temps au gré des divers passages. Aucune entrée officielle et signalée n'a été créée.

De plus, le musée du Noyonnais apparaît comme étant le site le moins visible du public. Les panneaux d'indication concernant ce site sont peu lisibles. De nombreux visiteurs passent à côté sans savoir qu'il s'agit d'un musée. Il est pourtant idéalement localisé dans le quartier canonial et à proximité immédiate de la cathédrale Notre-Dame de Noyon. Le signalement de l'office du tourisme depuis la cathédrale est aussi faible. Ce site mériterait une meilleure indication puisque c'est l'endroit privilégié vers lequel convergent les visiteurs.

Finalement, il est possible d'affirmer que la signalétique à destination des mobilités douces manque. En plus du manque de signalétique piétonne, il n'existe pas de pistes cyclables séparées des autres modes de transport dans le secteur étudié. Pourtant, ce type de mobilités est à développer. Elles permettent d'améliorer le cadre de vie générale pour les habitants mais incitent aussi davantage à la balade contribuant à une accentuation de la fréquentation des commerces et donc a des effets sur le développement économique du territoire.

L'analyse de l'état actuel de la signalétique en place fait ressortir de nombreuses lacunes. Cela justifie ainsi la nécessité d'impulser la mise en place d'une stratégie d'amélioration de la signalétique patrimoniale et touristique à Noyon et plus particulièrement dans les secteurs les plus touristiques. Il s'agit, dans cette troisième partie, de proposer une stratégie dans le but de parvenir à l'opérationnalité.

### **3. La proposition d'une stratégie d'amélioration de la signalétique à Noyon : inspirations et propositions concrètes dans le but d'affirmer la richesse patrimoniale et le potentiel touristique de la ville**

Après avoir énoncé la stratégie retenue pour la ville de Noyon, il s'agira de formuler des propositions concrètes pour l'aboutissement de la stratégie.

#### **3.1. La mise en place d'une stratégie**

L'élaboration de la stratégie qui va suivre résulte du croisement entre les informations tirées du diagnostic et les différentes idées qui sont ressorties durant les rendez-vous avec des personnes ressources citées précédemment. Celle-ci s'inspire de la réalisation d'un riche Benchmark sur les actions menées dans d'autres villes (de petites et moyennes villes en priorité). La stratégie s'organise en six axes qui constituent les six sous parties suivantes et qui se déclinent en la définition d'orientations stratégiques bien distinctes (annexe 4).

##### **3.1.1. Mettre en place une signalétique directionnelle à destination des piétons**

L'objectif de cet axe est de pouvoir guider les touristes et les habitants vers les principaux lieux d'intérêts (commerces, sites touristiques, services, etc). Le but est de créer une information claire et utile aux piétons. De plus, cette information doit être disposée en amont du site en question et à des endroits clés.

Cela passe tout d'abord par la mise en place de panneaux directionnels à destination des piétons avec l'intégration des temps de parcours, qui constitue la première orientation de cet axe. Dans le cadre du diagnostic, c'est l'aspect qui apparaît comme le plus manquant en termes de signalétique dans le centre-ville de Noyon. Si la signalétique directionnelle à destination des automobilistes est plutôt complète ce n'est pas du tout le cas pour celle à destination des piétons. Cela pourrait se matérialiser par l'installation de plusieurs panneaux l'un sous l'autre (ou non), sur un même mât. Ils devront cependant être d'une hauteur modérée afin qu'ils soient facilement visibles pour des piétons. Le visiteur aura donc directement accès à l'offre de lieux d'intérêts, commerces, restaurants et services. Afin de favoriser les mobilités douces, il est intéressant que ces panneaux indiquent des temps de parcours à pied en nombre de minutes (figure 70). Il est possible de traverser le centre-ville de Noyon en moins de cinq minutes à pied. En élargissant un peu le périmètre, on peut atteindre des secteurs plus périphériques en moins de 10 minutes à pied depuis la cathédrale. Ces panneaux avec des temps de parcours auront pour but de suggérer aux visiteurs que les sites ne sont pas si loin qu'ils le pensent. Cela répond à un enjeu de santé publique en plus de favoriser la fréquentation de sites touristiques. De plus, l'augmentation du nombre de piétons dans la ville pourra contribuer à terme à la réduction de la place de la voiture, améliorant ainsi le cadre de vie pour tous. Dans le diagnostic, certains lieux apparaissent comme pas ou moins indiqués que les autres. Ainsi, il est important d'accentuer la signalisation du musée du Noyonnais.

Pour permettre une meilleure compréhension de l'information, la mise en place d'un code couleur sur ces panneaux directionnels piétons paraît essentielle. Celle-ci pourrait se décliner en fonction de différentes thématiques : Hébergements/Restauration, Services, Commerces, et Loisirs (figure 24).



Figure 70 : Signalétique directionnelle piétonne à Chelles (77)

Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

URL <https://www.intersignal.fr/>

Consulté le 30 août 2023

### 3.1.2. Accueillir des touristes

La mise à jour d'une nouvelle signalétique doit aussi avoir pour but d'accueillir les touristes et habitants sur le territoire. Le deuxième axe vise donc à donner les orientations nécessaires pour rendre la ville attractive mais aussi pour faciliter la lisibilité et l'accès à ce qu'offre le territoire aux visiteurs.

Même si les entrées de villes ne sont pas comprises dans le secteur d'étude il serait essentiel de proposer une orientation à ce sujet. De fait, il convient d'élargir le périmètre puisque c'est la première chose que le visiteur aperçoit lorsqu'il arrive dans une ville. Soigner une entrée de ville c'est donner une première bonne impression au touriste, ce qui le poussera à entrer dans le centre-ville et ainsi à visiter, consommer, etc. Une bonne signalétique en entrée de ville est donc indispensable pour l'accueil des touristes. Il serait question d'installer des panneaux permettant de donner un aperçu des sites touristiques présents dans le centre-ville et des activités auxquelles le visiteur pourrait avoir accès. L'installation des célèbres panneaux marrons de promotion du territoire pourrait être intéressante en entrée de ville. Il serait important aussi d'installer des panneaux expliquant les différents événements à venir dans la commune (figure 71). Enfin, un panneau « Bienvenue » serait appréciable. Plusieurs panneaux pourraient ainsi se succéder. Il est essentiel de coupler cette orientation avec la mise en place d'une stratégie de marketing territorial à l'échelle de la ville (réalisation d'une identité dans les documents de communication, de dépliants pour valoriser

le territoire et attirer habitants touristes et investisseurs). La signalétique en entrée de ville avec des éléments de promotion du territoire vient donc appuyer cette stratégie.



Figure 71 : Photographie d'un panneau de promotion des événements à l'entrée de la commune du Touquet-Paris-Plage

Auteur : Sylvie Vermersch, 28/05/2023.

La deuxième orientation de l'axe correspond à la mise en place de plans de situation ou de RIS (figure 72). Comme évoqué précédemment dans les points faibles de la stratégie en place, ceux-ci sont indispensables car ils permettent de se repérer tout en désignant les divers lieux/parcours d'intérêts touristiques.



Figure 72 : Plan de situation situé dans un parc urbain à Saint-Brieuc

Source : InterSignal. (n.d.).  
*Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

URL

<https://www.intersignal.fr/>

Consulté le 30 août 2023

### 3.1.3. Faire la promotion du caractère historique de la ville

Cet axe vise à placer le patrimoine et sa promotion au cœur de la stratégie de mise à jour de la signalétique. En effet, c'est souvent la richesse patrimoniale qui fait déplacer les touristes, il est donc nécessaire d'avoir une signalétique à la hauteur.

La première orientation de cet axe vise à la création de parcours touristiques reflétant l'identité du territoire. Cela pourrait se matérialiser par la création de parcours pour les enfants sur la thématique de Bécassine/ Charlemagne en mettant en avant les figures particulières de Noyon (Jean Calvin, par exemple). Selon l'office du tourisme du Pays Noyonnais en vallées de l'Oise, la mise en place de clous au sol ou encore d'une succession d'objets en particulier à suivre tels que des pots de fleurs, du mobilier urbain, serait une bonne solution pour parvenir à cet objectif. De plus, l'installation de clous au sol correspond à une signalétique symbolique mais efficace puisqu'elle est comprise par tous, y compris des étrangers (figure 73).



Figure 73 : Clou en fonte de bronze à Saint-Malo (35)

Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

URL <https://www.intersignal.fr/>

Consulté le 30 août 2023

Une autre idée serait la création de circuits touristiques en lien avec l'histoire de Noyon. Cela, en passant par différents points d'intérêt à Noyon (pas forcément au sein d'une thématique particulière mais plutôt de manière globale). Développer une signalétique autour de la thématique de l'architecture de la Reconstruction et de l'Art Déco à Noyon (il s'agit d'une dimension très intéressante à Noyon mais est très présente sur les façades de nombreux bâtiments mais aussi de la gare). Malheureusement, cette richesse patrimoniale de la période de la reconstruction n'est pas assez exploitée.

En plus de l'application Baludik, il est nécessaire de développer le digital dans la signalétique (figure 74). Cela pourrait se matérialiser par l'insertion de QR code sur les panneaux renvoyant à des explications et photos du site de l'office du Tourisme ou du service patrimoine de la ville. D'ailleurs, un circuit sur la Grande Guerre avec des QR codes sur des panneaux renvoyant à des photos d'époques ou à des audios pourrait être conçu.



Figure 74 : Panneau d'interprétation historique et patrimonial (avec QR code) à Clermont-de-l'Oise (60)

Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

URL <https://www.intersignal.fr/>

Consulté le 30 août 2023

Finalement, la période médiévale a été la plus faste pour la ville. Afin de redonner ce caractère historique à la ville, il serait intéressant d'insérer un style médiéval au sein de certains panneaux (directionnels, d'interprétations ou d'informations).

#### 3.1.4. Confirmer l'identité de la ville à l'aide d'une signalétique

Ce quatrième axe s'intéresse plus particulièrement à l'intérêt de redonner à la ville son identité en se servant de la signalétique.

Tout d'abord, il s'agit d'implanter une véritable signalétique d'interprétation à destination des fruits rouges dans le but de redonner cette identité à la ville qui tend à s'amenuiser au profit d'autres communes du département. Il est donc essentiel de développer une signalétique à ce sujet au niveau de secteurs très fréquentés. La gare est un secteur qui est ciblé pour cette orientation. En effet, le parc Roosevelt pourrait être un lieu privilégié pour l'installation de panneaux pédagogiques d'interprétation concernant les fruits rouges et l'histoire des fruits rouges dans la région. A terme, si les champs captants sont ouverts au public, il est possible d'imaginer ce type de dispositif dans le secteur. En revanche, le secteur gare semble être à privilégier car c'est celui qui se trouve davantage au contact du public et des touristes. Le secteur des champs captants est beaucoup plus reculé et mettre en place une signalétique dans ce secteur se révélerait être à destination des habitants plutôt que des touristes.

Ensuite, la Verse mérite une véritable mise en valeur. Cela pourrait se matérialiser par l'installation de panneaux pédagogiques d'interprétation concernant la biodiversité et l'aspect historique, patrimonial et environnemental de la Verse. Il serait aussi intéressant d'initier une signalétique au sol matérialisant le passage en souterrain de la Verse (figure 75). Finalement, il serait aussi important d'initier un chemin de promenade pour valoriser le patrimoine naturel du secteur. Celui-ci pourrait passer par différents points. Le parcours pourrait suivre le tracé de la Verse depuis la station d'épuration en passant par la friche Rigida, le parc des Tanneurs, les champs captants et ensuite suivre la Verse jusqu'à proximité de Genvry. Ce chemin pourrait être agrémenté de petits panneaux directionnels, de panneaux d'interprétation ou encore d'un marquage au sol. Il pourrait être signalé depuis le centre-ville. Cela inciterait potentiellement des touristes ou visiteurs à emprunter ce chemin. Cependant, des aménagements des bords de Verse, une sécurisation des berges, une amélioration de la qualité de l'eau et de la qualité paysagère sont nécessaires pour mettre en place ce projet.



**Figure 75 : Signalétique au sol pouvant exprimer la présence d'eau**

Source : Agence d'Urbanisme Oise les Vallées. (12 octobre, 2022). *Programme Petites Villes de Demain Ville de Noyon : Diagnostic et Enjeux en vue de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires*, 56 p.

Enfin, dans certains lieux du centre-ville il est possible d'avoir un point de vue remarquable sur la cathédrale. Il serait intéressant de pouvoir les matérialiser en installant à ces endroits un simple panneau d'information qui indiquerait la présence du point de vue. On pense par exemple au parc des Tanneurs.

### **3.1.5. Mettre en valeur des éléments et secteurs occultés**

Des secteurs et sites ne sont actuellement pas dotés d'une signalétique. Ce cinquième axe de la stratégie vise à imaginer des actions pour contrer ce manque.

Premièrement, il est nécessaire de penser à signaler bien en amont mais aussi plus localement les différents sites touristiques : musée Jean Calvin, musée du Noyonnais, cathédrale, cloître de l'Hôtel Dieu, fontaine et office du tourisme. En plus de manquer d'une signalétique directionnelle, le musée du Noyonnais est aussi très mal pourvu en signalétique d'information. Il n'est pas facilement visible des touristes. Il faut donc mettre un point d'honneur au signalement du musée du Noyonnais qui apparaît comme le site le moins bien indiqué de tous (figure 76). Il serait intéressant de créer une nouvelle typologie de panneaux pour ce type de signalement.

Deuxièmement, la création d'un réel lien à l'aide de la signalétique entre le Canal du Nord (et donc la Trans'Oise), le quartier Beauséjour et le centre-ville (signalétique directionnelle, marquage au sol, plans de situation, faire une réelle entrée,...) est primordiale.

Troisièmement, un secteur situé hors de la zone d'étude mérite une attention particulière : les champs captants (annexe 2). Les champs captants ne sont pour l'heure pas accessibles au public. A terme, il serait possible d'envisager une ouverture partielle de ces champs pour un accès au public à certaines périodes. Il serait donc intéressant de valoriser ce site en réalisant des panneaux pédagogiques concernant les espèces végétales ou autres (figure 77).



Figure 76 : Signalétique directionnelle Château d'Auvers-sur-Oise (95)

Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

URL <https://www.intersignal.fr/>

Consulté le 30 août 2023



Figure 77 : Verger conservatoire d'anciennes essences d'arbres fruitiers, Bruailles (71).

Source : Agence d'Urbanisme Oise les Vallées. (12 octobre, 2022). *Programme Petites Villes de Demain Ville de Noyon : Diagnostic et Enjeux en vue de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires*, 56 p.

### 3.1.6. Favoriser les mobilités douces et les cheminements cyclables

La signalétique peut être utilisée pour favoriser les mobilités douces et notamment le vélo. Dans ce sixième axe, il s'agirait de voir comment, par secteur, on peut installer une signalétique favorisant la pratique du vélo.

Un projet de création de voies cyclables au niveau des contre-allées des boulevards est actuellement porté par la municipalité dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. En attendant l'avancement de ce projet, il est déjà possible d'indiquer une signalétique au sol à destination d'un cheminement cyclable (figure 78). Il est aussi possible de mettre en place des panneaux directionnels afin de mener les cyclistes vers ces zones cyclables et en direction de la Trans'Oise et de l'Eurovéloroute 3, c'est de qui constitue la première orientation de ce dernier axe de la stratégie (figure 79).

Enfin, l'amélioration des circulations douces au sein du quartier Beauséjour apparaît comme étant un des enjeux prioritaires à Noyon. Pour ce faire, une signalétique adaptée est envisagée. Cela passe par deux points :

- L'amélioration des circulations douces entre le centre-ville et le quartier Beauséjour en poursuivant, jusqu'à la Trans'Oise et par le biais de la rue Jules Magnier, la piste cyclable déjà existante sur le parking du marché Franc et le long de l'Avenue Max Brézillon.

- La mise en place d'une signalétique directionnelle pour indiquer la Trans'Oise depuis le centre-ville jusqu'à son entrée dans le quartier Beauséjour et l'indication du centre-ville à la sortie directement sur la Trans'Oise, au niveau de la sortie qui mène au centre-ville par le quartier Beauséjour.



Figure 78 : Signalétique cyclable directionnelle au sol

Source : Vélo et Territoires. (2022). *Jalonnement des réseaux et itinéraires cyclables - Guide Technique*. 78 p.

URL : [JALRIC-IDD.pdf \(velo-territoires.org\)](#)

Consulté le 11 août 2023



Figure 79 : Signalétique directionnelle à destination des cyclistes

Source : Agence d'Urbanisme Oise les Vallées. (12 octobre, 2022). *Programme Petites Villes de Demain Ville de Noyon : Diagnostic et Enjeux en vue de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires*, 56 p.

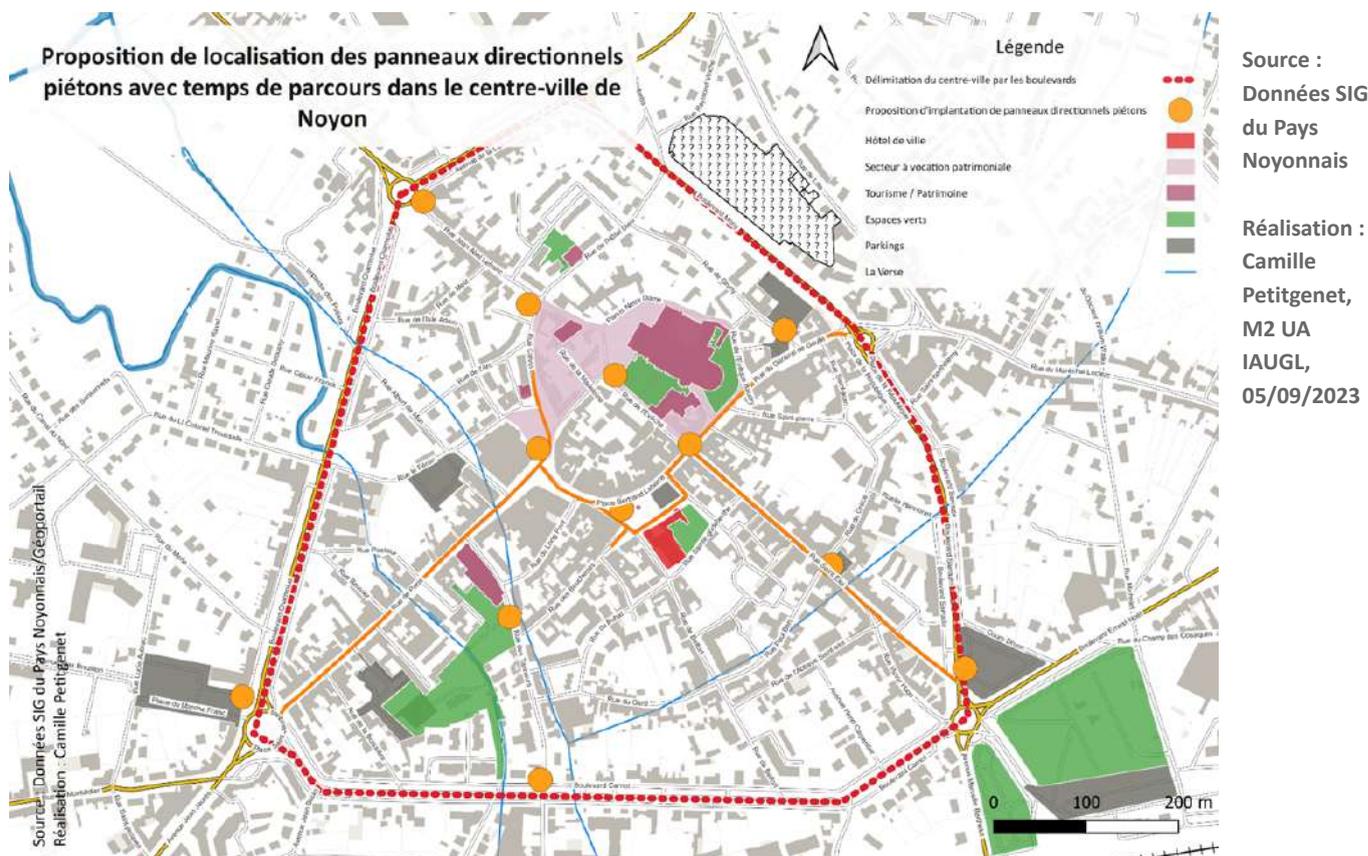
## 3.2. Des propositions concrètes pour Noyon : vers la mise en œuvre opérationnelle

### 3.2.1. Quelques propositions d'implantations

A Noyon, les panneaux directionnels piétons avec temps de parcours devront être localisés à des endroits stratégiques qui leur permettront d'être visibles et utiles à tous les usagers. Sur la figure 80, on aperçoit la localisation privilégiée de ces panneaux. Il est intéressant qu'ils soient implantés :

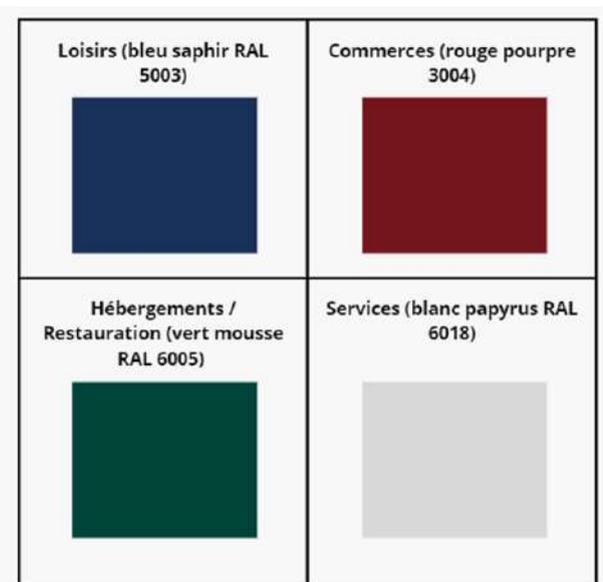
- Au niveau des parkings : Grimaldi, cours Druon et parking place du marché Franc
- Au niveau des principales intersections du diamant du centre-ville
- A proximité des principaux sites d'intérêts du centre-ville, qu'ils soient des sites patrimoniaux, des services ou des commerces. Exemple : au niveau de la mairie, de la cathédrale ou de la place Aristide Briand.
- Au niveau des entrées des boulevards, pour inciter les visiteurs à entrer dans le centre-ville

Figure 80 : Proposition de localisation des panneaux directionnels piétons avec temps de parcours dans le centre-ville de Noyon



Les panneaux n'auront pas tous les mêmes lames à chaque endroit. En effet, les lieux indiqués sur les lames seront différents en fonction de la position du panneau. Les lames indiquant les directions pourront être apposées sur des mâts ou directement sur les façades des bâtiments. La première solution semble être la plus esthétique mais aussi la plus coûteuse. Les panneaux doivent respecter certains critères afin qu'ils soient lisibles facilement par tous. Ces panneaux n'ont pas pour vocation à être lus de loin. Néanmoins une police visible doit être utilisée. Il s'agit de la police Arial Narrow en italique avec une hauteur de police comprise entre 62,5 et 80mm (Parc Naturel Régional Normandie-Maine, Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique, Août 2015). Pour éviter la surcharge d'information, il est conseillé de ne pas poser plus de six lames sur un même panneau. Enfin, la longueur totale de la lame est déterminée par celle qui détient le plus long texte.

Un code couleur doit être préconisé en fonction de la thématique des lames, à la manière de ce qui a été fait par le PNR Normandie-Maine. Ainsi, il est possible de proposer les coloris présentés dans la figure 81.



**Figure 81 : Choix de couleurs RAL pour les thématiques loisirs, commerces, hébergements/restauration et services**

Réalisation : Camille PETITGENET, 04/09/2023

En ce qui concerne les loisirs et tout ce qui touche au patrimoine et au tourisme, la couleur bleu saphir est adaptée. Elle rappelle la forte présence de bleu dans le quartier canonal. Ensuite, pour ce qui est des commerces, il est proposé la couleur rouge pourpre, ce qui permet d'identifier facilement les panneaux. Pour les panneaux montrant la direction à suivre pour se rendre à des restaurants et hôtels, il est possible d'utiliser la couleur vert mousse. C'est une couleur qui est utilisée dans d'autres territoires (département de l'Orne) et qui rend un effet plutôt esthétique. Enfin, pour les services, il est possible de rester neutre en installant des panneaux de couleur blanc papyrus. Les couleurs de ce nuancier ont par ailleurs été choisies en fonction de celles préconisées par la charte des devantures commerciales de Noyon, réalisée en juillet 2023. Cela permet de conserver une certaine unité dans cette ville inscrite en totalité dans un site patrimonial remarquable. Pour réaliser ce nuancier, il a aussi été possible de s'inspirer des nuanciers proposés dans des parcs naturels régionaux et notamment celui de Normandie-Maine (figure 24). Ainsi des visuels de panneaux peuvent être proposés pour chaque thématique (figure 82).



**Figure 82 : Propositions de visuels de panneaux pour la signalétique directionnelle piétonne à Noyon (ici ce sont des lames de 60 cm de largeur sur 10 cm de hauteur)**

Réalisation : Camille Petitgenet, 04/09/2023

L'installation de plans de situations constitue l'une des orientations les plus importantes de la stratégie. Il s'agit d'un outil essentiel pour accueillir et guider des touristes. Le plan de situation doit contenir deux faces :

- Une face comportant une cartographie de Noyon et plus précisément du centre-ville avec les éléments à visiter, les circuits pédestres et cyclables. Mais aussi, les commerces et services à proximité.
- Une autre, à vocation d'interprétation, qui présente l'histoire de Noyon de manière générale à l'image de ce qui est présenté sur la figure 83.



**Figure 83: Panneau présentant l'histoire de la ville d'Évain au Québec (3.800 habitants)**

Source : BERGERON, Diane & DALLAIRE, Céline. (2016, Novembre 1). *Art et histoire à l'honneur dans les quartiers ruraux de Rouyn-Noranda | Nouvelles | Journal Ensemble pour bâtir*. Par Journal Ensemble.

URL: <https://www.journal-ensemble.org/articles/evain/village/art-et-histoire-a-lhonneur-dans-les-quartiers-ruraux-de-rouyn-noranda>

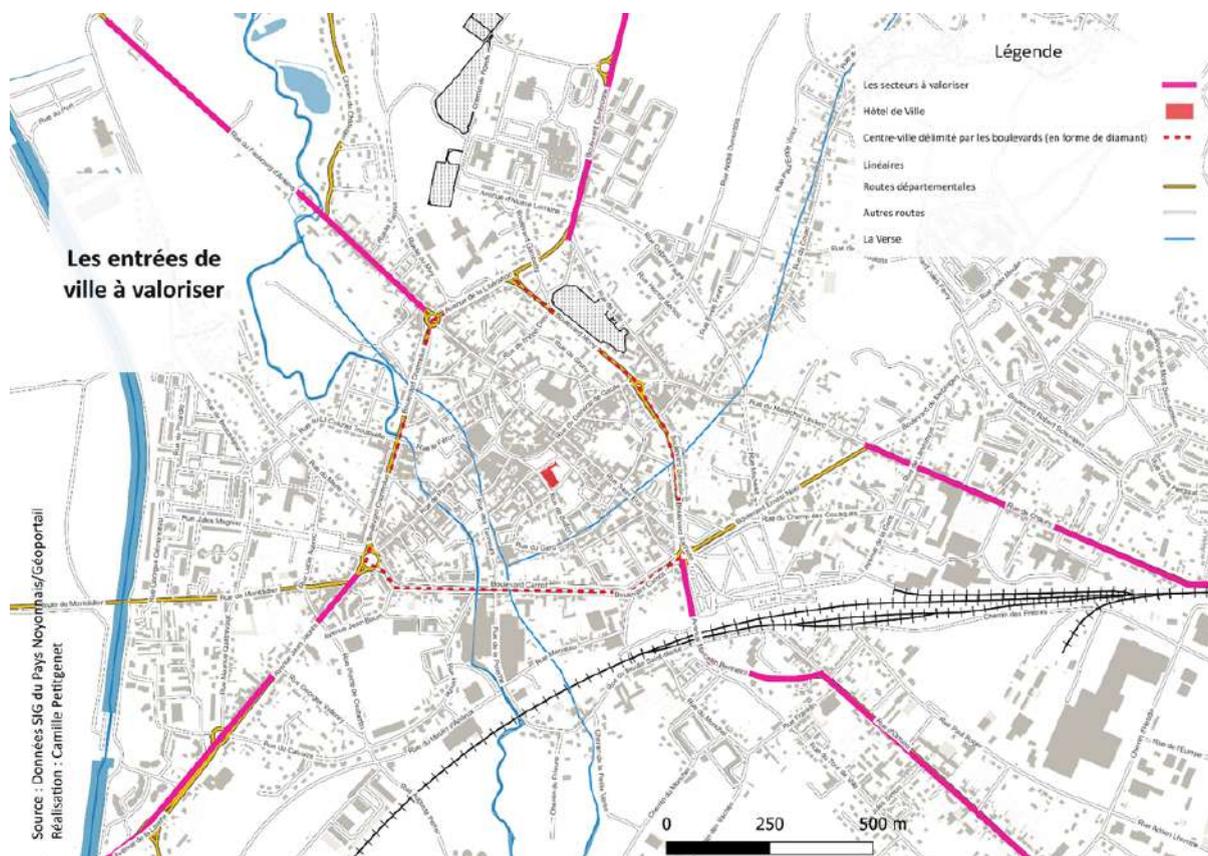
Consulté le 21 septembre 2023

Il est souhaitable d'installer ce type de panneaux dans trois secteurs de Noyon. Le premier secteur à favoriser est celui du secteur gare parce que le passage y est très important tout au long de la journée. Le deuxième est celui du centre-ville. On peut très bien imaginer un plan de situation dans le centre-ville à proximité des principaux sites d'intérêts au niveau de la place de la mairie ou du parvis de la cathédrale. Quelques préconisations sont cependant à évoquer. La hauteur du panneau et du mât par rapport au sol ne doit pas excéder les 2,2 mètres dans le but de permettre à tous les usagers de consulter ces plans. Le panneau en lui-même doit mesurer 1,20 mètre de hauteur et 1,69 mètre de largeur. Enfin, les matériaux utilisés doivent être "simples et sobres" (Parc Naturel Régional Normandie-Maine, Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique, Août 2015). Aussi, il y a la nécessité que les couleurs appliquées se rapprochent de celles des autres panneaux de la ville (directionnels, d'interprétations, d'informations).

La stratégie d'amélioration de la signalétique intervient dans un but d'augmenter la fréquentation touristique de la commune. Dans cette perspective, la valorisation des entrées de ville est primordiale. Sur la figure 84, on constate très clairement les entrées de ville à valoriser. Elles apparaissent dans un figuré linéaire rose. En effet, ce sont les principales entrées dans Noyon depuis

les communes de : Guiscard, Roye, Compiègne et Chauny. Ainsi, de nombreux automobilistes passent par ces voies chaque jour.

Figure 84 : Les entrées de ville à valoriser



Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail  
Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 04/09/2023

Comme cela a été précisé précédemment, il est possible de faire se succéder différentes typologies de panneaux en entrée de ville (services présents dans la commune, “bienvenue”, événements à venir, etc). Néanmoins, dans la cas de Noyon, la priorité doit être mise sur le signallement des richesses patrimoniales et touristiques aux différentes entrées de la ville. Le visiteur doit savoir ce qu’il peut visiter, ce qu’il y a d’intéressant dans la ville dès qu’il entre dans celle-ci. Malgré le fait que ce type de panneau valorisant le patrimoine de la ville de Noyon soit déjà présent sur l’autoroute A1 il est intéressant d’en implanter un en entrée de ville (figure 85). Cela pourra être utile aux personnes qui n'empruntent pas l’autoroute et pourra donner envie aux simples passagers de s’arrêter.



Figure 85 : L’entrée de ville soignée de Hyères

Source : Ville d’Hyères les Palmiers. (n.d.). *Hyères soigne son entrée*. Ville d’Hyères les Palmiers. URL : <https://www.hyeres.fr/actus/hyeres-soigne-son-entree>  
Consulté le 7 septembre 2023.

En outre, l'amélioration de la signalétique patrimoniale d'interprétation passe par la création de nouveaux parcours de visites avec un marquage au sol ou l'implantation de nouveaux panneaux d'interprétation. La mise en relation des totems et pupitres déjà existants au sein d'un parcours est aussi l'une des orientations les plus importantes de la stratégie. Ce travail devra être réalisé en partenariat avec l'office du tourisme, le service urbanisme et le service patrimoine de la ville. Pour rendre l'opération moins coûteuse et réalisable rapidement et facilement, l'utilisation du numérique est de mise. De fait, un travail de mise à disposition de QR code sur les panneaux doit être pensé. Les QR code pourront être ajoutés directement aux panneaux d'interprétation du patrimoine. Ils seront reliés au site internet du service patrimoine ou de l'office du tourisme. Cela permettra de fournir des informations supplémentaires sur les sites concernés ainsi que d'autres supports de transmission (vidéos, image, etc). Ce travail ne sera pas coûteux car il sera possible de le faire en interne. La création de QR code peut se faire grâce à un unique clic droit sur une page internet. L'office du tourisme est d'ailleurs prêt à se charger de ce travail.

Ensuite, il est nécessaire de valoriser les deux musées Noyonnais au sein d'une signalétique. Cela passe tout d'abord par leur intégration dans une signalétique directionnelle piétonne en amont du site. Néanmoins, ce n'est pas la seule action à mobiliser. En plus de cette signalétique directionnelle il convient de mettre en place, localement, une signalétique d'information à immédiate proximité du site en question. Le format choisi devra être assez conséquent pour être facilement repérable. Cela peut passer par la mise en place de banderoles ou panneaux indiquant la présence de ces lieux (figure 86).



**Figure 86: Château d'Auvers-sur-Oise (95).  
Panneau directionnel en composite aluminium  
Dibond fixé sur mur**

Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

URL <https://www.intersignal.fr/>

Consulté le 30 août 2023

Finalement, pour faciliter les cheminements cyclables, la stratégie préconise une amélioration de la signalétique à destination de ce mode actif. La proximité de Noyon avec la Trans'Oise et l'Eurovéloroute 3 rend cet axe particulièrement nécessaire. Cette amélioration passe par l'ajout de plusieurs éléments dans le secteur étudié. En premier lieu, l'ajout d'un élément "EV3" à côté du logo vélo au sol présent dans le centre-ville est une priorité (figure 87). Cela permettra directement au cyclistes d'identifier que le marquage correspond à la direction à suivre pour rejoindre l'Eurovéloroute 3. Dans certains secteurs l'ajout d'une signalétique cycliste au sol se révèle importante. Ainsi, celle-ci doit être placée au niveau des contre-allées des boulevards et sur tout le cheminement entre le centre-ville et l'entrée de la Trans'Oise dans le quartier Beauséjour via l'avenue Max Brézillon. En plus de cette signalétique au sol, c'est une signalétique directionnelle à destination des cyclistes qui doit être créée. Celle-ci a pour but de compléter la signalétique au sol en

apportant des informations complémentaires sur les communes et sites d'intérêts pouvant être rejoints par les voies cyclables. Celle-ci doit être implantée à l'entrée des boulevards et ainsi que dans le quartier Beauséjour (figure 88).



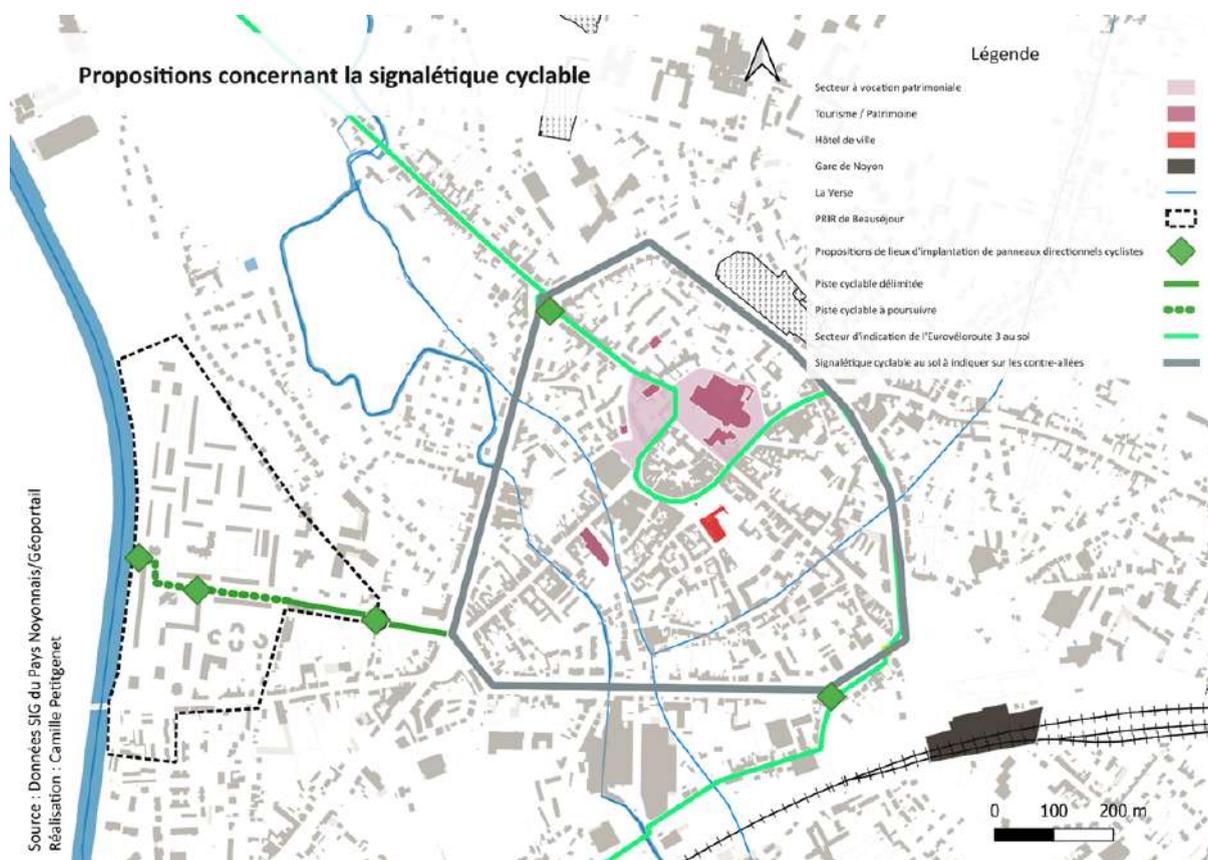
Figure 87 : Signalétique cyclable d'information et directionnelle au sol indiquant la direction à suivre pour rejoindre l'Eurovéloroute 5.

Source : Vélo et Territoires. (2022). *Jalonnement des réseaux et itinéraires cyclables - Guide Technique*. 78 p.

URL : [JALRIC-IDD.pdf \(velo-territoires.org\)](https://www.velo-territoires.org/jalonnement-idd)

Consulté le 11 août 2023

Figure 88 : Carte représentant les propositions faites concernant la signalétique cyclable



Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail  
Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 04/09/2023.

Pour améliorer son attractivité touristique, mettre en valeur son patrimoine et développer les mobilités douces, la ville de Noyon peut largement s'inspirer du cas de celle de Laon, dans l'Aisne (24.000 habitants environ en 2020). La ville possède un potentiel patrimonial important, comme Noyon, et a engagé un renouvellement complet de sa signalétique à destination des touristes. Le projet a été global : installation de panneaux directionnels piétons avec temps de parcours, totems et

plaques historiques dans la ville, totems avec temps de parcours dans la ville, plans de situation de grandes tailles et de petites tailles (figure 89). A cela s'ajoute l'intégration d'une véritable signalétique directionnelle et d'interprétation au sein des parkings de la ville (figure 90). En plus de l'indication de la direction à suivre pour rejoindre les divers lieux et des temps de parcours à pied correspondant, des pupitres et plaques d'interprétation sont ajoutés. Dès son arrivée dans la ville, le visiteur a, à sa disposition, des premières informations sur la ville qui lui donneront envie de poursuivre sa visite. L'objectif de la ville était de rendre la commune plus accessible et agréable aux touristes en les guidant depuis le parking sur lequel il se gare jusqu'à son cheminement à pied vers les différents sites d'intérêts. La nouvelle signalétique a été installée en octobre 2022.

Figure 89 : Photographies de la nouvelle signalétique à destination des touristes installée à Laon en 2022



Totem temps de parcours pour les piétons



Plaque historique et plan



Plan de situation

Source : LOURENÇO, Kévin. ( 5 Novembre, 2022). *De nouveaux panneaux pour guider les touristes à Laon*. Journal L'Union. URL:

<https://www.lunion.fr/id424305/article/2022-11-05/de-nouveaux-panneaux-pour-guider-les-touristes-laon>

Consulté le 19 septembre 2023

Figure 90 : Visuels de points infos parkings installés dans la commune de Laon



Source : Axone Environnement. (2020, Novembre). *Cahier des charges techniques : fourniture, et pose des dispositifs signalétiques Laon*. Axone Environnement.

URL:[https://www.axone-etude-signalétique.fr/wp-content/uploads/cctp\\_laon\\_04122020.pdf](https://www.axone-etude-signalétique.fr/wp-content/uploads/cctp_laon_04122020.pdf)  
 Consulté le 19 septembre 2023

### 3.2.2. Estimation des coûts et moyens de financement

Afin d’aller au bout du travail de réflexion sur la mise à jour de la signalétique à Noyon, il semblait important de réfléchir au coût que pourrait générer ce projet mais aussi aux divers moyens de le financer. C’est ce dont il sera question dans cette dernière partie. En analysant les prix pratiqués par différents fournisseurs ainsi que le guide pratique “concevoir un sentier d’interprétation” réalisé par le Parc Naturel Régional des Ardennes en juin 2015, il a été possible de réaliser le tableau ci-dessous (figure 91) qui reprend les propositions émises grâce à la stratégie en précisant le prix que les dispositifs pourraient coûter.

Figure 91 : Tableau récapitulatif du prix des panneaux et autres dispositifs de signalétique pour répondre à la stratégie établie

Panneaux / Dispositifs de signalétique	Prix
Clous au sol pour parcours	70 euros le clou (700 euros pour un parcours de 10 clous)

Plans de situation (x3)	1500 euros (l'unité)  1500 x 3 = 4500 euros pour 3 plans de situation
Panneaux directionnels piétons avec temps de parcours	Environ 150 euros la lame  Si on envisage environ 100 lames réparties sur une quinzaine de mâts dans Noyon on arrive à un total de 15.000 euros (sans compter le prix du mât qui coûte 100 euros à l'unité environ)
Symbole vélo thermocollant au sol	63 euros l'unité
Pochoir pour indiquer un vélo et une flèche pour pistes cyclables (+ prix de la peinture à compter en plus)	40 euros le pochoir  60 euros les 7 kg de peinture urbaine blanche, 160 euros pour un pot de 25 kg
Pochoir pour signaler la Verse au sol : de type « ici commence la mer »	40 euros le pochoir
Panneau d'itinéraire cyclable avec une direction indiquée	Environ 65 euros l'unité
Panneau arboretum	Environ 9 euros pour les plaques les plus simples et 50 euros pour les plus travaillées (avec un support notamment)

Signalétique entrée de ville	Entre 500 et 1500 euros l'unité en fonction du dispositif choisi (panneau sur le patrimoine, panneau de bienvenue, panneau indiquant les services que la commune peut offrir, panneau qui indique les événements à venir)
Panneau d'interprétation (de petite ou moyenne taille)	Entre 200 et 450 euros l'unité en fonction de la typologie choisie

Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 15/09/2023.

Source : Direct Signalétique. (n.d.). *Signalétique : signalisation externe, signalétique interne, identification et sécurité à prix direct fabricant ! - Direct Signalétique*. URL: <https://www.direct-signalétique.com/>

Consulté le 15 septembre 2023

Le projet de mise à jour de la signalétique porté par le service urbanisme de la commune de Noyon peut être financé de deux manières : en interne et grâce à des financements extérieurs.

Premièrement, il est possible de mobiliser des ressources internes pour faire baisser le coût du projet. Tout d'abord, en mobilisant le MakerSpace (nom anglais utilisé pour désigner les FabLab) qui est installé dans le même bâtiment que les locaux du service urbanisme de la ville et de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais. Il est financé en grande partie par la région et possède un rôle multiple. Il doit d'abord agir dans une visée sociale et éducative. Régulièrement, des enfants et adolescents sont formés aux techniques de codage, de découpe laser, etc. Mais l'autre portée est aussi de rendre service aux entreprises du territoire en fabricant des prototypes de pièces de machine par exemple, à moindre coût. Des associations peuvent aussi profiter des services rendus par le MakerSpace. En effet, il possède de nombreuses machines que des entreprises et associations ne pourraient s'offrir : machine à découpe laser, imprimantes 3D. Ainsi, de nombreux panneaux simples peuvent être réalisés en interne par le MakerSpace pour un prix nettement inférieur à celui pratiqué par les fournisseurs. Un panneau directionnel piétons avec temps de parcours coûte environ 200 euros pièce avec un fournisseur classique. Avec le MarkerSpace, cela reviendrait à moins de 40 euros pièce, ce qui revient à faire des économies considérables pour la collectivité. En outre, en ce qui concerne l'ajout de QR code sur les panneaux d'interprétation ainsi que l'alimentation des pages internet, il est possible de mobiliser l'office du tourisme et le service patrimoine. Ils pourraient se charger de cela sans déboursier d'argent. Enfin, pour ce qui est de la signalétique fruits rouges, c'est le Pays des Sources et Vallées qui chapeaute le projet avec un historien et des lycéens de l'internat d'excellence de Noyon. Il est donc prêt à réaliser et à financer un projet de sentiers d'interprétations dans le verger conservatoire ainsi qu'une série de panneaux d'interprétations sur la thématique des fruits rouges à la gare.

Secondement, il est possible d'aller chercher des financements extérieurs à hauteur de 80% maximum pour un reste à charge de la collectivité à 20%. Le département finance plutôt bien les projets de signalétique en lien avec le tourisme et le développement des mobilités douces et

notamment le vélo. Pour un aménagement de voie verte, la subvention peut monter jusqu'à 250.000 euros HT/km. Pour les autres types d'infrastructures cyclables, elle peut atteindre les 200.000 euros HT/km. La signalisation et le jalonnement touristique du patrimoine local et départemental est financé jusqu'à 50.000 HT pour les études et 100.000 euros pour les travaux. Le financement nécessite cependant un avis favorable de la part de Oise Tourisme sur le projet souhaité<sup>165</sup>. Le CEREMA est aussi à mobiliser dans le cadre de l'appel à projets sentiers de nature ouvert jusqu'au 31 octobre 2024. A Epinal, dans les Vosges, ce dispositif a permis l'"aménagement d'une île artificielle sur les rives de la Moselle, constitué d'un cheminement avec panneaux pédagogiques sur les milieux aquatiques et installation de passerelles de franchissement"<sup>166</sup> grâce à une subvention de 370.000 euros. Ensuite, la ville de Noyon est depuis juillet 2023, lauréate de l'AMI Revitalisation centres-villes/centres-bourgs de la région. Parmi l'enveloppe octroyée à la ville, il est envisageable qu'une partie soit mobilisée pour le projet sur la signalétique urbaine. Puis d'autres fonds pourraient être mobilisables : fond vert de l'Etat, fond de mobilité. Par le biais d'appels à projet, l'ADEME peut financer ce type de projets. Les fonds Leader et Feader offrent des possibilités supplémentaires. Pour finir, et en lien avec le futur Canal Seine Nord Europe, il est souhaitable de rédiger une fiche CTD pour l'implantation d'une signalétique dans le quartier Beauséjour afin de faire le lien entre la Trans'Oise et le centre-ville.

---

<sup>165</sup> Département de l'Oise. (2022). *Guide des aides aux communes et EPCI*.

URL: from <https://www.calameo.com/read/0001965931e4fbdde9e0b>. Consulté le 19 Septembre 2023

<sup>166</sup> CEREMA. (n.d.). *Sentiers de Nature*. Cerema.

URL : <https://www.cerema.fr/fr/destination-france/sentiers-nature>. Consulté le 19 septembre 2023

# Conclusion

En somme, si les petites villes sont parfois empreintes d'une certaine dévitalisation, elles offrent un cadre de vie de plus en plus prisé par des urbains. Cette dévitalisation s'est accentuée à partir des années 2000 et se traduit en plusieurs points : fermeture de commerces en centres-villes, vacance des logements, espaces publics peu attractifs. Les petites villes situées à proximité du littoral et des grandes agglomérations se portent mieux que les autres. Cela grâce à leur localisation géographique mais aussi grâce aux richesses qu'elles possèdent. De nombreuses petites villes en perte de dynamisme ont pourtant un patrimoine culturel/naturel, bâti/ non bâti, qu'il convient de valoriser davantage. De fait, la valorisation du patrimoine est un axe majeur des stratégies de revitalisation des petites villes. La valorisation du patrimoine nécessite d'abord sa protection et passe par diverses actions : protection et classement de certains monuments ou secteurs d'une ville, conservation et réhabilitation du bâti d'intérêt patrimonial, mise en animation, etc. Elle participe au gain d'attractivité d'une ville et contribue à attirer des touristes en jouant sur l'amélioration de l'image de celle-ci et la création d'une véritable identité propre. La signalétique est un outil permettant l'accentuation de l'identité d'une ville. La mise en place d'une nouvelle signalétique patrimoniale et touristique attrayante est souvent l'un des axes privilégiés des stratégies de revitalisation dans des villes au potentiel patrimonial non négligeable. La signalétique participe à une meilleure expérience de visite pour le touriste. Une signalétique ciblée en entrée de ville est aussi un bon moyen d'attirer des visiteurs qui n'avaient pourtant pas vocation à stationner dans la ville. De plus, elle participe souvent au développement des mobilités douces et donc à la réduction de la place de la voiture en ville.

A Noyon, la stratégie de revitalisation du centre-ville passe par divers projets, y compris la mise à jour de la signalétique patrimoniale et touristique. La problématique a en effet été mise en avant dans le diagnostic préalable à l'Opération de Revitalisation de Territoires dans le cadre de Petites Villes de Demain. La richesse patrimoniale et le potentiel touristique n'étant pas mis en valeur à leurs justes valeurs, l'action en faveur de la signalétique s'est imposée comme indispensable. La signalétique d'interprétation est qualitative mais nécessite une mise en relation et une modernisation grâce à des outils numériques. De plus, un travail colossal doit être réalisé sur la signalétique directionnelle piétonne. Les deux musées de la ville méritent aussi une signalétique plus poussée. De la même manière, l'installation de plans de situation constitue l'une des orientations stratégiques les plus importantes. Ainsi des propositions ont été réalisées dans le cadre de la mise en place d'une stratégie. Celles-ci devront être validées par l'Architecte des Bâtiments de France. De plus, pour mener le projet à l'opérationnalité, la coordination entre les services (urbanisme, techniques, patrimoine) de la ville et l'office du tourisme doit être instaurée en plus de la recherche de financements pour ce projet. La création d'une véritable gouvernance et le travail en mode projet semblent nécessaires.

Ainsi, il est possible d'affirmer le fait que la mise en valeur du patrimoine par l'intermédiaire d'une stratégie d'amélioration de la signalétique urbaine permet d'aboutir à une affirmation de l'identité de la ville de Noyon et à une amélioration de l'attractivité touristique du territoire. De fait,

l'installation d'une nouvelle signalétique s'inscrit dans un programme plus global de revitalisation du territoire. Néanmoins, il s'agit d'un des axes majeurs du projet. Dans la stratégie d'amélioration de la signalétique l'accent est mis sur la valorisation de l'identité territoriale de la ville à travers une signalétique renforcée sur le patrimoine bâti et non bâti : les nombreux sites patrimoniaux, monuments historiques, les fruits rouges à Noyon, la Verse. La nouvelle signalétique devra refléter les différentes périodes de la riche histoire de la ville. La signalétique en entrée de ville est aussi indispensable comme évoqué dans l'un des paragraphes précédents.

En revanche, pour rendre la ville plus attractive et ainsi accueillir davantage de touristes, la mise en place d'une nouvelle signalétique en elle-même ne suffira pas. Il faudra réaliser un véritable travail de communication et de marketing territorial en lien avec le service communication de la ville, de l'Office du tourisme. En outre, la collaboration avec Oise Tourisme, principal acteur du tourisme dans l'Oise, doit être accentuée. En parallèle, d'autres projets en lien avec le tourisme doivent être développés. La présence de CroisiEurope depuis l'été 2023 au niveau du port de Pont l'Evêque et les visites qu'ils organisent dans Noyon constituent déjà une très bonne première piste. La future base nautique sur les délaissés du Canal du Nord laisse aussi présager une augmentation de la fréquentation de la ville pour le tourisme. Le futur Canal Seine Nord Europe et la projection d'une écluse visitable sont aussi d'autres éléments qui peuvent relancer l'afflux de touristes, en plus de l'augmentation prévue du nombre d'habitants. Enfin, les nombreux projets de création d'hébergements touristiques insolites dans des communes alentour de Noyon laissent penser que le territoire possède un potentiel touristique qu'il faut exploiter. Les futurs clients de ces hébergements seront aussi probablement des touristes qui profiteront des richesses du centre-ville de Noyon.

Finalement, si la signalétique est un élément de revitalisation du centre-ville de Noyon, elle devra être réalisée conjointement à des actions fortes en faveur du commerce, de l'habitat, des espaces publics et du développement des mobilités douces. A ce sujet, une OPAH est sur le point d'être lancée tandis qu'un CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) va prochainement être finalisé pour le lancement d'un marché concernant le réaménagement complet du parc des Tanneurs situé au cœur du centre-ville de Noyon.

# Bibliographie/ Sitographie

## Littérature scientifique :

BAUD, Pascal; BOURGEAT, Serge et BRAS, Catherine. (2013). *Dictionnaire de géographie*. Hatier, 607 p.

BERROIR, S., DELAGE, M., FLEURY, A., FOL, S., GUEROIS, M., MAULAT, J .. & VIANA CERQUEIRA, E. (2017). *Petites villes périurbaines et ancrage local des habitants. Les cas de Méru et Senlis dans l'Oise. Espaces et sociétés*, 168-169, 69-88. URL : [Petites villes périurbaines et ancrage local des habitants. Les cas de Méru et Senlis dans l'Oise | Cairn.info](#)

Consulté le 20 juin 2023

BONARD, Yves et FELLI, Romain. (2008). *Patrimoine et tourisme urbain. La valorisation de l'authenticité à Lyon et Pékin*. Article - Journal of Urban Research [Online], 4 | 2008, mis en ligne le 04 Octobre 2008,

URL: <http://journals.openedition.org/articulo/719>; DOI: <https://doi.org/10.4000/articulo.719>

Consulté le 4 juillet 2023

BONERANDI, Emmanuelle. (2005). *Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ?, Géocarrefour* [En ligne], vol. 80/2 | 2005, mis en ligne le 01 décembre 2008.

URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/991> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.991>

Consulté le 4 juillet 2023

BOSREDON, Pauline et GREGORIS, Marie-Thérèse. (12 Novembre, 2020). *Quelle place pour le patrimoine dans les villes d'aujourd'hui ?*. Appel à contribution, Calenda.

URL : <https://calenda.org/813916>

Consulté le 4 juillet 2023

BROUARD-SALA, Quentin. (Mars, 2023). *Dévitilisation et revitalisation des villes petites et moyennes en Normandie*, Géoconfluences, 24p.

URL: <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/la-france-des-territoires-en-mutation/articles-scientifiques/devitalisation-revitalisation-villes-petites-moyennes-normandie>

Consulté le 13 juin 2023

COZZOLINO, Francesca. (2016). *Signaler le patrimoine. Le cas de la ville de Pau (France)*. Regards croisés França Moçambique. Academia.edu. 75-85p.

URL : [\(21\) Signaler le patrimoine. Le cas de la ville de Pau | Francesca Cozzolino - Academia.edu](#)

Consulté le 11 août 2023

DE BIDERAN, Jessica et FRAYSSE, Patrick. (2015). *Guide numérique et mise en scène du territoire, entre médiation patrimoniale et stratégie de communication touristique*. Études de communication [En ligne], 45 | 2015, mis en ligne le 01 décembre 2017.

URL : <http://journals.openedition.org/edc/6464> ; DOI : 10.4000/edc.6464

Consulté le 9 août 2023

EDOUARD, Jean Charles. (2019). *L'attrait des petites villes, une chance pour redynamiser leur centralité ?*, Belgeo. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/34295> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.34295>  
Consulté le 19 juin 2023

EDOUARD, Jean-Charles. (2012). *La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin*. Annales de géographie, 683, 25-42.

URL : [La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin | Cairn.info](#)

Consulté le 14 juin 2023

FOL, Sylvie. (2020). *Les villes petites et moyennes: territoires émergents de l'action publique*. Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaines, 48p. URL : [discoursfol\\_versionweb5.pdf](#)

([urbanisme-puca.gouv.fr](http://urbanisme-puca.gouv.fr))

GEORGE, Pierre. (1968). *Pour une étude systématique des petites villes*. Annales de Géographie, t. 77, n°424, 1968. pp. 743-747. DOI : <https://doi.org/10.3406/geo.1968.15763>

URL: [www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1968\\_num\\_77\\_424\\_15763](http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1968_num_77_424_15763)

Consulté le 16 juillet 2023

GRANDIERE, Alexandre. (Septembre, 2022). *L'eau : Vecteur d'attractivité et de renouveau des stratégies touristiques des campagnes, le canal du nord dans le pays Noyonnais*. Mémoire de stage pour l'année universitaire 2021-2022, Master 2 Urbanisme et Aménagement, IAUGL.

GRAVARI-BARBAS, Maria. (Avril-Juin, 1998). *Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique*. In: Norois, n°178. Villes et tourisme. pp. 175-193.

URL : [Belle, propre, festive et sécurisante : l'esthétique de la ville touristique \(persee.fr\)](#)

Consulté le 11 août 2023

GRISOT, Sylvain. (2021). *Manifeste pour un urbanisme circulaire : pour des alternatives concrètes à l'étalement de la ville*. Rennes : Éditions Apogée, 248 p.

HEINICH, Nathalie. (2009). *La Fabrique du patrimoine: De la cathédrale à la petite cuillère*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 288 p.

JACQUOT, Sébastien. (2015). *Politiques de valorisation patrimoniale et figuration des habitants en banlieue parisienne (Plaine Commune)*, EchoGéo [En ligne], 33. URL : <http://journals.openedition.org/echogeo/14317> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/echogeo.14317>

Consulté le 11/07/2023

JOUENNE Noël . (11 Juin, 2012). *Les cyclistes urbains : transformation de la ville et acteurs en devenir ?*. 137ème Congrès du CTHS, Tours, Composition(s) urbaines(s), France.

JOUSSEAUME, Valérie et TALANDIER, Magali. (2016). *Bourgs-centres et petites villes en France*, Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement, 32.

URL : [Bourgs-centres et petites villes en France \(openedition.org\)](#)

Consulté le 13 juin 2023

LUGAN, Jean-Claude. (2019). *Une petite ville en zone rurale peut-elle se développer : L'exemple de Figeac dans le sud-ouest de la France*. Population & Avenir, 743, 17-19.

URL : [Une petite ville en zone rurale peut-elle se développer ? | Cairn.info](#)

Consulté le 19 juin 2023

LUSSAULT, Michel. (2003). *Dictionnaire de la géographie* (J. Lévy & M. Lussault, Eds.). Belin.

MAINET, Hélène. (2011). *Les petites villes françaises en quête d'identité. Ambiguïté du positionnement ou image tactiquement combinée?*, *Mots. Les langages du politique*, n°3, pp. 75-89.

URL : [Les petites villes françaises en quête d'identité. Ambiguïté du positionnement ou image tactiquement combinée ? \(openedition.org\)](https://www.openedition.org/les-petites-villes-francaises-en-quete-d-identite-ambiguite-du-positionnement-ou-image-tactiquement-combinee)

Consulté le 13 juin 2023

MALLET, Isabelle.(2009). *Représentation de l'identité territoriale et valorisation patrimoniale des territoires. Mémoires de l'espace : configurations spatiales et reconstructions identitaires*. France. HAL Science. CERAMAC - Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées au Massif Central. 14p.

URL : [Représentation de l'identité territoriale et valorisation patrimoniale des territoires - Université Clermont Auvergne \(hal.science\)](https://hal.science/Representation-de-l-identite-territoriale-et-valorisation-patrimoniale-des-territoires)

Consulté le 11 août 2023

PAGES, Dominique. (1995). *Parcours obligés : du bon usage de la signalétique*, *Communication et organisation* [En ligne], 8 | 1995, mis en ligne le 26 mars 2012.

URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/1819> ; DOI : 10.4000/communicationorganisation.1819

Consulté le 7 août 2023

PERIGOIS, Samuel. (Mars, 2008). *La mobilisation du champ patrimonial dans l'élaboration d'une identité « petite ville »*, *Bulletin de l'Association de géographes français*, 85e année, Petites villes françaises / Pierre monumentale. pp. 23-32.

URL : [La mobilisation du champ patrimonial dans l'élaboration d'une identité « petite ville ». \(Heritage and identity strategies in small-sized Cities\) - Persée \(persee.fr\)](https://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1977_num_36_1_1148)

Consulté le 10 juillet 2023

SIBERTIN-BLANC, Mariette. (2008). *La culture dans l'action publique des petites villes. Un révélateur des politiques urbaines et recompositions territoriales*. Géocarrefour [En ligne], Vol. 83/1 | 2008, mis en ligne le 31 mars 2011

URL : <http://journals.openedition.org/geocarrefour/4652> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.4652>

Consulté le 31 juillet 2023

TALION, Roger et JEUDY, Henri-Pierre. (1977). *Signalisation, signalétique, la différence ?*. In: *Communication et langages*, n°36, 4ème trimestre 1977. pp. 32-43. DOI : <https://doi.org/10.3406/colan.1977.1148>

URL: [www.persee.fr/doc/colan\\_0336-1500\\_1977\\_num\\_36\\_1\\_1148](http://www.persee.fr/doc/colan_0336-1500_1977_num_36_1_1148)

Consulté le 7 août 2023

SCHULTZ Julie. (2014). *Promouvoir les mobilités actives : Etude d'un projet d'aménagement urbain de boucles d'activité physique dans la Communauté urbaine de Strasbourg*. Université Paris Ouest Paris Nanterre. 157p.

URL : [PROMOUVOIR LA MOBILITE ACTIVE : Etude d'un projet d'aménagement de boucles d'activité physique dans la communauté urbaine de Strasbourg \(parisnanterre.fr\)](https://www.parisnanterre.fr/PROMOUVOIR-LA-MOBILITE-ACTIVE)

Consulté le 11 août 2023

## Documents et rapports :

Agenda Hauts-de-France 2020-2040. (Mai, 2023). La signalétique pour favoriser le vélo : une application des politiques temporelles. Lettre d'information n°17.

Consulté le 11 août 2023

Agence d'Urbanisme Oise les Vallées. (12 octobre, 2022). *Programme Petites Villes de Demain Ville de Noyon : Diagnostic et Enjeux en vue de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires*, 56 p.

Agence d'Urbanisme de Rennes. (Avril, 2013). *Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme de Fougères*.

URL : [Le bocage rennais a été en grande partie façonnée aux XVIIIème et XIXème siècles \(fougeres.fr\)](https://www.fougeres.fr/le-bocage-rennais-a-ete-en-grande-partie-faconnee-aux-xviiieme-et-xixieme-siecles)

Consulté le 13 juillet 2023

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (n.d.). *Action Cœur de ville - Pour les patrimoines*. ANCT

URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV\\_patrimoine\\_complet.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/ACV_patrimoine_complet.pdf)

Consulté le 10 juillet 2023

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*. ANCT, 61 p.

URL: [https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines\\_web-vdef.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2022-02/Guide-ACV-patrimoines_web-vdef.pdf)

Consulté le 4 juillet 2023

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (Septembre, 2021). *Petites villes et santé environnementale : quelles attentes, quelles mutations, quelles ressources ?*

URL: <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-09/FP%20PVSE-%20synth%C3%A8se%204%20pages%20VF2.pdf>

Consulté le 21 juin 2023

Axone Environnement. (Novembre, 2020). *Cahier des charges techniques fourniture, et pose des dispositifs signalétiques à Laon*. Axone Environnement.

URL: [https://www.axone-etude-signaletique.fr/wp-content/uploads/cctp\\_laon\\_04122020.pdf](https://www.axone-etude-signaletique.fr/wp-content/uploads/cctp_laon_04122020.pdf)

Consulté le 19 septembre 2023

Axone Environnement. (n.d.). *Étude de signalétique commerciale et patrimoniale sur le centre-ville de Chambéry*. 81 p.

URL : [Sans titre 2 - copie 4 \(axone-etude-signaletique.fr\)](https://www.axone-etude-signaletique.fr/sans-titre-2-copie-4)

Consulté le 10 août 2023

CEREMA. (2021). *Synthèse des documents de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais*. 39 p.

CHOURAQUI, Julie. (Juillet, 2021). *La décroissance urbaine : enjeux, clés d'analyse et action publique*. Agence nationale de la cohésion des territoires. 69 p. URL:

[https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance\\_ANCT\\_VF.pdf](https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2021-07/De%CC%81croissance_ANCT_VF.pdf)

Consulté le 28 août 2023

CHOURAQUI, J., COCAGNE, J. et ROUSSEAU, D. (2017). « *Forbach, une ville moyenne industrielle et frontalière* », Rapport d'atelier professionnel, Master 2 Aménagement et Urbanisme de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.

Département de l'Oise. (2022). *Guide des aides aux communes et EPCI*.

URL: from <https://www.calameo.com/read/0001965931e4fbdde9e0b>

Consulté le 19 Septembre 2023

Direction Régionale des Affaires Culturelles Hauts-de-France. (2019). *Site Patrimonial Remarquable et Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine : Procédure de création et de suivi*. 22 p.

Consulté le 12 juillet 2023

Groupe Caisse des Dépôts. (Mai, 2019). *Villes petites et moyennes, évolutions et stratégies d'action*. Groupe Caisse des Dépôts, 12 p.

URL: [https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/01\\_cahiers\\_de\\_rech\\_0719def\\_0.pdf](https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/2020-05/01_cahiers_de_rech_0719def_0.pdf)

Consulté le 7 juin 2023

Communauté de Communes du Pays Noyonnais. (Juillet, 2022). *Fiche CTD : Réalisation d'une étude d'opportunité-faisabilité d'un projet visant à concevoir un espace tourisme-loisirs sur les futurs délaissés du Canal du Nord*. 7 p.

Communauté de Communes du Pays Noyonnais. (2011). *SCoT du Pays Noyonnais*.

Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume*. Parc naturel régional de la Sainte-Baume. URL :

[https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte\\_signalétique\\_partie1\\_bd.pdf](https://www.pnr-saintebaume.fr/wp-content/uploads/sites/4/2020/12/charte_signalétique_partie1_bd.pdf)

Consulté le 8 août 2023

Parc Naturel Régional des Ardennes. (Juin, 2015). *Concevoir un sentier d'interprétation - Guide pratique*. Parc Naturel Régional des Ardennes.

URL: [https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide\\_pratique\\_sentier\\_PNRA.pdf](https://www.parc-naturel-ardennes.fr/wp-content/uploads/2017/08/Guide_pratique_sentier_PNRA.pdf)

Consulté le 8 août 2023

Parc Naturel Régional Normandie-Maine. (Août, 2015). *Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique*.

URL : [La publicité et les paysages - Parc Naturel Régional Normandie-Maine \(parc-naturel-normandie-maine.fr\)](https://www.parc-naturel-normandie-maine.fr/la-publicite-et-les-paysages)

Consulté le 8 août 2023

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France. (n.d.). *Ville de Chantilly Devantures et enseignes*. Parc Naturel Régional Oise - Pays de France.

URL: [https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/wp-content/uploads/publications//Cahier\\_de\\_recommandations/CdR\\_devantures-enseignes\\_Chantilly.pdf](https://www.parc-oise-paysdefrance.fr/wp-content/uploads/publications//Cahier_de_recommandations/CdR_devantures-enseignes_Chantilly.pdf)

Consulté le 1er Septembre 2023

Pays Noyonnais. (2022). *Contrat de Relance et de Transition Écologique*. 71 p.

Sénat, A. (2018) : *Décroissance urbaine, dévitalisation du centre-ville et politiques publiques dans les villes moyennes : le cas de Châtelleraut*, Mémoire de Master sous la direction de S. Fol et C. Quéva, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Service animation du patrimoine de la ville de Noyon (2015). *Parcours Noyon*. 21 p.

Sites et Cités Remarquables de France. (Mai, 2020). *Patrimoine et Petites Villes de Demain*. Sites et Cités Remarquables de France, 18 p.

URL : [https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure\\_PetitesVillesdeDemain.comp\\_-1.pdf](https://www.sites-cites.fr/app/uploads/2021/01/Brochure_PetitesVillesdeDemain.comp_-1.pdf)

Consulté le 4 juillet 2023

Vélo et Territoires. (2022). *Jalonnement des réseaux et itinéraires cyclables - Guide Technique*. 78 p.

URL : [JALRIC-IDD.pdf \(velo-territoires.org\)](https://www.velo-territoires.org/JALRIC-IDD.pdf)

Consulté le 11 août 2023

Ville de Noyon. (Août, 2023). *Convention Cadre Petites Ville de Demain pour la commune de Noyon*. 142 p.

Ville de Noyon. (1998). *Convention Ville d'art et d'histoire de Noyon avec le ministère de la culture*. 13 p.

Ville de Noyon. (2013). *Étude de la signalétique directionnelle*, 34 p.

Ville de Noyon (2021). *Plan Patrimonial*. URL : [noyon-planpatrimonial-web-101221.pdf](https://www.noyon.fr/planpatrimonial-web-101221.pdf)

Ville de Noyon. (15 et 16 Septembre, 2001). *Reconstructions à Noyon, balade découverte à travers la ville, Journées Européennes du Patrimoine à Noyon*.

Ville de Noyon. (2023). *Réponse à l'Appel à Manifestation d'intérêt : Redynamisation Centres-Villes et Centres-Bourgs*. 44 p.

## Articles de presse et sites internet :

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (1er Février, 2023). *Baromètre des Petites villes de demain : le regard optimiste des jeunes*, Agence nationale de la cohésion des territoires.

URL : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/barometre-des-petites-villes-de-demain-le-regard-optimiste-des-jeunes-1043>

Consulté le 19 juin 2023

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (5 Janvier, 2023). *Déploiement du dispositif Petites villes de demain : Oise*. ANCT - Cartothèque.

URL : <https://cartotheque.anct.gouv.fr/media/record/eyJpIjoizGVmYXVsdClslm0iOm51bGwslmQiOjEsInliOjM3ODN9/>

Consulté le 20 juin 2023

Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (29 Mars, 2023). *Revitalisation du centre historique et commerçant d'Orbec*. Agence nationale de la cohésion des territoires. URL :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/revitalisation-du-centre-historique-et-commercant-dorbec-1091>

Consulté le 10 août 2023

AMOS Signalisation. ( 14 Janvier, 2021). *La signalisation au programme des petites villes de demain - Amos*. AMOS signalisation.

URL : <https://www.amos-signalisation.fr/etude-signaletique/la-siglaetique-au-programme-des-petites-villes-de-demain-avec-amos-signalisation/>

Consulté le 10 août 2023

AMOS Signalisation. (n.d.). *Signalisation numérique et connectée*. AMOS signalisation.

URL : <https://www.amos-signalisation.fr/smart/>

Consulté le 9 août 2023.

Association des Petites Villes de France. (10 Janvier, 2018). *Démographie : le dynamisme des petites villes*.

www.apvf.asso.fr. URL : <https://www.apvf.asso.fr/2018/01/10/demographie-le-dynamisme-des-petites-villes/>

Consulté le 19 juin 2023

BAYSSAT, Yann. (11 Septembre, 2023). *Opération de Revitalisation du Territoire de Saint-Flour communauté : ce qu'il faut savoir - Saint-Flour (15100)*. La Montagne.

URL: [https://www.lamontagne.fr/saint-flour-15100/actualites/operation-de-revitalisation-du-territoire-de-saint-flour-communaute-ce-qu-il-faut-savoir\\_14367205/](https://www.lamontagne.fr/saint-flour-15100/actualites/operation-de-revitalisation-du-territoire-de-saint-flour-communaute-ce-qu-il-faut-savoir_14367205/)

Consulté le 20 septembre 2023

BERGERON, Diane & DALLAIRE, Céline. (2016, Novembre 1). *Art et histoire à l'honneur dans les quartiers ruraux de Rouyn-Noranda | Nouvelles | Journal Ensemble pour bâtir*. Par Journal Ensemble.

URL: <https://www.journal-ensemble.org/articles/evain/village/art-et-histoire-a-lhonneur-dans-les-quartiers-ruraux-de-rouyn-noranda>

Consulté le 21 septembre 2023

BICARD, Daniel. (23 Juin, 2016). *La vacance commerciale dépasse les 15% dans plus de 20 centres-villes en France*. LSA.

URL: <https://www.lsa-conso.fr/la-vacance-commerciale-depasse-les-15-dans-plus-de-20-centres-villes-en-france.241251>

Consulté le 28 août 2023

BOURGEAT Serge et BRAS Catherine. (Mars, 2021). *Patrimonialisation*. Géoconfluences.

URL : [Patrimonialisation — Géoconfluences \(ens-lyon.fr\)](https://www.geoconfluences.org/fr/actualites/patrimonialisation)

Consulté le 11 juillet 2023

CEREMA. (n.d.). *Sentiers de Nature*. Cerema.

URL : <https://www.cerema.fr/fr/destination-france/sentiers-nature>

Consulté le 19 septembre 2023

CEREMA. (15 Décembre, 2021). *Villes petites et moyennes : de la revitalisation à la résilience*.

URL: <https://www.cerema.fr/fr/actualites/villes-petites-moyennes-revitalisation-resilience>

Consulté le 19 juin 2023

CHOURAQUI, J., VERHAEGHE, L., de MARESCHAL, D., & LEMOULT, B. (2021, Février 22). *Dynamiques de déprise des villes moyennes françaises*. Groupe Caisse des Dépôts.

URL: <https://www.caissedesdepots.fr/blog/article/les-villes-moyennes-francaises-diversite-specificites>

Consulté le 28 août 2023

Concept Signalétique. (n.d.). *Redynamiser un centre-ville grâce à la signalétique : les meilleures ...*

concept-signalétique.fr.

URL: <https://www.concept-signalétique.fr/comment-redynamiser-un-centre-ville-grace-a-la-signalétique/>

Consulté le 7 août 2023

Decazeville Communauté. (18 Août, 2020). *Enquête Publique : opération de restauration immobilière*. URL:<https://www.decazeville-communaute.fr/actualites/enquete-publique-operation-de-restauration-immobiliere/>

Consulté le 10 juillet 2023

Direct Signalétique. (n.d.). *Signalétique : signalisation externe, signalétique interne, identification et sécurité à prix direct fabricant ! - Direct Signalétique*. URL:<https://www.direct-signaletique.com/>

Consulté le 15 septembre 2023

DREAL Grand Est. (29 Août, 2019). *Les Relais Informations Service (RIS)*. DREAL Grand Est.

URL:<https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/les-relais-informations-service-ris-a18827.html>

Consulté le 31 août 2023

France Voyage. (n.d.). *Petites cités de caractère - Labels nationaux et communes classées*. France Voyage.

URL : [https://www.france-voyage.com/villes-villages/cites\\_caractere-label.htm](https://www.france-voyage.com/villes-villages/cites_caractere-label.htm)

Consulté le 12 juillet 2023

FROMENTY, Hélène. (12 Juin, 2019). *EN IMAGES - Découvrez les nouveaux "panneaux marrons" en cours d'installation sur l'autoroute A1, en Picardie*. France Bleu.

URL:<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/en-images-decouvrez-les-nouveaux-panneaux-marrons-en-cours-d-installation-sur-l-autoroute-a1-en-1560352313>

Consulté le 6 septembre 2023

Géoconfluences. (8 Décembre, 2021). *Dépatrimonialisation*. Géoconfluences.

URL : <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/depatrimonialisation>

Consulté le 11 juillet 2023

Géoconfluences. (23 Janvier, 2023). *Métropolisation*. Géoconfluences.

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/metropolisation>

Consulté le 19 juin 2023

Géoconfluences. (24 Mars, 2023). *Patrimoine*. Géoconfluences.

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimoine>

Consulté le 4 juillet 2023

Géoconfluences. (4 Février, 2022). *Ville*. Géoconfluences.

URL : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/ville>

Consulté le 12 juin 2023

HAIJLER, Yacha. (17 Janvier, 2023). *Démographie : l'Oise, département le plus attractif d'une région en perte d'habitants*. France 3 Régions.

URL:<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/oise/demographie-l-oise-departement-le-plus-attractif-d-une-region-en-perte-d-habitants-2695558.html>

Consulté le 20 juin 2023.

HARZO, Aliénor. (9 Juillet, 2020). *Le patrimoine pour revitaliser les petites villes*. Patrimoine Architecture Jardin.

URL: <https://www.paj-mag.fr/2020/07/09/revitaliser-les-petites-villes-de-demain-grace-au-patrimoine/>

Consulté le 5 juillet 2023

IEREMIADIS, Katina. (1er Août, 2010). *Définition d'un sentier d'interprétation | Coop'ICEM*. ICEM-Pédagogie Freinet.

URL : <https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/9224>

Consulté le 9 août 2023

InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie*.

URL <https://www.intersignal.fr/>

Consulté le 30 août 2023

INSEE. (9 Décembre, 2020). *Définition - Unité urbaine / Agglomération / Agglomération multicommunale / Agglomération urbaine / Agglomération / Agglomération multicommunale / Agglomération urbaine*.

URL : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1501>

Consulté le 16 juillet 2023

LDV Studio Urbain. (2019, Octobre 14). *Quel avenir pour la signalétique en ville ?* Demain La Ville.

URL: <https://www.demainlaville.com/quel-avenir-pour-la-signaletique-en-ville/>

Consulté le 7 août 2023

Le Livre Scolaire. (n.d.). *Les villes petites et moyennes face à la métropolisation*. Lelivrescolaire.fr.

URL: <https://www.livrescolaire.fr/page/6628413>

Consulté le 13 juin 2023

Le Renard, Sophie. (11 Avril, 2022). *Le patrimoine, trésor des petites villes de demain*. La Gazette des communes.

URL: <https://www.lagazettedescommunes.com/799797/le-patrimoine-tresor-des-petites-villes-de-demain/>

Consulté le 5 juillet 2023

Le Télégramme. (20 Septembre, 2023). *Une réunion publique pour le projet final de réhabilitation de la friche urbaine à Quimperlé*. Le Télégramme.

URL: <https://www.letelegramme.fr/finistere/quimperle-29300/une-reunion-publique-pour-le-projet-final-de-rehabilitation-de-la-friche-urbaine-a-quimperle-6431980.php>

Consulté le 20 septembre 2023

LOURENÇO, Kévin. ( 5 Novembre, 2022). *De nouveaux panneaux pour guider les touristes à Laon*. Journal L'Union. URL:

<https://www.lunion.fr/id424305/article/2022-11-05/de-nouveaux-panneaux-pour-guider-les-touristes-laon>

Consulté le 19 septembre 2023

Ministère de la Culture. (n.d.). *Label « Ville et Pays d'art et d'histoire »*. Ministère de la Culture.

URL: <https://www.culture.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire#Qu'est-ce%20Que%20Le%20Label%20C2%AB%20Ville%20Ou%20Pays%20D'art%20et%20D'histoire%20C2%BB%20?>

Consulté le 12 juillet 2023

Ministère de la Culture. (n.d.). *Les sites patrimoniaux remarquables*. Ministère de la Culture.

URL: <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux/Les-sites-patrimoniaux-remarquables#DocumenUrbanisme>

Consulté le 12 juillet 2023

Ministère de la Culture. (n.d.). *Monuments historiques & sites patrimoniaux*. Ministère de la Culture.

URL: <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Monuments-historiques-sites-patrimoniaux>

Consulté le 12 juillet 2023

Ministère de la Culture. (n.d.). *Protéger au titre des sites patrimoniaux remarquables*. Ministère de la Culture.  
URL:<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Monuments-Sites/Interventions-demarches/Protger-un-objet-un-immeuble-un-espace/Protger-au-titre-des-sites-patrimoniaux-remarquables>  
Consulté le 12 juillet 2023

Ministère de la Transition Écologique. (8 Février, 2023). *Christophe Béchu et Dominique Faure annoncent un renforcement des moyens d'ingénierie au service des collectivités*. Ministère de la Transition écologique.  
URL:<https://www.ecologie.gouv.fr/christophe-bechu-et-dominique-faure-annoncent-renforcement-des-moyens-d-ingenierie-au-service-des>  
Consulté le 20 septembre 2023

Ministère de la Transition Ecologique. (n.d.). *Fiche Technique 5 : Les orientations d'aménagement et de programmation*.  
URL:<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Fiche%205%20-%20Les%20orientations%20d%27am%C3%A9nagement%20et%20de%20programmation%20%28OAP%29.pdf>  
Consulté le 13 juillet 2023

Office Français de la Biodiversité. (n.d.). *2.1 - Trois sortes de signalétique*. Pratique de la signalétique d'interprétation.  
URL : <http://ct54.espaces-naturels.fr/node/1623>  
Consulté le 8 août 2023

Olei, Sarah. (3 Juillet, 2020). *Les plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) - Outils de l'aménagement*. Outils de l'aménagement-CEREMA.  
URL:<https://outil2amenagement.cerema.fr/les-plans-de-sauvegarde-et-de-mise-en-valeur-psmv-r1001.html>  
Consulté le 12 juillet 2023

Ordre des architectes. (18 Octobre, 2020). *La valorisation du patrimoine, stratégie de revitalisation des centres-villes*. Ordre des architectes.  
URL:<https://www.architectes.org/actualites/la-valorisation-du-patrimoine-strategie-de-revitalisation-des-centres-villes>  
Consulté le 4 juillet 2023

Place du Pro. (26 Mai, 2020). *Quand la signalétique dynamise la ville*. Placedupro.com. URL:  
<https://www.placedupro.com/articles/460/redynamiser-la-ville-par-la-signaletique->  
Consulté le 7 août 2023

REGNIER, M. (19 Janvier, 2020). *La place des villes petites et moyennes dans la métropolisation - Prem's*.  
URL:<https://www.prem.grweb.fr/2020/01/19/b-la-place-des-villes-petites-et-moyennes-dans-la-metropolisation/>  
Consulté le 14 juin 2023

SANDER, Eric. (2021). *Le programme Petites Ville de Demain et patrimoine (PVD)*. Portail du Patrimoine.  
URL : <https://www.portailpatrimoine.fr/ressource/866/programme-petites-villes-de-demain#!>  
Consulté le 4 juillet 2023

SEURIN, Thibault. (2 Mai, 2022). *Pau : une nouvelle signalétique pour le patrimoine*. Sud Ouest.  
URL:<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/pau/pau-une-nouvelle-signaletique-pour-le-patrimoine-10794135.php>  
Consulté le 6 septembre 2023

Sites et Cités Remarquables de France. (n.d.). *Revitalisation des villes et territoires - Sites & Cités*. Sites et Cités.  
URL : <https://www.sites-cites.fr/thematiques/revitalisation-des-villes-et-territoires/>  
Consulté le 15 juillet 2023

Somme Tourisme. (n.d.). *Transport et accès - Amiens, Destination pour tous*. Somme Tourisme.

URL : <https://www.somme-tourisme.com/transport-et-acces>  
Consulté le 19 Septembre 2023

Techni.Cités. (Novembre 2020). In *Aménagement : La ville s'ouvre aux piétons* (Vol. N°337, p. 22).

VAN GEERT, Fabien. (14 Septembre 2022). *Les politiques du patrimoine en France*. Vie Publique.  
URL:<https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/286217-les-politiques-du-patrimoine-en-france-code-du-patrimoine-monuments>  
Consulté le 4 juillet 2023

Vie Publique. (22 Mars, 2021). *Villes petites et moyennes : des centres-villes en souffrance*. Vie publique.  
URL:<https://www.vie-publique.fr/eclairage/277179-villes-petites-et-moyennes-des-centres-villes-en-souffrance>  
Consulté le 14 juin 2023

Ville d'Hyères les Palmiers. (n.d.). *Hyères soigne son entrée*. Ville d'Hyères les Palmiers. URL :  
<https://www.hyeres.fr/actus/hyeres-soigne-son-entree>  
Consulté le 7 septembre 2023

Ville de Caen. (n.d.). *NOTRE PATRIMOINE DOIT ÊTRE PLUS QU'UN SOUVENIR ! MODE D'EMPLOI*. Ville de Caen.  
URL : [https://caen.fr/sites/default/files/2021-01/presentation\\_SPR\\_web.pdf](https://caen.fr/sites/default/files/2021-01/presentation_SPR_web.pdf)  
Consulté le 12 juillet 2023

Ville de Caen. (18 Novembre, 2022). *SPR : protéger et valoriser | Caen.fr*. Ville de Caen.  
URL : <https://caen.fr/spr-protoger-et-valoriser>  
Consulté le 12 juillet 2023

Wikipédia. (10 Mai, 2022). *Sentier d'interprétation* — Wikipédia. Wikipédia.  
URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier\\_d%27interpr%C3%A9tation](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier_d%27interpr%C3%A9tation)  
Consulté le 9 août 2023

Wikipédia. (17 Mars, 2023). *Sentier du patrimoine* — Wikipédia. Wikipédia.  
URL : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier\\_du\\_patrimoine](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sentier_du_patrimoine)  
Consulté le 9 août 2023

ZAPALSKI, Emilie. (29 Mars, 2021). *Dévitilisation des centres de petites villes : une vingtaine de départements particulièrement fragiles*. Banque des territoires.  
URL:<https://www.banquedesterritoires.fr/devitalisation-des-centres-de-petites-villes-une-vingtaine-de-departements-particulierement>  
Consulté le 14 juin 2023

## Vidéos :

Hauts-de-France 2040. (2023). *Gérer les déplacements : Utiliser la signalétique pour favoriser les déplacements actifs*.  
URL : [Hauts-de-France 2040 \(hautsdefrance.fr\)](https://hautsdefrance.fr)  
Consulté le 10 août 2023

Petites Villes de Demain. (5 juillet, 2021). *Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire*. Youtube, 1h01.

URL : [\(26\) Le Club des PVD | 05/07/2021 | Le patrimoine et la culture dans le projet de territoire - YouTube](#)  
Consulté le 11 juillet 2023

Petites Villes de Demain. (6 juillet, 2021). *Le Club des PVD | Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ? + atelier*. Youtube, 1h21.

URL : [\(26\) Le Club des PVD | Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ? + atelier - YouTube](#)

Consulté le 11 juillet 2023

Petites Villes de Demain. (6 juillet, 2021). *Le Club des PVD | 06/07/2021 | Quels leviers utiliser pour agir sur l'habitat patrimonial ?*. Youtube, 1h09.

URL : [\(26\) Le Club des PVD | 06/07/2021 | Quels leviers utiliser pour agir sur l'habitat patrimonial ? - YouTube](#)

Consulté le 11 juillet 2023

Petites Villes de Demain. (7 juillet, 2021). *Le Club des PVD | Le patrimoine, un facteur d'attractivité pour les économies locales*. Youtube, 41 min.

URL : [\(26\) Le Club des PVD | Le patrimoine, un facteur d'attractivité pour les économies locales - YouTube](#)

Consulté le 11 juillet 2023

# Table de sigles

**ABF** : Architecte des Bâtiments de France

**ACV** : Action Cœur de Ville

**AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêt

**ANAH** : Agence Nationale de l'Habitat

**ANCT** : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

**AVAP** : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

**BTP** : Bâtiment et Travaux Publics

**CAUE** : Conseil Architecture Urbanisme et Environnement

**CCPN** : Communauté de Communes du Pays Noyonnais

**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières

**CEREMA** : Centre d'Etudes sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

**CGET** : Commissariat Général à l'Egalité des Territoires

**CIAP** : Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

**CRTE** : Contrat de Relance et de Transition Écologique

**CSNE** : Canal Seine Nord Europe

**CTD** : Contrat Territorial de Développement

**DATAR** : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité  
Régionale

**DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles

**DREAL** : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

**EPF** : Etablissement Public Foncier

**EV3** : Eurovéloroute 3

**GR** : Sentier de Grande Randonnée

**HLM** : Habitation à Loyer Modéré

**INSEE** : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

**LCAP (loi)** : Loi relative à la Liberté de la Création, à l'Architecture et au Patrimoine

**OAP** : Orientation d'Aménagement et de Programmation

**OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

**ORI** : Opération de Restauration Immobilière

**ORT** : Opération de Revitalisation de Territoires

**PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

**PCAET** : Plan Climat-Air-Energie Territorial

**PLH** : Plan Local de l'Habitat

**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**PMR** : Personne à Mobilité Réduite

**PNR** : Parc Naturel Régional

**POPSU** : Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines

**PRIR** : Programme de Renouvellement Urbain d'Intérêt Régional

**PSMV** : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur

**PUCA** : Plan Urbanisme Construction et Architecture

**PVAP** : Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine

**PVD** : Petites Villes de Demain

**RGPP** : Révision Générale des Politiques Publiques

**RIS** : Relais Information Service

**RMT** : Régiment de Marche du Tchad

**SCoT** : Schéma de Cohérence Territoriale

**SIG** : Système d'Information Géographique

**SIVOM** : Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

**SIL** : Signalétique d'Information Locale

**SPR** : Site Patrimonial Remarquable

**TER** : Transport Express Régional

**UNESCO** : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

**VPAH** : Ville et Pays d'Art et d'Histoire

**ZAN** : Zéro Artificialisation Nette

**ZPPAUP** : Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

# Table des figures

## Chapitre 1 / La valorisation touristique d'une petite ville par le patrimoine

**Figure 1** : Localisation des 42 communes de la CCPN dans le département de l'Oise. Source : CRTE du Pays Noyonnais, 2022, p.9.

**Figure 2** : Les 42 communes de la CCPN. Source : CRTE du Pays Noyonnais, 2022, p.9.

**Figure 3** : Carte des trajectoires d'évolution démographique des aires urbaines françaises. Source : Chouraqui, Julie. (Juillet, 2021). *La décroissance urbaine : enjeux, clés d'analyse et action publique*. Agence nationale de la cohésion des territoires. p.21.

**Figure 4** : Les trajectoires démographiques des communes centres, banlieues et couronnes des aires urbaines  
Source : Chouraqui, Julie. (Juillet, 2021). *La décroissance urbaine : enjeux, clés d'analyse et action publique*. Agence nationale de la cohésion des territoires. p.19.

**Figure 5** : Évolution du taux moyen de vacance commerciale en centre-ville, selon la taille des agglomérations (unités urbaines). Source : Bicard, Daniel. (23 Juin, 2016). *La vacance commerciale dépasse les 15% dans plus de 20 centres-villes en France*. LSA.

**Figure 6** : La répartition de la vacance commerciale dans les centres-villes de Forbach (Source : Chouraqui et al., 2017, p.27) et Châtellerauld (Source : Sénat, 2018, p.45). Source : Chouraqui, Julie. (Juillet, 2021). *La décroissance urbaine : enjeux, clés d'analyse et action publique*. Agence nationale de la cohésion des territoires. p, 30.

**Figure 7** : Les trajectoires d'évolution du taux de vacance du logement dans les communes centres, banlieues et couronnes des agglomérations françaises depuis 1990  
Source : CHOURAQUI, J., VERHAEGHE, L., de MARESCHAL, D., & LEMOULT, B. (2021, Février 22). *Dynamiques de déprise des villes moyennes françaises*. Groupe Caisse des Dépôts.

**Figure 8** : Carte des trajectoires d'évolution d'emploi des aires urbaines françaises. Source : Source : Chouraqui, Julie. (Juillet, 2021). *La décroissance urbaine : enjeux, clés d'analyse et action publique*. Agence nationale de la cohésion des territoires. p, 30.

**Figure 9** : Les processus de dévitalisation d'une petite ville en France . Source : BROUARD-SALA Quentin. (Mars, 2023). *Dévitalisation et revitalisation des villes petites et moyennes en Normandie*, Géoconfluences, 24p.

**Figure 10** : Situation géographique de Noyon dans l'ancienne région Picardie. Source : SCOT du Pays Noyonnais, 2011.

**Figure 11** : Carte des friches les plus importantes de la commune de Noyon. Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 Urbanisme et Aménagement, IAUGL, 28/08/2023.

**Figure 12** : Graphique montrant les pertes et gains d'habitants entre 2008 et 2018 dans le centre-ville de Noyon, à Noyon de manière générale et dans la CCPN. Source : Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022. p,6.

**Figure 13** : Croquis de représentation des principaux sites patrimoniaux noyonnais. Auteur : Julie Lepeltier. Source : Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022.

**Figure 14** : Les 13 communes lauréates du programme Petites Villes de Demain dans l'Oise (au 5 janvier 2023). Source : ANCT, 2023.

**Figure 15** : Le processus de revitalisation d'une petite ville en France. Source : BROUARD-SALA Quentin. (Mars, 2023). *Dévitualisation et revitalisation des villes petites et moyennes en Normandie*, Géoconfluences, 24p.

**Figure 16** : Cartographie des villes et territoires labellisés "Villes et Pays d'Art et d'Histoire en 2020". Source : Sites de Cités Remarquables de France, Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

**Figure 17** : Le programme des visites guidées des Journées Européennes du Patrimoine 2023 à Noyon. Source : Guide Journées Européennes du Patrimoine à Noyon - 16 et 17 Septembre 2023, 16p.

**Figure 18** : Périmètre du SPR de la ville de Fougères en Bretagne (20.000 habitants). Source : Ville de Fougères. (n.d.). *Site Patrimonial Remarquable*. Ville de Fougères.

**Figure 19** : Charte des devantures et enseignes, Ville de Chantilly. Source : Parc Naturel Régional Oise - Pays de France. (n.d.). *Ville de Chantilly Devantures et enseignes*. Parc Naturel Régional Oise - Pays de France.

**Figure 20** : Photographie et projection du projet de réhabilitation des "Nouvelles Galeries" à Mont-de-Marsan. Source : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*.

**Figure 21** : Photographie et projection du projet de transformation d'un ancien site religieux inutilisé en un CIAP à Bergerac. Source : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. (4 Octobre, 2021). *Guide : Monter un projet de patrimoine en cœur de ville*.

**Figure 22** : Ensemble de panneaux de jalonnement routier. Source : Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume*. Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

**Figure 23** : Photographie d'une SIL utilisant le code couleur de la Charte Normandie-Maine. Source : Parc Naturel Régional Normandie-Maine. (Août, 2015). *Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique*.

**Figure 24** : Préconisations en matière de coloris des panneaux de signalétique directionnelle pour les communes du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Source : Parc Naturel Régional Normandie-Maine. (Août, 2015). *Guide des bonnes pratiques : Publicité et signalétique*.

**Figure 25** : Signalétique d'information à Noyon (indication des équipements municipaux. Réalisation : Camille Petitgenet, Master UA IAUGL 2022-2023, 25/05/2023.

**Figure 26** : Relais Information Service dans la commune de Novalaise (73). Source : DREAL Grand Est, Les Relais Informations Services (RIS).

**Figure 27** : Signalétique d'interprétation historique et patrimoniale à Clermont-de-l'Oise (60). Source : InterSignal, Signalétique patrimoine.

**Figure 28** : Panneau Marron concernant la ville de Noyon installé sur l'autoroute A1. Source : FROMENTY, Hélène. (12 Juin, 2019). *EN IMAGES - Découvrez les nouveaux "panneaux marrons" en cours d'installation sur l'autoroute A1, en Picardie*. France Bleu.

**Figure 29** : Exemple de RIS comportant des informations patrimoniales. Source : Parc Naturel Régional de la Sainte Baume. (11 Décembre, 2020). *Charte signalétique Parc naturel régional de la Sainte-Baume*. Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

**Figure 30** : Brochure accompagnant les panneaux d'interprétation du circuit du patrimoine de Chantilly. Source : Chantilly Senlis Tourisme, Circuit d'interprétation du Patrimoine de Chantilly.

**Figure 31** : Signalétique directionnelle piétonne à Amiens (80), devant la cathédrale Notre-Dame d'Amiens. Source : Somme Tourisme, Transport et accès.

**Figure 32** : Signalétique vélo au sol. Source : Agence d'Urbanisme Oise les Vallées. (12 octobre, 2022). *Programme Petites Villes de Demain Ville de Noyon : Diagnostic et Enjeux en vue de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires*, 56 p.

**Figure 33** : Panneau de signalétique patrimoniale à Pau avec le "A" en forme de montagne, qui rappelle la proximité avec les Pyrénées. Source : SEURIN, Thibault. (2 Mai, 2022). *Pau : une nouvelle signalétique pour le patrimoine*. Sud Ouest.

## **Chapitre 2 / La mise en place d'une stratégie d'amélioration de la signalétique patrimoniale et touristique à Noyon**

**Figure 34** : Localisation des commerces et services du centre-ville de Noyon. Source : Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022.

**Figure 35** : Localisation des logements vacants à Noyon. Source : Diagnostic et enjeux en vue de l'élaboration d'une ORT pour la ville de Noyon, Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022.

**Figure 36** : Taux d'évolution de la population entre 2018 et 2018, dans le centre-ville de Noyon, à Noyon plus largement et au sein de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.

**Figure 37** : La végétation dans le centre-ville de Noyon. Source : Réponse à l'AMI Revitalisation Centres-Villes Centres-Bourgs, Noyon, 2022, p. 11. Réalisation: Agence d'Urbanisme Oise les Vallées, 2022.

**Figure 38** : Carte du centre-ville de Noyon présentant la délimitation de l'ancien rempart du Bas Empire(en pointillé rouge), de l'ancien rempart médiéval (en pointillé violet) et de l'ancienne voie d'Agrippa (ligne droite rouge)  
Source : Parcours Noyon, Service animation du patrimoine de la ville de Noyon, 2015, p. 20-21.

**Figure 39** : Vue aérienne du centre-ville de Noyon. Source : Réponse à l'AMI Revitalisation Centres-Villes Centres-Bourgs, Noyon, 2022, p. 6.

**Figure 40** : La place de l'hôtel de Ville après les bombardements de 1918. Source : Parcours Noyon, Service animation du patrimoine de la ville de Noyon, 2015, p.6. Collection photographique de Gérard Dehorde.

**Figure 41** : La gare de Noyon, reconstruite en 1930 par l'architecte Urbain Cassan. Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL 2022/2023, 05/06/2023.

**Figure 42** : Les principaux sites patrimoniaux et touristiques du centre-ville de Noyon. Source : Données SIG du Pays Noyonnais/Géoportail. Réalisation : Camille Petitgenet, 31/08/2023.

**Figure 43** : Photos des principaux sites patrimoniaux et touristiques du centre-ville de Noyon. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 08/09/2023.

**Figure 44** : Le tracé du GR 655 sur la commune de Noyon. Source : Données SIG du Pays Noyonnais/Géoportail  
Réalisation : Camille Petitgenet, 17/07/2023.

**Figure 45** : L'insertion du futur Canal Seine Nord Europe dans le réseau de voies Navigables Seine Escaut. Source : Voies Navigables de France.

**Figure 46** : Extrait du tableau récapitulatif des axes et orientations stratégique du projet de revitalisation de Noyon. Source : Convention Cadre Petites Ville de Demain pour la commune de Noyon, Août 2023, p. 16.

**Figure 47** : Cartographie démontrant une projection concernant des projets touristiques autour du Canal du Nord.  
Réalisation : Oise Tourisme, 2022.

**Figure 48** : Image de projection sur le tourisme à Noyon dans les années à venir. Réalisation : Oise Tourisme, 2022.

**Figure 49** : Le périmètre d'étude pour la signalétique du centre-ville par rapport aux autres périmètres (PRIR et ORT).

**Figure 50** : Tableau récapitulatif des sites à signaler en fonction de leur importance de signalement. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 11/09/2023.

**Figure 51** : Photographie d'un exemple de panneaux de signalétique directionnelle à destination des automobilistes dans le centre-ville de Noyon. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 28/04/2023.

**Figure 52** : Localisation des 8 panneaux directionnels indiquant la présence de lieux patrimoniaux et sites touristiques. Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA, IAUGL, 07/06/2023.

**Figure 53** : Exemple de trois panneaux patrimoniaux d'interprétation sur les quinze existants. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 04/05/2023.

**Figure 54** : Localisation des totems et plaques expliquant l'histoire des lieux patrimoniaux, dans le centre-ville de Noyon. Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail . Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 10/05/2023.

**Figure 55** : Plaque concernant la lutte contre l'armée allemande en 1940. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 28/04/2023.

**Figure 56** : Photographie d'un panneau de l'exposition temporaire prenant place autour des grilles de l'Hôtel de ville. Auteur : Camille Petitgenet M2 UA IAUGL, 28/04/2023.

**Figure 57** : Plaque "Reconstruction" située sur la façade du 81 rue de Paris. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 25/05/2023.

**Figure 58** : Localisation des rues et lieux dits concernés par une signalétique indiquant l'ancien nom. Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 15/06/2023.

**Figure 59** : Panneau d'indication de la Verse dans le secteur étudié. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/06/2023.

**Figure 60** : Le dispositif une naissance / un arbre sur le secteur étudié. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/06/2023.

**Figure 61** : La signalétique concernant le musée du Noyonnais. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/06/2023.

**Figure 62** : Photographie de l'avant du musée Jean Calvin. Auteur : Camille Petitgenet, 05/06/2023.

**Figure 63** : Panneau d'interprétation bi-mât sur la première guerre mondiale à Noyon et dans la région. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/06/2023.

**Figure 64** : Carte représentant le lien entre la Trans'Oise (au niveau du Canal du Nord et le centre-ville de Noyon, par le biais du quartier Beauséjour. Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 10/07/2023.

**Figure 65** : Plan du centre-ville de Noyon issu de la brochure nommée "Plan patrimonial". Source : Ville de Noyon (2021). Plan Patrimonial.

**Figure 66** : Parcours audioguidé à Noyon. Source : Ville de Noyon (2013). Laissez-vous conter Noyon.

**Figure 67** : Captures d'écran issues de l'application Baludik, parcours "Les monuments historiques de Noyon. Source : Application mobile "Baludik".

**Figure 68** : Photographie d'une ancienne carte qui indique la présence de lieux communaux (école, gendarmerie, crèche, hôpital, théâtre). Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL 05/06/2023.

**Figure 69** : Indications de l'Eurovéloroute 3 sur la place Aristide Briand à Noyon. Auteur : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/06/2023.

**Figure 70** : Signalétique directionnelle piétonne à Chelles (77). Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

**Figure 71** : Photographie d'un panneau de promotion des événements à l'entrée de la commune du Touquet-Paris-Plage. Auteur : Sylvie Vermersch, 28/05/2023.

**Figure 72** : Plan de situation situé dans un parc urbain à Saint-Brieuc. Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

**Figure 73** : Clou en fonte de bronze à Saint-Malo (35). Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

**Figure 74** : Panneau d'interprétation historique et patrimonial (avec QR code) à Clermont-de-l'Oise (60). Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

**Figure 75** : Signalétique au sol pouvant exprimer la présence d'eau. Source : Agence d'Urbanisme Oise les Vallées. (12 octobre, 2022). *Programme Petites Villes de Demain Ville de Noyon : Diagnostic et Enjeux en vue de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires*, 56 p.

**Figure 76** : Signalétique directionnelle Château d'Auvers-sur-Oise (95). Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie.*

**Figure 77** : Verger conservatoire d'anciennes essences d'arbres fruitiers, Bruailles (71). Source : Agence d'Urbanisme Oise les Vallées. (12 octobre, 2022). *Programme Petites Villes de Demain Ville de Noyon : Diagnostic et Enjeux en vue de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires*, 56 p.

**Figure 78** : Signalétique cyclable directionnelle au sol. Vélo et Territoires. (2022). *Jalonnement des réseaux et itinéraires cyclables - Guide Technique*. 78 p.

**Figure 79** : Signalétique directionnelle à destination des cyclistes. Source : Agence d'Urbanisme Oise les Vallées. (12 octobre, 2022). *Programme Petites Villes de Demain Ville de Noyon : Diagnostic et Enjeux en vue de l'élaboration d'une Opération de Revitalisation des Territoires*, 56 p.

**Figure 80** : Proposition de localisation des panneaux directionnels piétons avec temps de parcours dans le centre-ville de Noyon. Source : Données SIG du Pays Noyonnais. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 05/09/2023.

**Figure 81** : Choix de couleurs RAL pour les thématiques loisirs, commerces, hébergements/ restauration et services. Réalisation : Camille PETITGENET, 04/09/2023.

**Figure 82** : Propositions de visuels de panneaux pour la signalétique directionnelle piétonne à Noyon (ici ce sont des lames de 60 cm de largeur sur 10 cm de hauteur). Réalisation : Camille Petitgenet, 04/09/2023.

**Figure 83** : Panneau présentant l'histoire de la ville d'Evain au Québec (3.800 habitants). Source : BERGERON, Diane & DALLAIRE, Céline. (2016, Novembre 1). *Art et histoire à l'honneur dans les quartiers ruraux de Rouyn-Noranda | Nouvelles | Journal Ensemble pour bâtir*. Par Journal Ensemble.

**Figure 84** : Les entrées de ville à valoriser. Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 04/09/2023.

**Figure 85** : L'entrée de ville soignée de Hyères. Source : Ville d'Hyères les Palmiers. (n.d.). *Hyères soigne son entrée*. Ville d'Hyères les Palmiers.

**Figure 86** : Château d'Auvers-sur-Oise (95). Panneau directionnel en composite aluminium Dibond fixé sur mur. Source : InterSignal. (n.d.). *Signalétique touristique pour collectivités locales et sites touristiques, tables d'orientation, fresques, patrimoine, nature, interprétation, pédagogie, sérigraphie*. URL <https://www.intersignal.fr/>  
Consulté le 30 août 2023

**Figure 87** : Signalétique cyclable d'information et directionnelle au sol indiquant la direction à suivre pour rejoindre l'Eurovéloroute 5. Source : Vélo et Territoires. (2022). *Jalonnement des réseaux et itinéraires cyclables - Guide Technique*. 78 p.

**Figure 88** : Carte représentant les propositions faites concernant la signalétique cyclable. Source : Données SIG du Pays Noyonnais / Géoportail. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, 04/09/2023.

**Figure 89** : Photographies de la nouvelle signalétique à destination des touristes installée à Laon en 2022. Source : LOURENÇO, Kévin. ( 5 Novembre, 2022). *De nouveaux panneaux pour guider les touristes à Laon*. Journal L'Union.

**Figure 90** : Visuels de points infos parkings installés dans la commune de Laon. Source : Axone Environnement. (2020, Novembre). *Cahier des charges techniques: fourniture, et pose des dispositifs signalétiques Laon*. Axone Environnement.

**Figure 91** : Tableau récapitulatif du prix des panneaux et autres dispositifs de signalétique pour répondre à la stratégie établie. Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL,15/09/2023.

Source : Direct Signalétique. (n.d.). *Signalétique : signalisation externe, signalétique interne, identification et sécurité à prix direct fabricant ! - Direct Signalétique*.

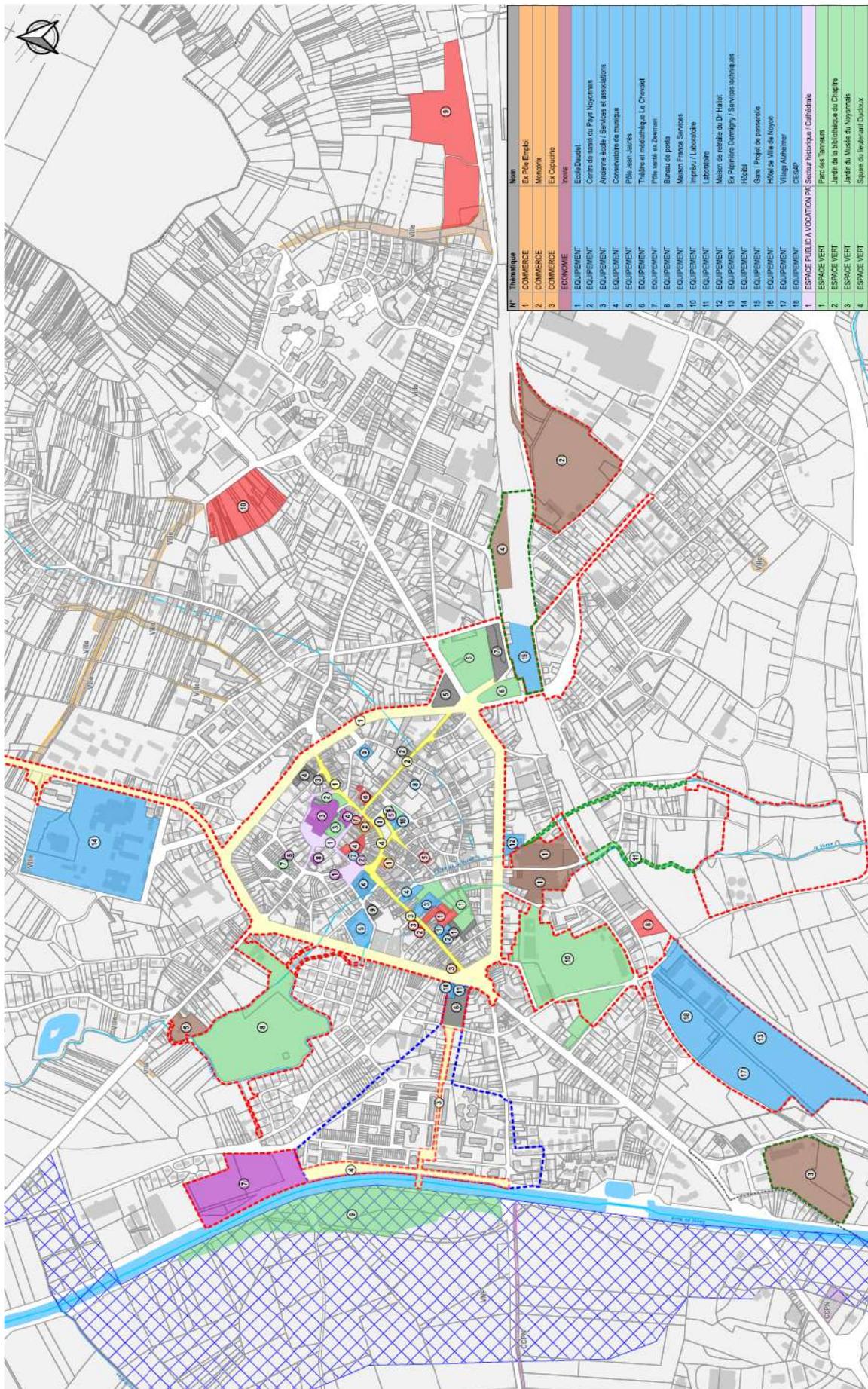
# Annexes

Annexe 1 / Déclinaison des orientations stratégiques et des axes du projet de revitalisation du territoire de Noyon. Source : Convention Cadre Petites Ville de Demain pour la commune de Noyon, Août 2023, p. 16.

## Déclinaison des Orientations stratégiques et des axes du projet de revitalisation du territoire de Noyon

<b>1. Faire revenir les habitants et les familles au centre-ville, développer l'habitat et résorber les friches</b>
OS 1.1: Réhabiliter l'habitat ancien, vacant, dégradé ou indigne du centre-ville tout en incitant aux rénovations de qualité
OS 1.2: Favoriser les parcours résidentiels et une offre diversifiée de logements neufs ou réhabilités en accession ou location pour une variété de ménages
OS 1.3: Permettre au parc de logement social d'améliorer les parcours résidentiels dans la création d'une ville inclusive
OS1.4 Adapter et réviser les documents-cadre locaux et documents d'urbanisme dans une procédure intégrée, en prenant en compte les objectifs PVD – habitat – éco – friches – grands projets et enjeux du territoire
<b>2. Redynamiser le commerce et redonner de l'attractivité économique</b>
OS 2.1: Soutenir les surfaces commerciales, marchés et équipements de proximité qui auront un effet moteur dans la relance du commerce de centre-ville
OS 2.2: Anticiper et faciliter la mutation des surfaces commerciales pour relancer le commerce
OS 2.3: Engager une stratégie de marketing territorial et de valorisation du centre-ville
OS 2.4: Lever les freins à la dynamique commerciale, au déploiement des services et équipements
<b>3. Apaiser le centre-ville, animer les espaces publics et faciliter les circulations actives</b>
OS 3.1: Sans attendre une requalification complète des espaces publics du centre-ville, favoriser, susciter et expérimenter de façon temporaire de nouveaux usages dans l'espace public
OS 3.2: Repenser et requalifier les espaces publics et l'accessibilité en priorité des rues commerçantes
OS 3.3: Favoriser toutes les mobilités actives, structurer le réseau des circulations piétonnes et cyclables reliant le centre-ville, la gare, les équipements, les quartiers et pôles d'emplois de Noyon
<b>4. Mettre en valeur le centre ancien et son patrimoine et développer le tourisme</b>
OS 4.1: Mettre en valeur, protéger et ouvrir l'accès à toutes les richesses patrimoniales et culturelles et refonder la stratégie de valorisation du patrimoine de Noyon
OS 4.2: Renouveler le cadre réglementaire de protection du patrimoine et du paysage (ex-ZPPAUP)
OS 4.3: Saisir l'opportunité de la construction du futur Canal Seine-Nord Europe et de l'écluse visitable pour renforcer Noyon comme un pôle de loisirs, de découverte et de tourisme
OS 4.3: Explorer toutes les pistes qui pourront raviver le secteur du tourisme à Noyon
<b>5. Renaturer le centre-ville et ses abords</b>
OS 5.1: Renaturer La Verse et La Goële dans leur traversée du centre-ville et de Noyon
OS 5.2 Requalifier, aménager, ouvrir, valoriser et relier les parcs et espaces verts: Parc de Tanneurs, Parc Roosevelt; Verger Conservatoire des arbres fruitiers; Parc du complexe sportif; Parc des Deux Canaux
OS 5.3: Renaturer le centre-ville et ses abords, contribuer à l'infiltration des eaux pluviales et sa résilience face au changement climatique dans tous les aménagements futurs
OS 5.4: Créer une nouvelle identité 'verte' du centre-ville ancrée dans la géographie et le territoire et préparer la transition écologique de la ville

Annexe 2 / Petites Villes de Demain - ORT Noyon - Localisation des projets, sites d'enjeux et périmètres d'intervention. Source : Agence d'urbanisme Oise les Vallées, 18.07.2023.



## Suite et fin du tableau de la carte.

5	ESPACE VERT	Square Franklin Roosevelt
6	ESPACE VERT	Square de la gare
7	ESPACE VERT	Parc du cloître de l'Hôtel-Dieu
8	ESPACE VERT	Champ captant et Verger conservatoire des arbres fruitiers
9	ESPACE VERT	Parc des deux canaux
10	ESPACE VERT	Parc des équipements sportifs
11	ESPACE VERT	Coulée verte et bleue de la Versè et Versette
1	FRICHE	Friche Rigida
1	FRICHE	Friche Rigida
2	FRICHE	Friche Delafon
3	FRICHE	Friche Abex
4	FRICHE	Friche RFF
5	FRICHE	Friche ancien Moulin d'Wez
1	HABITAT	Bonnaiffaire
2	HABITAT	Graffiti studio
3	HABITAT	Cache-Cache
4	HABITAT	Ecole Paul Bert
5	HABITAT	Ex CPAM
6	HABITAT	Impasse Saint-Hilaire
7	HABITAT	Immeuble insalubre rue de l'Evêché
8	HABITAT	Projet habitat intergénérationnel Cocoon'Âges
9	HABITAT	Projet d'habitat: sénior
10	HABITAT	Les Jardins de Nampcel
1	MOBILITES	Boulevard mobilités actives
2	MOBILITES	Aménagement cyclable Inovia
3	MOBILITES	Aménagement cyclable vers CSNE
4	MOBILITES	Trans'Oise / Bord de canal

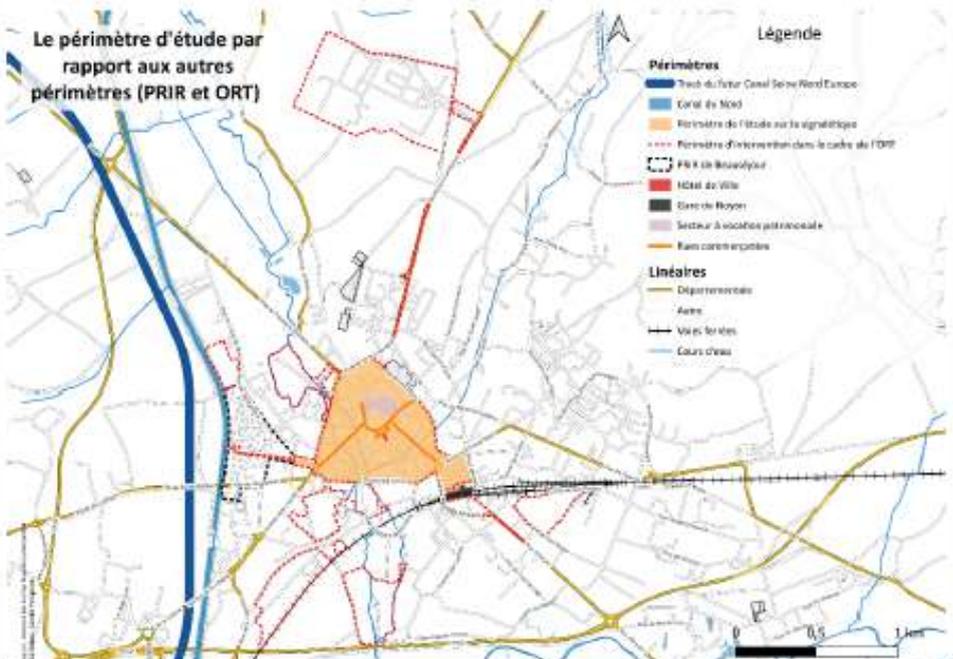
1	PARKING	Parking de la Boissière
2	PARKING	Parking rue Saint-Eloi
3	PARKING	Parking Aumônerie
4	PARKING	Parking Grimaldi
5	PARKING	Parking Cours Druon
6	PARKING	Parking place du Marché Franc
7	PARKING	Parking Gare
8	PARKING	Parking de la Mairie
9	PARKING	Place du Dr. Apoux
1	PATRIMOINE TOURISME	Musée Calvin
2	PATRIMOINE TOURISME	Les Faiseurs d'Art
3	PATRIMOINE TOURISME	Cathédrale et Bibliothèque du Chapitre
4	PATRIMOINE TOURISME	Musée du Noyonnais et Chapelle Episcopale
5	PATRIMOINE TOURISME	Office du tourisme du Noyonnais
6	PATRIMOINE TOURISME	Square de l'Hôtel Dieu
7	PATRIMOINE TOURISME	Base nautique et de loisirs
8	PATRIMOINE TOURISME	Eglise Sainte Marie-Madeleine
1	RUE COMMERCANTE	Rue du Général de Gaulle
2	RUE COMMERCANTE	Rue Saint-Eloi
3	RUE COMMERCANTE	Rue de Paris

FICHE ACTION N° 3.04

Mise à jour de la signalétique

Orientation stratégique	Apaiser le centre-ville, animer les espaces publics et faciliter les circulations actives
Action nom	Amélioration de la signalétique patrimoniale, touristique et commerciale
Action n°	3.04
Statut	Validée
Niveau de priorité	Moyen
Maître d'ouvrage	Commune de Noyon Collectivité Territoriale
Description de l'action	<p><b>Contexte :</b></p> <p>Le projet a émergé dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. Par ailleurs, de nombreux documents (diagnostic ORT réalisé en octobre 2022, fiches CTD, CRTE, réponse à l'AMI Revitalisation centre-ville et centre-bourgs au début de l'année 2023) ont évoqué cette problématique d'un manque de signalétique adaptée. La ville de Noyon possède un patrimoine riche (cathédrale Notre-Dame, musée Jean Calvin, musée du Noyonnais, cloître de l'Hôtel-Dieu, etc...). La signalétique présente ne permet pas d'indiquer convenablement les différents lieux patrimoniaux de la commune. De plus, la signalétique commerciale n'est pas à jour et n'incite pas le consommateur à se rendre en centre-ville. De la même manière, la signalétique à destination des piétons et des cyclistes est quasiment absente dans le centre-ville. Enfin, la signalétique en entrée de ville n'est pas attrayante. Il y a donc un grand intérêt à mettre en place une stratégie en faveur de ce sujet, pour diverses raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Confirmer l'identité territoriale Noyonnaise</li> <li>- Mettre en valeur le quartier canonial historique et le patrimoine du centre-ville</li> <li>- Favoriser l'attractivité commerciale par la mise en place d'une signalétique à ce sujet</li> <li>- Favoriser les mobilités douces par le biais d'une signalétique à destination de ces publics</li> <li>- Valoriser les entrées de ville</li> <li>- Indiquer la présence de la trans'oise depuis le centre-ville et indication du centre-ville depuis la trans'oise</li> </ul> <p>Le périmètre concerné est le suivant : diamant du centre-ville et lien entre le centre-ville et la trans'oise par le biais de l'avenue Max Brézillon (voir Annexe)</p>

	<p><b>Phase actuelle :</b></p> <p>Etude en cours dans le cadre d'un stage de fin d'études en master 2 urbanisme et aménagement. Début du stage le 17 avril 2023.</p>
Partenaires	<p><b>En interne, le service patrimoine de la ville de Noyon :</b> Aider à la confection des boucles de promenade, du contenu des panneaux patrimoniaux</p> <p><b>Office du tourisme du pays Noyonnais en vallées de l'Oise :</b> Alimentation du site internet (pour les QR code sur les panneaux qui auront pour but de renvoyer sur le site internet de l'office du tourisme), aide à la confection de boucles</p> <p><b>Le MakerSpace :</b> Pour la réalisation de certains panneaux en interne</p> <p><b>Pays de Sources et Vallées :</b> Pour la confection de panneaux sur la thématique des fruits rouges</p> <p><b>CEREMA :</b> Possibilités de financements, à voir : appel à projets sentiers de nature (candidature jusqu'au 31 octobre 2024)</p> <p><b>Département :</b> Possibilités de financements</p> <p><b>La région Hauts-De-France :</b> AMI Revitalisation centre-ville/ centre-bourg</p> <p><b>Le fond de mobilité :</b> A voir, possibilités de financements</p> <p><b>ADEME :</b> Possibilités de financements, à voir (par le biais de la réponse à des appels à projets)</p> <p><b>Fonds vert de l'Etat :</b> A voir, possible</p> <p><b>FEADER :</b> Possibilités de financements, à voir</p> <p><b>Leader :</b> Fonds européens</p>
Dépenses prévisionnel/définitif	<p><b>Maitrise d'œuvre :</b> Etude (à moins de 40.000 euros), conception et suivi de chantier</p> <p><b>Travaux :</b> A estimer après étude</p>
Plan de financement prévisionnel / définitif	<p><b>Région Hauts-de-France :</b> AMI CV/CB peut subventionner une partie</p> <p><b>Département :</b></p> <p>-Financement de la signalétique à destination des cyclistes (travaux d'infrastructures et d'aménagements d'itinéraires : pistes et bandes cyclables, voies vertes, etc... y compris le jalonnement et la signalisation de police) : 250.000 euros HT/km pour l'aménagement des voies vertes et 200.000 euros HT/km pour les autres types d'infrastructures. Taux communal et intercommunal bonifié (+ 10%).</p> <p>- Financement pour la signalisation et le jalonnement touristique du patrimoine local et départemental : études et travaux sous réserve d'un avis favorable de Oise tourisme (dépense subventionnable plafonnée à 50.000 euros HT pour les études et</p>

	100.000 euros HT pour les travaux). Taux communal et intercommunal bonifié (+10%).
Calendrier	Lancement du projet au début de l'année 2024 pour une fin en 2026
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Fiche action également inscrite dans les documents suivants : -CRTE -AMI Revitalisation centre-ville/ centre-bourg -Fiches CTD -PRIR de Beauséjour -Schéma directeur cyclable du pays de sources et vallées -PCAET du pays de sources et vallées
Indicateurs de suivi et d'évaluation	-Augmentation de la fréquentation touristique au sein des lieux patrimoniaux -Mise aux normes de suivi PMR
Conséquence sur la fonction de centralité	Finally, the goal of the project is the accentuation of the attractiveness of the city and more particularly in the center-city. The objective is the improvement of the image of the city and the affirmation of its identity in order to attract tourists (local or not) in the center-city from the station and the trans'oise. The more so that the arrival of the future Canal Seine Nord Europe represents an important tourism potential. Development projects of tourism in the sector are already in progress (installation of a nautical base near the quarter of Beauséjour). In the end, this could have effects on the increase of the frequency of the tourist sites but also of the shops and therefore represent an interesting economic potential.
Annexe	Carte du périmètre prioritaire d'actions pour ce qui est de la signalétique 

Annexe 4 / Tableau récapitulatif des axes et orientations de la stratégie

Réalisation : Camille Petitgenet, M2 UA IAUGL, Juillet 2023.

<p><b>AXE 1/</b> Mettre en place une signalétique directionnelle à destination des piétons</p>	<p><b>OS 1 :</b> La mise en place de panneaux directionnels à destination des piétons avec l'intégration des temps de parcours</p> <p><b>OS 2 :</b> Création d'un véritable code couleur afin d'harmoniser la compréhension des informations</p>
<p><b>AXE 2/</b> Accueillir des touristes</p>	<p><b>OS 1 :</b> Valoriser les entrées de ville grâce à une signalétique</p> <p><b>OS 2 :</b> L'installation de plans de situation</p>
<p><b>AXE 3/</b> Faire la promotion du caractère historique de la ville</p>	<p><b>OS 1 :</b> La création de parcours touristiques reflétant l'identité du territoire</p> <p><b>OS 2 :</b> Développer le numérique au sein de la signalétique patrimoniale d'interprétation</p> <p><b>OS 3 :</b> Miser sur le caractère médiéval de la ville en intégrant cette dimension dans la signalétique</p>
<p><b>AXE 4/</b> Confirmer l'identité de la ville à l'aide d'une signalétique</p>	<p><b>OS 1 :</b> Développer une signalétique en lien avec les fruits rouges à Noyon</p> <p><b>OS 2 :</b> Instaurer toute une signalétique en lien avec la Verse</p> <p><b>OS 3 :</b> Matérialiser l'existence de points de vue d'exceptions sur la cathédrale</p>

<p style="text-align: center;"><b>AXE 5/</b></p> <p>Mettre en valeur des éléments et secteurs occultés</p>	<p style="text-align: center;"><b>OS 1 : Rendre davantage visible la présence des principaux sites patrimoniaux de la ville</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OS 2 : Créer un véritable lien entre le Canal du Nord et le centre-ville de Noyon via le quartier Beauséjour</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OS 3 : La valorisation du verger conservatoire situé dans les champs captants</b></p>
<p style="text-align: center;"><b>AXE 6/</b></p> <p>Favoriser les mobilités douces et les cheminements cyclables</p>	<p style="text-align: center;"><b>OS 1. Les boulevards cyclables</b></p> <p style="text-align: center;"><b>OS 2. Les circulations douces dans le secteur du quartier Beauséjour</b></p>

# Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>1</b>
<b>Sommaire</b> .....	<b>2</b>
<b>Préambule</b> .....	<b>4</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>Chapitre 1 : La valorisation touristique d'une petite ville par le patrimoine</b> .....	<b>9</b>
1. L'ambivalence des petites villes aujourd'hui : perte de dynamisme d'un côté et regain d'intérêt de l'autre.....	10
1.1. Petites villes : définitions et contexte scientifique.....	10
1.1.1. La ville.....	10
1.1.2. Comment définir la petite ville ?.....	11
1.1.3. La petite ville dans la recherche scientifique.....	13
1.2. Une dévalorisation et un déclin à nuancer.....	15
1.2.1. Des petites villes confrontées à de multiples difficultés.....	15
1.2.2. ...mais qui peuvent connaître une certaine attractivité.....	22
1.2.3. Le cas des petites villes de l'Oise et de Noyon en particulier.....	23
1.3. Des leviers de redynamisation à actionner.....	27
1.3.1. Les petites villes et l'action publique.....	27
1.3.2. La revitalisation comme objectif.....	29
2. La mobilisation du patrimoine pour le développement d'une petite ville.....	32
2.1. Le patrimoine : définition et mécanismes d'inventaire et de protection.....	32
2.1.1. Le patrimoine, les patrimoines.....	32
2.1.2. Inventaire et protection du patrimoine.....	34
2.2. La nécessité de valoriser le patrimoine.....	35
2.2.1. La valorisation patrimoniale par le biais d'actions en faveur du bâti et des espaces publics.....	36
2.2.2. L'importance de la mise en animation et de la promotion du patrimoine....	39
2.2.3. L'intégration des questions patrimoniales dans un SPR ainsi que dans d'autres documents.....	42
2.3. La valorisation patrimoniale pour l'attractivité des petites villes.....	45
2.3.1. Le patrimoine comme levier pour la redynamisation des centres-villes des petites villes dans les programmes nationaux.....	46
2.3.2. Des acteurs à solliciter.....	48
2.3.3. La valorisation patrimoniale pour le développement de l'attractivité touristique et l'affirmation d'une identité territoriale.....	49
3. La mise en valeur d'un territoire par la signalétique : la signalétique patrimoniale et touristique comme outil de communication permettant la promotion d'une identité territoriale spécifique.....	52
3.1. Signalétique, de quoi parle-t-on ?.....	52
3.1.1. Qu'est ce que la signalétique ?.....	52
3.1.2. Les différents types de signalétique.....	53
3.2. Focus : la signalétique patrimoniale et touristique.....	59

3.2.1. Les différentes manières de valoriser le patrimoine par une signalétique..	59
3.2.2. L'importance des sentiers d'interprétation.....	61
3.2.3. L'intérêt croissant pour le numérique.....	62
3.3. L'importance d'instaurer une signalétique complète, adaptée et attrayante en centre-ville.....	63
3.3.1. La signalétique pour la redynamisation des petites villes.....	63
3.3.2. Les signalétique pour le développement des mobilités douces.....	64
3.3.3. La signalétique comme outil de communication et de promotion du territoire	66
<b>Chapitre 2 : La mise en place d'une stratégie d'amélioration de la signalétique patrimoniale et touristique à Noyon.....</b>	<b>68</b>
1. Le contexte de l'étude en cours.....	69
1.1. Noyon, une petite ville à l'histoire riche mais qui accumule certaines difficultés.	69
1.1.1. Un centre-ville emprunt à la dévitalisation : quelques indicateurs sociaux économiques et autres caractéristiques.....	69
1.1.2. Noyon, une ville d'art et d'histoire au potentiel touristique fort.....	72
1.1.3. Une opportunité à saisir pour le territoire : le futur Canal Seine Nord Europe.....	78
1.2. Des réflexions portées au sujet de la mise en place d'une stratégie d'amélioration de la signalétique.....	80
1.2.1. Noyon, lauréate du programme Petites Villes de Demain.....	80
1.2.2. D'autres projets en réflexion pour l'amélioration de l'attractivité touristique de la ville.....	82
1.3. Méthodologie de l'étude et délimitation d'un périmètre.....	85
1.3.1. L'étude en question.....	85
1.3.2. Délimitation du périmètre de l'étude.....	86
2. Diagnostic de la signalétique patrimoniale et touristique en place dans le secteur étudié.....	88
2.1. Etat des lieux de l'existant.....	88
2.1.1. Des lieux d'intérêts à identifier.....	88
2.1.2. La signalétique directionnelle.....	89
2.1.3. La signalétique d'interprétation.....	90
2.1.4. La signalétique d'information.....	93
2.1.5. La signalétique par secteurs.....	95
2.2. Bilan du diagnostic.....	99
2.2.1. Des atouts.....	99
2.2.2. Des points négatifs.....	102
3. La proposition d'une stratégie d'amélioration de la signalétique à Noyon : inspirations et propositions concrètes dans le but d'affirmer la richesse patrimoniale et le potentiel touristique de la ville.....	104
3.1. La mise en place d'une stratégie.....	104
3.1.1. Mettre en place une signalétique directionnelle à destination des piétons.....	104
3.1.2. Accueillir des touristes.....	105
3.1.3. Faire la promotion du caractère historique de la ville.....	107
3.1.4. Confirmer l'identité de la ville à l'aide d'une signalétique.....	108

3.1.5. Mettre en valeur des éléments et secteurs occultés.....	109
3.1.6. Favoriser les mobilités douces et les cheminements cyclables.....	110
3.2. Des propositions concrètes pour Noyon : vers la mise en œuvre opérationnelle...	111
3.2.1. Quelques propositions d'implantations.....	111
3.2.2. Estimation des coûts et moyens de financement.....	119
<b>Conclusion.....</b>	<b>123</b>
<b>Bibliographie/ Sitographie.....</b>	<b>125</b>
<b>Table de sigles.....</b>	<b>137</b>
<b>Table des figures.....</b>	<b>139</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>145</b>
<b>Table des matières.....</b>	<b>153</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>156</b>

## Résumé

Les petites villes sont des territoires de plus en plus étudiés dans la recherche scientifique. L'Etat accorde aussi une importance grandissante envers ces villes, en lien avec l'instauration de programmes nationaux. La dévitalisation des centres-villes des petites villes est la raison principale de cette préoccupation croissante. Pourtant, si certaines subissent un déclin démographique, la perte de commerces, l'augmentation de la vacance en logements; elles disposent de bien des richesses. Celles-ci sont souvent liées à leur histoire et à leur géographie. Ces atouts sont des armes essentielles pour l'attractivité touristique du territoire. Néanmoins ils ne sont pas assez mis en valeur. La signalétique apparaît comme un outil de revitalisation des centres-villes des petites villes et un moyen d'attirer davantage de touristes. La petite ville de Noyon (13.000 habitants) dans l'Oise a souhaité instaurer un projet de mise à jour et d'amélioration de la signalétique patrimoniale et touristique existante. Celui-ci se doit d'être global et nécessite une réelle articulation avec les autres projets menés dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, dont la ville est lauréate. Consciente de ses richesses patrimoniales et de son potentiel touristique, la ville entend bien valoriser son riche patrimoine grâce à la mise en place d'une stratégie adaptée à l'identité du territoire.

**Mots clés :** Signalétique, Valorisation, Patrimoine, Tourisme, Revitalisation, Petite Ville, Noyon, Identité territoriale.

## Summary

Small towns are territories that are increasingly studied in scientific research. The State is also attaching increasing importance to these cities, in connection with the establishment of national programs. The devitalization of the city centers of small towns is the main reason for this growing concern. However, if some suffer a demographic decline, the loss of businesses, the increase in housing vacancies; they have a lot of wealth. These are often linked to their history and geography. These assets are essential weapons for the tourist attractiveness of the territory. However, they are not highlighted enough. Signage appears to be a tool for revitalizing the city centers of small towns and a way to attract more tourists. The small town of Noyon (13,000 inhabitants) in Oise wanted to establish a project to update and improve existing heritage and tourist signage. This must be global and requires real articulation with the other projects carried out as part of the Small Towns of Tomorrow program, of which the city is a winner. Aware of its rich heritage and its tourist potential, the city intends to promote its rich heritage through the implementation of a strategy adapted to the identity of the territory.

**Keywords :** Signage, Development, Heritage, Tourism, Revitalization, Small Town, Noyon, Territorial identity.